Le Journal de l'Armée du Canada

18.1 2020

ARTICLES

L'incidence du trafic d'opium sur le conflit en Afghanistan

Les avantages de cibler les groupes ethnoculturels dans la stratégie de recrutement des Forces armées canadiennes

Le lieutenant-général Burns était-il un chef innovateur ou un officier d'état-major analyste?

Opération MEDUSA

Le Canada et le Soudan du Sud : « qualité Djouba »

La défense de la Lavonie : la guerre dont nous ne voulons pas

Défense nationale National Defence

Canada

Le Journal de l'Armée

du Canada

BEAT APO

Source : Caméra de combat

PRODUIT POUR LE

Chef d'état-major de l'Armée – Détachement de Kingston (Centre de guerre terrestre de l'Armée canadienne)
C.P. 17000 succ., Forces, Kingston (Ontario) K7K 7B4, Canada

CONCEPTION ET PRODUCTION

Bureau d'édition de l'Armée de terre (BEAT), Kingston (Ontario) K7K 7B4, Canada

SITE WEB DU JOURNAL DE L'ARMÉE DU CANADA

Administrateur du site Web du CDIAC

ORIGINE DES DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES DE LA COUVERTURE

Caméra de combat des Forces canadiennes

CORRESPONDANCE

La correspondance, les articles et les commentaires doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Le *Journal de l'Armée du Canada*
aux soins du rédacteur en chef, au chef d'état-major – Détachement de Kingston
(Centre de guerre terrestre de l'Armée canadienne)
C.P. 17000 succ., Forces, Kingston (Ontario) K7K 7B4, Canada

Téléphone : 613-541-5010 poste 2898
Télécopieur : 613-540-8713
Courriel : thearmyjournal@forces.gc.ca

ISSN — 1713-773X
IDDN — R-GL-007-000/JD-013
Publication — bilingue inversée

© 2020 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale

Imprimer au Canada

PATRON

Commandant de l'Armée canadienne :
Lieutenant-général Wayne D. Eyre, CMM, MSC, CD

COMITÉ DU SUIVI

Chef d'état-major – Stratégie terrestre :
Brigadier-général Stephen R. Kelsey, OMM, CD

Directeur, Centre de guerre terrestre de l'Armée canadienne :
Colonel Éric J. J. S. Fortin, CD

LE PERSONNEL DES PUBLICATIONS

Rédacteurs:
Major Chris J. Young, CD, M.A.

Gérante de la production :
Premier maître de 2e classe Andria L. Coward, CD

Chroniqueur de la critique de livres :
M. Peter J. G. Gizewski, M.A., M. Phil.

CONSEIL DES PUBLICATIONS

CGTAC – Centre d'analyse et de recherche opérationnelle :
M. Peter J. G. Gizewski, M.A., M. Phil.
Dr Katherine M. Banko

Collège militaire royal du Canada :
M. Michael Hennessy, Ph. D.
M. J. Craig Stone, CD, Ph. D.

Centre de doctrine et d'instruction de l'Armée canadienne :
Capitaine John Rickard, CD, Ph. D.
M. Richard Z. Palimaka

Le Journal de l'Armée du Canada

Le Journal professionnel de l'Armée de terre du Canada

Le *Journal de l'Armée du Canada* est une publication officielle de l'Armée canadienne. Le choix des articles s'effectue par un comité de lecture en fonction des réflexions et des échanges qu'ils peuvent susciter. Ce périodique présente les opinions réfléchies de professionnels sur l'art et la science de la conduite de la guerre terrestre et il constitue un moyen de diffusion et de discussion des concepts liés à la doctrine et à l'instruction, un instrument grâce auquel le personnel de l'Armée de terre et les civils qui s'intéressent à ces questions peuvent faire connaître leurs idées, leurs concepts et leurs opinions. Les auteurs sont invités à soumettre des articles qui traitent de sujets tels que le leadership, l'éthique, la technologie et l'histoire militaire. Le *Journal de l'Armée du Canada* est un outil essentiel à la santé intellectuelle du personnel de l'Armée canadienne et à l'élaboration de nouveaux concepts et de nouvelles doctrines et politiques d'instruction valables dans l'avenir. Il permet à tous les militaires et à tous les membres du personnel de l'Armée canadienne, des autres éléments, des organismes gouvernementaux et du milieu universitaire intéressés aux questions liées à l'Armée canadienne, à la défense et à la sécurité de parfaire leur éducation et de se perfectionner sur le plan professionnel.

DIFFUSION ET ABONNEMENT

Le *Journal de l'Armée du Canada* (ISSN 1713-773X) est diffusé à la grandeur de l'Armée canadienne et à certains destinataires du quartier général de la Défense nationale, de la Marine royale canadienne, de l'Aviation royale canadienne et de la Direction des opérations des systèmes d'information.

Des exemplaires sont aussi distribués à des organismes liés à la défense, à des armées alliées et à certains membres du grand public et du milieu universitaire. Pour obtenir des renseignements au sujet de la diffusion ou de la façon de s'abonner et pour nous aviser d'un changement d'adresse, il faut s'adresser à thearmyjournal@forces.gc.ca. Consultez notre site Web : *Journal de l'Armée du Canada*, à http://www.army-armee.forces.gc.ca/fr/journal-armee-canada/journal-armee-index.page/.

SOUMISSION D'ARTICLES

Les articles manuscrits, les notes de recherche, les critiques de livres et les communiqués sur des sujets d'intérêt sont les bienvenus en tout temps. Les articles devraient compter de 5000 à 7000 mots, à l'exclusion des notes en fin de texte; les notes de recherche devraient compter de 1500 à 2500 mots, à l'exclusion des notes en fin de texte; et les critiques de livres devraient compter de 500 mots; et les communiqués sur des sujets d'intérêt ne devraient pas dépasser 1000 mots. Les articles doivent être rédigés dans l'une ou l'autre des langues officielles. Les auteurs doivent y joindre une brève biographie. Les tableaux, diagrammes, cartes et images à l'appui des articles doivent être fournis à part, sans être intégrés au texte. Les articles doivent être soumis par courriel ou par la poste. Ils sont revus par un comité de rédaction et le rédacteur en chef se chargera de tenir les auteurs informés. Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de procéder pour soumettre un article, consultez le http://www.army-armee.forces.gc.ca/fr/journal-armee-canada/journal-armee-directives.page.

AVIS DE NON–RESPONSABILITÉ

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement les politiques officielles du gouvernement du Canada ou des Forces armées canadiennes. Les textes traitant des derniers développements en matière de doctrine et d'instruction ou dans un domaine quelconque ne confèrent à personne l'autorité d'agir à cet égard. Tous les documents publiés demeurent la propriété du ministère de la Défense nationale et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation écrite du rédacteur en chef.

ÉDITORIALS

06 Journal de l'Armée du Canada – La lettre du patron
Lieutenant-général Wayne D. Eyre

08 Éditorial
Major Chris J. Young

ARTICLES

11 L'incidence du trafic d'opium sur le conflit en Afghanistan
Captaine Thomas L. Nelson

27 Les avantages de cibler les groupes ethnoculturels dans la stratégie de recrutement des Forces armées canadiennes
Major (à la retraite) Aumônier Harold Ristau

43 Le lieutenant-général Burns était-il un chef innovateur ou un officier d'état-major analyste?
Captaine A. A. Snow

53 Opération MEDUSA
Capitaine M. B. Gilbride

65 Le Canada et le Soudan du Sud : « qualité Djouba »
Major Chris J. Young

81 La défense de la Lavonie : la guerre dont nous ne voulons pas
Sean M. Maloney

95 Les Forces armées canadiennes dans les années 1990 : l'appel de la souveraineté éclairée?
Lieutenant-colonel Michael A. Rostek

NOTE AU DOSSIER

111 Former les aumôniers pour la prochaine guerre
Capitaine (aumônier) Michael Peterson

LES NOUVELLES DE L'ARMÉE

121 L'inévitable – la Force opérationnelle NEMESIS et le combat en profondeur tactique
Major J. M. Watson

CRITIQUES DE LIVRES

148 A Dangerous Service… Memoirs of a Black Watch Officer in the French and Indian War – John Grant, 1741–1828
Critique préparée par l'élève-officier Éric Duchesne

150 They Called it Shell Shock: Combat Stress in the First World War
Critique préparée par le lieutenant-colonel Ron Bell

154 Just War Reconsidered: Strategy, Ethics, and Theory
Critique préparée par le lieutenant-colonel Ron Bell

156 The Winter Fortress: The Epic Mission to Sabotage Hitler's Atomic Bomb
Critique préparée par le major Chris Buckham

158 Forward with Patton: The World War II Diary of Colonel Robert S. Allen
Critique préparée par le major Chris Young

160 The Harper Era in Canadian Foreign Policy: Parliament, Politics and Canada's Global Posture
Critique préparée Peter Gizewski

TRIBUNE LIBRE

163 Lettre à la rédaction
Charles Hooker

Source : Caméra de combat

JOURNAL DE L'ARMÉE DU CANADA – LA LETTRE DU PATRON

Lieutenant-général Wayne D. Eyre, CMM, CSM, CD

Depuis mon arrivée au poste de commandant, j'ai eu l'occasion énergisante et valorisante de rendre visite à nos soldats au Canada et à l'étranger. Ces rencontres ont confirmé ma croyance dans le caractère d'exception de nos soldats, de nos Rangers et de nos employés civils, et ont renouvelé ma confiance envers la solide fondation de notre Armée de terre. Toutefois, le maintien de cette qualité nécessite des efforts concertés, et nous devons toujours nous efforcer de faire de l'Armée de terre une meilleure organisation qu'elle ne l'était à notre arrivée. Je profite de cette tribune pour mettre en avant certaines idées sur le leadership et le perfectionnement professionnel, deux piliers qui selon moi sont essentiels à la croissance et au succès futur de l'Armée canadienne.

C'est un privilège d'avoir l'occasion et le défi de diriger l'Armée canadienne. En fait, peu importe le niveau de commandement, diriger nos soldats est un privilège. Je m'attends à ce que les dirigeants de tous les niveaux connaissent leurs équipes et en prennent soin, qu'ils montrent l'exemple, qu'ils prennent des décisions difficiles, qu'ils prennent l'initiative et qu'ils créent des possibilités. Les dirigeants doivent instaurer un climat de respect, de confiance et de débat constructif, et fournir une rétroaction franche, avec tact néanmoins, et en aval de la chaîne de commandement.

Comment nous assurons-nous de créer des dirigeants qui répondent à ces attentes? L'histoire nous enseigne que l'une des activités les plus importantes que toute armée de terre entreprend est le développement de chefs subalternes. Je m'attends à ce que, afin d'établir les conditions propices à un bon leadership, tous les commandants suivent les programmes de perfectionnement des dirigeants, notamment en faisant les lectures, en participant aux débats, en rédigeant et en publiant des articles pour contribuer à notre ensemble de connaissances professionnelles.

Il incombe à tous les dirigeants, subalternes ou non, de chercher à faire un apprentissage continu et de viser l'épanouissement professionnel. En raison du rythme de l'Armée de terre aujourd'hui, il faut profiter de chaque occasion d'apprendre et de s'améliorer; une journée dans l'Armée de terre sans aucun apprentissage est une journée perdue.

L'apprentissage continu et le perfectionnement professionnel nécessitent une lecture et une écoute analytiques approfondies en continu. Nous devons nous armer des leçons des autres, et pour ce faire, nous devons lire parmi le plus grand éventail de documents. Il est de notre devoir, à titre de dirigeants professionnels, de comprendre tout ce que nous pouvons sur nous-mêmes, sur nos alliés, sur nos adversaires potentiels et sur l'environnement. Si nous manquions à ce devoir, nos soldats le paieraient de leur sang.

Le succès dépend de l'état de préparation et des connaissances de nos dirigeants et de nos soldats. Pour réussir, il faut avoir une solide connaissance des éléments fondamentaux de notre profession, dont beaucoup sont intemporels. La maîtrise des éléments fondamentaux est un signe de professionnalisme et nécessite un effort conscient et du temps réservé. Elle ne signifie toutefois pas que nous devrions être mariés à nos structures désuètes ni à certaines façons de fonctionner. En effet, l'apprentissage continu est essentiel pour assurer que l'Armée de terre conserve l'agilité requise pour s'adapter rapidement à de nouvelles idées et à de nouveaux concepts et les assimiler, au niveau individuel et dans l'ensemble de l'institution.

La présente publication, le *Journal de l'Armée canadienne*, doit demeurer l'un des moyens clés de publication de la pensée militaire, de stimulation de nouvelles idées, de remise en question d'idées anciennes, et de provocation d'une discussion sérieuse sur la profession des armes. Un débat sain et vigoureux a le pouvoir d'influencer grandement la qualité de notre perfectionnement professionnel individuel et du perfectionnement futur de l'Armée de terre. Je vous encourage fortement à lire ce journal, à réfléchir à son contenu, à vous questionner sur celui-ci, et à faire part de vos propres idées en rédigeant un article. Il nous incombe à tous de contribuer à l'ensemble de nos connaissances professionnelles.

Je suis impatient de relever les défis du soldat avec vous, et ensemble, nous serons les gardiens du succès de notre Armée de terre.

Le commandant de l'Armée canadienne,
Lieutenant-général Wayne D. Eyre, CMM, CSM, CD

ÉDITORIAL

Major Chris J. Young, CD, M.A.
Le rédacteur en chef

Je me suis abstenu de rédiger des éditoriaux en grande partie parce que je n'aime pas cela et que je ne suis pas certain de leur utilité. Évidemment, je m'écarte de cette position pour rédiger celui-ci alors que je quitte mes fonctions de rédacteur en chef du *Journal de l'Armée du Canada*. Le Journal s'est avéré une tâche intéressante pour moi, et je souhaite remercier le major Andrew Godefroy non seulement pour m'avoir recommandé à titre de remplaçant, mais encore davantage pour m'avoir préparé à remplir avec succès mon mandat de rédacteur en chef.

La clé du succès du Journal repose sur son programme d'approche, qui comprend la publicisation du Journal comme une plateforme de valeur pour diffuser de longs articles spécialisés sur des sujets d'intérêts pour les membres de l'Armée de terre. Nous avons été bien servis par des auteurs non seulement de l'Armée de terre, mais aussi de la communauté interarmées, de même que des universitaires et des membres du grand public. En fait, l'un des récents articles les plus intéressants a été rédigé par Mme Ruth Ward et a été publié dans le numéro 17.3 du Journal. J'en recommande fortement la lecture!

Le but du Journal consiste à parrainer une chaire, si l'on veut, à partir de laquelle des voix diversifiées peuvent faire connaître leurs arguments. Notre intention est de remettre en question le statu quo en permettant de faire connaître une autre pensée dans des limites raisonnables et de façon respectueuse. Le court article d'opinion de Sean Maloney du présent numéro constitue un excellent exemple.

Nous espérons que de telles remises en question susciteront un débat quant à l'avenir de l'Armée de terre. Ce débat a été un peu plus discret que je ne l'aurais voulu; il est néanmoins présent et peut s'avérer extrêmement intéressant.

Cet été, je suis envoyé en déploiement et je confie les responsabilités de rédacteur en chef du Journal au Lcol Ron Bell, qui occupe ces fonctions depuis mon déploiement au Soudan du Sud en 2016. Continuez de nous faire parvenir vos articles, vos critiques de livres et vos articles d'opinion afin de poursuivre la discussion si importante au sujet de l'Armée de terre. Rappelez-vous que nous collaborerons avec vous pour vous aider à rédiger votre article de façon à ce que votre voix puisse être entendue de façon raisonnable et respectueuse.

Je terminerai en remerciant ceux qui m'ont aidé ou qui m'ont fourni de précieux conseils sur les fonctions de rédacteur en chef du Journal. Je souhaite particulièrement remercier les membres extraordinaires du Bureau d'édition de l'Armée de terre avec qui j'ai travaillé : Susan Russell, le M 2 Steve Bouchier, Francine Lefebvre, Rebecca Abrams, Brandon Denard et Bob Steedman.

Persévérance!

Major Chris J. Young, CD, M.A.
Le rédacteur en chef

Ce volume a été compilé en 2018; toutefois, des limites financières ont retardé sa publication. Le volume 18.1 du *Journal de l'Armée du Canada* marque le début de la revitalisation et sa publication se fera en temps plus opportun.

Des soldats canadiens de l'équipe de liaison et de mentorat opérationnel [à la gauche] et des soldats de l'armée nationale afghane traversent à pied un champ de pavots dans le cadre d'une opération dans le district de Panjwayi en Afghanistan.

Source : Caméra de combat

L'INCIDENCE DU TRAFIC D'OPIUM SUR LE CONFLIT EN AFGHANISTAN

Capitaine Thomas L. Nelson, B.A., M.A.

INTRODUCTION

Lorsque les États-Unis et leurs alliés ont envahi l'Afghanistan à la suite des attaques terroristes du 11 septembre 2001, bon nombre d'observateurs ont fait des commentaires sur les difficultés qu'avaient eues dans le passé les puissances étrangères ayant mené des opérations dans ce pays. Ils ont été nombreux à dire de l'Afghanistan qu'il est le « cimetière des empires »[1]. Les divisions de longue date entre les tribus et les groupes ethniques qui forment la société afghane, le terrain montagneux et inhospitalier du pays, l'infrastructure déficiente, la fragilité des institutions gouvernementales et l'exercice peu fréquent d'un pouvoir centralisé, les effets destructeurs de nombreuses années de guerre, la corruption endémique, l'hostilité traditionnelle à l'égard des occupants et bien d'autres facteurs expliquent que le pays ait acquis une telle réputation[2]. Toutefois, un autre facteur intervient dans le contexte de la guerre qui sévit en Afghanistan. Il est relativement connu, mais le rôle qu'il a joué dans les conflits au cours des dernières décennies n'est pas nécessairement reconnu. Il s'agit du trafic de stupéfiants, plus précisément d'opiacés, et des perturbations qu'il cause.

LES DROGUES EN TANT QUE RESSOURCES NATURELLES ET QUE FACTEUR DANS UN CONFLIT

Par ressources naturelles, nous entendons souvent les matières communément utilisées dans l'industrie, comme les hydrocarbures, l'essence, les minéraux et le bois d'œuvre.

© CAPITAINE THOMAS L. NELSON, L'INCIDENCE DU TRAFIC D'OPIUM SUR LE CONFLIT EN AFGHANISTAN, LE JOURNAL DE L'ARMÉE DU CANADA VOL. 18.1

Source : David Gill/Development Pictures

Le Lieutenant Colonel Abdul Qadir de la police afghane pour la lutte antidrogue montre le contenu d'un sac rempli d'héroïne saisi à Lashkar Gah, dans la province de Helmand. Chaque sac renferme des roches d'héroïne dont la valeur de revente peut atteindre plus de 122 500 $.

Toutefois, il existe d'autres types de ressources naturelles, comme l'eau ou les produits agricoles, auxquels nous portons souvent moins d'attention qu'aux produits industriels. Les stupéfiants comptent parmi elles. Bon nombre des stupéfiants les plus communs (marijuana, cocaïne et héroïne) proviennent de cultures, comme tous les produits agricoles. Les plantes dont les stupéfiants sont extraits sont cultivées dans des régions rurales, puis elles passent par un processus de transformation et d'emballage, généralement près de l'endroit où elles ont été cultivées, avant que les stupéfiants ne soient livrés et consommés dans le secteur économique du marché noir, en aval. Les conditions favorables à la croissance des plantes assurent l'abondance des récoltes légales dans certains pays, mais ailleurs, elles conviennent parfaitement à la culture de plantes utilisées pour la production de stupéfiants. La possession de ressources naturelles, qu'elles soient cultivées ou extraites du sol, peut représenter une manne – ou parfois un terrible fardeau – pour l'économie et le bien-être d'un État. Le lien qui peut être fait entre la possession de ressources naturelles et la naissance de conflits violents pourrait être l'un des inconvénients d'une telle richesse[3].

De petite taille et faciles à cacher et à transporter, les stupéfiants sont considérés comme une marchandise pouvant être volée : une chose de valeur pouvant être prise, transportée et vendue facilement. Ce type de marchandise est d'une grande valeur pour les groupes rebelles et les insurgés, qui sont souvent aux prises avec l'insécurité financière et qui n'ont pas toujours la possibilité de tirer des revenus dans les centres manufacturiers urbains. La production de stupéfiants offre une grande souplesse, selon les conditions dans lesquelles les plants poussent. Les plants dont la culture est illégale peuvent être produits et transformés dans des endroits reculés, où les institutions étatiques et les factions rivales n'ont aucune emprise (« production éloignée »), et ils peuvent être répartis dans une région géographique (« production dispersée ») pour réduire la vulnérabilité de la production[4].

La possibilité de produire une marchandise dans un endroit éloigné ou selon un mode de production dispersée pourrait influer de façon importante sur la forme que prendra un conflit armé. Les conflits armés intranationaux prennent souvent la forme d'un coup d'État, d'une rébellion de masse, d'une sécession ou d'un règne de seigneurs de la guerre, selon les caractéristiques des industries locales[5]. La forme reflète le degré de centralisation et de contrôle qu'un gouvernement central peut exercer sur ses ressources et, par conséquent, la probabilité qu'une partie à un conflit puisse prendre le contrôle de la production et du commerce de la marchandise. Étant donné que les stupéfiants sont généralement produits dans un endroit éloigné pouvant difficilement faire l'objet d'un contrôle central et que les plants sont cultivés et transformés dans des endroits dispersés, les régions où la production se fait à grande échelle sont souvent sous le joug de seigneurs de la guerre[6], soit dans des conditions favorables à l'établissement de multiples centres de pouvoir qui cherchent à parvenir à leurs fins, en opposition au pouvoir central.

En plus de façonner un conflit, le trafic des stupéfiants peut influer sur les motivations des groupes qui en tirent profit. En effet, un groupe dont les mouvements et les insurrections étaient au départ inspirés par une idéologie peut se mettre à garder pour lui les profits découlant de ses activités illicites plutôt qu'à les employer pour faire avancer la cause qu'il s'était engagé à servir[7]. Par conséquent, ce groupe qui avait commencé par envisager le trafic de stupéfiants tout simplement comme un moyen de parvenir à ses fins peut s'éloigner de sa position idéologique tant il devient dépendant des fonds générés par ses activités. Les motivations et les dynamiques mêmes à la base du conflit peuvent changer[8].

Bien que les marchandises faciles à voler, comme les stupéfiants, jouent un rôle important dans le financement des groupes d'insurgés, les études indiquent que la production et le trafic de stupéfiants ne sont pas à la source du conflit. Par contre, ils ont un lien avec la durée des conflits armés[9]. En effet, les études montrent que le trafic de produits de contrebande, comme les stupéfiants, a prolongé bon nombre des plus longues guerres civiles ayant sévi dans le monde moderne[10]. Dans le cas précis des stupéfiants, il existe un rapport indéniable entre l'envergure de leur production et la durée du conflit[11].

BREF HISTORIQUE DU COMMERCE DES OPIACÉS EN AFGHANISTAN AVANT 2001

Les opiacés sont utilisés depuis des milliers d'années, et ils font l'objet d'un commerce à grande échelle, tant légal qu'illicite, depuis des siècles[12]. Toutefois, l'Afghanistan n'a commencé à prendre part de façon importante au marché mondial qu'après l'occupation des Soviétiques, en 1979, même si le climat et le sol sont presque partout propices à la culture du pavot à opium[13]. La destruction, la dislocation et le désordre engendrés par la guerre ayant opposé les Afghans et les Soviétiques, qui se sont grandement aggravés après le retrait des Soviétiques et les guerres civiles qui ont suivi, ont créé des conditions favorables à la hausse soudaine de la production d'opiacés[14]. Avant l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques, l'économie du pays reposait considérablement sur l'agriculture et sur le soutien de la communauté internationale, qui fournissait une aide militaire et financière[15]. Tout au long de la guerre contre les Soviétiques, les groupes de moudjahidines ont été nombreux à financer leurs activités grâce à la vente de stupéfiants[16]. Leurs tactiques reflétaient le virage qu'avait pris le Pakistan, dont la production d'opium à grande échelle avait commencé plus tôt avec le soutien de ses services secrets[17].

Aux moudjahidines, qui ont été actifs tout au long de la guerre entre les Soviétiques et les Afghans et de la guerre civile qui a suivi, se sont ajoutés les seigneurs de la guerre afghans, qui comptaient aussi sur le trafic de drogues pour servir leurs ambitions personnelles[18]. Durant cette période, la production d'opium est passée de 200 tonnes métriques environ en 1980 à 4 500 tonnes métriques environ en 1999[19].

Arrivés dans le sud de l'Afghanistan, les talibans ont formé une coalition dont les intérêts étaient liés au camionnage et la classe locale de marchands qui leur permettait de consolider leur pouvoir dans les territoires dont ils venaient de s'emparer[20]. Comme leur territoire s'agrandissait, ils ont accepté le trafic d'opiacés et ont tout fait pour en assurer la sécurité[21], ce qui était une approche surprenante de la part d'un groupe qui interprétait l'islam selon les valeurs traditionnelles et qui poursuivait activement quiconque consommait des drogues sur les territoires qu'ils occupaient. Les chefs des talibans avaient toutefois une façon pragmatique de voir la production d'opium et d'héroïne, comme en fait foi le commentaire suivant : « l'opium est permis parce qu'il est consommé par les kafirs [les infidèles] de l'Occident, et non par les Afghans et les musulmans[22] ». Un tel soutien au trafic d'opium a généralement été bien accueilli par les petits fermiers qui vivaient dans les territoires sous l'emprise des talibans[23] et qui ont fourni l'aide dont ceux-ci avaient besoin pour stabiliser leur commerce et pour en assurer l'essor[24]. Les talibans ont mis fin à leur politique d'acceptation du trafic en 2000, et ils ont interdit la culture du pavot. En 2001, le pays a connu la plus importante baisse de la production de drogues illicites jamais enregistrée par un pays en une année[25]. Les raisons ayant justifié la nouvelle interdiction ne sont pas claires; certains soutiennent que les talibans cherchaient à obtenir une reconnaissance à l'échelle internationale[26], tandis que d'autres avancent qu'ils voulaient faire augmenter la valeur de leurs stocks d'opium[27]. Par conséquent, la quantité d'opium brut produit en Afghanistan est à son niveau le plus bas depuis 1984[28].

L'ÉVICTION DES TALIBANS : LES RÉPERCUSSIONS IMMÉDIATES

Pour renverser les talibans, les États-Unis ont beaucoup compté sur les alliances qu'ils avaient créées avec des seigneurs de la guerre locaux et sur l'aide de l'ancien adversaire des talibans, l'Alliance du Nord. Un nouveau gouvernement a été établi une fois que les talibans ont perdu le pouvoir : le gouvernement de la République islamique d'Afghanistan (GIRoA), basé à Kaboul et dirigé par Hamid Karzai, qui était en apparence un ami des États-Unis. L'établissement du nouveau gouvernement n'a pas empêché bon nombre des anciens seigneurs de la guerre de conserver le pouvoir dans leurs régions respectives[29]. En permettant aux seigneurs de la guerre de demeurer au pouvoir, dans la pratique, dans les régions périphériques de l'Afghanistan, la coalition dirigée par les États-Unis a sapé l'autorité du nouveau gouvernement central. La décentralisation du pouvoir s'est accentuée lorsque les États-Unis ont délaissé l'Afghanistan pour se concentrer sur l'Iraq, en 2003. Faute de bénéficier du soutien dont il aurait eu besoin, le gouvernement afghan n'avait pas une forte emprise sur le pays. Les régions périphériques ont donc de nouveau été en proie à des conflits internes et au désordre, car les seigneurs de la guerre manœuvraient pour accroître leur emprise[30], et les talibans et d'autres groupes d'insurgés, comme Shura-e-Nazar et Hezb-e-Islami, ont commencé à s'imposer de nouveau, y compris dans le trafic de stupéfiants[31].

Source : Jorot Bernabeu Farrus

Une photo du pont Pul-e Sukhta, prise de la rive de la rivière asséchée de Kaboul, le 26 août 2014. Même si des centaines, voire des milliers, de toxicomanes fourmillent dans le réseau organisé de drogue, de crime et de désespoir qui s'y cache, la vie semble continuer comme si rien ne se tramait sous ses pieds. La corruption au sein du gouvernement nuit à la lutte au trafic de l'opium, comme la présence des talibans, qui imposent une taxe sur les récoltes des régions sous leur contrôle.

Peu de temps après leur défaite, les talibans ont profité du désordre qui a suivi et de l'absence d'opposition réelle à la périphérie pour progressivement asseoir leur influence[32]. À cette époque, ils cherchaient surtout à reprendre le contrôle de la région du sud du pays[33], où les liens entre les tribus et la proximité de la frontière avec le Pakistan ont maximisé le chevauchement des mouvements insurrectionnels et du trafic de drogues[34]. Ayant rétabli leur pouvoir, les talibans ont recommencé à exiger une taxe sur la production et le transport de l'opium et de l'héroïne[35]. La Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et le GIRoA ont fini par prendre des mesures pour faire perdre aux talibans la mainmise qu'ils avaient sur le sud du pays, mais les insurgés demeuraient une menace constante pour le gouvernement et continuaient de profiter considérablement du trafic florissant des opiacés.

LA REPRISE DU TRAFIC D'OPIACÉS

Dans les années qui ont immédiatement suivi la chute des talibans, la production d'opiacés a augmenté considérablement, et elle est retournée au niveau où elle se trouvait avant l'interdiction de 2000[36]. Elle a atteint un sommet en 2007, soit plus de 8 000 tonnes métriques, et elle représentait au moins 90 % de la production mondiale[37]. En 2017, au moment où ces lignes sont écrites, elle domine toujours le marché mondial, dont elle représente 75 %[38]. L'accroissement de la production de drogues engendrait de graves répercussions pour le GIRoA et ses alliés de la FIAS. L'augmentation de la production et de l'exportation d'opiacés a non seulement donné un soutien financier aux opposants au gouvernement, mais elle a aussi attisé

Source : U.S. Army, Combined Task Force Arrowhead Public Affairs

Les soldats de l'armée nationale afghane, du 1e Kandak de la 2e Brigade du 205e Corps d'armée du district de Shinkai, détruisent un champ de pavots à opium, découvert lors d'une patrouille de routine en dehors du village de Samogay, en Afghanistan, le 7 mai 2012. Partout au pays, les efforts des forces de sécurité nationales afghanes se mobilisent pour éradiquer ce marché de drogues illicites, qui est interdit aux termes de la charia.

la spéculation immobilière et alimenté l'inflation locale, et elle a donné lieu à une déstabilisation des changes afghans et à la supplantation de la production de produits légaux[39]. La pire des conséquences de cet état de fait était sans doute la perte de crédibilité du GIRoA. La corruption endémique, en grande partie liée aux stupéfiants (par exemple le demi-frère du président Hamid Karzai était, de l'avis général, impliqué dans le trafic de drogues), a donné aux Afghans l'impression que le pays était profondément corrompu. Celui-ci s'est classé au troisième rang parmi les pays les plus corrompus, selon l'enquête menée par l'organisme Transparence-International[40].

Les problèmes engendrés par la hausse soudaine de la production d'opiacés ne touchaient pas seulement l'Afghanistan. Une fois la production en hausse, les opiacés sont devenus plus faciles à obtenir partout dans le monde, et le prix a chuté, ce qui a miné les efforts que la communauté internationale faisait pour éliminer la consommation de stupéfiants. L'accroissement de la production et du trafic d'opiacés a favorisé le développement des voies empruntées pour la contrebande, partout en Asie centrale, de même que la hausse du taux de criminalité et que l'érosion du contrôle du gouvernement dans les États voisins[41]. Il n'est pas étonnant que le nombre de cas de dépendance aux stupéfiants et d'infection par le virus de l'immunodéficience humaine ait augmenté dans la population afghane et dans le reste de l'Asie centrale[42].

ÉCHEC DE L'APPROCHE ADOPTÉE POUR LUTTER CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Ayant déclenché, après les attaques du 11 septembre 2001, une « guerre contre le terrorisme » qui a incité l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord à intervenir en Afghanistan, le gouvernement des États-Unis a parallèlement poursuivi la « guerre contre le trafic de drogues » déclarée par le président Nixon en 1971[43], qui témoignait de la volonté du pays d'éliminer le trafic et la consommation de stupéfiants interdits par la loi. Cette approche a fait l'objet d'un soutien considérable de la part de la communauté internationale, qui a pris la forme, entre autres, de déclarations qui marquaient l'opposition des Nations Unies à la consommation et au trafic de stupéfiants[44]. Un tel soutien a fortement incité le GIRoA en place depuis la chute des talibans et la FIAS à prendre des mesures pour mettre fin au trafic de drogues. Ces mesures étaient principalement l'éradication, l'interdiction, l'amnistie et l'établissement de nouveaux modes de développement. Malgré tous les efforts qui ont été faits, ces mesures se sont en grande partie avérées inefficaces[45].

Les mesures d'éradication étaient axées sur la destruction active des cultures de pavot dans les fermes. Leur application a placé les forces qui en étaient chargées – la FIAS et les forces du GIRoA – dans une position où elles agissaient directement contre les intérêts des populations locales qui tiraient une bonne partie de leurs revenus de la production d'opium[46]. En outre, la population afghane avait l'impression que les mesures d'éradication étaient appliquées d'une manière sélective et partisane, dans l'intérêt des personnes ayant des relations avec le gouvernement et les forces internationales, auxquels elle était peu favorable[47]. Par conséquent, le gouvernement afghan et la FIAS ont perdu le soutien populaire, alors que les talibans l'ont gagné[48]. Les mesures d'interdiction, soit l'interception et la perturbation directes de la production et du transport des stupéfiants, n'ont pas eu d'aussi graves répercussions sur le soutien populaire que les mesures d'éradication, mais elles se sont avérées inefficaces, car les contrebandiers avaient une grande capacité d'adaptation et les équipes chargées d'imposer les mesures d'interdiction devaient parcourir une région énorme[49].

De nouvelles difficultés ont surgi durant les opérations d'interdiction et d'éradication en raison des intérêts contradictoires qui étaient liés aux opérations de contre-insurrection et à la lutte contre le trafic de stupéfiants. Dans un contexte où la corruption était répandue au sein du GIRoA et où la FIAS dépendait de seigneurs de la guerre amis, la prise de mesures énergiques d'interdiction aux fins de la lutte contre le trafic de stupéfiants posait une menace pour des alliés essentiels de la lutte contre-insurrectionnelle[50]. Les forces de l'Afghanistan et la FIAS devaient alors décider s'il valait mieux poursuivre la lutte contre le trafic de stupéfiants au risque de perdre le soutien dont elles avaient besoin pour mener à bien leurs opérations de contre-insurrection ou ignorer les activités des trafiquants amis au risque de saper l'autorité du gouvernement. En outre, les tentatives faites pour accorder une amnistie aux trafiquants de drogues ont aussi contribué à donner l'impression que les membres du gouvernement et de l'élite étaient corrompus et qu'ils pouvaient agir en toute impunité[51]. La création d'occasions d'adopter de nouveaux modes de développement, principalement par le soutien fourni pour la production d'autres types de cultures[52], s'est aussi avérée en grande partie inefficace, car la culture du pavot était toujours celle qui offrait le meilleur rendement général[53] et qui nécessitait le moins d'éléments d'infrastructure bâtis[54]. Les cultures les moins lucratives manquaient d'attrait d'autant plus que bon nombre des fermiers afghans étaient constamment endettés et exposés au risque de perdre leur terre. Par conséquent, même les fermiers qui auraient souhaité passer à la culture de produits permis par la loi étaient presque dans l'impossibilité de le faire[55].

Paradoxalement, non seulement la plupart des mesures prises pour lutter contre le trafic et la consommation de stupéfiants se sont avérées inefficaces, mais il semblait aussi que le désordre engendré par les opérations de contre-insurrection et par les mesures énergiques d'interdiction et d'éradication prises pour lutter contre le trafic de stupéfiants avait en réalité favorisé une augmentation de la production du pavot et des actes de violence. Comme en témoigne une étude :

> Les mesures de destruction appliquées localement pour gérer un conflit nuisent moins à la production d'opium qu'à d'autres activités; celle-ci dépend moins que d'autres activités de la présence d'éléments de l'infrastructure, comme les routes et les systèmes d'irrigation, et elle devient plus facile à assurer socialement, car les conflits transforment le pouvoir local et les normes morales[56].

Selon la même étude, la culture du pavot n'attirait pas la violence future; toutefois, elle indiquait qu'il existait une corrélation élevée entre la fréquence des actes de violence dans une région donnée et l'augmentation du nombre de plants de pavot cultivés durant la saison suivante[57]. Une étude semblable a révélé que les opiacés ne jouaient pas nécessairement un rôle dans l'exacerbation de la violence et que c'était peut-être plutôt les conflits qui donnaient lieu à la création d'un cycle de production d'opiacés[58]. Des résultats comme ceux-ci, selon lesquels en réalité, la lutte contre le trafic de stupéfiants aggrave le problème qu'elle devait permettre de résoudre, ont été vérifiés dans le cadre d'études sur la criminalité à l'intérieur de pays, qui indiquent que l'application de mesures énergiques pour lutter contre le trafic de drogues ne permet pas de freiner l'approvisionnement en drogues et qu'elle pourrait faire augmenter la violence liée au marché de drogues[59].

Les effets qu'a eus sur la stabilité de l'État et sur le contrôle gouvernemental la lutte menée par les forces du GIRoA et la FIAS contre le trafic de stupéfiants contrastent avec les effets des méthodes qu'ont employées les talibans durant leur ascension au pouvoir et une grande partie de leur règne en Afghanistan. Depuis la chute des talibans, en 2001, nous ne pouvons qu'imaginer ce qu'ils ont planifié à long terme pour le trafic d'opium, mais certains éléments des approches qu'ils ont adoptées dans le passé ressortent. En se livrant au trafic des stupéfiants dès le début de leur conquête de l'Afghanistan et en poursuivant leurs activités presque jusqu'au moment de leur chute, les talibans sont sans doute tout simplement devenus un autre groupe à visée idéologique qui s'est mis à dépendre des revenus que leur procurait le trafic de drogues et qui s'est écarté de sa position morale (ses actions pourraient-elles être justifiées par des raisons plus profondes?) Le cas échéant, la mise en place ouverte des conditions favorables à la production de stupéfiants et à la l'établissement des réseaux qui y étaient associés pourrait avoir réellement contribué à la création d'un État fonctionnel durant la montée au pouvoir des talibans[60]. Le lien qu'avaient les talibans avec l'économie des drogues n'était pas seulement une source de revenus; il leur permettait aussi d'exercer dans une certaine mesure un contrôle central du processus qui soutenait leurs relations institutionnelles et leur pouvoir. La façon de faire des talibans contrastait avec l'attitude du GIRoA, qui se disait publiquement contre le trafic des stupéfiants, mais qui avait acquis la réputation d'être faible et profondément corrompu, car la conduite de certaines hautes personnalités allait à l'encontre de ce qu'il prêchait[61].

Source : Jordi Bernabeu Farrús

Des officiers de la police nationale afghane de la Anti-Narcotics Quick Reaction Force simulent une descente dans un réseau de drogue au cours d'un exercice au centre d'instruction, à Kaboul.

Source : Jordi Bernabeu Farrús

Des officiers de la police nationale afghane de l'Anti-Narcotics Quick Reaction Force simulent une arrestation et une fouille dans un réseau de drogue au cours d'un exercice au centre d'instruction, à Kaboul.

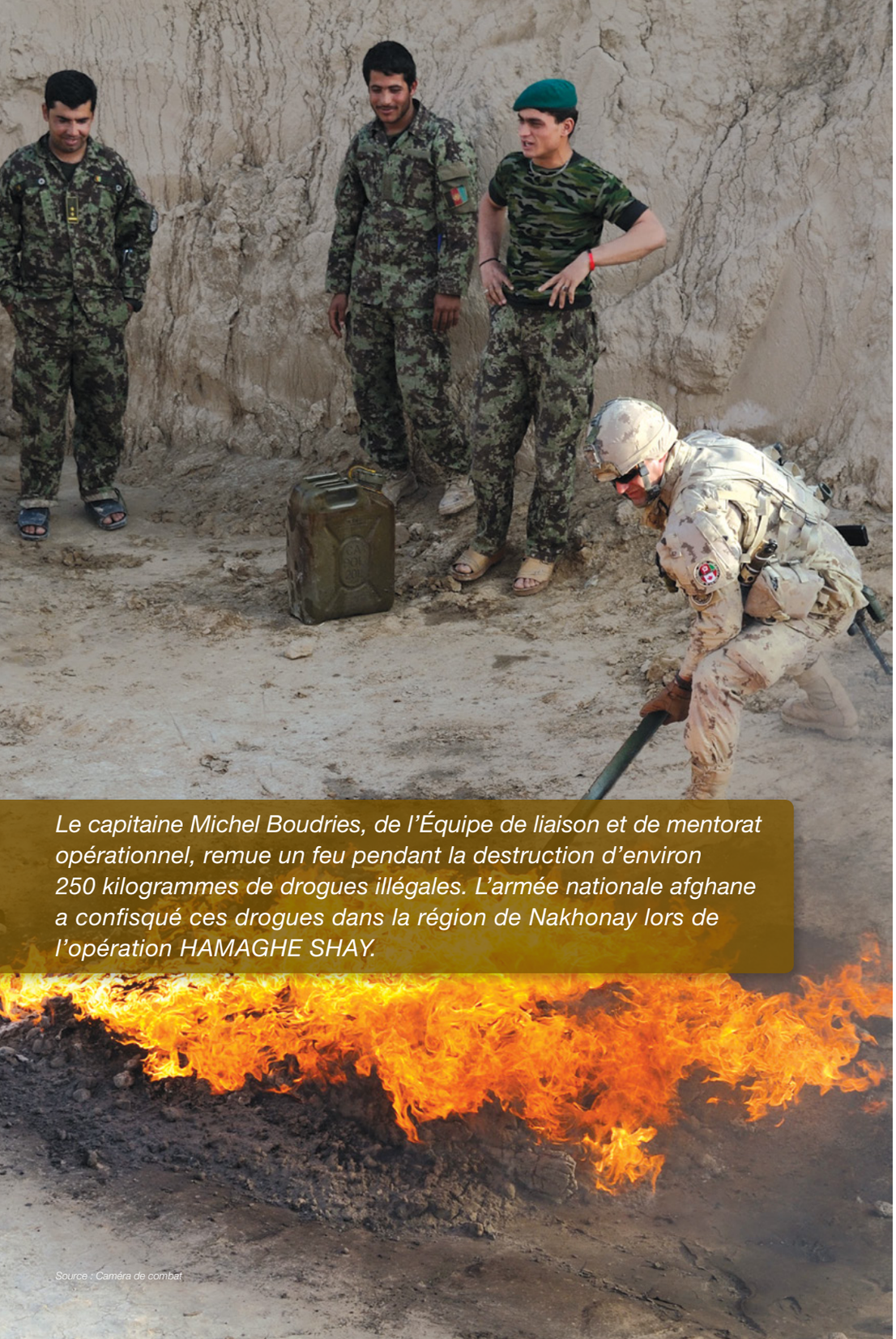

Le capitaine Michel Boudries, de l'Équipe de liaison et de mentorat opérationnel, remue un feu pendant la destruction d'environ 250 kilogrammes de drogues illégales. L'armée nationale afghane a confisqué ces drogues dans la région de Nakhonay lors de l'opération HAMAGHE SHAY.

Source : Caméra de combat

Paradoxalement, en soutenant la production d'opium au début de leur règne plutôt que de s'y opposer entièrement, comme leur successeur l'a fait, les talibans pouvaient donner l'impression qu'ils étaient plus attentifs aux préoccupations de la population rurale afghane.

Si nous comparons les politiques antidrogues soutenues par la FIAS après la chute des talibans à la politique d'acceptation de la production et de l'exportation de stupéfiants qu'ont initialement adoptée les talibans, nous ne pouvons que constater l'inefficacité des mesures de lutte contre le trafic de stupéfiants qu'ont appliquées la FIAS et le GIRoA parallèlement aux opérations de contre-insurrection. En acceptant le trafic de drogues, les talibans ont pu obtenir le soutien de marchands et de fermiers, exploiter une source de taxes lucrative et exercer leur influence sur l'économie, mais le GIRoA qui a pris le pouvoir après la chute des talibans et ses alliés occidentaux ont perdu l'appui de ces mêmes marchands et fermiers et se sont montrés incapables de gérer un secteur de l'économie reposant sur l'exploitation de ressources, dont on disait qu'il représentait 27 % du produit intérieur brut total du pays[62] et qui permettait à des millions d'Afghans de gagner leur vie[63].

LE BESOIN D'ADOPTER UNE NOUVELLE APPROCHE

L'Afghanistan n'est pas le seul pays à être en proie avec un conflit auquel est associé un secteur important d'exploitation de stupéfiants (pensez au trafic de la cocaïne dans la région des Andes et en Amérique centrale). Les gouvernements locaux et l'ensemble de la communauté internationale seraient donc avisés d'envisager de nouveaux moyens de résoudre de tels conflits. Ils pourraient par exemple permettre la création d'une industrie légale des opiacés, dans laquelle le pavot serait cultivé et transformé en morphine, comme l'a proposé en 2005 le Conseil international pour la sécurité et le développement (autrefois le Conseil de Senlis)[64]. Idéalement, une telle approche permettrait aux fermiers afghans de tirer des revenus de la culture du pavot tout en créant une nouvelle industrie au pays, à l'instar de l'Inde et de la Turquie. Malheureusement, l'Afghanistan est dans une impasse aux effets pervers : une approche de ce type ne pourrait probablement pas fonctionner et pourrait même aggraver les problèmes actuels, en raison du manque de gouvernance, de l'absence d'une infrastructure de transport et du problème insoluble de la violence qui sévit dans bon nombre de régions où le pavot à opium est cultivé[65]. De plus, il est permis de douter que le marché contemporain des opiacés légaux puisse être suffisamment important pour faire une place à un acteur d'envergure comme l'Afghanistan le serait probablement.

Le gouvernement – ou la communauté internationale s'il s'agissait d'une intervention à l'échelle internationale – pourrait aussi adopter une solution extrême, soit édicter des règles pour régir le marché des stupéfiants. Cette solution ne pourrait pas être efficace sans une certaine forme de légalisation. S'il optait pour cette approche, le gouvernement pourrait essayer de réglementer la production des stupéfiants et d'établir des processus de certification et d'examen, comme ceux qui ont été mis en place pour le bois d'œuvre au Libéria[66] et pour les diamants de la guerre, à l'échelle mondiale[67]. L'adoption de telles politiques permettrait d'affaiblir les groupes rebelles, car les criminels n'auraient plus la mainmise sur la production et il deviendrait possible de détecter l'exportation de stupéfiants non certifiés et d'y mettre fin. Toutefois, cette façon de procéder marquerait un retournement complet par rapport à la norme actuelle et susciterait sans doute l'opposition des communautés tant nationales qu'internationales. En outre, dans

la pratique, les responsables auraient probablement beaucoup plus de mal à faire appliquer le processus de certification des stupéfiants et les règlements en vigueur que le processus de certification utilisé par les régimes en place pour des marchandises plus difficiles à transporter que les stupéfiants et plus faciles à reconnaître en raison de leur aspect physique, comme le bois ou les diamants.

Si rien n'est fait pour créer un marché des opiacés légal suffisamment important ou pour entreprendre une certaine forme de légalisation à grande échelle, les gouvernements et les organisations internationales auront intérêt à reconnaître que le trafic des stupéfiants est mis à profit pour soutenir les insurrections, à améliorer les modalités de fonctionnement et à établir des pratiques favorables à la création d'un État fonctionnel et de nouvelles approches économiques pour contrer les effets du trafic. Certaines forces armées ont entrepris des démarches en ce sens : le manuel de campagne de l'armée et du Corps des Marines des États-Unis intitulé *Counterinsurgency*[68] et le manuel de doctrine de l'Armée canadienne intitulé *Opérations de contre-insurrection*[69] font tous les deux référence à la contrebande de stupéfiants comme moyen interdit par la loi de financer les insurrections, même si ces deux publications ne font qu'effleurer le sujet du rôle que jouent la production et la contrebande de stupéfiants. En outre, ni la publication intitulée *Opérations de maintien de la paix des Nations Unies – Principes et Orientations*[70] ni la publication des Nations Unies intitulée *Planning Toolkit*[71] ne font référence au fait que les stupéfiants constituent un facteur dans les conflits armés. Toutefois, certains universitaires réfléchissent aux moyens que pourraient prendre les gardiens de la paix pour trouver des stratégies permettant de contrôler les ressources de guerre, qui pourraient être appliquées pour assurer le contrôle des stupéfiants illicites et des activités liées à ces stupéfiants[72].

Si jamais la lutte contre le trafic de stupéfiants était encadrée par des politiques, le parti qui s'engagerait dans une telle lutte aura intérêt à être conscient des difficultés inhérentes à l'application de ces politiques et du risque que l'exécution de diverses opérations de contre-insurrection puisse favoriser la création d'une situation où les intérêts sont contradictoires. Finalement, un État qui souhaite mener simultanément des opérations de contre-insurrection et une lutte contre le trafic de stupéfiants doit comprendre qu'il encourrait des risques énormes si la population venait à penser qu'il est corrompu et qu'il en perdrait le soutien s'il se contentait de tourner les coins ronds et de ne chercher à atteindre qu'un seul objectif plutôt que les deux. Les États devraient aussi privilégier les mesures favorisant la création d'un État fonctionnel qui soutient l'établissement d'institutions efficaces et de nouvelles solutions économiques pour lesquelles des subventions sont prévues, pour que ces solutions soient au moins aussi attirantes que l'exploitation de marchandises illicites à laquelle les intéressés auront renoncé.

L'Afghanistan a acquis la réputation d'être un cimetière des empires tant les difficultés socioculturelles et géographiques y sont nombreuses. Toutefois, les intéressés ont porté trop peu d'attention au fait que dans la situation dans laquelle le pays se trouve, il pourrait profiter de l'aide particulière que les stupéfiants peuvent lui fournir en tant que ressources de guerre. Il faudra éviter de refaire cette erreur à l'avenir. Les États et les organisations internationales doivent reconnaître l'incidence du trafic de stupéfiants et concevoir des opérations et des politiques qui permettent spécifiquement d'en contrer les effets. Sinon, l'héritage des actions contradictoires et inefficaces continuera de se transmettre.

À PROPOS DE L'AUTEUR...

Le capitaine Thomas L. Nelson s'est enrôlé dans les Forces armées canadiennes en 2004 et a reçu sa commission d'officier d'infanterie au sein du Royal 22e Régiment (R22eR), après avoir obtenu son diplôme du Collège militaire royal (CMR), à Kingston, en 2009. Il a servi à l'étranger et au pays au sein du 3e Bataillon, R22eR. Il a également été instructeur et officier des normes à l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes (ELRFC) et, à l'heure actuelle, il occupe le poste de capitaine-adjudant du Régiment de Maisonneuve, à Montréal, au Québec. Sur le plan opérationnel, il a commandé des pelotons durant la mission d'aide humanitaire en Haïti, en 2010, et durant l'opération nationale menée à la suite des inondations survenues en Montérégie, au Québec, en 2011, de même qu'une équipe de mentors durant la mission d'entraînement menée en Afghanistan, en 2012. De 2013 à 2017, il a occupé divers postes liés à l'instruction, à l'ELRFC, et en 2017 il a été muté au Régiment de Maisonneuve. Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts avec spécialisation en économie et d'une maîtrise ès arts en analyse et en gestion des conflits de l'Université Royal Roads.

NOTES

1. Milton Bearden, « Afghanistan, Graveyard of Empires », dans *Foreign Affairs*, novembre/décembre 2001, à l'adresse https://www.foreignaffairs.com/articles/afghanistan/2001-11-01/afghanistan-graveyard-empires.
2. Stephen M. Walt, « Why is Afghanistan So Hard? », dans *Foreign Policy*, 9 septembre 2009, à l'adresse http://foreignpolicy.com/2009/09/09/why-is-afghanistan-so-hard/.
3. Michael L. Ross, « What Do We Know about Natural Resources and Civil War? », dans *Journal of Peace Research*, vol. 41, no 3, 2004, p. 28.
4. Philippe Le Billon, « The Political Ecology of War: Natural Resources and Armed Conflicts », dans *Political Geography*, vol. 20, no 5, juin 2001, p. 570.
5. *Ibid*., p. 573.
6. Philippe Le Billon, « Geographies of War: Perspectives on 'Resource Wars », dans *Geography Compass*, vol. 1, no 2, mars 2007, p. 173.
7. Svante E. Cornell, « The Interaction of Narcotics and Conflict », dans *Journal of Peace Research*, vol. 42, no 6, 2005, p. 755.
8. *Ibid*., p. 754.
9. Ross, p. 344; James D. Fearon, « Why Do Some Civil Wars Last So Much Longer than Others? », dans *Journal of Peace Research*, vol. 41, no 3, 2004, p. 298.
10. Svante E. Cornell, « Narcotics and Armed Conflict: Interaction and Implications », dans *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 30, no 3, 2007, p. 216; Fearon, p. 284.
11. Cornell, « Narcotics and Armed Conflict », p. 216.
12. Richard Davenport-Hines, *The Pursuit of Oblivion: A Global History of Narcotics*, New York, Norton, 2004, p. 45.
13. Jo Thori Lind, Karl O. Moene et Fredrik Willumsen, « Opium for the Masses? Conflict-Induced Narcotics Production in Afghanistan », dans *CESifo Working Paper Series*, no 2573, mars 2009, p. 6, à l'adresse https://ssrn.com/abstract=1357242.
14. Barnett R. Rubin, « The Political Economy of War and Peace in Afghanistan », dans *World Development*, vol. 28, no 10, octobre 2000, p. 1793.
15. *Ibid*., p. 1791.
16. Lind, Moene et Willumsen, p. 2.
17. Ahmed Rashid, *L'ombre des talibans*, traduit de l'anglais par Geneviève Brzustowski et Laurent Bury, Paris, éditions Autrement, 2011, p. 158.
18. *Idem*.

19. Antonio Maria Costa *et al.*, *The Globalization of Crime: A Transnational Organized Crime Threat Assessment*, Vienna, United Nations Office on Drugs and Crime, 2010, p. 109, à l'adresse https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta/TOCTA_Report_2010_low_res.pdf.
20. Jonathan Goodhand, « Corrupting or Consolidating the Peace? The Drugs Economy and Post-conflict Peacebuilding in Afghanistan », dans *International Peacekeeping*, vol. 15, nº 3, 2008, p. 408.
21. Rubin, p. 1795; Rashid, *L'ombre des talibans*, p. 158.
22. Rashid, *L'ombre des talibans*, p. 156.
23. *Ibid*., p. 155.
24. Goodhand, p. 408.
25. Gretchen Peters, *How Opium Profits the Taliban*, dans Peaceworks 62, Washington, United States Institute of Peace, 2009, p. 14.
26. Goodhand, p. 408.
27. Peters, p. 14.
28. Sandeep Chawla *et al.*, *The Opium Economy in Afghanistan: An International Problem*, Vienne, United Nations Office on Drugs and Crime, 2003, p. 6, à l'adresse https://www.unodc.org/pdf/publications/afg_opium_economy_www.pdf.
29. Ahmed Rashid, *Descent into Chaos: The United States and the Failure of Nation Building in Pakistan, Afghanistan, and Central Asia*, New York, Viking Penguin, 2008, p. 196.
30. Rashid, *Descent*, p. 197.
31. Peters, p. 18.
32. *Ibid*., p. 17.
33. Rashid, *Le Retour des talibans*, Paris, Delavilla, 2009, p. 153-154.
34. Vincenzo Bove, « The Political Economy of Opium in Afghanistan », dans *Institute for Democracy & Conflict Resolution* – Briefing Paper, 2011, p. 2, à l'adresse http://studylib.net/doc/12423250/briefing-paper.
35. *Ibid*., p. 2; Peters, p. 18.
36. Salamat Azimi *et al.*, Afghanistan Opium Survey: Cultivation and Production, Vienne, United Nations Office on Drugs and Crime; Kabul : Islamic Republic of Afghanistan Ministry of Counter Narcotics, 2015, p. 12, à l'adresse https://www.unodc.org/documents/crop-monitoring/Afghanistan/_Afghan_opium_survey_2015_web.pdf.
37. Hakan Demirbüken *et al.*, Addiction, Crime and Insurgency: The transnational threat of Afghan opium, Vienne, United Nations Office on Drugs and Crime, 2009, p. 2 et 78, à l'adresse http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Afghanistan/Afghan_Opium_Trade_2009_web.pdf.
38. Chloé Carpentier *et al.*, World Drug Report 2017, Vienne, United Nations Office on Drugs and Crime, 2017, p. 52-53, à l'adresse https://www.unodc.org/wdr2017/field/Booklet_2_HEALTH.pdf.
39. Vanda Felbab-Brown, « Afghanistan : When counternarcotics undermines counterterrorism », dans *The Washington Quarterly*, vol. 28, nº 4, 2005, p. 59.
40. Rudra Chaudhuri et Theo Farrell, « Campaign disconnect: Operational progress and strategic obstacles in Afghanistan, 2009-2011 », dans *International Affairs*, vol. 87, nº 2, 2011, p. 271-296.
41. Vladimir Fenopetov, « The Drug Crime Threat to Countries Located on the "Silk Road" », dans *The China and Eurasia Forum Quarterly*, vol. 4, nº 1, 2006, p. 8; Letizia Paoli, Irina Rabkov, Victoria A. Greenfield et Peter Reuter, « Tajikistan: The Rise of a Narco-State », dans Journal of Drug Issues, vol. 37, nº 4, 2007, p. 953.
42. Ibid., p. 8; Demirbuken, p. 1.
43. Davenport-Hines, p. 15.
44. Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, 1988.
45. Felbab-Brown, *Afghanistan*, p. 56.
46. *Ibid*., p. 62.
47. Goodhand, p. 417; Mathilde Simon, « The Drug Trade in Afghanistan: Understanding Motives behind Farmers' Decision to Cultivate Opium Poppies », dans *Foreign Policy Journal*, 2015, p. 8.
48. Felbab-Brown, *Afghanistan*, p. 63.
49. *Ibid*., p. 65.
50. *Ibid*.; Rashid, *Le Retour des talibans*, p. 242-343.
51. Felbab-Brown, *Afghanistan*, p. 66.
52. *Ibid*., p. 67.
53. Simon, p. 10.
54. Lind *et al.*, p. 8-9.
55. Rashid, *Le Retour des talibans*, p. 233.
56. Lind *et al.*, p. 27.
57. *Ibid*., p. 12.
58. Bove, p. 7-8.
59. Dan Werb, Greg Rowell, Gordon Guyatt, Thomas Kerr, Julio Montaner et Evan Wood, « Effect of drug law enforcement on drug market violence: A systematic review », dans *International Journal of Drug Policy*, vol. 22, nº 2, 2011, p. 92.
60. Goodhand, p. 406.
61. Rashid, *Le Retour des talibans*, p. 246-250.
62. Simon, p. 8.
63. Bove, p. 1.
64. David Spivack *et al.*, Feasibility Study on Opium Licensing in Afghanistan for the Production of Morphine and Other Essential Medicines, Kaboul, Conseil de Senlis, 2005, à l'adresse http://www.csdp.org/research/feasibility_study.pdf.
65. Vanda Felbab-Brown, « Opium Licensing in Afghanistan: Its Desirability and Feasibility », dans *Foreign Policy at Brookings*, Policy Paper Number 1, août 2007, p. 9-13, à l'adresse https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/felbab-brown200708.pdf; James Windle, « Poppies for Medicine in Afghanistan : Lessons from India and Turkey », dans *Journal of Asian and African Studies*, vol. 46, nº 6, 2011, p. 19.
66. Eddie Rich et Negbalee Warner, « Addressing the roots of Liberia's conflict through the Extractive Industries Transparency Initiative », dans *High-Value Natural Resources and Post-Conflict Peacebuilding*, éd. Paivi Lujala and Siri Aas Rustad, New York, Routledge, 2012, p. 205.
67. J. Andrew Grant, « The Kimberley Process at ten: Reflections on a decade of efforts to end the trade in conflict diamonds », dans *High-Value Natural Resources and Post-Conflict Peacebuilding*, éd. Päivi Lujala and Siri Aas Rustad, New York: Routledge, 2012, p. 159.
68. *The U.S. Army/Marine Corps counterinsurgency field manual: U.S. Army field manual number 3-24: Marine Corps warfighting publication number 3-33.5*, Chicago, University of Chicago Press, 2007, p. 19 et 111.
69. B-GL-323-004/FP-003, *Opérations de contre-insurrection*, Kingston, Bureau d'édition de l'Armée de terre, 2008, p. 2-15 et p. 5-37.
70. *Opérations de maintien de la paix des Nations Unies – Principes et Orientations*, New York, Section des meilleures pratiques de maintien de la paix, Division des politiques, de l'évaluation et de la formation, Département des opérations de maintien de la paix, 2008, à l'adresse http://www.un.org/fr/peacekeeping/documents/capstone_doctrine_fr.pdf.
71. Anna Shotton, *Planning Toolkit*, New York, Office of Rule of Law and Security Institutions of the United Nations Department of Peacekeeping Operations, 2012. www.un.org/en/peacekeeping/publications/Planning%20Toolkit_Web%20Version.pdf.
72. Philippe Le Billon, « Bankrupting Peace Spoilers: Can Peacekeepers Curtail Belligerents' Access to Resource Revenues? », dans *High-Value Natural Resources and Post-Conflict Peacebuilding*, éd. Päaivi Lujala and Siri Aas Rustad, New York, Routledge, 2012.

Le soldat Farah, membre du 1er Bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, monte la garde alors que le reste de son peloton s'apprête à se déplacer au cours de l'exercice ALLIED SPIRIT V, dans la zone d'entraînement de Hohenfels, en Allemagne, le 7 octobre 2016, au cours de l'opération REASSURANCE.

Source : Caméra de combat

LES AVANTAGES DE CIBLER LES GROUPES ETHNOCULTURELS DANS LA STRATÉGIE DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Major (à la retraite) Aumônier Harold Ristau Ph. D.

INTRODUCTION

Le manque de recrues dans les Forces armées canadiennes (FAC) est une préoccupation évidente pour l'avenir de l'Armée canadienne. Prolonger l'âge de départ à la retraite pour certains métiers sur une base conditionnelle ou l'assurance de meilleurs avantages financiers pour les militaires ne sont pas des solutions viables à long terme. Ce problème qui n'est pas unique au Canada est un phénomène vécu dans beaucoup d'autres pays occidentaux selon un récent sondage conjoint mené par les forces de défense de la Belgique, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède, de la Suisse et du Canada sur l'attrait exercé par les forces armées comme choix de carrière pour les jeunes[1]. Ces sondages ont été judicieusement conçus pour les groupes ethnoculturels (c.-à-d. les minorités ethniques) qui présentent non seulement un nouveau bassin de ressources, notamment parmi les nouveaux immigrants en quête d'un emploi intéressant, mais qui sont aussi de plus en plus représentatives de la population canadienne et même majoritaires dans certaines régions urbaines. Le but du présent article n'est pas d'évaluer les détails statistiques de ces sondages, mais plutôt de mettre en évidence quelques tendances qui pourraient guider, justifier et informer la proposition selon laquelle les stratégies de recrutement doivent être développées ou affinées de façon à cibler, et même favoriser, les jeunes provenant de divers groupes ethnoculturels. Cela signifie mettre l'accent sur le fait que servir dans les FAC est une vocation, et non pas simplement *un emploi* – en soulignant les valeurs altruistes canadiennes, la morale et la spiritualité comme étant des moyens de comprendre l'identité humaine et nationale et présentant le potentiel d'accroître l'attrait pour le service et le maintien d'une auto-identification saine parmi les militaires. Bref, au lieu d'ignorer ou de minimiser les différences culturelles, nous serions plus avisés de les utiliser et de les exploiter pour en tirer un avantage sociétal commun[2].

L'IMPORTANCE DE LA MOTIVATION PERSONNELLE POUR LES NOUVELLES RECRUES

Notre société étant de plus en plus individualiste, les résultats du sondage sur le recrutement n'ont pas de quoi nous étonner, même s'ils restent dérangeants. Ils indiquent que la plupart des gens s'enrôlent dans les forces armées pour des raisons d'autopromotion. Malheureusement, de nombreux éléments dans la plupart des pays sondés en question présupposent également cette réalité. Sauf dans le cas du Canada – pour des raisons qui sont expliquées ci-dessous – les sondages montrent également que l'idée de se joindre aux forces armées pour servir son pays présente peu de valeur pour les répondants[3]. C'est là un problème pour toute société saine, car lorsqu'on examine l'histoire des forces armées modernes en tant qu'extension de l'ethos d'une nation et l'expression de son identité, une armée composée essentiellement de militaires mus par des raisons d'intérêt personnel (stabilité financière, opportunités, etc.) peut rapidement commencer à ressembler à une armée de mercenaires. Après le développement des États-nations, les militaires ont – à divers degrés et certainement avec beaucoup de préjugés malheureux – tenté de refléter la démographie des populations du pays d'où ils sont issus en termes d'ethnicité, de langue et de religion dans le but de minimiser les conséquences de

l'esprit mercenaire (en partant de l'idée vraisemblable que ceux qui se battent pour une cause dans laquelle ils croient personnellement sont plus engagés envers celle-ci que ceux qui ne le font pas), mais aussi pour des raisons nationalistes et pour rallier le soutien du public aux efforts militaires. En dépit de certaines critiques bien fondées, le service militaire obligatoire était justifié lorsque la société voyait en celui-ci une expression, et même une *extension*, de l'éthos de la communauté élargie. Lorsque cet éthos collectif s'est dissipé, le service militaire obligatoire a rapidement commencé à apparaître comme étant barbare[4]. Pourtant, les mercenaires ou *soldats à contrat* ne sont pas des substituts adéquats. Les mercenaires ne sont pas aussi efficaces ou résilients[5], car ils n'ont pas la même motivation envers la mission. En termes simples, ils leur manque souvent la passion, la vision et la conviction à long terme pour bien faire le travail. Ils sont également moins susceptibles de risquer volontairement leur vie pour cela. Il est indéniable que la détérioration de la force militaire de l'Empire romain a été le résultat du déclin de la foi des soldats envers leur système, leur leadership et le *telos* (l'objectif) de l'Empire. Détachés d'un principe dénué de sens ne les interpellant pas, ces citoyens, comme on pouvait s'y attendre, se sont repliés sur eux-mêmes, recherchant une meilleure solde, plus de temps libre et plus d'avantages. Être soldat a alors été redéfini en termes de se servir soi-même plutôt que de servir la nation. Pourtant, le patriotisme joue un rôle clé dans la santé d'une armée.

Une tendance notable dans les sondages en question est que les gens ont tendance à se joindre à cause d'objectifs individualistes et pour des raisons d'accomplissement personnel plutôt que patriotiques. L'ère du nationalisme – où les gens s'enrôlaient surtout pour servir Dieu et la patrie – a probablement pris fin au cours des dernières années de la guerre froide, avec des électeurs et des médias plus critiques et sceptiques envers les objectifs et la propagande politiques qui s'ensuit. Par conséquent, en l'absence de toute motivation morale notable pour les nouvelles recrues aujourd'hui, qu'est-ce qui remplit ce vide? Si l'intérêt personnel est la force motrice, on peut se demander si le gouvernement canadien n'emploie pas et ne déploie pas dans les faits une armée de mercenaires. Comme nous l'avons déjà mentionné, le Canada a mieux réussi que la plupart des autres pays en ce qui a trait à la raison de se joindre aux FAC pour des raisons de fierté nationale et de service. Cependant, il est difficile de dire dans quelle mesure cela a été le cas puisque les candidats ont été invités à évaluer leurs motivations en fonction d'abord de « motivations institutionnelles » puis de « motivations personnelles », et que l'objectif du sondage n'était pas de faire des comparaisons entre ces catégories. Mais si l'on prend comme indice la publicité récente des FAC quant aux motivations de s'enrôler, il semble que l'attraction soit plus motivée par des raisons d'auto-motivation que par des facteurs patriotiques. La publicité met l'accent normalement sur l'excitation du travail et l'accomplissement personnel, et bien que des images du drapeau canadien soient incluses, elles ne sont clairement pas le point de mire du message. La page Web de recrutement commence par mettre l'accent sur le fait de servir le pays, mais ne le mentionne pratiquement nulle part ailleurs, poursuivant en misant sur l'auto-motivation et les avantages. Nous ne voulons certes pas préconiser la création d'un personnage de Capitaine Canada ou de chevalier médiéval[6], mais simplement suggérer le retour à l'attente que les recrues embrassent véritablement et sincèrement des valeurs et des vertus essentielles compatibles avec le langage du *service militaire*, par opposition à celui des *avantages d'être militaire.* Par conséquent, que les Canadiens

Source : Caméra de combat

Le capitaine Suzan Seo, conseillère en génie de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe, s'entretient avec un officier du district concernant le rôle possible de son équipe dans la mise sur pied d'un camp pour personnes déplacées à Tirrukkovil (Sri Lanka), en janvier 2005.

soient patriotes ou non, comment peut-on instiller ou maintenir une mentalité alignée sur le concept de la *profession des armes* fondée sur une morale altruiste alors que des principes opposés sont le principal facteur de motivation de se joindre aux forces armées[7]? Bref, en raison de la fonction unique des Forces armées de mener des actes de violence au nom de la société, il est toujours dangereux de recruter de nouveaux arrivants sans tenir compte des pièges inhérents aux motivations personnelles des militaires[8]. L'inculcation proactive de valeurs altruistes et d'un type de motivations patriotiques superficielles où l'allégeance envers une valeur communautaire ou un bien supérieur à soi-même supplante l'intérêt personnel (c'est-à-dire une idée de sacrifice personnel)[9] comme raisons de s'enrôler ou de servir peut certainement aider à contourner la tentation de percevoir l'Armée comme un *emploi* plutôt qu'un *service*.

Essentiellement le sondage reflétait certes l'ethos militaire actuel, mais les méthodes mêmes ont peut-être contribué au problème. Des questions de fierté nationale ont en effet été incluses dans le sondage, mais dans de nombreux cas, celles-ci ont été éclipsées par le grand nombre d'autres questions gravitant autour des facteurs de développement personnel. Étant donné le principe selon lequel il n'y a pas de juste milieu[10], des facteurs sous-jacents tels que le patriotisme et le fait de servir ses concitoyens comme raisons de s'engager ne font que réaffirmer la normalité du phénomène. Les créateurs des sondages peuvent travailler avec la présomption qu'il est de notoriété publique que le patriotisme n'est pas une raison sérieuse de s'engager. Pour de nombreuses recrues, cela peut en effet très bien être le cas. Mais le fait de le supposer n'aide sûrement pas; cela normalise plutôt ce parti pris au détriment de ceux qui ont peut-être des

Le caporal Ric Mosquito, du 1er Bataillon des services, parle avec l'un des enfants qui grimpent sur les véhicules à la foire Capital à Edmonton (Alb.), en juillet 2012.

Source : Caméra de combat

raisons plus altruistes de s'engager, et qui se demandent maintenant s'ils sont en contradiction avec la norme culturelle. En d'autres termes, ceux qui se joignent principalement pour servir leur pays se demandent s'ils sont déconnectés et adaptent leur vision du monde en conséquence. Cela semble être surtout applicable dans le cas des groupes ethniques minoritaires ou des immigrants récents qui sont constamment mis au défi de *s'intégrer*. D'un autre côté, en incorporant des raisons plus patriotiques de s'engager, on peut aussi créer un désir à cette fin. Bref, un sondage ne fait pas que refléter les attentes contingentes pour s'engager, mais il aide aussi à les créer[11] en limitant le spectre des possibilités de réflexion sur le sujet. Autrement dit, si la présomption est que l'intérêt personnel est le principal facteur de motivation dans le sondage, les répondants ajusteront leurs préjugés en conséquence. En termes de *realpolitik*, on pourrait dire qu'il faut vendre les FAC en tant qu'organisation patriotique afin de les aider à rester comme telles ou à les améliorer en ce sens.

LA VALEUR DU RECRUTEMENT DES JEUNES PROVENANT DE GROUPES ETHNOCULTURELS

D'un point de vue positif, le sondage indique que les facteurs de motivation pour l'engagement des jeunes issus des groupes ethnoculturels ont moins à voir avec les opportunités de carrière. Pour tous les groupes ethnoculturels, l'une des raisons les plus importantes de contacter les FAC était de vouloir un emploi où ils pouvaient faire une différence (par des efforts humanitaires, en aidant au maintien de la paix, à la défense du Canada, etc.)[12]. De toute évidence, ce sont là des qualités saines pour tout soldat ou militaire potentiel. Cela n'est pas surprenant, car les immigrants provenant de pays autres qu'anglophones et occidentaux – bien que toujours un peu individualistes en raison de l'impact de la culture mondiale – tendent souvent à avoir un esprit plus communautaire[13], et communiquent ces valeurs (qui sont favorables au monde militaire et à ses objectifs) à leur enfants. De plus, l'exposition à des environnements de souffrance intense tend à rendre certaines personnes plus résilientes[14] et celles qui ne s'en sont pas bien rétablies ne sont pas tentées de s'engager[15]. Parce qu'elles vivent dans des zones aux prises avec une éthique complexe, ces personnes ont tendance à être plus décisives en matière d'éthique[16]. Bref, recruter des militaires provenant de groupes ethnoculturels n'est pas simplement une option de recrutement de plus par rapport au recrutement de Canadiens caucasiens traditionnels. Les recrues provenant de groupes ethnoculturels apportent une valeur ajoutée à nos opérations, avec un potentiel positif encore inexploré pour jouer des rôles clés en diplomatie et dans des objectifs spécifiques de mission, en particulier lors de missions menées dans leurs pays d'origine. Enfin, cela rend les FAC encore plus multiculturelles, reflet du multiculturalisme canadien.

LES MÉTHODES DE RECRUTEMENT POUR LES JEUNES DE GROUPES ETHNOCULTURELS

Comment recentrer les stratégies de recrutement pour cibler les groupes ethnoculturels? Selon des études de l'American Psychological Association, les immigrants de pays non occidentaux ont tendance à adhérer à des organisations dans lesquelles ils ne considèrent pas seulement leur emploi comme un simple travail, mais plutôt comme une vocation[17] ayant un but et une signification plus importants. La réponse pour rendre les Forces armées plus attrayantes parmi les groupes ethnoculturels pourrait être un retour sur l'importance de l'éthique et de la moralité[18] pour le personnel des FAC, comme valeurs englobant et représentant l'identité canadienne[19]. Cela pourrait aussi impliquer de souligner nos obligations en tant que Canadiens à servir dans de telles institutions gouvernementales honorables. Certains[20] ont suggéré qu'une stratégie de recrutement reconsidérée pourrait inclure le ciblage des groupes minoritaires en tenant compte de *leurs attentes et* de *leurs demandes* par une publicité pertinente. Dans le cas des groupes ethnoculturels, cela inclurait le contenu autour des valeurs patriotiques. Toutefois, ce que le lecteur canadien moyen caucasien ne comprend peut-être pas (un sujet avec lequel il pourrait d'abord être mal à l'aise, mais qui lui paraitra plus acceptable on peut l'espérer à la fin de cet article), c'est que de tels efforts impliquent inévitablement la spiritualité. Les convictions spirituelles sous-tendent les convictions patriotiques ou nationalistes. Par exemple, un comportement éthique est fondé sur les croyances fondamentales et les convictions morales d'une personne, qui sont inévitablement guidées par la spiritualité et les questions de foi[21]. De nombreux groupes ethnoculturels embrassent la relation entre spiritualité, moralité et éthique. Incidemment, les organisations syndicales réalisent l'importance de la religion pour ces groupes comme un facteur essentiel dans la croissance de leur organisation, car la religion représente un élément important de la façon dont les nouveaux travailleurs immigrés affrontent des réalités professionnelles stressantes[22] et trouvent une signification plus profonde dans leur travail. Autrement dit, les personnes provenant des groupes ethnoculturels ne sont pas aussi allergiques au langage de la spiritualité dans le milieu de travail laïque que les Canadiens caucasiens. De plus, le langage de la spiritualité ne résonne pas seulement chez les jeunes des groupes ethnoculturels, mais aussi plus généralement chez les plus jeunes d'aujourd'hui. Environ les trois quarts des milléniaux se considèrent « spirituels[23] ». Leur ouverture à la notion de spiritualité atténue la crainte qu'un tel changement dans les campagnes de recrutement visant à cibler les groupes ethnoculturels ne les exclue. Bien que cette nouvelle génération de milléniaux soit souvent considérée comme soi-disant narcissique et égoïste, elle est souvent plus ouverte d'esprit et flexible, en plus d'avoir le potentiel d'être orientée vers un but ou un idéal. Cette ouverture d'esprit associée à une nouvelle curiosité signifie qu'ils n'ont pas les mêmes blocages religieux que leurs parents de la génération X et leurs grands-parents baby-boomers avant eux. Ils sont en effet capables d'aborder plus objectivement des questions entourant la notion de servir Dieu et le pays sans le même niveau de cynisme ou de préjugés envers la religion et la moralité. Les questions de maintenir un espace public neutre sans aucun semblant de vérité objective en jeu ne sont pas un problème avec lequel ils luttent. S'ils sont convaincus de ce qui est juste, ils sont plus susceptibles de s'engager pleinement à défendre cette valeur, même s'il est plus probable que cela doive se produire selon leurs conditions, par opposition à celles d'une autorité donnée – un *problème* sur lequel travailler dans l'instruction élémentaire!

Tout Canadien responsable posera naturellement la question suivante : « Un tel recentrage des efforts de recrutement célébrant les composantes spirituelles des nombreux groupes ethnoculturels tel que suggéré est-il moralement justifiable dans un Canada « laïque »? Je dirais que oui, cela est tout à fait conforme à l'ethos canadien, qui est plus sympathique et inclusif envers la spiritualité qu'on ne le croit souvent (en dépit de la critique ou de l'indifférence envers les expressions religieuses traditionnelles). Cette affirmation est réaffirmée par la fascinante anthropologie présupposée sous-jacente à la définition d'une personne – à savoir quelqu'un qui rejette une vision simplement matérialiste en faveur d'une sensibilité spirituelle, promue par une surprenante institution gouvernementale – l'Armée canadienne!

Source : Caméra de combat

Le capitaine Bill Hodson, aumônier de la Force opérationnelle, prononce un sermon pendant un service religieux lors de l'exercice SARMIS, à Cincu, en Roumanie, le 17 mai 2015, au cours de l'opération REASSURANCE.

EN DÉPIT DE LA PERCEPTION POPULAIRE, LA SPIRITUALITÉ ET LA MORALITÉ SONT IMPORTANTES POUR LES CANADIENS

Récemment, dans *Engagés vers l'avant : la stratégie de l'Armée,* le commandant de l'Armée de terre a reconnu que la spiritualité n'est pas simplement une ressource utile pour certains militaires et leurs familles, mais une ressource essentielle pour l'institution, afin de faire en sorte

> …] qu'ils aient le plus haut niveau de préparation nécessaire pour répondre aux demandes d'opérations au pays et à l'étranger. L'un des facteurs clés de l'état de préparation constitue la promotion de la résilience psychologique, physique et spirituelle des soldats, de leur famille et de la communauté de l'Armée[24].

Les implications de nommer la spiritualité comme une composante essentielle de l'identité des militaires sont immenses et attendues depuis longtemps. Puisque les aumôniers ont traditionnellement été considérés comme les experts en matière de spiritualité, leur rôle prend une importance et une essentialité nouvelles. Pendant des années, les aumôniers se sont retrouvés à opérer entre des arcs de tir de plus en plus étroits, d'autres spécialistes ayant incorporé bon nombre de leurs tâches dans les leurs. Historiquement, les professionnels de l'aide étaient limités aux médecins et aux aumôniers. La communauté médicale supervisait les besoins physiques, tandis que l'aumônerie s'occupait de tout ce qui concernait la santé mentale, psychologique et spirituelle. Avec la spécialisation des services de santé mentale dans les décennies qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, en conjonction peut-être avec une méfiance croissante envers les institutions religieuses, les attentes envers les aumôniers et leur rôle se sont limitées aux responsabilités religieuses. Cet état de fait a été bien malheureux cependant, à cause des chevauchements entre bien-être spirituel et psychologique des militaires. Mais l'aumônerie et la spiritualité retrouvent leur place légitime maintenant qu'elles font parties intégrantes des mouvements holistiques en santé mentale qui reconnaissent l'interrelation entre le mental, le corps et l'esprit (comme c'est le cas dans la *Stratégie de l'Armée de terre*). Une décennie en Afghanistan a également contribué à ce changement de vision car les dirigeants des FAC peuvent honnêtement dire qu'en matière de conseil individuel et de résilience des soldats, ils savent que la spiritualité est une ressource ou un élément indispensable à l'existence humaine et au sens qu'a celle-ci, même s'ils ont de la difficulté à définir le tout avec précision. La spiritualité, la résilience psychologique et le comportement éthique sont de moins en moins compartimentés les uns des autres. Et ce changement anthropologique survenu dans l'identité du militaire ne s'est pas produit isolément dela population en général et de la vision métaphysique sous-jacente de ce que cela signifie que d'être humain.

UN PRÉCÉDENT HISTORIQUE POUR UNE APPRÉCIATION ACCRUE DE LA SPIRITUALITÉ DANS L'IDENTITÉ CANADIENNE

À la lumière de la présomption populaire que les Canadiens sont neutres quant à l'importance de la spiritualité en matière d'identité humaine, il peut sembler quelque peu nouveau et radical qu'une institution gouvernementale telle que l'Armée canadienne proclame si hardiment son caractère essentiel. Cependant, préconiser un rôle croissant de la spiritualité pour favoriser la résilience mentale et la maturité personnelle d'un militaire correspond en fait à une nouvelle ouverture des Canadiens à la spiritualité, même si la plupart des Canadiens anglophones restent cyniques envers les religions organisées[25]. On voit même cela se matérialiser dans un lieu surprenant avec le jugement historique de 2015 par la Cour suprême sur la prière dans les lieux publics dans l'affaire Mouvement laïque québécois c. Saguenay (Ville). Le souci que « [c]ette neutralité exige qu'il [l'État] ne favorise ni ne défavorise aucune croyance, pas plus du reste que l'incroyance » [26] revient à convenir que la non-croyance est, en fait, une croyance. Ceux qui confessent une croyance d'incrédulité ont droit à la même attention dans la sphère publique que ceux qui confessent des croyances dérivées de groupes religieux traditionnels. Autrement dit, un programme véritablement laïque aurait beaucoup de mal à appliquer la logique de la liberté religieuse aux expressions de non-croyance. Le traitement égal des « croyances » (y compris celles ne s'inscrivant pas dans le sens religieux traditionnel) est aligné sur les données qui affirment qu'il y a un soutien croissant ou constant de la spiritualité chez les Canadiens, même si cela ne se reflète pas dans les affiliations religieuses traditionnelles[27].

En outre, ce qui peut sembler être une nouvelle anthropologie – une nouvelle compréhension de la relation entre le corps et l'âme – n'est peut-être pas si nouveau après tout. La discussion de plus en plus ouverte et généralement cordiale autour de la spiritualité, de la foi et de la religion dans le domaine civil peut être due à l'influence de la composition multiculturelle et multireligieuse du Canada. Il semble que les Canadiens caucasiens semblent de plus en plus se rendre compte qu'être humain ne peut pas simplement se réduire aux principes du matérialisme positiviste qui restreint les processus mentaux aux processus biologiques sans tenir compte de l'élément spirituel. Il n'est pas surprenant que, contrairement au dualisme néo-gnostique, l'idée que le corps et l'âme soient inséparables l'un de l'autre découle de la vision judéo-chrétienne traditionnelle du monde qui constitue après tout les racines philosophiques et historiques du Canada. Et parce que l'éthique et la morale appartiennent à la sphère de la conscience et de l'esprit, toute compréhension anthropologique du soi a des implications significatives sur la façon dont une société explique, promeut, justifie et facilite l'éthique et le comportement moral de ses citoyens. Comme nous l'avons déjà dit, l'éthique est toujours, en un sens, spirituelle, car elle implique des questions métaphysiques. L'éthique est toujours, en un sens, religieuse parce qu'elle implique les questions téléologiques (orientées vers un but) du bien commun. Autrement dit, l'éthique est enracinée dans les valeurs, et celles-ci ont toujours un poids moral. Et ces valeurs sont, à leur tour, enracinées dans les croyances fondamentales et la compréhension de soi-même de la façon dont le soi et le Transcendant (c'est-à-dire « Dieu/les dieux » comme principes plus élevés que soi auquel chacun se réfère) sont reliés[28]. Dans les Forces armées, les valeurs de sacrifice de soi, d'honneur, de respect et de courage, bien qu'elles ne soient pas spécifiquement religieuses, reposent sur des notions de Dieu et de foi[29]. Par exemple, le sacrifice de soi ne correspond pas au principe darwinien athée brutal de la survie. Le fondement des valeurs militaires, et même l'importance qu'elles jouent dans toute société, démontrent qu'elles sont fondées sur des convictions morales, qui sont, encore une fois, inévitablement religieuses.

À la lumière de cela, on pourrait soutenir que l'absence de spiritualité intensifie la poursuite de l'intérêt personnel. Le théologien chrétien Paul Tillich dans *Morality and Beyond* a suggéré que notre emploi est complété par la spiritualité parce qu'il favorise le souci de la famille, des collègues et de la communauté en général[30] et ajoute une signification divine à ce que les gens font, comment les gens travaillent et comment ils fonctionnent en tant que citoyens[31]. On peut déplorer qu'une telle vision anthropologique va à l'encontre de l'axiome nord-américain de la séparation de l'Église et de l'État. Mais à moins que les êtres humains, qui opèrent dans le domaine de « l'État », ne possèdent aucune âme ou spiritualité, il y a inévitablement un chevauchement entre ces deux sphères. En fait, le premier à exprimer le concept de distinction entre l'État et l'Église, sans pour autant préconiser une théocratie, trouvait inconcevable et indésirable une telle juxtaposition entre les deux, puisque si tel était le cas, l'éthique et la morale n'auraient aucune place dans la direction de notre société et sa protection contre les comportements jugés mauvais et dangereux selon l'entendement de la civilisation occidentale. Au III^{e} siècle, Saint Augustin d'Hippone fut le premier à articuler la séparation entre ces deux sphères ou ce qu'il appelait les deux cités des réalités célestes et terrestres, mais jamais sans chevauchement[32]. Les « cités » du « ciel » et de la « terre » partagent toutes deux une base morale et spirituelle commune. Si on applique cette idée aux Forces armées, on imagine qu'il soutiendrait que les soldats sont à leur meilleur dans ce qu'ils font lorsqu'ils sont en contact avec Dieu et la spiritualité. Au XV^{e} siècle, Martin Luther a ressuscité cette pensée en conséquence de la détermination de l'équilibre des pouvoirs entre le Pape et le Prince. Il défendait la vocation de soldat et de bourreau au lendemain de la Réforme protestante, alors que les groupes puritains croyaient que les occupations purement laïques étaient moins saintes[33]. Luther a réitéré l'idée que tout le monde avait la même valeur devant Dieu, et que toutes les vocations légales étaient donc pieuses, chaque personne étant un instrument de Dieu au service de la société et de son prochain[34]. Stephen T. Carrol explique dans son livre « Addressing Religion and Spirituality in the Workplace » :

> Dès la Réforme et par la suite avec la croissance du capitalisme, le concept du travail dans le monde occidental moderne est passé de simple moyen de survie au quotidien à une activité revêtant un sens et une importance complexes... Puisque beaucoup de gens passent la majeure parte de leur semaine à travailler, l'intersection entre la foi et le travail fournit une perspective essentielle sur le fonctionnement psychosocial et organisationnel[35].

L'influence de la Réforme sur les valeurs religieuses, culturelles et économiques a considérablement changé le nombre de chrétiens se préoccupant de la relation entre leur sainteté personnelle et leurs vocations au quotidien et ordinaire[36]. Les conséquences naturelles d'une relation spirituelle saine avec Dieu en posant des actes religieux étaient de bonnes actions envers son prochain. Ces actes comprenaient les « sales boulots » et les « maux nécessaires » comme la guerre. La présence de Dieu était cachée dans ces actes puisque, s'ils étaient nécessaires au bien de la société, ils étaient ses instruments sur terre. Même les athées et ceux ignorant la présence de Dieu restent Ses instruments pour servir la création. Mais Luther croyait que ceux qui étaient des croyants dans la prière en Dieu étaient des instruments plus moraux et éthiques dans l'accomplissement de leur fonction. Bon nombre de ces présuppositions continuent d'être étroitement ancrées dans la vision canadienne du monde. Selon la *Stratégie de l'Armée de terre*, j'estime que ceux qui favorisent leur spiritualité sont plus en mesure de se comporter de façon éthique et avec une conviction morale positive, en plus d'être plus en forme mentalement et physiquement que ceux qui ne le font pas.

CONCLUSION

L'idée que les gens puissent être spirituels n'est pas quelque chose à éviter philosophiquement (par peur de la théocratie), ou à tolérer politiquement (en patronnant les groupes religieux), mais devrait être célébrée dans une société qui cherche à favoriser un espace public façonné par une éthique universelle et une moralité générale. Cela est particulièrement important dans les sociétés multiculturelles qui ont le potentiel de se fragmenter rapidement afin de garantir une identité nationale collective et unifiée. L'éthique est bonne. La morale est bonne. La spiritualité est bonne. Ces affirmations ne sont pas nouvelles, même si le climat laïc et quasi-antireligieux qui a prévalu depuis la Deuxième Guerre mondiale a négligé ces valeurs, et a eu une incidence sur celles des générations suivantes. Bien au contraire, ces valeurs n'étant pas partagées par les groupes ethnoculturels et les milléniaux, ceux-ci peuvent trouver les FAC plus attrayantes s'ils y voient bien accueillies leur éthique et leurs valeurs. Ils ne partagent pas

la critique des générations précédentes. Les nouveaux immigrants ethniques et leurs enfants, qui partagent une histoire et un contexte différents, ont tendance à être plus ouverts et seraient donc en théorie plus disposés à se joindre aux FAC s'ils avaient des raisons de le faire correspondant à la vision du monde qu'ils ont déjà. Là où leur vision du monde tend à être traditionnellement plus religieuse et basée sur des fondements moraux, les thèmes de recrutement soulignant l'éthique enracinée dans les valeurs de sacrifice et de patriotisme peuvent s'avérer plus fructueux que ceux qui impliquent simplement les avantages de succès et d'accomplissement personnels, etc. Même les entreprises civiles cultivent de plus en plus la spiritualité et l'éthique par le truchement de la publicité, et ces approches novatrices favorisent un sens commun de la mission et de l'adhésion parmi les gestionnaires et les employés tout en améliorant la productivité et la loyauté envers l'organisation[37]. Les bienfaits de la spiritualité ont peut-être été présumés ou négligés pendant des années, mais ils sont maintenant sérieusement pris en considération par les Canadiens.

Compte tenu des sérieuses préoccupations en matière de recrutement, un recentrage sur ces questions qui, dans un certain sens, est déjà intuitif pour l'identité canadienne, pourrait rendre les FAC plus attrayantes pour les jeunes des communautés ethnoculturelles. Le climat actuel est propice à l'exploration de certaines de ces possibilités. Après tout, le souci d'attirer les meilleurs candidats dans les FAC est également fondé sur des valeurs religieuses et une vision du monde spirituelle. Alors, pourquoi est-ce que lorsque la population canadienne est derrière nous, nous hésitons à le dire clairement et à l'utiliser à notre avantage commun, qui est de servir et de protéger nos frères et sœurs?

À PROPOS DE L'AUTEUR…

L'aumônier Harold Ristau est né à Waterloo, en Ontario. Il a obtenu un baccalauréat avec honneurs en sciences politiques et en économie, avec une spécialisation en études administratives à l'Université de Waterloo en 1995. Il a ensuite obtenu une maîtrise en sciences politiques de l'Université Brock en 1996 et une maîtrise en théologie en 2000 au séminaire théologique luthérien Concordia, qui est situé à l'Université Brock de Ste. Catharines, en Ontario. Ordonné en 2001, l'aumônier Ristau a été affecté à une congrégation du centre-ville de Montréal, au Québec, et a été pasteur de deux congrégations, une slovaque et une multiculturelle, travaillant en étroite collaboration avec des réfugiés musulmans du Pakistan et de l'Inde. L'aumônier Ristau a également commencé son doctorat en études religieuses à l'Université McGill à temps partiel, l'achevant quatre ans plus tard. En 2006, il a entamé sa carrière d'aumônier au sein de la Force de réserve à Laval, au Québec, et peu après, il s'est joint à la Force régulière. Pendant sa première affectation à la BFC Valcartier, de 2006 à 2011, l'aumônier Ristau a servi comme coordonnateur des activités de la chapelle et aumônier du 3 R22^{e}R, du 5 GSS, du 430 Esc Tac Hél et du 5 Bon Svc auprès des congrégations française et anglaise à la chapelle protestante de St. Alban, et a servi une communauté luthérienne malgache vacante. Pendant cette période, il a été déployé deux fois en Afghanistan et a terminé avec succès son cours de parachutisme. En 2011, l'aumônier Ristau a été employé comme directeur de cours du CEAFC à la BFC Borden, avant d'y devenir officier des normes en 2012. En 2015, il a été affecté au COMFOSCAN.

L'aumônier Ristau est l'auteur de divers articles d'ordre religieux, spirituel et théologique, et de trois livres. L'un de ces ouvrages, intitulé *At Peace with War: A Chaplain's Meditations from Afghanistan* (Wipf & Stock, 2012), est un journal consacré au travail honorable des aumôniers et des militaires des forces de l'OTAN et lui a mérité une mention élogieuse du CEMD.

NOTES

1. Dans le cadre d'une série de présentations offertes en 2015 à l'International Conference of the Inter-University Seminar on Armed Forces and Society (IUS), à Chicago en Illinois.
2. Pour une étude sophistiquée de cette proposition telle qu'elle s'applique aux entreprises et aux organisations professionnelles, voir Susan C. Schneider et Jean-Louis Barsoux, *Management interculturel* (Paris, Pearson Education, 2003). Voir également Nancy Otis et Phyllis Browne, *The Attractiveness of the Canadian Armed Forces among Ethnocultural Minorities* (Ministère de la Défense nationale, 2015). L'étude de Nancy Otis et Phyllis Browne constitue un excellent pas dans la bonne direction en affirmant l'importance et la nécessité d'attirer les membres des minorités ethnoculturelles.
3. La Suisse faisait exception. Les personnes interrogées ont accordé de l'importance à l'idée de servir le pays (50 %) et à la défense de la Suisse (60 %), associant la « défense de la Suisse » à des raisons nationalistes et non de préservation de soi. Cela peut s'expliquer par les fortes identité et fierté nationales suisses (le Canada a peut-être mieux réussi également pour certaines des mêmes raisons). Mais l'intérêt personnel en termes de finances et de possibilités de carrière reste extrêmement important. Voir Tibor Szvircsev Tresch et Tiffany Graf, *Job Expectations among Young Swiss Men and Women with Particular Regard to the Swiss Military* (Zurich: Swiss Military Academy at the ETH, 2015).
4. Cela est particulièrement vrai dans le cas du Québec où les débats sur la conscription ont été dominés (du moins partiellement) par un conflit entre deux ethos culturels différents.
5. Voir Paul T. Bartone et son échelle de rusticité comme mesure de la résilience (où la « résilience » est la capacité de rebondir après un traumatisme et de vivre sainement dans une nouvelle réalité) sur *www.kbmetrics.com*. La résilience peut être réduite au *contrôle* (la croyance que vous pouvez contrôler ou influencer les événements), à l'*engagement* (la tendance à voir la vie comme intéressante et significative) et au *défi* (la préférence pour explorer et essayer de nouvelles choses). Les fondements de ces trois composantes gravitent autour des questions de foi, de croyance et de perception et sont plus facilement encouragés dans des environnements où les soldats croient en ce qu'ils font et ont un fort sentiment d'identité et de vocation.
6. Incidemment, et malgré leur loyauté inconditionnelle envers leurs seigneurs, les chevaliers étaient également connus pour faire passer leurs motivations personnelles et leur avancement de carrière avant leur devoir.
7. Une partie de cela survient grâce à un endoctrinement réussi et se produit simplement par la culture militaire et l'instruction, mais les gens n'arrivent pas sans un passé.
8. De nombreux coups d'État réussis ont été perpétrés par des chefs militaires qui ont perdu de vue leur vocation et leur responsabilité, se sont pris pour des politiciens et ont convaincu leurs subordonnés qu'il était dans leur meilleur intérêt personnel de les suivre.
9. Voir Charles Taylor, *Les sources du moi : la formation de l'identité moderne*, Montréal, Boréal, 2003, p. 61, 632, ouvrage dans lequel l'auteur oppose l'atomisme culturel et l'individualisme politico-culturel des sociétés occidentales anglophones aux valeurs communautaires d'autres nations plus attachées à des biens et à des valeurs plus grandes que celles qui concernent leur propre développement personnel. Ces citoyens seraient plus enclins à se sacrifier au « service » que ceux qui ne priorisent pas les valeurs communales dans leur hiérarchie personnelle du bien.
10. Le philosophe canadien de la théorie de la communication, Marshall McLuhan, a démontré qu'il n'existe pas de média neutre et il est surtout connu pour son observation axiomatique que « Le médium, c'est le message ». Voir Neil Postman, *Se distraire à en mourir*, Paris, Nova éditions, 2010 pour une étude plus approfondie sur les plus grandes implications sociétales et pédagogiques.
11. Le linguiste Noam Chomsky est bien connu et respecté pour son argument selon lequel les journalistes sont des faiseurs de nouvelles (c'est-à-dire que la collecte d'informations n'est jamais une activité neutre en raison de la sélection de ce qui est jugé comme le plus important). En outre, des jugements et des évaluations implicites sont souvent faits dans la présentation du matériel, malgré tous les efforts pour rester objectif.
12. Otis et Browne.

13. Charles Taylor, *Rapprocher les solitudes : écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval, 1993, p. 80-129.
14. Steve Taylor parle de « croissance par la souffrance » dans *Émerger de l'ombre : de l'épreuve à la transformation*, Québec, Dauphin blanc, 2012; Harold Ristau, *At Peace with War* (Oregon: Wipf and Stock, 2012), p. 30.
15. Dans l'étude réalisée par Otis et Browne, le désintérêt des immigrants d'origine asiatique pour une carrière dans les FAC est en partie attribué à des expériences négatives vécues avec les militaires de leur pays d'origine.
16. Harold Ristau, « Les aumôniers des Forces armées canadiennes : principale source de résilience spirituelle », *Revue militaire canadienne* 14.2 (printemps 2014), p. 47.
17. Stephen T. Carroll, "Addressing Religion and Spirituality in the Workplace," dans *APA Handbook of Psychology, Religion and Spirituality*, Vol. 2, ed. Kenneth I Pargament (Washington: American Psychological Association, 2013), p. 608.
18. Bien qu'il y ait une distinction entre l'éthique et la moralité, elles sont toutes deux enracinées dans la conscience et dans la croyance en un bien commun. Pour les besoins de cet article, les notions sont utilisées de façon quelque peu interchangeable, en gardant à l'esprit cette communauté de concepts communs.
19. Le serment d'officier va déjà en ce sens en vertu de la réception de la commission de la Reine.
20. De Philippe Manigart et Valerian Lecoq de l'École royale militaire à Bruxelles, « The Attractiveness of the Belgian Defense », présenté au séminaire 2015 de l'UIE, p. 18.
21. Yagil Levy, "The Theocratization of the Israeli Military," *Armed Forces and Society* 40.2 (2014), 20
22. Carroll, p. 607.
23. Selon une étude de LifeWay Christian Resources, « 72 % des milléniaux sont "plus spirituels que religieux" » Cathy Lynn Grossman, *USA Today*, 14 décembre 2010.
24. Canada, Ministère de la Défense nationale, *Engagés vers l'avant : la stratégie de l'Armée*, 3e éd. (2014), p. 11-12.
25. Voir Marilyn Baetz, Ron Griffin, Rudy Bowen et Gene Marcoux, « Spirituality and Psychiatry in Canada: Psychiatric Practice Compared With Patient Expectations, » *Canadian Journal of Psychiatry* 49.4 (Revue canadienne de psychiatrie – Avril 2004), 265-271; Kathryn Blaze Carlson, « Is Organized Religion on the Decline? Growing Number of Canadians "Spiritual but Not Religious", » *National Post*, 21 décembre 2012.
26. *Mouvement laïque québécois c. Saguenay (Ville)*, 2015 CSC 16.
27. Indice mondial Win-Gallop sur la religiosité et l'athéisme de 2005 à 2012 (sondage mené de novembre 2011 à janvier 2012); Carlson; Nathan Battams, « La religion et la spiritualité au Canada », fiche d'information, Ottawa, Institut Vanier de la famille, 2013.
28. Si nous ne croyions pas qu'il y a une sorte de conviction spirituelle sous-jacente à la morale et aux valeurs, nous ne permettrions jamais le témoignage dans une salle d'audience de quelqu'un qui jure, non pas sur le texte sacré – donc en faisant appel à un principe religieux supérieur (c'est-à-dire Dieu) – mais à rien d'autre qu'en son nom. L'hypothèse est que l'individu revendique la responsabilité devant une autorité extérieure et supérieure à lui-même, ce qui explique pourquoi un témoignage, dans lequel une promesse n'est pas faite, n'est pas accepté par nos tribunaux.
29. Levy, p. 20.
30. Carroll, p. 597.
31. Ce qui amène à penser qu'il peut également être dangereux d'être guidé par des extrêmes religieux radicaux, éléments qui sont éliminés lors de la sélection et de l'instruction.
32. Voir Saint Augustin, *La Cité de Dieu*, Paris, Charpentier libraire-éditeur, livres XI-XIV.
33. Voir Martin Luther, « Les soldats peuvent-ils être en état de grâce? » dans *Œuvres*, Tome IV, Genève, Labor et Fides, p. 223-262.
34. En termes théologiques, on parle de sacerdoce universel ou de « sacerdoce de tous les croyants ». Bien qu'il subsiste des différences de fonction et de rôle entre prêtres et laïcs, leur valeur morale et spirituelle devant Dieu comme instrument de service de l'humanité sur terre est égal.
35. Carroll, p. 595.
36. Ibid., p. 596.
37. Ibid., p. 605.

Le soldat recrue Aime Hirwa du 1er Bataillon, The Royal Newfoundland Regiment prépare son fusil pour affronter l'ennemi pendant l'exercice STRIDENT TRACER 2014 à la Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown.

Source : Caméra de combat

Le prix de rédaction du lieutenant-général Peter Devlin – Commandement et leadership

L'article du

capitaine A. A. Snow

(*Le lieutenant-général Burns était-il un chef innovateur ou un officier d'état-major analyste?*)

est le gagnant du Prix de rédaction du Lgén Peter Devlin.

Présenté à l'étudiant du COAT qui soumet, selon le comité du *Journal de l'Armée du Canada*, le meilleur article sur le commandement et le leadership militaire.

LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL BURNS ÉTAIT-IL UN CHEF INNOVATEUR OU UN OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR ANALYSTE?

Capitaine A. A. Snow (cours sur les opérations de l'Armée de terre 34)

Source : Domaine public

Le nom du lieutenant-général Eedson L. M. Burns est gravé pour toujours dans l'histoire militaire canadienne. Le lieutenant-général Burns y a eu droit non pas pour avoir commis un acte de bravoure donné ou pour avoir exercé un solide leadership dans des périodes d'adversité, mais en raison de la controverse qu'a suscitée son retrait à titre de commandant du 1er Corps canadien, alors qu'il avait remporté des victoires importantes au cours de la campagne menée en Italie durant la Deuxième Guerre mondiale. Entre les deux guerres, Burns n'a pas tardé à se distinguer en tant qu'officier du monde des universitaires et des intellectuels, avec sa propension à tout remettre en question et à proposer sans cesse de nouvelles idées pour l'application et l'intégration de technologies émergentes révolutionnaires à l'époque. Mettant à profit ses facultés intellectuelles dans l'exercice des fonctions de commandement qui lui ont été confiées durant la Deuxième Guerre mondiale, il a su appliquer efficacement le procédé d'appréciation de la situation et les études d'état-major, afin de bien cerner les problèmes tactiques et d'élaborer des plans d'action de façon systématique. Aussi solide et systématique que puisse avoir été son approche, Burns n'aurait pas si bien réussi ses missions s'il n'avait pas pris des moyens pour surmonter les difficultés auxquelles il se heurtait dans ses relations avec ses commandants subordonnés, c'est-à-dire s'il n'avait pas appliqué une méthode qui pourrait plus ou moins être comparée au commandement de mission moderne. Dans le présent article, nous verrons que le lieutenant-général Burns accordait une grande importance aux processus d'état-major et qu'il privilégiait une approche collaborative de la planification opérationnelle. Toutefois, comme il avait un caractère introverti et qu'il ne possédait pas l'expérience voulue du commandement en temps de guerre, il n'a pas su s'attirer la confiance de ses subordonnés et de ses supérieurs, tant et si bien qu'il a fini par se faire retirer ses fonctions de commandement. Burns avait obtenu des victoires militaires importantes et il était efficace en tant que planificateur militaire et universitaire, mais il n'avait pas les qualités humaines requises pour être perçu comme un véritable chef militaire.

Un premier coup d'œil sur le parcours du général Burns permet de cerner les raisons évidentes pour lesquelles celui-ci a été sélectionné comme commandant du 1er Corps canadien durant la campagne menée en Italie. Entre autres, il était un ancien combattant décoré de la Première Guerre mondiale. Durant son service en tant que commandant de peloton, il a été

blessé au combat à deux reprises, et il a reçu la Croix militaire pour les actions qu'il a menées durant la bataille de la Somme[1]. Durant cette bataille, il était officier d'état-major de brigade, ce qui lui a valu de participer aux travaux rigoureux de planification et de coordination d'un quartier général qui soutient les unités sous son commandement durant des opérations menées en temps de guerre. Il a ensuite été affecté à la 9e Brigade, 3e Division d'infanterie canadienne, à titre de « stagiaire d'état-major »[2] pour affiner ses qualités déjà grandes de planificateur sous le mentorat d'officiers supérieurs d'état-major. Entre les deux guerres, il a occupé divers postes d'état-major et s'est distingué en tant qu'intellectuel parmi les officiers. Ses articles et ses dissertations étaient fréquemment publiés dans les revues *Canadian Defence Quarterly* et *The American Mercury*. Il y présentait de nouvelles idées révolutionnaires à propos des opérations militaires et des technologies émergentes, et il a souvent affronté les meilleurs esprits militaires de l'époque[3]. Burns a fréquenté des collèges d'état-major de l'Angleterre et de l'Inde[4] et a fait partie de l'état-major du Quartier général de l'Armée canadienne, que commandait le brigadier Crerar durant les premières années de la Deuxième Guerre mondiale. Crerar jouera plus tard un rôle important dans la nomination de Burns à un poste de commandement[5]. Burns a ensuite été affecté au poste de commandant de la 4e Brigade blindée canadienne, puis à celui de commandant de la 2e Division du Canada durant la Deuxième Guerre mondiale. Qu'il ait pu réaliser tout cela était en soi un véritable tour de force à accomplir dans une carrière militaire.

Alors, après avoir réalisé tant d'exploits, Burns n'aurait-il pas normalement dû servir en tant que commandant du 1er Corps canadien? Si nous examinons d'un peu plus près les marques d'appréciation qu'il a reçues – il ne s'agit pas d'enlever quoi que ce soit à sa carrière remarquable –, nous constatons qu'à première vue ses réalisations semblent impressionnantes et ont belle allure sur papier, mais qu'en réalité elles ne signifient absolument pas que Burns était la personne idéale pour assumer le commandement. En période de combats au cours de la Première Guerre mondiale, Burns était officier des transmissions et il veillait à ce titre à ce que les communications soient maintenues entre l'état-major supérieur et les unités qui se trouvaient au front. Bien qu'il ait assumé une fonction importante et qu'il ait participé à des opérations en temps de guerre, Burns n'avait aucune expérience des combats menés au front, alors que les commandants britanniques de l'époque s'attendaient à ce que leurs commandants subordonnés de formation en aient; son expérience ne pouvait pas être comparée à la vaste expérience des combats que ses commandants subordonnés de division avaient acquise[6]. Ce manque d'expérience a occasionnellement été une source de frictions entre Burns et ses subordonnés, qui ne voyaient clairement pas la conduite des opérations de la même manière[7]. Comme l'a dit Burns, « Ce n'est pas par hasard que les plus distingués et les plus aptes des commandants britanniques des formations supérieures de la Deuxième Guerre mondiale – Alexander, Montgomery, Slim – étaient des diplômés de la cruelle école d'infanterie de la Première Guerre mondiale[8] ». Cette remarque indiquait qu'il était bien conscient de ne pas avoir acquis l'expérience voulue des combats au cours de sa carrière, qui l'a amené à occuper des postes de commandement durant la Deuxième Guerre mondiale. Pendant qu'il exerçait des fonctions d'état-major, au début de sa carrière militaire, Burns a eu une excellente occasion d'élargir ses compétences dans le domaine de la planification et de bien saisir la nature du travail d'état-major et des tâches accomplies en arrière-plan des opérations de la formation. Sa participation au travail d'état-major était fort propice au perfectionnement professionnel qui allait lui permettre de devenir un officier d'état-major accompli, mais elle l'a beaucoup éloigné des occasions de passer du temps à diriger des soldats dans le feu de l'action, d'approfondir sa compréhension de l'art du commandement et d'en concevoir sa propre approche. Ses subordonnés directs disaient de lui, comme certains l'ont fait remarquer à la fin de sa carrière, qu'il « prenait tout avec le plus grand sérieux[9] » et que ses « manières et sa personnalité étaient telles qu'il n'aurait pas été à sa place au club de la Huitième armée[10] ». Ces remarques soutiennent l'idée que Burns ne possédait ni les qualités traditionnelles de leadership ni le charisme attendus d'un chef. Cela expliquerait que Burns en soit venu à perdre la confiance de ses supérieurs et de ses subordonnés après avoir commencé à gravir les échelons des postes de commandement. Sa réputation en tant qu'officier du monde des universitaires et des intellectuels ne peut pas être mise en doute[11], car elle a établi le cadre de ses réussites et de son ascension dans la hiérarchie durant l'entre-deux-guerres et elle lui a servi d'assise pour la création de méthodes opérationnelles et de styles de commandement une fois qu'il a commencé à occuper des postes de commandement de niveau supérieur. En ce qui concerne ses mandats à titre de commandant de la 4e Brigade blindée canadienne, puis à titre de commandant de la 2e Division du Canada, nous pouvons avancer que, ces formations étant à l'époque en cours d'entraînement et en voie d'être reconstituées, Burns n'a pas pu acquérir la crédibilité qu'il aurait pu obtenir s'il avait assumé le commandement d'opérations de combat menées en temps de guerre au niveau de la formation. En y regardant de plus près, nous pouvons constater qu'il semble évident que Burns a été sélectionné pour un poste de commandement au niveau du corps non pas pour ses qualités innées de chef ou son charisme ou encore pour la vaste expérience qu'il avait acquise dans les combats, mais en raison de la réputation qu'il s'était forgée en tant qu'officier d'état-major intelligent et compétent et parce son intelligence et sa compétence avaient suscité l'admiration de « puissants protecteurs et officiers supérieurs, comme Harry Crerar[12] ».

L'examen de la méthode opérationnelle qu'employait Burns durant les opérations de combat permet de constater que les chercheurs ne peuvent avoir qu'un champ de vision limité pour leur recherche, surtout parce que les deux opérations principales au cours desquelles Burns a assumé le commandement du 1er Corps canadien ont été la pénétration de la ligne Hitler, puis la pénétration de la ligne gothique. Ces deux opérations ont été une réussite, mais elles ont fait l'objet de critiques fondées. Il faudrait que les chercheurs examinent de plus près le parcours de Burns avant ces opérations pour pouvoir comprendre dans quelles circonstances il a mis au point sa méthode opérationnelle et sur quelle base il l'a construite. Burns a rapidement fait ses preuves en tant qu'officier du monde universitaire durant l'entre-deux-guerres, car il a surtout été affecté à des postes d'état-major, dans de nombreux établissements d'instruction militaire. Il a profité de ces affectations pour se perfectionner dans l'art d'examiner un problème en profondeur pour le cerner, afin de trouver une solution éclairée. Sa méthode lui a presque inévitablement permis d'obtenir d'excellents résultats. Toutefois, il y a lieu de se demander si Burns avait vraiment les qualités voulues, car lorsqu'il devait trouver des solutions, il n'avait pas à subir les contraintes de temps, le stress des combats et les pressions des commandants supérieurs et subordonnés que subissait habituellement le commandant d'une unité ou d'une formation opérationnelle. Il avait donc le temps de recueillir soigneusement l'information dont il avait besoin et de procéder de façon méthodique à la recherche de solutions. Au cours de leur étude, Granatstein et Suedfeld ont constaté que Burns était un commandant disposé à gérer des questions fort complexes à l'époque où il occupait des postes d'état-major,

Source : Domaine public/photographe du GPO israélien

Le 16 décembre 1956, le chef d'état-major des Forces de défense Israéliennes Moshe Dayan et Eedson L. M. Burns closent leur rencontre à l'aéroport de Lod, prêts à poursuivre les discussions en vue du retrait des troupes israéliennes du Sinaï.

Source : Domaine public/photographe du GPO israélien

Moshe Dayan et Eedson L. M. Burns (1957)

c'est-à-dire que comparé aux autres, « il obtenait et traitait beaucoup plus d'informations, il élaborait des plans et en assurait le suivi avec une plus grande souplesse et une plus grande créativité, et il savait mieux anticiper les réactions de son adversaire »[13]. La justesse de cette remarque devient évidente lorsque nous examinons le rôle de Burns à titre de commandant de la 4e Brigade blindée canadienne durant l'instruction que celle-ci a suivie avant d'être envoyée en Angleterre. Burns a eu le temps et l'occasion de mettre à l'épreuve la doctrine qu'il proposait pour l'intégration de chars au niveau de l'unité et de la formation[14], et il a du même coup démontré qu'il avait une remarquable pensée novatrice et une compréhension approfondie de l'application des tactiques de campagne connues à condition de disposer du temps voulu pour en assurer une planification et une exécution méticuleuses.

Si nous revenons à l'époque où Burns était commandant du 1er Corps canadien, nous pouvons constater que Burns emploie désormais sa méthode opérationnelle avec aisance : il assure la planification d'état-major et utilise divers outils et processus d'état-major pour élaborer prudemment ses plans plutôt que de compter sur son intuition et sur les qualités traditionnelles de leadership pour prendre des décisions de commandement instinctives. Les attaques menées sur la ligne Hitler et sur la ligne gothique constituent de parfaits exemples de la façon dont Burns se concentre sur la planification et sur l'emploi d'outils d'état-major plutôt que de commander et de diriger ses subordonnés depuis le front pour les inspirer à tout faire pour assurer le succès de la mission.

Sans attendre la fin de l'opération en cours et avant d'avoir reçu des directives précises de son état-major supérieur, Burns a produit une étude d'état-major pour amener les membres de son état-major et les planificateurs principaux à se concentrer sur les aspects liés à la percée de la défense de l'opération qui allait être menée sur la ligne Hitler[15]. En diffusant à l'avance son étude d'état-major, qui indiquait des paramètres précis et détaillés, il a permis aux membres de son état-major de collaborer à l'élaboration d'un plan et de disposer du temps voulu pour chercher des idées détaillées et novatrices sur la façon d'envisager le problème à résoudre, et il leur a fait comprendre qu'il voulait se concentrer sur le processus de planification et qu'il s'attendait à ce qu'ils en fassent autant. Nous pouvons aussi déduire, sachant qu'il se servait de son appréciation de la situation avant le début de ses opérations[16] et à la lumière des ordres qu'il donnait[17], qu'il souhaitait avoir à sa disposition le plus de renseignements possible pour pouvoir prendre une décision éclairée et établir un plan d'urgence en cas d'imprévus durant ses opérations. Bien qu'il soit crucial de bien comprendre la situation avant de prendre une décision, il prenait tellement de temps pour y parvenir que ses supérieurs le voyaient comme un « indécis qui donnait l'impression de ne pas avoir la capacité de saisir l'ensemble de la situation, alors que cette capacité est essentielle dans les combats[18] ». Cette remarque de ses supérieurs va dans le sens des observations de Granatstein et de Suedfeld, qui indiquent que la disposition de Burns à gérer des questions complexes correspond, poussée à son plus haut point, à celle d'une personne qui « refuse de mettre fin à la recherche de renseignements et de

prendre une décision » et qui « donne l'impression qu'elle est incertaine de ce qu'elle doit penser »[19]. Les deux auteurs font aussi cette critique à la lumière d'un rapport que Burns a publié, dans lequel il faisait état des leçons retenues de l'attaque menée sur la ligne Hitler et critiquait sa formation supérieure à propos de certains aspects de l'opération[20]. À la suite de la publication du rapport, les relations entre Burns et ses supérieurs se sont détériorées, et la première demande visant le retrait des fonctions de commandement de Burns a été présentée. Ces circonstances montrent que la méthode opérationnelle de Burns a été l'un des premiers facteurs à avoir ébranlé la confiance des supérieurs et des subordonnés de Burns à l'égard de sa capacité d'assumer le commandement.

Maintenant que nous connaissons le parcours de Burns et sa méthode opérationnelle et que nous comprenons que les relations entre Burns et ses commandants et ses états-majors subordonnés étaient tendues, nous devons tourner notre attention vers la technique de commandement qui a permis à Burns et à ses subordonnés de réussir leurs missions comme ils l'ont fait, et la comparer au concept du commandement de mission moderne. Selon la publication *Le commandement dans les opérations terrestres*, le commandement de mission est « la philosophie de commandement qui favorise l'unité d'effort, le devoir et l'autorité d'agir, et [qui] donne l'initiative aux commandants subordonnés[21] ». Bref, il permet aux subordonnés de prendre au nom du commandant des décisions qui s'inscrivent dans les objectifs décrits dans l'énoncé de l'intention du commandant afin d'assurer le succès de la mission. Le commandement de mission ne peut donner les résultats escomptés que si une confiance réciproque s'établit entre le commandant et son subordonné, tant et si bien que chacun peut croire que les objectifs seront atteints d'une façon qui est acceptable aux yeux du commandant. Burns a continué de croire que ses subordonnés accompliraient leur mission même s'ils doutaient de toute évidence de sa capacité de commander, car ils avaient la réputation d'être des chefs de combat professionnels et crédibles. Ayant confiance en leur réputation, Burns leur indiquait ce qu'il comptait accomplir dans le cadre de l'opération en cours et leur laissait la possibilité de choisir des objectifs[22], d'élaborer leurs propres plans pour assurer le succès de la mission et de prendre des décisions en son nom. Une telle approche peut en soi être vue comme une forme embryonnaire du commandement de mission.

La façon de procéder de Burns ressemble plus ou moins au commandement de mission, mais elle ne correspond pas véritablement au concept. Le commandement de mission est fondé sur la promotion de la prise de décision en temps opportun, sur l'importance de comprendre l'intention du commandant supérieur et sur l'obligation claire de chercher à atteindre les objectifs du commandant[23]. Burns laissait à ses subordonnés la possibilité de choisir leurs propres objectifs et d'établir leurs propres plans et opérations, mais il cherchait avant tout à obtenir leur adhésion à son opération et non pas à promouvoir la prise de décision en temps opportun. Comme il l'a écrit dans une lettre au lieutenant-général Crerar, il « laissait aux commandants de division toute la liberté d'action possible » et il « estimait qu'ils allaient exécuter avec plus de vigueur un plan qu'ils avaient élaboré eux-mêmes et en lequel il croyait qu'un plan, même meilleur, imposé par un supérieur[24]. Nous pourrions répliquer que la méthode de commandement que Burns avait adoptée, tout aussi proche du commandement de mission qu'elle puisse être à première vue, était pratiquement une approche de laisser-aller par laquelle Burns espérait réduire les frictions que son manque d'expérience avait déjà

Source : everitas.mcclub.ca

Le lieutenant-général Eedson L. M. Burns a été intronisé au Mur d'honneur du Collège militaire royal du Canada en 2010.

causées entre lui et ses commandants subordonnés. Comme en font foi les lettres du brigadier G. A. McCarter au brigadier G. W. L. Nicholson[25], Burns n'avait pas corrigé les lacunes du quartier général de la 5e Division, qui n'avait pas assuré la fluidité des communications sur la progression d'une opération. Il faut en déduire que Burns a choisi de ne pas intervenir auprès de son subordonné afin d'éviter les frictions possibles ou encore qu'il n'avait pas compris l'importance de surveiller de près ses éléments subordonnés. Peu importe la raison, il est évident que l'approche de Burns à l'égard du commandement n'était pas fondée sur le concept émergent du commandement de mission et que Burns l'avait adoptée parce qu'il voulait être certain que ses commandants de division continueraient de le suivre et de le soutenir durant la campagne.

Un véritable chef militaire doit promouvoir l'importance de trouver le juste milieu entre la dimension technique, soit un grand sens de la tactique conjugué à une pensée analytique et novatrice, et la dimension humaine, dans laquelle s'inscrivent les moyens à prendre pour encourager les subordonnés à suivre leur chef et pour les convaincre de la nécessité de le faire. Tout aussi décoré pour sa carrière et doué des capacités intellectuelles et du sens de la tactique dont ne peuvent se passer les grands chefs que puisse avoir été le lieutenant-général Burns, il n'a pas su comprendre les principes de base de la dimension humaine du leadership, tant et si bien que son talent remarquable a échappé à ses supérieurs et à ses subordonnés. Il s'est donc inévitablement fait retirer ses fonctions de commandement. Le présent article montre qu'en privilégiant une méthode opérationnelle fondée sur la planification en profondeur et une technique de commandement froide, Burns a projeté l'image d'une personne qui n'avait pas les qualités souhaitées pour assumer le commandement au niveau du corps. Bien qu'il ait contribué de façon importante à la réussite des opérations menées sur la ligne Hitler et sur la ligne gothique, il n'avait pas les qualités humaines requises pour exercer un bon leadership et pour être vu comme un véritable chef militaire.

Le chef d'état-major général Haim Laskov rencontre le commandant de la Force d'urgence des Nations unies Eedson L. M. Burns à Tel Aviv en 1959.

À PROPOS DE L'AUTEUR...

Le capitaine Andrew Snow s'est enrôlé dans les Forces armées canadiennes en 2008, à titre d'officier d'artillerie. À la fin de l'instruction propre à son groupe professionnel, il a reçu sa première affectation régimentaire au sein du 2e Régiment, Royal Canadian Horse Artillery, à Petawawa, où il est demeuré de 2010 à 2015. Il a joué divers rôles durant son affectation, entre autres à titre de commandant de troupe au sein de la Batterie de surveillance et d'acquisition d'objectifs, d'officier observateur avancé et de capitaine de batterie d'artillerie. Le capitaine Snow occupe actuellement un poste à l'extérieur du régiment, au sein du Groupe du renseignement des Forces canadiennes. Il a participé à des opérations de déploiement à deux reprises. Il poursuit des études au Collège royal militaire du Canada afin d'obtenir son baccalauréat.

NOTES

1. Bernd Horn et Michel Wyczynski, « E. L. M. Burns : un intellectuel parmi les généraux canadiens », dans Bernd Horn et Stephen Harris, éditeurs, *Chefs guerriers : perspectives concernant les militaires canadiens de haut niveau,* Toronto, Dundurn, 2002, p. 164-165.
2. Major J. P. Johnston, « E. L. M. Burns : une crise de commandement », *Revue militaire canadienne,* vol. 7, nº 1, printemps 2006, p. 51-58.
3. Major E. L. M. Burns, « Protection of the Rearward Services and Headquarters in Modern War », *Canadian Defence Quarterly*, vol. 10, nº 3, avril 1933, p. 295-311.
4. J. L. Granatstein, *The Generals: The Canadian Army's Senior Commanders in the Second World War,* Toronto, Stoddart, 1993, p. 116-118.
5. Lettre du lieutenant-général E. L. M. Burns au lieutenant-général H. D. G. Crerar – Confidential Report, 12 novembre 1944.
6. Lettre du Lieutenant-General Sir Richard L. McCreery au General the Hon Harold R. L. G. Alexander, 24 octobre 1944.
7. Correspondance du brigadier G. A. McCarter à G. W. L. Nicholson, 3 avril 1951 (extraits).
8. E. L. M. Burns, *General Mud: Memoirs of Two World Wars*, Toronto, Clarke, Irwin, 1970, p. 9-10.
9. Mark Zuehlke, *The Gothic Line: Canada's Month of Hell in World War II Italy*, Toronto, Douglas & McIntyre, 2006, p. 31-32.
10. William J. McAndrew, « Eighth Army at the Gothic Line: Commanders and Plans », *Journal of the Royal United Services Institute for Defence and Security Studies*, vol. 131, nº 1, juin 1986, p. 53.
11. J. L. Granatstein et Peter Suedfeld, « Tommy Burns as a Military Leader – A Case Study using Integrative Complexity », *Canadian Military History*, vol. 3, nº 2, 1994, p. 63.
12. *Ibid.*
13. *Ibid.*, p. 64.
14. Burns, *General Mud*, p. 112-113.
15. Lieutenant-général E. L. M. Burns, Staff Study 1 Cdn Corps: The Breakthrough Operation, 22 mars 1944.
16. Lieutenant-général E. L. M Burns, Appreciation Op OLIVE, 6 août 1944.
17. Brigadier J. D. B. Smith, Instruction d'opération nº 22 du 1er Corps canadien, 22 mai 1944.
18. Correspondance de McCreery à Alexander, 24 octobre 1944.
19. Granatstein et Suedfeld, « Tommy Burns », p. 64.
20. E. L. M. Burns, « The Pursuit from the Melfa to Anagni: Lessons from H.Q. 1 CDN Corps », 12 juin 1944.
21. B-GL-300-003-FP-002, *Le commandement dans les opérations terrestres,* chapitre 2, section 204, Kingston, Défense nationale, 2007.
22. Instruction d'opération nº 22 du 1er Corps canadien.
23. B-GL-300-003-FP-002, *Le commandement dans les opérations terrestres,* chapitre 2, section 204.
24. De Burns à Crerar – Confidential Report, 12 novembre 1944.
25. Correspondance de McCarter à G. W. L. Nicholson, 3 avril 1951 (extraits).

Le Prix de rédaction du lieutenant-général Michael Jeffery – Études sur le combat

L'article présenté par le

capitaine M. B. Gilbride

(*Opération MEDUSA*)

est le gagnant du Prix de rédaction du Lgén Michael Jeffery.

Présenté à l'étudiant du COAT qui soumet, selon le comité du *Journal de l'Armée du Canada*, le meilleur article sur une bataille militaire historique.

OPÉRATION MEDUSA

Capitaine M. B. Gilbride (Cours sur les opérations de l'Armée de terre nº 34)

Il est rare qu'un combat soit livré sans l'appui ou la participation du génie militaire. Le rôle du génie, qui consiste à aider les forces amies à combattre, à se déplacer et à vivre, tout en privant l'ennemi de la capacité de ce faire, ne saurait être laissé de côté pendant la planification et l'exécution des opérations. En raison de la large gamme des responsabilités du génie et des ressources limitées (personnel, équipement et temps) mises à sa disposition, il est essentiel que les commandants comprennent les caractéristiques du génie énoncées dans la doctrine et qu'ils en respectent les principes d'emploi le plus possible. Le 3 septembre 2006, la bataille de l'opération MEDUSA n'a pas fait exception à cette vérité. Dans le présent article, nous montrerons que, même si le génie a pu surmonter les difficultés inhérentes au terrain, les ressources lui ayant été fournies et la décision d'avancer l'heure H sont allées directement à l'encontre de la doctrine du génie, quant à ses caractéristiques et aux principes en régissant l'emploi, ce qui a profondément limité sa capacité d'influer sur l'issue de la bataille. Nous examinerons comment, au chapitre des ressources fournies au génie et de l'emploi de ce dernier, on s'est écarté de la doctrine de l'Armée canadienne, et nous analyserons les difficultés que cela a engendrées par la suite. Tout d'abord, nous situerons brièvement en contexte les événements du 3 septembre 2006, puis nous examinerons le terrain où le génie a travaillé afin de montrer comment les ressources dont il disposait ne correspondaient pas à ce que la doctrine préconise au chapitre des caractéristiques. Enfin, nous étudierons la décision d'avancer l'heure H, pour faire voir son incidence sur les principes doctrinaux de l'emploi du génie et sur la capacité de ce dernier d'influer sur l'issue de la bataille.

L'opération MEDUSA a constitué une grande offensive de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) qui visait à vaincre les forces talibanes présentes dans le bastion de Pashmoul, afin d'établir les conditions voulues pour établir la zone de développement afghane de Kandahar[1]. L'opération a été dirigée par le Groupement tactique 1er Bataillon, The Royal Canadian Regiment (GT 1 RCR), qui faisait partie de la Brigade multinationale (BMN). Ce fut la première attaque terrestre jamais menée par l'OTAN et la plus grande qu'ait dirigée le Canada en plus d'un demi-siècle[2]. Par conséquent, l'opération, qui a duré du 1er au 17 septembre 2006, est devenue l'effort principal de la FIAS et de l'OTAN[3].

Dans le cadre de l'opération MEDUSA, la compagnie Charlie (compagnie C) s'est emparée des hauteurs de Ma'sum Ghar, le 2 septembre 2006, et a établi des positions de combat centrées sur l'objectif ennemi situé sur l'autre berge de la rivière Arghandab, l'objectif RUGBY. L'intention était de continuer à prendre l'ennemi à partie au cours des trois jours suivants avec essentiellement un appui aérien offensif ainsi que des tirs d'artillerie et des tirs directs[4], afin de repérer l'emplacement exact de l'ennemi et d'amenuiser sa capacité de combattre, avant de déclencher une attaque à l'heure H. Comme on n'observait aucune activité ennemie à l'intérieur de l'objectif et que d'autres rapports confirmaient cette évaluation, le commandant de la BMN a ordonné au GT 1 RCR de franchir la rivière vers l'objectif RUGBY, cette nuit-là. Le commandant du GT 1 RCR a pour sa part reporté l'assaut même à une heure plus proche du lever du jour afin de gagner du temps pour la procédure de combat et de donner au génie le temps de dégager des voies vers la rive sud de la rivière Arghandab[5]. Toutefois, l'heure H ayant été avancée, les efforts consacrés pendant près de deux jours aux préparatifs et aux tirs de préparation ont été perdus.

Des soldats attendent près de la rivière Arghandab lors de l'opération MEDUSA pour prendre l'objectif Rugby le 3 septembre 2006

Le matin du 3 septembre 2006, la compagnie C est partie vers l'objectif RUGBY. Elle s'était attaché les sapeurs de la 2e Troupe du 23e Escadron de campagne, qui ont ouvert des voies vers l'objectif afin d'accorder ainsi un appui rapproché à la mobilité. Les franchissements se sont faits sans opposition, et le 7e peloton de la compagnie C a pu avancer directement vers l'objectif. L'unité est soudainement tombée dans une embuscade dans ce qui a semblé être une zone de destruction ennemie pour l'exécution de tirs depuis une position défensive fortifiée centrée sur l'école blanche. Le véhicule blindé léger (VBL) du génie et le G-Wagon de l'adjudant ont été touchés, ce qui a entraîné la mort du sergent Shane Stachnik et de l'adjudant Rick Nolan et fait un certain nombre de blessés. Toute la compagnie essuyant alors des tirs nourris, et comme une bombe guidée de 1 000 livres ayant dévié de sa trajectoire était tombée (sans exploser) à quelques pieds de la position de la compagnie C, le commandant de celle-ci lui a ordonné de se replier en s'éloignant de l'objectif[6].

Pendant le repli, un des VBL a raté le point de franchissement et s'est écrasé dans un fossé d'irrigation de huit à dix pieds de profondeur[7]. Malgré les efforts déployés pour le récupérer avec le bouteur du génie, il est demeuré coincé dans le fossé, et l'ordre a été donné de l'abandonner[8]. Entre-temps, un point de rassemblement des blessés improvisé a été aménagé près de la chargeuse frontale Zettelmeyer du génie. Celle-ci a par la suite été touchée soit par une grenade propulsée par fusée, soit par un obus tiré par un canon sans recul de 82 mm; le soldat William Cushley et l'adjudant Frank Mellish ont alors été tués[9]. En fin de compte, toute la compagnie est revenue de l'autre côté de la rivière Arghandab, puis elle s'est repliée vers les hauteurs de Ma'sum Ghar pour se regrouper et se préparer au reste de l'opération.

Le paysage s'étendant devant l'objectif principal le 3 septembre 2006

MISSION CARACTÉRISTIQUE DU GÉNIE : TRAVAILLER AVEC DES RESSOURCES LIMITÉES EN TERRAIN DIFFICILE

> *Si nous avions eu un engin Badger le jour de l'Op MEDUSA, je pense que les choses auraient été totalement différentes.*
>
> – Caporal Clinton John Orr, *In Their Own Words*

Les traits caractéristiques qui permettent aux sapeurs d'exécuter toute une gamme de tâches comprennent les suivantes : « *souplesse, mobilité, dépendance à l'égard de l'équipement, compétence, vulnérabilité et limites*[10] ». Les ressources et l'équipement du génie dont disposait la 2e Troupe pendant l'opération MEDUSA étaient insuffisants pour lui permettre d'affronter avec succès le terrain entourant l'objectif RUGBY. Ce manque d'harmonisation entre les ressources et le terrain a montré clairement que le respect de la doctrine du génie quant à ses traits caractéristiques aurait pu jouer un rôle important au cours de la planification et de l'exécution de l'opération.

Afin de mieux comprendre comment les caractéristiques susmentionnées étaient évidentes pendant l'opération MEDUSA, il faut d'abord se faire une bonne idée des défis que présentait le terrain. Celui-ci a défini le problème du génie, tandis que les ressources et l'équipement pour appuyer la mobilité étaient les outils pour appliquer une solution à ce problème. La principale caractéristique topographique de la région de Pashmoul était la rivière Arghandab, qui coulait vers le sud-ouest et bordait le district de Panjwayi au nord et au nord-ouest. Les rives étaient abruptes, et le cours d'eau mesurait près de 1 000 mètres de largeur à certains endroits.

Source : Caméra de combat

D'un poste d'observation temporaire surplombant un champ de plants de marijuana d'environ deux mètres cinquante, deux soldats canadiens de la Compagnie Alpha surveillent le moindre signe d'attaque de la part d'insurgés talibans.

Source : Caméra de combat

À l'aube, des soldats de la Compagnie Alpha exécutent des opérations dans le district de Panjwaii, dans la province de Kandahar, dans le cadre de l'opération MEDUSA.

Bien qu'un grand cours d'eau tel que la rivière Arghandab puisse normalement entraver considérablement la mobilité d'une force militaire, il était essentiellement asséché et se prêtait à des passages à gué pendant l'opération MEDUSA.

La rivière Arghandab elle-même n'était pas le seul obstacle à la mobilité; cependant, elle contribuait à l'existence de nombreux traits caractéristiques du terrain de la région. Elle irriguait les champs de marijuana, de maïs, de blé et de raisins, ce qui créait une luxuriante bande verte le long de ses rives. La végétation atteignait une hauteur de six à huit pieds, ce qui gênait la visibilité et procurait un moyen de dissimulation aux talibans[11]. Le feuillage des vignes offrait une excellente protection contre les moyens d'observation aériens[12] et contre les forces terrestres embarquées dans les VBL qui avaient du mal à voir par-dessus la végétation.

Outre la rivière Arghandab et le feuillage dense, il y avait d'épais murs de boue et des vignobles qui entravaient la mobilité. Les fossés d'irrigation et les monticules de terre étaient intégrés dans la structure des vignobles et étaient voilés par les vignes. En fin de compte, les fossés procuraient aux talibans des tranchées successives[13] qu'ils pouvaient défendre facilement.

Dans l'ensemble, l'objectif RUGBY présentait des problèmes de mobilité considérables[14] pour les forces opérant dans le secteur. La complexe combinaison de canaux d'irrigation, de murs, de feuillages denses et de multiples endroits construits mettait à la disposition des défenseurs des emplacements d'où ils pouvaient combattre et des chemins couverts par où s'approcher ou se replier[15]. Avant l'opération MEDUSA, il était clair que le caractère restrictif du terrain obligerait les troupes à descendre de leurs véhicules et à s'en séparer[16]. Pour les troupes du génie, il était évident que les forces attaquantes compteraient sur elles pour garantir leur mobilité jusqu'à l'objectif. Comme le soutien du génie était clairement nécessaire à l'opération MEDUSA, les tâches liées à la mobilité comprenaient une opération de franchissement de dépressions, le dégagement de champs de tir et d'observation et la réalisation de brèches dans les murs et les tranchées. Les sapeurs devaient réfléchir à la méthode nécessaire pour neutraliser ou franchir chaque obstacle à la mobilité avec les ressources intégrantes dont ils disposaient.

Pour exécuter un franchissement d'assaut tout en appuyant de près une force de manœuvre, il faut la plupart du temps un équipement spécial de manière à pouvoir éliminer ou franchir un obstacle sous la menace de tirs directs ou indirects. Certes, un détour ou l'utilisation de caractéristiques existantes de l'infrastructure et du terrain constitueraient la toute première option pour maintenir la cadence de l'avance, mais les sapeurs garantiraient la mobilité en employant les moyens mis à leur disposition. Selon la doctrine, ils miseraient surtout sur un char poseur de pont – Beaver – et sur des fascines lancées depuis un engin blindé du génie (EBG) – Badger. Pendant l'opération MEDUSA, la 2e Troupe n'avait aucun de ces équipements.

Le 23e Escadron de campagne possédait peu de ressources pour appuyer le GT 1 RCR dans son ensemble, de sorte que la 2e Troupe en avait encore moins pour soutenir la compagnie C. L'escadron n'était capable d'offrir au groupement tactique aucun soutien à la mobilité, car de grandes quantités d'équipements lourds demeuraient hors d'usage[17]. Malgré les préparatifs en vue de l'opération et les tentatives faites pour obtenir d'autres engins du génie, la 2e Troupe ne possédait, pour appuyer la mobilité, qu'un bouteur blindé D6 emprunté au Royaume-Uni et une chargeuse frontale Zettelmeyer[18]. Ces pièces d'équipement étaient efficaces pour pratiquer des brèches dans certains obstacles et remplir des tâches de base, mais c'étaient des machines civiles conçues pour des travaux de précision et délibérés.

Dissimulés dans les vignes de la région, des soldats de la Compagnie Alpha se préparent à avancer à l'aube pendant des opérations dans le district de Panjwaii, dans la province de Kandahar, dans le cadre de l'opération MEDUSA.

Le génie *mise sur son équipement et ses matériels* : c'est là une de ses caractéristiques clés. Les sapeurs ne peuvent pas faire grand-chose sans un équipement et des ressources spécialisés. Avec une certaine ingéniosité, le 23e Escadron de campagne a construit des rampes transportables et soutenables par un VBL et pouvant être portées par des soldats[19], rampes qui pouvaient permettre à un VBL de 18 tonnes avec son chargement de combat de franchir un trou de 2,4 mètres. Les rampes étaient ingénieuses, certes, mais elles n'ont jamais été employées pendant l'opération MEDUSA. Le taux d'utilisabilité de l'équipement de l'escadron s'est maintenu à 20 p. 100, et aucun des équipements d'ouverture de brèches ou de franchissement prévus dans la doctrine canadienne n'était dans le théâtre.

L'absence d'équipements d'ouverture de brèches, en particulier d'un EBG, violait la doctrine pour ce qui était de la *vulnérabilité*. En raison de la nature du travail du génie, les sapeurs ne pouvaient pas travailler et combattre en même temps. Les équipements spécialisés bruyants et à haute silhouette attiraient généralement l'attention de l'ennemi, et la majorité des travaux exécutés par les sapeurs les obligeaient à descendre de leur véhicule à des endroits critiques. L'EBG possède « la même mobilité et procure la même protection [qu'un] char de combat[20] ». Au lieu de cela, la 2e Troupe disposait d'équipement lourd civil dont on avait renforcé le blindage « à la façon de Mad Max »[21], ce qu'un opérateur d'équipement lourd a décrit comme étant ridicule et artisanal[22]. Malheureusement, la vulnérabilité de l'équipement a été manifeste quand la chargeuse Zettelmeyer a été touchée, ce qui a entraîné la mort de deux militaires.

Des membres de la Compagnie Alpha mènent des opérations dans le district de Panjwaii, dans la province de Kandahar, dans le cadre de l'opération MEDUSA.

Une autre caractéristique clé du génie prévue dans la doctrine, mais qui n'a pas été respectée pendant l'opération MEDUSA est celle de la *mobilité*. Afin de fournir un appui rapproché à un élément de manœuvre, les unités du génie doivent posséder, selon la doctrine, la même mobilité tout-terrain que l'élément appuyé. Dans le cas de l'opération MEDUSA, les deux équipements lourds qui ont été employés ont dû être transportés par remorque surbaissée et livrés à Ma'sum Ghar en prévision de l'opération[23]. Pendant l'assaut même, le bouteur était le véhicule le plus lent sur le terrain[24] et pouvait à peine avancer à cinq kilomètres à l'heure. Les sapeurs n'avaient de toute évidence pas une mobilité comparable à celle des VBL, et l'on pourrait faire valoir qu'ils ont ralenti l'attaque et le repli ultérieur.

Bon nombre de ces caractéristiques du génie auraient pu être convenablement prises en considération et respectées si la troupe du génie s'était déployée avec les ressources prévues dans la doctrine. Le rôle de l'EBG « ne se limite pas à appuyer les escadrons de chars, mais aussi les groupements tactiques et les bataillons d'infanterie[25] ». Ainsi, on aurait respecté la doctrine quant à la *dépendance à l'égard de l'équipement et aux matériels*, à la *vulnérabilité* et à la *mobilité* des sapeurs. En ne munissant pas les unités du génie des moyens d'ouverture de brèches et de franchissement décrits dans la doctrine, on est passé outre aux caractéristiques du génie qui y sont abordées également. Cependant, malgré les difficultés du terrain et l'équipement limité dont elle disposait, la 2e Troupe a réussi à ouvrir les brèches et a permis à la compagnie C de se rendre jusqu'à l'objectif RUGBY pendant l'opération MEDUSA. Certains épisodes auraient pu être différents si elle avait eu un EBG, mais en fin de compte, le génie a rempli son rôle en aidant les forces amies à combattre, à se déplacer et à vivre.

PRINCIPES RÉGISSANT L'EMPLOI DU GÉNIE : AVANCER L'HEURE H

> *Les opérations du génie nécessitent la réunion de l'équipement lourd, de l'équipement général, des explosifs, des mines, des autres genres de matériel et de la main-d'œuvre nécessaires, ce qui peut prendre un temps considérable. La prévoyance et la planification ont donc la plus grande importance et les commandants et les états-majors devraient veiller à signaler les opérations à venir et les tâches probables aux forces du génie le plus longtemps possible à l'avance.*
>
> — *Les opérations du génie de la Force terrestre,* volume 1.

Outre que le génie possède ses caractéristiques propres, la doctrine énonce des principes qui en orientent l'emploi approprié. Ces principes sont les suivants : *intégration dans les autres fonctions de combat; coordination centralisée; exécution décentralisée; établissement de priorités; avertissement préliminaire et reconnaissance; continuité; communications*. Pendant l'opération MEDUSA, ces principes n'ont pas été suffisamment pris en compte ou suivis pour de multiples raisons. Bon nombre de ces raisons demeurent inconnues, mais il est clair que l'avancement de l'heure H a été ce qui a influé le plus sur la façon dont les unités du génie ont été employées contrairement aux principes susmentionnés et sur celle dont cet état de choses a pu avoir des répercussions sur l'issue de l'opération.

Le principal principe qui n'a pas été respecté relativement à l'emploi des membres du génie pendant l'opération MEDUSA a été celui de l'*avertissement préliminaire et de la reconnaissance*. Il importe de souligner que le principe a été suivi à l'origine pendant les stades de la planification et de la préparation de l'opération. Les ordres officiels du commandant de la BMN destinés au commandant du GT 1 RCR ont été diffusés vers le 21 août, et un ordre d'avertissement a été communiqué au 23e Escadron de campagne le 24 août. Les ordres formels adressés au 23e Escadron de campagne ont été diffusés le 30 août, mais ils étaient de nature confirmative uniquement[26]. Cela a donné près de deux semaines à l'Escadron pour se préparer. En dépit de l'avertissement, il y avait encore d'importantes lacunes dans la partie du plan concernant le génie[27], en particulier en ce qui concernait les difficultés déjà décrites concernant l'obtention des ressources voulues.

La 2e Troupe a été attachée à la compagnie C pour l'opération MEDUSA et elle a aidé à planifier l'ouverture délibérée d'une brèche vers l'objectif RUGBY. L'intention initiale consistait à créer une tête de pont plus au sud, puis à se diriger vers l'objectif en question depuis le nord vers le sud[28]. Ainsi, la compagnie aurait pu profiter d'un angle mort à l'ouest de l'objectif et s'approcher sans être vue. L'heure H ayant été avancée, il n'y avait plus assez de temps pour se préparer convenablement, et la compagnie a dû attaquer le long des approches existantes passant directement dans la zone de destruction ennemie[29]. Le temps accordé à l'origine au génie pour se préparer et accomplir une mission de reconnaissance en vue de l'attaque a soudainement été réduit quand l'heure H a été avancée. Ce changement d'horaire a eu un effet important non seulement sur l'emploi du génie, mais aussi sur l'exécution de toute l'attaque par la compagnie C. Tout le temps nécessaire à l'accomplissement de la mission de reconnaissance a été réduit à néant. L'opération, qui devait être une attaque délibérée, est devenue une attaque

Source : MDN

Après un incident de tir ami mortel le 4 septembre 2006

dans la foulée[30] et, par la suite, une opération de franchissement improvisée. Les troupes ont donc été privées du temps qu'il aurait fallu pour exécuter une mission de reconnaissance détaillée et pour planifier un franchissement délibéré afin de prendre pied solidement sur l'autre berge de la rivière Arghandab[31].

Un autre principe d'emploi qui aurait pu être nettement mieux observé pendant l'exécution de l'opération MEDUSA est celui concernant les *communications*. L'heure H ayant été avancée, l'ordre d'attaque a été donné à la volée, par radio, comme s'il s'agissait d'ordres destinés aux équipes de combat[32]. En soi, cela a engendré ses propres difficultés au sein de la compagnie; toutefois, les effets ont été plus grands sur le génie. Les opérateurs de l'équipement lourd n'avaient reçu que des radios personnelles pour communiquer avec leur commandant de section, à l'arrière, et relayer l'information transmise sur le réseau radio principal[33]. Ce manque de communication directe avec les opérateurs a créé de la confusion, en particulier pendant la tentative infructueuse de récupérer le VBL coincé dans le fossé. Un emploi plus judicieux des communications aurait permis d'exercer un plus grand contrôle sur des ressources largement dispersées, d'améliorer la connaissance de la situation et d'engendrer ainsi une intervention rapide et exacte du génie en appui.

Les défis de la décentralisation des ressources du génie pendant l'attaque ont été accentués par l'avancement de l'heure H et aussi par les communications indirectes avec les éléments du génie. Le principe de la *coordination centralisée et de l'exécution décentralisée* n'a pas été respecté entièrement quand la 2e Troupe a détaché ses deux sections, chacune ayant un équipement lourd, auprès des 7e et 8e Pelotons, respectivement[34]. Le rigoureux contrôle du mouvement nécessaire pour franchir un obstacle n'a pu être exercé par suite de ce groupement des ressources du génie et des communications limitées. « Les répétitions forment un volet essentiel d'une opération de franchissement[35]. » Si l'heure H n'avait pas été avancée et si les troupes s'étaient exercées à fond à faire ce groupement avec la compagnie dans le temps disponible à l'origine, il aurait sans doute donné de meilleurs résultats. Néanmoins, le contrôle exercé sur les franchissements était insuffisant. La compagnie n'a pas pu repérer facilement la brèche ni les jalons d'ouverture après avoir franchi la rivière[36], ce qui a peut-être contribué à l'accident au cours duquel le VBL a raté la seule brèche et s'est engouffré lourdement dans le fossé d'irrigation[37].

Source : Caméra de combat

Les soldats de la compagnie Alpha prennent un repos bien mérité avant de poursuivre leur patrouille dans le district de Panjwaii, dans la province de Kandahar, dans le cadre de l'opération MEDUSA.

En respectant la doctrine quant aux caractéristiques du génie et aux principes qui en régissent l'emploi à tous les niveaux du commandement, les commandants des forces de manœuvre peuvent exploiter à fond l'immense soutien que le génie peut fournir dans un environnement opérationnel. Étant entendu que les opérations ne peuvent pas toujours être conformes entièrement à la doctrine, il convient toujours de se reporter à celle-ci autant que possible pour guider les actions militaires. Même si le génie a pu surmonter les difficultés inhérentes au terrain, les ressources lui ayant été fournies et la décision d'avancer l'heure H sont allées directement à l'encontre de la doctrine du génie quant à ses caractéristiques et aux principes en régissant l'emploi, ce qui a profondément limité sa capacité d'influer sur l'issue de la bataille. Si l'on avait réfléchi davantage à l'incidence qu'aurait l'avancement de l'heure H sur la capacité du génie d'appuyer de près la mobilité des troupes, le 3 septembre 2006, certaines des difficultés auxquelles la compagnie C s'est heurtée n'auraient peut-être pas surgi. On ne sait pas au juste si l'issue de la bataille aurait été différente si la doctrine avait été respectée; cependant, il est très probable que l'attribution de ressources suffisantes et d'un temps de préparation plus long aurait influé positivement sur la bataille.

AU SUJET DE L'AUTEURE…

Le capitaine Melissa Gilbride, CD, est officier du génie et est actuellement affectée à l'École du génie militaire des Forces canadiennes, où elle enseigne la tactique. Depuis son enrôlement dans les Forces armées canadiennes en 2004, elle a aussi servi dans le 4e Régiment d'appui du génie et a participé à un déploiement en Afghanistan à titre d'officier du positionnement stratégique au sein du Quartier général de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Elle détient un baccalauréat en génie mécanique du Collège militaire royal du Canada et elle suit actuellement le programme menant à la maîtrise en administration des affaires à l'Université Royal Roads.

NOTES

1. Major-General David Fraser, exposé « Operation MEDUSA (Briefing) » [PPT], p. 76-77.
2. Adam Day, « Opération *Méduse* : la bataille du Panjwai, partie 2 : la mort dans une zone de feu à volonté », *Revue Légion*, p. 82, no 6, novembre-décembre 2007, p. 30-37.
3. Colonel Bernd Horn, *No Lack of Courage: Operation Medusa, Afghanistan*, Toronto : Dundurn Press, 2010, livre numérique.
4. *Ibid.*
5. Entrevue du capitaine John N. Rickard avec le brigadier-général Omer Lavoie, QGDN, 5 septembre 2014.
6. Horn, livre numérique.
7. Day, p. 30-37.
8. *Ibid.*
9. Horn, livre numérique.
10. B-GL-361-001/FP-002, *Les opérations du génie de la Force terrestre,* Kingston, Défense nationale, 1998, p. 23-25.
11. Horn, livre numérique.
12. Major Mark A. Gasparotto, *Clearing the Way: Combat Engineers in Afghanistan, 23 Field Squadron*, Ardith Publishing, 2010, p. 44.
13. *Ibid.*
14. *Ibid.*
15. Fraser, p. 12.
16. *Ibid.*
17. Gasparotto, p. 37.
18. *Ibid.*, p. 38.
19. *Ibid.,* p. 30.
20. B-GL-361-010/FP-002, *Franchissement,* Kingston, Défense nationale, 1998, p. 17.
21. Gasparotto, p. 261.
22. Craig L. Mantle et coll. (sous la dir. de), *In Their Own Words: Canadian Stories of Valour and Bravery from Afghanistan, 2001–2007*, Kingston, Presses de l'Académie canadienne de la Défense, 2013, p. 195.
23. Gasparotto, p. 41.
24. Mantle, p. 213.
25. *Franchissement*, p. 18.
26. Gasparotto, p. 30.
27. *Ibid.*, p. 38.
28. Correspondance entre le capitaine John N. Rickard et le lieutenant-colonel Matthew Sprague, 4 août 2014.
29. *Ibid.*
30. *Ibid.*
31. Horn, livre numérique.
32. Horn, livre numérique.
33. Mantle, p. 197.
34. Entrevue du John N. Rickard avec le major Justin Behiels, 2014.
35. *Franchissement*, p. 113.
36. Correspondance entre le capitaine John N. Rickard et le major Derek Wessan, 17 novembre 2014.
37. Day, p. 30-37.

Un soldat rwandais des Nations Unies monte la garde pendant que le convoi de véhicules fait une courte pause lors d'une patrouille menée dans le cadre de l'opération SOPRANO.

Source : Caméra de combat

LE CANADA ET LE SOUDAN DU SUD : « QUALITÉ DJOUBA[1] »

Major Chris Young, CD, M.A.

BUT

La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) fait face à de nombreuses difficultés dont plusieurs ont entraîné un niveau de dysfonctionnement qui risque de devenir permanent. Sans surprise, de nombreuses personnes qui participent à la MINUSS en viennent à se sentir frustrées et démoralisées, incapables d'instaurer des changements dans le cadre d'une mission qui, dans l'esprit d'un grand nombre, n'est plus efficace, si elle l'a déjà été. La raison de cette situation est très simple : la MINUSS a perdu l'initiative au Soudan du Sud et, comme organisation, a adopté une méthode réactive et non proactive en matière de maintien de la paix.

Dans le présent article, mon but est d'examiner, d'après mes propres expériences, les raisons pour lesquelles les Nations Unies ont perdu l'initiative au Soudan du Sud et de quelle façon s'est développé cet état d'esprit dysfonctionnel. Ensuite, à la lumière de mes propres expériences en qualité d'officier de liaison (OL) acquises à Djouba, la capitale, entre novembre 2016 et mai 2017, je vous ferai part de mes réflexions sur les moyens dont dispose la MINUSS pour reprendre l'initiative et regagner sa crédibilité et je vous présenterai mes idées quant au rôle du Canada dans l'évolution de la MINUSS.

Je vais maintenant aborder la question de mon expérience auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU). J'ai fait partie de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) en ex-Yougoslavie, de juillet 1993 à juillet 1994[2]. En 1996, j'ai eu la chance d'être réaffecté en Bosnie en qualité d'officier des opérations de faction du groupement tactique du Strathcona au sein de la Force de stabilisation de l'OTAN. J'ai été à même de constater ce qui peut être accompli lorsqu'une mission dispose de la volonté et des moyens de forcer le changement. À mon avis, la MINUSS ne possède ni la volonté ni les moyens d'apporter des changements au Soudan du Sud.

© MAJOR CHRIS YOUNG, LE CANADA ET LE SOUDAN DU SUD : « QUALITÉ DJOUBA », LE JOURNAL DE L'ARMÉE DU CANADA VOL. 18.1

CONTEXTE

Les matins au Soudan du Sud sont très apaisants. La température est agréable, l'incinération nocturne des déchets et des excréments est pratiquement terminée et le gros de la fumée et des odeurs s'est dissipé. La faune aviaire est extraordinaire avant même que la plupart des gens soient réveillés. Et pourtant, les matins au Soudan du Sud nous frappent aussi au creux de l'estomac. S'y réveiller rappelle étrangement le film *Le Jour de la marmotte*. Le conflit reste évident et l'ONU est aussi impuissante que la veille. L'implacable pauvreté, l'incapacité des dirigeants de l'État à faire avancer le processus de paix et l'absence de progrès significatifs pour améliorer la situation nationale font que chaque jour est, somme toute, identique au précédent.

Il n'en a pas toujours été ainsi. En effet, le 9 juillet 2011, le Soudan du Sud semblait rempli de promesses et bénéficiait d'un soutien entendu de l'ONU et de la communauté internationale lorsqu'il est devenu le 54e État indépendant d'Afrique après 20 ans de guerre civile. On estime que trois millions de personnes sont mortes au cours de cette guerre qui a pris fin avec l'Accord de paix global (APG) conclu avec le Soudan. Toutefois, comme c'est trop souvent le cas, l'optimisme initial s'est rapidement estompé : des problèmes économiques et de gouvernance conjugués à des divisions tribales au sein du nouvel État ont mené à l'effritement de la coalition qui s'était révélée efficace dans le cheminement vers l'indépendance. En 2013, à peine deux ans après la déclaration d'indépendance, le Soudan du Sud était déchiré par des affrontements internes, et une guerre civile était jugée inévitable – à tout le moins selon les Canadiens qui étaient alors sur place.

Au départ, l'intervention étrangère dans le nouvel État s'est poursuivie par l'entremise de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), une organisation de l'Union africaine (UA); dès les années 1990, elle est intervenue dans le conflit au Soudan et a notamment procédé à une médiation efficace ayant mené à l'APG de 2005 qui, à terme, a entraîné la déclaration d'indépendance du Soudan du Sud. L'IGAD a maintenu sa médiation et sa surveillance jusqu'à ce jour. L'ONU a commencé à prendre part au conflit au Soudan en juin 2004 en créant une mission spéciale, la Mission préparatoire des Nations Unies au Soudan (MIPNUS), qui visait essentiellement à négocier avec les parties concernées en vue de la mise en place d'une opération de soutien de la paix menée par l'ONU.

L'IGAD et la MIPNUS ayant réussi à favoriser l'adoption de l'APG, l'ONU a créé, en mars 2005, la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) dont le mandat visait à soutenir la mise en œuvre de l'APG[3]. La mission comprenait un effectif de 10 000 militaires et une composante civile appropriée comptant notamment 700 policiers. La MINUS n'a pas été en mesure d'intervenir au Darfour du fait de l'opposition du gouvernement du Soudan, mais en juillet 2006, l'ONU a réussi à convaincre ce gouvernement d'accepter une opération conjointe UA-ONU, la Mission UA-ONU au Darfour (MINUAD)[4]. La MINUAD a été créée en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies afin de soutenir la mise en œuvre de l'Accord de paix au Darfour de 2006[5]. La mission conjointe visait à mettre en évidence les capacités de l'Afrique à résoudre les conflits régionaux. La résolution du Conseil de sécurité de l'ONU (RCSNU) stipulait expressément que « l'opération conjointe devrait avoir un caractère essentiellement africain, et les effectifs nécessaires devraient, dans la mesure du possible, être fournis par les pays d'Afrique[6]. »

Source : Caméra de combat

Les drapeaux du Rwanda, des Nations Unies et du Soudan du Sud sont représentés sur ce panneau dressé au camp des Nations Unies de la ville de Yambio, au Soudan du Sud. L'opération SOPRANO est la contribution des Forces armées canadiennes à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud.

À la suite de l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, une nouvelle mission suivant la MINUS a été créée en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies : la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) avec pour mandat de « consolider la paix et la sécurité et d'aider à créer les conditions du développement de la République du Soudan du Sud, l'idée étant de donner au Gouvernement de la République du Soudan du Sud les moyens de gouverner efficacement et démocratiquement le pays et d'établir de bonnes relations avec ses voisins[7] ». En 2013, une guerre civile a éclaté au Soudan du Sud et entraîné le démantèlement de la coalition indépendantiste. En décembre, pour réagir aux affrontements dans la région de Djouba, le Conseil de sécurité a porté les effectifs de la MINUSS à 12 500 militaires et à 1 323 policiers[8]. Toutefois, cette augmentation des effectifs a surtout été réalisée à partir de mutations de personnel provenant d'autres opérations régionales comme la MINUAD.

En 2014, le mandat de la MINUSS a été élargi pour inclure en priorité la protection des civils. En janvier 2014, afin d'assurer la conformité, l'ONU a autorisé l'IGAD à déployer une équipe de surveillance et de vérification à l'appui de l'Accord de cessation des hostilités entre le gouvernement et le Mouvement/l'armée populaire de libération du Soudan en opposition (MPLS/APLS-O). Malheureusement, la MINUSS a été éclaboussée par des massacres fréquents attribués à l'APLS-O dans des secteurs apparemment sous le contrôle de l'ONU. Au cours de la plus récente attaque, en juillet 2016, les deux parties en conflit, l'APLS et l'APLS-O, se sont livré à des combats à Djouba, notamment lors d'un assaut des troupes gouvernementales contre le camp des personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) se trouvant à proximité du camp de la MINUSS (appelé la Maison de l'ONU). La réaction des troupes de la MINUSS à cette

attaque a été qualifiée de « honteuse ». En effet, on a constaté, par exemple, que le bataillon chinois avait à ce moment abandonné ses positions défensives à deux occasions dans le périmètre du camp de l'ONU, et l'unité de policiers du Népal a été accusée de ne pas avoir répondu aux appels d'aide de travailleurs de l'ONU se trouvant à l'extérieur des principaux camps de l'ONU et menacés par les troupes gouvernementales.

Comme le Soudan et le Soudan du Sud se disputent la région d'Abiyé, une mission distincte – la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abiyé (FISNUA) – a été créée en vue de contrôler cette zone de tensions. Toutefois, cette mission ne fait pas l'objet du présent article.

COMPRENDRE LE DYSFONCTIONNEMENT DE LA MINUSS

J'ai employé le terme *dysfonctionnement*, plutôt que celui, plus dur, d'*échec*, surtout parce que je crois que la communauté internationale, si elle le veut et s'en donne les moyens, peut renverser la situation de la MINUSS et faire en sorte qu'elle fonctionne efficacement dans le cadre de la consolidation de la paix. Mon intention, dans la présente section, est de cerner les éléments de la MINUSS qui contribuent au dysfonctionnement de la mission et d'apporter certaines idées en vue de les modifier.

L'enjeu principal concernant la MINUSS est qu'il s'agit d'une mission créée en vertu du Chapitre VII de la Charte de l'ONU, mais menée comme si elle relevait plutôt du Chapitre VI[9]. Ainsi, les dirigeants de la MINUSS doivent veiller, sans recourir à la force, à ce que les parties respectent leurs obligations. En effet, l'utilisation de la force a franchement été déconseillée, même dans les situations où elle aurait été indiquée. Alors qu'il vaut mieux préconiser la médiation et la négociation pour dénouer les tensions et éviter les conflits, il faut soutenir ces méthodes par le recours à la force lorsque la partie opposée fait preuve d'intransigeance. Comme nous le verrons plus tard dans le présent article, les forces du gouvernement du Soudan du Sud restreignaient et entravaient régulièrement la liberté de mouvement de la MINUSS dans l'ensemble du théâtre.

Le centre de gravité de la MINUSS est la liberté de mouvement; sans elle, la mission ne peut influer sur les événements, soit par des comptes rendus, des enquêtes, des déploiements dissuasifs ou des opérations humanitaires. Cependant, en raison de l'institutionnalisation de ce que j'appelle des processus « de bonne foi », les opérations de la MINUSS ont été gravement compromises. Les deux processus en jeu étaient le partage de l'information (PI) et le mécanisme conjoint de vérification et de surveillance (MCVS).

Le PI a été lancé à partir d'un simple principe : l'ONU estime qu'elle doit faire preuve de transparence dans toutes ses opérations. Ce concept de transparence visait à servir les impératifs de sécurité et de protection ainsi qu'à appuyer la campagne de relations publiques de la MINUSS en montrant concrètement le soutien opérationnel de l'ONU à l'endroit des populations du Soudan du Sud. En pratique, toutefois, la transparence est devenue une arme utilisée contre l'ONU. En diffusant de la documentation relative à ses opérations prévues, y compris le nombre de soldats y participant, les véhicules et l'armement employés, la MINUSS donnait au gouvernement du Soudan du Sud et à l'APLS les outils dont ils avaient besoin pour exploiter la Convention sur le statut des forces (SOFA)[10].

Plus précisément, l'article 48 de la SOFA stipule ce qui suit :

> Le gouvernement [du Soudan du Sud] doit prendre toutes les mesures voulues pour assurer la protection, la sécurité et la liberté de mouvement de la MINUSS, y compris ses membres et le personnel connexe, leurs biens et leurs ressources. Il doit prendre toutes les mesures voulues pour protéger les membres de la MINUSS, le personnel connexe, son matériel et ses installations contre toute attaque ou action qui les empêche d'accomplir leur mandat. [*Traduction*]

Le gouvernement du Soudan du Sud a très habilement utilisé la SOFA en soulignant qu'en vertu de la Convention il était tenu d'assurer la protection et la sécurité du personnel et des opérations de la MINUSS. Cela lui a permis de dicter le moment et les lieux des mouvements de la MINUSS. Lorsque la MINUSS proposait des opérations dans des secteurs que le gouvernement du Soudan du Sud avait désignés comme « zones d'opérations », ce dernier refusait la plupart du temps les mouvements de la MINUSS dans ces secteurs sous prétexte qu'ils présentaient des dangers et n'étaient donc pas sécuritaires pour la MINUSS. Lors de mon affectation au sein la MINUSS, j'ai rapidement constaté que les zones d'opérations n'étaient rien d'autre que des secteurs que le gouvernement du Soudan du Sud jugeait sensibles, en particulier ceux dans lesquels il procédait à des tueries de masse et à des activités génocidaires dans un territoire occupé par les opposants.

Le MCVS est l'autre processus institué ostensiblement de bonne foi, cette fois par le gouvernement du Soudan du Sud. Créé à titre de lien bureaucratique – ou de filtre – le MCVS a été soigneusement inséré entre la MINUSS et l'APLS pour traiter toute la documentation visée par le PI. Le MCVS traitait avec la MINUSS aux niveaux tactique, opérationnel et stratégique; normalement, la communication directe avec la chaîne de commandement de l'APLS était renvoyée au contact pertinent du MCVS. Au niveau tactique, la cellule de liaison militaire locale traitait avec le bureau local du MCVS, habituellement avec des membres du MCVS d'un grade de lieutenant à celui de lieutenant-colonel; la plupart des officiers des grades de major ou de lieutenant-colonel étaient des membres supérieurs du service. L'OL supérieur (OL sup, un colonel) chargé de la cellule locale de liaison militaire traitait, au besoin, avec le chef du bureau local du MCVS. L'officier de liaison principal adjoint (OLPA) de la MINUSS au QG de la Force coordonnait toutes les activités de liaison militaire dans le théâtre et traitait avec le chef du bureau du MCVS. Seul l'officier de liaison principal (OLP), qui était aussi le commandant adjoint de la Force (cmdtA F) pouvait communiquer directement avec le QG de l'APLS.

En pratique, le MCVS est devenu une organisation sans lien de dépendance par laquelle devait passer la MINUSS pour communiquer avec l'APLS; en réalité, il devenait un mécanisme des opérations d'information permettant ainsi à l'APLS de masquer et de protéger sa structure de commandement. Composé d'officiers de l'APLS, le MCVS est devenu le moyen par lequel l'APLS pouvait empêcher la MINUSS de contacter directement ses principaux dirigeants. Combiné au processus de PI, le personnel responsable du MCVS peut mieux gêner ou restreindre efficacement les opérations de la MINUSS, régulièrement et presque à volonté.

Les deux processus fonctionnaient comme suit : la MINUSS décidait de mener des activités dans un secteur donné et demandait à la cellule de liaison militaire responsable de ce secteur de rédiger la documentation de PI nécessaire. Les documents décrivaient l'échéancier et la nature de l'activité prévue, précisaient les forces de l'ONU (y compris les organismes civils), le nombre de soldats et les armes utilisées et ils indiquaient les itinéraires empruntés pour pénétrer dans le secteur en question et en sortir. Les documents de PI étaient ensuite présentés au bureau local du MCVS et, en théorie, envoyés au CEM de la Force de l'APLS, responsable des opérations. Quand l'APLS avait examiné les opérations et décidé si le secteur était sensible ou non, les documents de PI étaient retournés aux OL par l'entremise du bureau local du MCVS. Les documents devaient contenir l'énoncé d'approbation ou de désapprobation de l'opération en question (si elle était désapprouvée, elle pouvait quand même être menée, l'ONU comprenant les risques liés à son exécution et les assumant). En fait, l'APLS pouvait se laver les mains des opérations qu'elle ne souhaitait pas voir entreprises par l'ONU, puisqu'elle ne pouvait pas empêcher l'exécution d'opérations de la MINUSS sans contrevenir aux exigences de la SOFA. En pratique, l'équipe d'OL accompagnant une opération menée par l'ONU constatait normalement que les documents de PI n'avaient jamais été envoyés aux niveaux tactiques. Il arrivait souvent que les postes de contrôle locaux ne soient pas au courant d'opérations prévues de l'ONU; ils devaient alors communiquer régulièrement avec leur QG supérieur pour confirmer que les formalités administratives étaient valides et que l'opération pouvait continuer[11].

Pour l'APLS, les documents de PI devinrent un moyen lui permettant d'exercer un contrôle en autorisant ou en refusant les mouvements de la MINUSS. Le gouvernement du Soudan du Sud/l'APLS ne pouvait pas directement refuser des mouvements de la MINUSS (un tel refus constituerait une infraction à la SOFA et entraînerait théoriquement une réaction de l'ONU, probablement sous la forme de sanctions ou de poursuites visant des personnes en particulier). Ils émettaient plutôt une réponse au document de PI en indiquant qu'ils approuvaient l'activité en question ou qu'ils ne l'approuvaient pas, auquel cas la MINUSS pouvait l'entreprendre, mais à ses propres risques. Autrement dit, malgré les obligations prévues à l'article 48 de la SOFA, le gouvernement du Soudan du Sud/l'APLS pouvait refuser d'assumer la responsabilité des activités de la MINUSS lorsque cela était mentionné dans la documentation de PI. Ce refus de prendre en charge la protection et la sécurité de la MINUSS était appuyé par des refus à chacun des postes de contrôle locaux le long de l'itinéraire. Il était extrêmement difficile et laborieux d'essayer d'annuler un tel refus de mouvement, et les décisions étaient largement favorables aux tactiques retardatrices de l'APLS.

Par exemple, le déplacement entre Djouba et Kajo Keji pendant la saison sèche exigeait environ dix heures par la seule route principale. Si le trajet était retardé de plus de quelques heures, le personnel de la MINUSS arriverait à Kajo Keji après le coucher du soleil, ce qui exigerait un mouvement de nuit et, par conséquent, une approbation du commandant de la Force, ou alors la patrouille devrait trouver un lieu pour établir un laager pour la nuit le long de l'itinéraire. Normalement, lorsque nous étions retardés, nous présentions une demande au commandant du secteur de la MINUSS pour qu'il reporte l'opération. Les dirigeants de la MINUSS, au QG de la Force, n'étaient pas toujours chauds à l'égard de ce plan d'action. En effet, le changement d'heure de ma patrouille en mars 2017 n'a pas été accepté, et nous sommes finalement arrivés à Kajo Keji dans la nuit; nous avons seulement trouvé dans le secteur une milice armée en état d'alerte et très nerveuse à la suite d'une attaque en plein jour des forces de l'APLS-O contre la prison locale!

L'exemple le plus honteux de la perte de l'initiative et de toute liberté de mouvement par la MINUSS, au niveau stratégique, est sans doute la lutte constante pour déployer la Force de protection régionale (FPR) au Soudan du Sud. La FPR fut mise sur pied en réaction à la crise de juillet 2016 et elle devait fournir au Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) de la MINUSS, par l'intermédiaire du commandant de la Force, une force de réserve spéciale qui pouvait réagir aux menaces à la sécurité dans la région de Djouba et qui le ferait. L'intention était de déployer rapidement la FPR, de stabiliser la situation en matière de sécurité et de mener la mission à terme avant décembre 2016, afin de permettre le désengagement de la FPR. Toutefois, en dépit de l'accord manifeste du gouvernement du Soudan du Sud, le déploiement a connu de nombreux problèmes et retards. Certains retards ont été attribuables à des difficultés liées à la saison des pluies et au manque d'espace adéquat pour la force, mais la plupart s'expliquaient par l'intransigeance du gouvernement du Soudan du Sud à cet égard.

Étant donné que la mission a été menée comme une mission découlant du Chapitre VI, le gouvernement du Soudan du Sud avait autorité sur le type et la nationalité des contingents militaires déployés au Soudan du Sud, ce qui lui permettait d'interdire que les unités de combat de pays occidentaux fassent partie de la FPR et d'insister sur le recours à des troupes de pays africains proches seulement. Il a exercé de fortes pressions pour les troupes soient très fortement constituées d'unités du génie, l'intention étant de s'en servir pour des travaux de développement. Comme la MINUSS préconisait des troupes de combat, le gouvernement du Soudan du Sud a posé des restrictions quant au type de matériel lourd autorisé pour la FPR.

Ainsi, en août 2017, seulement 350 soldats (deux compagnies d'infanterie et une compagnie du génie) avaient été envoyés à Djouba sur les 4 000 autorisés en vertu de la RCSNU 2304 (2016). Pire encore, le déploiement négocié de la FPR limitait les opérations de cette force aux limites de la ville de Djouba. Évidemment, le déploiement de la FPR à Djouba signifiait que d'autres contingents basés à Djouba étaient alors libres de se déplacer ailleurs dans le théâtre, mais la FPR devait former la réserve de la MINUSS. Au lieu d'être en mesure de déplacer les troupes de la MINUSS où et quand il le fallait, les chefs de la MINUSS ont une nouvelle fois permis que l'initiative (et, avec elle, la liberté stratégique de mouvement) de la MINUSS lui soit retirée dans le cadre de négociations.

En aparté, la FPR se heurte à plusieurs autres problèmes, outre ceux qui sont liés aux retards dans son déploiement. Beaucoup de pays de la région qui fournissent ou qui sont incités à fournir des forces à la FPR sont déjà fortement engagés dans d'autres missions régionales. La qualité des troupes disponibles ne convient pas à ce qui est attendu d'une force de réserve pour la mission[12]. Ce qui est plus préoccupant, c'est que le gouvernement du Soudan du Sud a aussi imposé le niveau de capacité offensive des forces de la MINUSS, ce qui permet à l'APLS de conserver à cet égard l'avantage face à l'ONU. Ainsi, les armes lourdes ne peuvent pas être envoyées en déploiement, conformément aux directives du gouvernement du Soudan du Sud.

Enfin, on ne sait pas avec certitude si les opérations de la FPR à Djouba incluent la capacité cruciale de se déployer pour protéger l'aéroport international, terrain vital pour la MINUSS[13].

Un autre point problématique, pour la MINUSS, était l'élargissement de son mandat pour y inclure la nébuleuse mission de protection des civils[14]. L'adoption de la RCSNU 2252 (2015) signifiait, en pratique, que partout où la MINUSS établissait un camp armé où se trouvaient des troupes de maintien de la paix, des PDI et des réfugiés affluераient pour être protégés, de sorte que l'ONU devrait mettre en place des camps permanents de PDI/réfugiés, les doter en personnel et y maintenir l'ordre. Cet ajout important au mandat a été fait sans augmentation correspondante de l'effectif du contingent.

Le manque de coordination entre les militaires et les organismes civils n'est pas nouveau, mais il a atteint de nouveaux sommets dans le cas de la MINUSS. Pendant mon affectation, des organismes d'aide se déplaçaient régulièrement dans l'État d'Équatoria-Central sans protection et sans informer le commandant de secteur de la MINUSS de leurs activités. Dans au moins un cas, neuf travailleurs humanitaires agissant sans lien avec la MINUSS tombèrent dans une embuscade et furent abattus le long d'une route où sévissaient des bandits (selon la rumeur, ces bandits jouissaient d'un soutien militaire local). La MINUSS fut ensuite chargée de récupérer les corps et de procéder aux autopsies pour déterminer qui était responsable.

Ce manque de coordination ne se limitait pas aux organismes non gouvernementaux (ONG). Au cours de ma première patrouille à Kajo Keji, en décembre 2016, ma rencontre avec des aînés locaux fut interrompue par l'arrivée d'un avion de l'ONU à la garnison locale; l'appareil transportait des membres du Programme alimentaire mondial (PAM) qui venaient discuter avec les autorités locales. Cela n'aurait pas dû être une surprise, sauf que la mission originale de ma patrouille découlait d'une demande du PAM. Les membres du PAM ont ensuite décidé d'annuler leur participation et ont affirmé qu'ils reviendraient à une date ultérieure. Toutefois, le commandant du Secteur sud, notre chef, décida que notre patrouille poursuivrait seule sa mission, comme patrouille strictement militaire. Et me voilà, expliquant pourquoi la patrouille était strictement militaire alors même que se posait un avion transportant des travailleurs humanitaires! Malheureusement, ce ne fut pas un incident isolé.

Dans un autre cas – aux graves conséquences – des organismes d'aide travaillaient à améliorer la route reliant Djouba à Kajo Keji. Alors que la route de terre originale était à peine assez large à de nombreux endroits pour que deux véhicules s'y croisent, les organismes d'aide commencèrent à améliorer les ponts le long de la route. Même si au premier abord ces travaux semblaient destinés à faciliter le transport de l'aide de Djouba à Kajo Keji, le tout posait un problème stratégique majeur. Premièrement, la route en question n'était pas la route principale servant à acheminer l'aide vers Kajo Keji. La plupart des habitants de la région de Kajo Keji en avaient été chassés par un nettoyage ethnique en décembre 2016 et se trouvaient alors de l'autre côté de la frontière, en Ouganda, ou vivaient dans des camps de PDI établis près de la frontière ougandaise, dans des zones contrôlées par l'APLS-O. Il n'était plus nécessaire d'acheminer de l'aide de Djouba à Kajo Keji. De façon surprenante, l'amélioration de la route se poursuivit même après ce nettoyage ethnique et après l'enquête menée par la MINUSS.

Un aspect plus grave est que l'absence de ponts adéquats le long de la route originale signifiait que seuls des voitures et de petits camions pouvaient passer alors que l'itinéraire était interdit aux camions plus lourds et aux véhicules blindés. Les forces blindées de l'APLS, en particulier, ne pouvaient généralement pas utiliser cette route à cause du temps requis et parce que le terrain extrêmement difficile risquait d'endommager les chars. L'amélioration de la route, et surtout des ponts, leur a ouvert cet itinéraire. Sans tenir compte des conséquences, ces travaux risquaient maintenant de changer pour le pire la dynamique de l'équilibre des forces dans la région, surtout à la lumière du récent comportement génocidaire du gouvernement du Soudan du Sud. Des exemples similaires de non-sensibilisation aux éléments tactiques et opérationnels ont émaillé ma période d'affectation dans d'autres régions du Soudan du Sud.

AUTRES PROBLÈMES OPÉRATIONNELS

Du point de vue opérationnel, certaines dispositions de la MINUSS étaient très bizarres, surtout en ce qui concernait le commandement et le contrôle des OL. Même s'il existe d'autres activités de la MINUSS incluant, par exemple, les enquêtes sur les droits de la personne et certains travaux de développement, je dois préciser que je me base sur mon expérience au sein de la cellule de liaison militaire de DJOUBA dans le contexte de trois types précis de patrouilles de la MINUSS en Équatoria-Central : les patrouilles de la MINUSS pour le ravitaillement par voie terrestre ou par barges le long du Nil, les patrouilles de sécurisation visant à affirmer la présence de l'ONU et les patrouilles d'enquête visant à déterminer la situation en matière de sécurité dans certaines zones touchées par le conflit (ces deux derniers types de patrouille étaient souvent combinés). Les patrouilles de sécurisation et d'enquête se subdivisaient en équipes strictement militaires ou en équipes de mission intégrées (EMI), ces dernières incluant une composante militaire et une composante civile détachée de diverses organisations de l'ONU, comme le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR) ou le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) de l'ONU.

En général, les patrouilles se composaient de trois éléments : l'élément de protection de la force, habituellement de la taille d'une compagnie, fourni par un pays en particulier et commandé par l'équivalent d'un capitaine ou d'un major de niveau subalterne; l'équipe de deux OL (*habituellement* majors ou lieutenants-colonels de niveau supérieur) et la composante civile (soit des chauffeurs de l'ONU ou contractuels en cas de missions de ravitaillement de l'ONU, soit une EMI s'il s'agit d'une patrouille de sécurisation ou d'enquête). L'élément de protection de la force est généralement une compagnie d'infanterie en sous-effectif à bord d'un camion, l'armement principal (mitrailleuses lourdes) se trouvant sur un ou deux véhicules à roues ou légèrement blindés.

Il m'est immédiatement apparu clairement que les rapports de commandement et de contrôle, particulièrement entre les OL et le commandant de l'élément de protection de la force, seraient problématiques. Malgré le fait que les OL étaient presque tous des officiers possédant un grade et une expérience supérieurs à ceux du commandant de l'élément de protection de la force, ce dernier commandait la mission. Les OL agiraient plus ou moins comme des conseillers dont les conseils étaient souvent ignorés. Fréquemment, mais pas toujours, le commandant de l'élément de protection de la force réalisait qu'il était préférable de recourir aux conseils et aux directives de l'OL plus expérimenté, mais trop souvent les commandants de ces éléments

Source : Caméra de combat

Un véhicule de patrouille de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud parcourt les routes poussiéreuses et rougeâtres de Yambio à destination du village de Sakure, situé près de la frontière congolaise, dans le cadre de l'opération SOPRANO.

cherchaient à prendre le contrôle total de la mission de la patrouille, refusaient de tenir compte des conseils des OL ou, évidemment, de ceux de membres d'organismes civils. Je devrais toutefois préciser qu'officiellement, les OL représentent pour l'ONU des experts militaires qui doivent être mieux formés et mieux renseignés sur la mission et ses objectifs que leurs pairs au sein des contingents des pays fournisseurs de troupes. Malgré cela, au cours de mon affectation, jamais des OL n'ont assumé le commandement d'une mission, quelle qu'elle soit.

Le contrôle des membres civils de l'équipe posait aussi des problèmes. Les conducteurs de l'ONU et les conducteurs civils affectés aux missions de ravitaillement ignoraient les protocoles régissant les convois, de sorte que les éléments des convois étaient mis en danger. J'ai assisté à au moins une situation où le conducteur civil d'un camion de ravitaillement a décidé de quitter le convoi et de tenter de me doubler dans un virage sans visibilité, en montée et sur une route achalandée pendant la fin de semaine de Pâques. Comme OL, tout ce que je pouvais faire, outre le stopper et le sermonner sur la nécessité de respecter la discipline des convois, était de transmettre une plainte à son employeur et de recommander qu'il ne soit plus affecté à la conduite de véhicules de l'ONU.

Les autres problèmes associés aux missions de ravitaillement tournaient autour des bris fréquents et prolongés de camions, surtout des camions civils (les véhicules de l'ONU connaissaient moins de problèmes). Par exemple, une crevaison faisait perdre au moins une heure et demie. La patrouille était alors forcée d'attendre pour s'assurer que les camions n'étaient pas la cible de pilleurs. Nos patrouilles de ravitaillement étaient rarement équipées de véhicules pouvant remplir les fonctions de récupération; le protocole habituel était de prévoir un camion d'une tonne transportant des câbles et des chaînes et servant aussi de camion de secours.

Ironiquement, au cours d'une patrouille, ce fut ce véhicule qui tomba deux fois en panne au cours du trajet, ce qui se traduisit par un retard de quatre heures. En tant qu'OL, la seule possibilité était d'inspecter tous les camions avant le départ de la patrouille et de rejeter ceux qui étaient clairement en mauvais état. À ce titre, nous n'étions pas certains d'avoir le droit de refuser un véhicule, mais nous l'avons fait à l'occasion[15].

Les civils d'autres organisations de l'ONU étaient aussi source de problèmes. Souvent, ils s'éloignaient seuls ou tenaient des réunions sans en informer le reste de la patrouille ou quittaient le très nécessaire périmètre de sécurité de la patrouille. Dans un sens, j'ai eu de la chance que la plupart de mes patrouilles étaient strictement composées de militaires. D'autres n'ont pas eu cette chance. Dans un cas, pendant mon affectation (et non ma patrouille), les civils qui accompagnaient la patrouille déclarèrent que le logement offert et utilisé par les éléments de protection de la force n'était pas assez bien et ils décidèrent de se rendre plutôt à un camp local du HCNUR, situé à une distance de deux kilomètres. Le chef de ce camp du HCNUR refusa d'y admettre des militaires; quand le camp fut attaqué plus tard au cours de la nuit, l'équipe d'OL se chargea de récupérer les membres civils de la patrouille et les ramena à bord de son transport de troupes blindé jusqu'au camp de l'élément de protection de la force. Les autres problèmes liés aux civils concernaient la sécurité, plusieurs organisations de l'ONU refusant que leur personnel quitte le secteur de Djouba autrement qu'à bord de véhicules blindés. Alors que moi, comme OL, je me déplaçais généralement à bord d'un véhicule non blindé, les civils présents dans les zones de conflit prenaient presque toujours place dans des camions de patrouille blindés, plus lents.

Cela ne veut pas dire que les OL étaient exempts de reproches. À au moins une occasion, une équipe d'OL en provenance de Djouba jugea que la patrouille était trop lente et, au lieu de s'installer pour la nuit à 15 kilomètres du camp principal de Djouba, l'équipe décida de se séparer de la patrouille et de retourner seule à Djouba. Plusieurs conducteurs civils sont les camions étaient vides voulaient aussi retourner dormir chez eux et ont fini par abandonner le convoi. Les deux OL étaient des capitaines de niveau subalterne, et l'OLP leur a reproché leur conduite à ce moment[16]. En même temps, le bureau des OL rédigeait une note de service qui défendait leur décision pour éviter que cette désertion ternisse la réputation du bureau. Ce ne fut pas notre plus grande réalisation!

RÉFLEXIONS SUR LA REPRISE DE L'INITIATIVE ET LE RÉTABLISSEMENT DE LA CRÉDIBILITÉ

Comme cela ressort douloureusement, plusieurs problèmes de fond doivent être réglés pour que la MINUSS reprenne l'initiative et que la crédibilité de l'ONU soit rétablie dans la région. À mon avis, la première étape devrait être l'élimination du processus de PI et l'abandon du MCVS. Ces deux éléments permettent au gouvernement du Soudan du Sud et à l'APLS d'autoriser *de facto* les mouvements de l'ONU, ce qui a été approuvé par les chefs de la MINUSS. Ce sont également ces deux éléments qui entravent la liberté d'action de l'ONU; retrouver cette liberté devrait être la priorité de la MINUSS afin de restaurer sa respectabilité et sa crédibilité. Il faut mettre un terme au PI – tant pis pour la transparence – et insister sur le fait que la MINUSS doit pouvoir se déplacer là où elle le veut et quand elle le veut – point final!

Cela nous amène au deuxième problème, qui est le fait que la MINUSS a, du moins en partie, consisté à montrer les capacités de l'UA comme organisme régional participant aux opérations de paix et de stabilité. Hélas, l'UA n'est pas à la hauteur de la tâche. Non seulement les capacités opérationnelles de ses forces sont-elles limitées, d'importants partis pris régionaux et des conflits d'intérêts nationaux ont aussi joué un rôle dans le cadre de la MINUSS. D'après le modèle de l'IFOR/la SFOR en Bosnie, il faut une force ayant les capacités requises pour surclasser l'APLS et l'APLS-O. Pareille supériorité est nécessaire pour imposer le respect – avec réticence sans doute, mais il s'agira tout de même de respect. La réalité est que l'Occident doit s'engager au Soudan du Sud s'il souhaite que cette mission soit couronnée de succès. On doit utiliser les capacités opérationnelles de combat que possèdent les armées occidentales, mais pas celles de l'UA.

Il est également nécessaire de clarifier la mission de protection des civils de façon à qu'elle soit bien comprise de tous et que la MINUSS soit en mesure de l'accomplir. Les besoins actuels des sites de protection des civils sont trop lourds pour la mission. Cela a aussi empêché la mise en place de camps permanents de l'ONU dans les zones problématiques (p. ex. Yei ou Kajo Keji) en raison des exigences opérationnelles inévitables associées aux camps de protection des civils. Pour réussir, la politique doit être soutenue par les forces et les ressources pertinentes, sinon la crédibilité de la MINUSS continuera à souffrir.

Les activités d'aide au Soudan du Sud exigent davantage de supervision et de coordination. Les organisations de l'ONU qui travaillent avec des ONG n'assurent pas une coordination suffisante. Pendant la mission de la SFOR, au niveau du groupement tactique (GT), des cellules de coordination étaient en place et devaient approcher les ONG présentes dans la zone d'opérations du GT et s'efforcer de coordonner leurs activités pour éviter de nuire à la vision globale concernant la zone. Ce type de coordination n'existe pas pour la MINUSS ou est inefficace. Trop d'activités ayant eu une incidence sur les opérations ont été mal coordonnées ou ne l'ont pas été du tout.

LA MINUSS, LE CANADA ET L'AVENIR?

Actuellement, le Canada fournit dix militaires à la mission de l'ONU, certains agissant comme officiers d'état-major et les autres, comme OL. Le commandant de la Force opérationnelle, qui possède le grade de lieutenant-colonel, exerce actuellement ses fonctions au Centre de soutien de mission. Du point de vue stratégique, les postes des Canadiens permettent, d'après moi, d'exercer une influence moyenne sur la MINUSS. Aucun Canadien n'occupe de poste de grande influence, à l'exception peut-être du commandant de la Force opérationnelle, mais même ce poste est de niveau moyen. Il semblerait que l'on ait offert au Canada au moins un poste de haut niveau au sein de la MINUSS (celui de conseiller politique du RSSG auprès de la MINUSS), mais le Canada aurait décliné cette offre. Aucun Canadien n'agit comme OLP ni n'occupe de poste d'influence au sein des divers commandements de la MINUSS. Sans trop s'égarer dans le domaine politique, la MINUSS est une mission qui pourrait facilement être revigorée si le Canada lui accordait un peu plus d'attention; l'ampleur de l'aide étrangère qui parvient au pays devrait certainement nous procurer un moyen de pression pour obtenir plus de postes d'importance et d'influence au sein de cette mission.

Des points de vue pratique et opérationnel, un domaine potentiel à examiner est l'instruction des OL fournis par l'ONU dans le théâtre. Ce qui se fait actuellement est triste et incohérent. L'instruction a lieu en Ouganda pour le volet préalable au déploiement et à Djouba pour le volet propre au théâtre d'opérations. En pratique, il y a beaucoup de chevauchement, et la qualité des instructeurs est disparate. Il s'agit d'un domaine qui nécessite l'élaboration et la mise en œuvre d'un meilleur programme plus exhaustif, et l'Armée canadienne a beaucoup d'expérience à cet égard. En se chargeant de ce genre de tâche, le Canada pourrait réorienter sa contribution à la MINUSS pour cibler un domaine précis où il pourrait exercer une influence. L'armée de terre indienne a agi de façon similaire en prenant en charge la totalité des transmissions de la MINUSS, ce qui lui a permis d'exercer une forte influence sur la mission.

Si de nombreux problèmes structurels de la mission ne sont pas réglés, la MINUSS actuelle est condamnée à demeurer dysfonctionnelle et assujettie aux activités d'influence du gouvernement du Soudan du Sud. Si rien n'est fait, la MINUSS restera marginale et réactive et continuera à assister à des massacres réguliers. Le Canada peut réorienter sa petite contribution vers d'autres champs d'influence et contribuer à changer la mission – si on montre une volonté et un intérêt au niveau national.

Enfin, d'un point de vue tactique, j'estime que nous, Canadiens, avons plus d'incidence immédiate sur l'organisation de la MINUSS que sur l'APLS/l'APLS-O, le MPLS-O ou le gouvernement du Soudan du Sud. Je crois que l'effet produit concerne la remise en question de normes culturelles et sociales d'un autre âge. Sans aborder les questions liées au prétendu néocolonialisme, j'estime qu'introduire dans la planification opérationnelle des facteurs différenciés selon les sexes, entre autres, est un exemple de changement progressiste qui aurait dû depuis longtemps être intégré aux opérations de l'ONU. Ce seul changement suscita bien des discussions au cours de mon affectation et le Canada, ayant envoyé en déploiement des femmes OL, peut être le fer de lance de ce type de changements.

À PROPOS DE L'AUTEUR...

Le major Young, CD, M.A. est membre du Lord Strathcona's Horse (Royal Canadians) Regiment, régiment blindé basé dans l'ouest du Canada. Il a rempli des fonctions régimentaires au Canada et à l'étranger, notamment en Bosnie et au Soudan du Sud et il a servi au sein du 1er Groupe-brigade mécanisée du Canada, au quartier général du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre (SOFT), au quartier général du Système de doctrine et d'instruction de la Force terrestre (SDIFT) et au Quartier général de la Défense nationale (QGDN). Il a aussi eu le privilège de servir comme dernier officier de liaison (arme blindée) des Forces canadiennes accrédité à Fort Knox. Il fait actuellement partie de l'équipe des concepts du Centre de guerre terrestre de l'Armée canadienne (CGTAC).

NOTES

1. « Qualité Djouba » fait partie des expressions qui naissent au fil de missions; dans le cas présent, elle dénotait quelque chose qui n'était pas bon, mais compte tenu des conditions existant dans la zone de la mission (et à Djouba en particulier), on parlait de la « qualité Djouba ». Cette expression servait aussi à exprimer la surprise à l'égard de quelque chose (souvent, de la nourriture) qui se révélait meilleur que prévu.

2. Tout comme la MINUSS, la FORPRONU fut aussi une mission problématique qui a également exigé de grandes améliorations. Néanmoins, de récentes études ont soutenu que la mission de la FORPRONU gardait le secret sur les pires violences survenues pendant la longue et sanglante guerre civile en Bosnie. Que cela soit vrai ou non, je ne crois pas qu'une telle assertion s'applique à la MINUSS et au travail accompli au Soudan du Sud.

3. En vertu de sa résolution 1590 (2005), le Conseil de sécurité de l'ONU décide d'assigner pour mandat à la MINUS : « 1. D'apporter un soutien à la mise en œuvre de l'Accord de paix global en s'acquittant des tâches suivantes : Surveiller et vérifier l'application de l'Accord de cessez-le-feu et enquêter sur toutes violations; Se tenir en rapport avec les donateurs bilatéraux à propos de la formation d'unités communes intégrées; Observer et surveiller les mouvements de groupes armés et le redéploiement de forces dans les secteurs où elle est déployée conformément à l'Accord de cessez-le-feu; Aider à mettre en place le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion prévu par l'Accord de paix global, l'attention devant porter spécialement sur les besoins particuliers des femmes et des enfants combattants, et à exécuter ce programme en procédant à des désarmements volontaires et à la collecte et à la destruction d'armes; Aider les parties à l'Accord de paix global à faire comprendre le processus de paix, ainsi que son propre rôle, en menant une campagne d'information vigoureuse à l'intention de tous les secteurs de la société, en coordination avec l'Union africaine; Aider les parties à l'Accord de paix global à répondre à la nécessité d'associer toutes les parties, y compris les femmes, au processus national de réconciliation ou de consolidation de la paix; Aider les parties à l'Accord de paix global, en coordination avec les programmes d'assistance bilatérale et multilatérale, à restructurer la police soudanaise pour qu'elle obéisse aux principes qui régissent les activités de police en démocratie, élaborer un programme de formation et d'évaluation de la police et aider par d'autres moyens à former le personnel de la police civile; Aider les parties à l'Accord de paix global à promouvoir l'état de droit, y compris une justice indépendante, ainsi que la protection des droits fondamentaux de toute la population soudanaise, en appliquant une stratégie d'ensemble cohérente visant à lutter contre l'impunité et à contribuer à installer durablement la paix et la stabilité; Aider également les parties à l'Accord à développer et consolider le cadre juridique du pays; Se doter, en matière de droits de l'homme, de moyens, de capacités et de compétences suffisants pour mener dans ce domaine des activités de promotion, de défense des civils et de surveillance; Offrir aux parties à l'Accord de paix global des conseils sur la manière de préparer et de tenir les élections et référendums prévus par l'Accord, ainsi qu'une assistance technique en la matière, en collaboration avec d'autres intervenants de différents pays; 2. De faciliter et de coordonner, dans les limites de ses moyens et dans les secteurs où elle sera déployée, le retour des réfugiés et des personnes déplacées, ainsi que l'assistance humanitaire, notamment en aidant à créer les conditions nécessaires sur le plan de la sécurité; 3. D'aider les parties à l'Accord de paix global, en coopération avec d'autres partenaires internationaux, dans le domaine de la lutte antimines, par des activités d'aide humanitaire dans le domaine du déminage, de conseil technique et de coordination; 4. De contribuer à l'action menée à l'échelon international pour défendre et promouvoir les droits de l'homme au Soudan, et coordonner l'action internationale visant la protection des civils, en s'intéressant en particulier au sort des groupes vulnérables, y compris les personnes déplacées, les réfugiés de retour et les femmes et les enfants, dans la limite de ses moyens et en étroite coopération avec les autres organismes des Nations Unies, les organisations apparentées et les organisations non gouvernementales; »

4. Même si le gouvernement soudanais a fini par accepter la présence de la mission, il a néanmoins fait tout ce qu'il pouvait pour empêcher les pays occidentaux de déployer des troupes dans le cadre de cette mission. En fin de compte, la mission conjointe s'est révélée faible, inefficace et désorganisée et elle préfigurait l'inefficacité de la MINUSS.

5. La MINUAD devait compter environ 19 555 militaires (360 observateurs militaires et officiers de liaison), 3 772 observateurs de la police, une composante civile et 19 unités spéciales de police comptant jusqu'à 2 660 agents.

6. RCSNU 1769 (2007).

7. RCSNU 1996 (2011).

8. Cette augmentation de l'effectif fut autorisée en vertu de la RCSNU 2132 (2013) et devait être temporaire. La résolution orientait aussi le mandat de la mission vers la protection des civils, ce qui mena à la création de camps de protection des civils et à la nécessité d'une infrastructure importante qu'il fallait entretenir et protéger. Dès 2017 et en dépit du mandat élargi, l'augmentation de l'effectif militaire ne s'était pas encore pleinement concrétisée.

9. Une mission de l'ONU relevant du Chapitre VI est fondée sur le « règlement pacifique des différends » par la négociation, la médiation et d'autres moyens pacifiques similaires. Par ailleurs, le Chapitre VII porte sur les différends tels qu'un règlement pacifique n'est plus possible, différends exigeant des mesures plus fermes, incluant le recours à la force, pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales.

10. La SOFA est un accord négocié entre l'ONU et le pays hôte qui précise les obligations, les droits et les modalités d'exécution des deux parties. En théorie, la SOFA garantit la sécurité des membres de l'ONU par une protection juridique internationale.

11. Comme OL sur place, tenter de négocier le droit de passage avec deux jeunes soldats à un poste de contrôle isolé était généralement futile. Il en allait presque de même si l'on s'adressait à un supérieur anonyme au moyen d'un téléphone cellulaire peu fiable.

Source : Caméra de combat

12. Ironiquement, en termes d'effectifs, les plus importants fournisseurs de troupes, pour la MINUSS, sont des pays d'Asie, au premier rang desquels vient l'Inde. Le Népal occupe le troisième rang, le Bangladesh, le quatrième et la Chine, le sixième. Le Rwanda (second rang) et l'Éthiopie (cinquième) sont les deux seuls pays africains apparaissant parmi les six principaux fournisseurs de troupes.

13. Mes conversations avec des officiers supérieurs du MCVS ont montré qu'ils ne croyaient pas que cela ne serait jamais autorisé.

14. J'ai utilisé le qualificatif « nébuleuse » dans la phrase comportant l'expression « protection des civils » pour souligner le manque de clarté de cet élargissement du mandat de la mission. Par exemple, les organismes civils semblaient croire que ce mandat s'appliquait à tous les civils présents au Soudan du Sud, tandis que d'autres intervenants, dont plusieurs chefs militaires de haut niveau à qui j'ai parlé, estimaient que cela ne valait que pour les civils se trouvant dans les camps de protection des civils (p. ex. les camps de Malakal, de Bentiu et de Djouba). Pour compliquer davantage les choses, il y avait de toute évidence des réfugiés économiques (qui fuyaient la famine ou la pauvreté) qui se trouvaient dans les camps pour obtenir nourriture, instruction et/ou soins médicaux. Il était impossible de distinguer les civils fuyant la persécution et ceux qui voulaient échapper à la pauvreté/à la mauvaise situation économique et il n'était pas certain que pareille distinction aurait dû être faite. Quoi qu'il en soit, le nombre de civils dans les camps de protection des civils était très élevé et cela dépassait les capacités de l'ONU et de la MINUSS. Les attaques des camps de protection des civils en furent une preuve éloquente.

15. Ce fut un Canadien, le lieutenant-colonel Martin Ouellet (transmissions), qui inaugura cette pratique au bureau des OL de Djouba au cours de mon affectation. Rien ne laissait croire que des refus de ce genre s'étaient produits auparavant, du moins à notre bureau des OL.

16. Aujourd'hui encore, je ne suis pas sûr de comprendre pourquoi la MINUSS acceptait que des capitaines de niveau subalterne agissent comme OL alors que la doctrine de l'ONU stipule clairement que les OL doivent avoir le grade de major, au minimum. Sur le plan positif, comme gestionnaire principal des opérations de la cellule de Djouba à ce moment, j'ai pu présenter un exposé et diriger une discussion sur les raisons pour lesquelles abandonner l'élément de protection de la force est une très mauvaise idée. Cette conduite ne s'est pas reproduite dans notre cellule, mais elle fut constatée de temps à autre dans d'autres cellules.

Source : Facebook / Canadian Army

LA DÉFENSE DE LA LAVONIE : LA GUERRE DONT NOUS NE VOULONS PAS

Sean M. Maloney, Ph. D.

Le 27e Groupement tactique venait de terminer le transfert de rotation de son prédécesseur en Lavonie lorsque la crise avec la Russie s'est de nouveau intensifiée. Sans avertissement, les trois compagnies d'infanterie de VBL, la troupe de chars du Strathcona et la batterie X ont été déployées dans une ZRT à l'est de leurs bases, au Camp Hillier-Leslie[1]. Le déploiement ne s'est pas passé comme prévu : la personne qui devait assumer le commandement du groupement tactique a reçu l'ordre de rentrer au pays dès son atterrissage, étant donné que son ancienne flamme avait inondé le site Web *Grope and Flail* d'imagerie d'iels sur son compte HyperTwit, et qu'iel faisait maintenant l'objet d'une enquête du tribunal permanent de l'opération HONOUR. L'officier des opérations et l'officier du renseignement, qui avaient tous deux une vaste expérience en Afghanistan et au Venezuela et dans le combat contre l'État islamique, ont également reçu l'ordre de monter à bord du vol de retour lorsqu'il a été révélé que tous deux s'étaient opposés au retrait des statues de Sir John A. Macdonald lorsqu'ils étaient élèves-officiers au Collège militaire royal, des années plus tôt; leurs publications Macebook se moquant du groupe antifasciste (Antifa) ont aussi été citées dans une enquête parlementaire sur l'extrémisme dans les Forces armées canadiennes. Les députés de l'Antifa exigeaient que justice soit rendue, et les deux officiers ont été punis afin de limiter tout dommage politique. Seul un petit groupe de paranoïaques du Groupe des opérations d'information des Forces canadiennes (GOIFC) a envisagé la possibilité d'une ingérence délibérée de l'opposition.

Le mouvement terrestre pour sortir du Camp Hillier-Leslie a été difficile : de nombreux manifestants d'origine ethnique indéterminée hurlant de colère et équipés de peinture en bombes aérosol ont tracé des swastikas sur les VBL lorsqu'une bande de motards brandissant des fusils d'assaut AK les ont retenus à un barrage routier inopiné, mais le commandant adjoint (cmdtA) a refusé d'autoriser le recours à la force. Elle a été incapable de communiquer avec le Commandement de maintien de la paix des Forces canadiennes à Ottawa pour obtenir une décision judiciaire, car tous les systèmes de

communications militaires étaient en panne; les éléments du groupement tactique pouvaient seulement communiquer entre eux de façon très sommaire à l'aide d'une radio très haute fréquence (VHF) à faible puissance, donc il n'était certainement pas possible de communiquer avec le Canada. Le sous-officier (s/off) des transmissions principal a dit à la blague qu'il devrait enseigner le sémaphore. Un jeune cavalier a demandé ce que c'était.

Les VBL recouverts de graffitis et de produits maraîchers ont finalement réussi à franchir les obstacles. Le commandant de la compagnie B (cmdt cie B) a fini par se faire entendre parmi les bruits parasites : « Ne devrions-nous pas nous arrêter et débarrasser les véhicules de cette merde? » a demandé le sergent-major régimentaire (SMR). Le cmdtA a fait non de la tête et a fait signe de continuer d'avancer. À une halte administrative vingt minutes plus tard, en terrain découvert, l'officier des médias sociaux (O médias sociaux) a commencé à paniquer : « Regardez ça! », a-t-il dit en brandissant son InstaFaceFone vers le cmdtA. L'incident faisait déjà la une du *Grope and Flail*. Les députés de l'Antifa demandaient donc la démission du chef d'état-major de la paix pour avoir permis à ses troupes de peindre des symboles fascistes sur leurs véhicules.

À l'arrivée à la ZRT, le 27e Groupement tactique s'est mis en lignes droites par compagnie, et les troupes sont débarquées. « Où sont les toilettes portatives? » a demandé quelqu'un en se serrant les jambes. « L'entrepreneur ne les a pas livrées encore », a marmonné l'officier de la logistique (O Log) en continuant de marcher dans le bois. « Alors, est-ce qu'on peut chier ici ou non? » a demandé un sergent exaspéré. « Demande à l'O Env! Comment veux-tu que je le sache[2]? » L'O Env est sorti du buisson. « Euh, il y a un ruisseau là-bas. Des gens s'en servent peut-être comme eau potable. Je crois qu'on devrait s'abstenir. Il faudrait que j'appelle d'abord le ministère de l'Intérieur de la Lavonie pour lui poser la question. » Il a essayé, en vain : son InstaFaceFone ne fonctionnait pas non plus. À un moment donné, les soldats ont ignoré cette discussion et se sont soulagés quand même. Les nouveaux n'ont pas été assez intelligents pour débrancher leurs systèmes de surveillance et ils ont plus tard été mis en accusation pour cette infraction.

Ils venaient de passer une bonne partie de la journée assis dans les bois lorsqu'une motocyclette au moteur électrique vrombissant est apparue sur la route et s'est arrêtée près de l'équipe de commandement. L'homme portait un uniforme au dessin de camouflage canadien (DCamC) et l'insigne de la section des transmissions. « Où est le cmdt[3]? »

« À Ottawa! »
« Je suis de la brigade. J'ai l'ordre de dire au 27e Groupement tactique de se rendre immédiatement à ses postes de protection collective et de se préparer à défendre l'autoroute 14. »
« Quelle est la situation? » a demandé le cmdtA.
« Je ne sais pas. C'est tout ce qui m'a été dit, et j'ai reçu l'information il y a déjà une heure! »

« Groupement tactique, ici la reco[4]! »
« Allez-y. »
« Nous avons des mouvements sur les radars. »
« De quoi s'agit-il? »
« On dirait cinq UAV. Non, attendez, il y en a dix[5]. »
« De quel type? »
« Je ne suis pas certain. Nous n'avons pas accès à la base de données. Attendez... Le SME me dit qu'il s'agirait d'un Eleron 3SV, mais on dirait qu'il est beaucoup plus gros. Pouvons-nous attaquer[6]? »
« Avec quoi? Vous êtes un VBTP[7]! »
« Nous avons une mitrailleuse! »
« Un instant, je vais aller vérifier auprès du LEGAD tac. Attendez[8]. »

Le cmdtA a fait un signe depuis la tourelle au VBL de transport de troupes blindé (TTB), et le LEGAD tac s'est approché en courant.

« Pouvons-nous attaquer? »
« Quels marquages ont-ils? »
Le cmdtA a vérifié. « Aucun. »
« Sont-ils armés? » Ils ne l'étaient pas.
« Alors non. » Cette décision a été transmise.

Les UAV se sont répartis en groupes de trois et ont volé en formations triangulaires dispersées. Un groupe a survolé les véhicules du groupe de commandement du groupement tactique et a commencé à pulvériser une substance dessus.

« C'est un produit chimique! Gaz! Gaz! Gaz! » a hurlé le cmdtA alors que les soldats retournaient dans les VBL et s'y enfermaient, se démenant pour enfiler leurs masques à gaz. Après quinze minutes, le chauffeur a vérifié ses capteurs chimiques.

« Il n'y a rien! » a-t-il crié.
Le cmdtA est allée sur le réseau de commandement.
« Il y a quelque chose? » Négatif.

Avec précaution, les soldats sont sortis vêtus de leurs vêtements de protection. Il n'y avait aucun signe de la présence d'un agent chimique sur les capteurs ou les timbres. Les trois compagnies d'infanterie du 27e Groupement tactique ont signalé ce que le LEGAD tac et l'O médias sociaux tenaient à appeler un « incident de pulvérisation présumé. »

La reco a parlé à la radio à nouveau :
« Le radar capte d'autres UAV, mais nous en voyons plus à l'œil nu que ce que signale le radar. Ils sont partout à différentes altitudes. »
« Neuf, ici GE. Notre analyse indique qu'ils utilisent aux moins cinq fréquences différentes. Laquelle voulez-vous qu'on brouille[9]? »
Le cmdtA y a réfléchi avec le LEGAD tac. « Avons-nous le droit de procéder à un brouillage offensif? Nous ne sommes pas encore en état de guerre, n'est-ce pas? »
« Techniquement, non. »
« Attendez, GE. Reco, que font-ils? »

« Eh bien, on dirait qu'ils se déplacent en... nuage, ou essaim. Ils passent au-dessus du RCR en ce moment et ils se dirigent vers l'emplacement de la batterie X[10]. »
« Continuez la surveillance. »
« Roger, à vous. »
« GE, arrêtez de dire «Roger». C'est sexiste. À vous. »
« Bien reçu. Terminé. »

« Ici reco. Nous avons identifié de nombreux types : il y a des Granat 1 et 2 et au moins trois Forpost et des tas d'Orlans. »

Le cmdtA était dans une impasse. Non seulement y avait-il des limites juridiques, mais le 27e Groupement tactique ne possédait pas les systèmes de défense antiaérienne pour détruire de petits UAV et encore moins attaquer des hélicoptères et des menaces à voilure fixe. Le 27e Groupement tactique était censé faire partie d'une formation multinationale, mais il n'en avait eu aucun signe. La perte complète de la capacité de défense antiaérienne canadienne limitait la capacité du cmdtA à réagir à la situation.

L'essaim d'UAV s'est déplacé vers la batterie X. C'est à ce moment que les M-777 remorqués de la batterie X ont été déployés dans des positions de circonstance. Comme il n'y avait pas de capacité de génie lourd au sein du 27e Groupement tactique, les soldats n'ont pas pu creuser. Le cmdtA a eu un mauvais pressentiment.

« Les artilleurs, ramassez-vous et sortez de là tout de suite! »
Le commandant de batterie a ordonné une sortie précipitée alors que le nuage d'UAV les observait sereinement.

« Neuf, ici l'artillerie! Vous ne croirez pas ça! »
« Artillerie, à vous. »
« Nous avons essayé de déplacer les M-77 et les tracteurs d'artillerie, mais les pneus se désintègrent quand on bouge! »
« Avez-vous été aspergés? » a demandé le cmdtA, alarmée.
« Affirmatif! »

Soudainement, ce fut la cacophonie, et tout contact a été perdu.

« Neuf! Ici reco! » a-t-il crié dans le micro.
« Reco, à vous! »
« Un de mes indicatifs d'appel surveille la batterie X! Il n'en reste plus rien! »
« Répétez ça, reco? »

Il y a eu un autre vacarme.

« Je vous envoie les images maintenant! »

Le cmdtA a allumé l'écran, où elle a vu des détonations dans les airs, au-dessus des positions de la batterie X. Une troupe a été frappée par des munitions dispersables, des munitions classiques améliorées à double effet (MCADE), et une autre par ce qui semblait être des roquettes thermobariques. Les MCADE avaient un effet explosif dispersé semblable à un fusil de chasse, les munitions frappant les cibles plus ou moins simultanément, faisant exploser les obus préparés par les troupes, tuant tout le personnel à découvert et faisant exploser les munitions et le carburant dans les tracteurs d'artillerie. Les roquettes thermobariques explosaient en faisant « pouf ! » et écrasaient tout ce qui se trouvait au-dessous avec une surpression énorme, produisant des explosions secondaires et des incendies. En moins de cinq minutes, la batterie X a cessé d'exister. Le taux de pertes était de 100 %. Le SMR, qui regardait l'écran à côté du cmdtA, a détourné la tête, tremblant de rage. Il était assez jeune pour avoir vu l'entrée du M-109A3 au musée de Shilo alors que son père, un ancien artilleur, désespérait d'entendre les arguments à l'époque qui prônaient l'utilisation d'artillerie tractée au lieu de canons automoteurs.

Déjà, les compagnies d'infanterie cannibalisaient leurs VBL pour qu'au moins certains puissent se déplacer. L'agent de pourriture ne les avait apparemment pas tous aspergés, mais seulement 40 % des VBL pouvaient se déplacer. Les Leopard 2 étaient indemnes : leurs plaquettes de chenilles en caoutchouc et les jantes en caoutchouc s'étaient détériorées, mais les véhicules pouvaient toujours bouger. Le cmdtA a été capable de surmonter le brouillage et de joindre la compagnie de logistique déployée dans sa zone de survie près du Camp Hillier-Leslie et a demandé immédiatement le remplacement des pneus des VBL. La compagnie de logistique (Cie Log) a rapidement procédé au chargement avec tout le monde sur les lieux et s'est dirigée vers l'est.

La compagnie motorisée (CM) des Gray Elves a rapidement embêté les véhicules de soutien blindé lourds (VSBL) de la compagnie de logistique (Cie Log) pendant leur mouvement vers l'est. C'est seulement grâce aux efforts du sergent-major de compagnie (SMC), qui était conducteur lors des patrouilles logistiques de combat en Afghanistan auxquelles il a participé à titre de soldat, que le convoi s'est rendu à la ZRT. Il n'y avait pas de policiers militaires (PM) canadiens disponibles (ils étaient occupés à gérer un établissement pour détenus quelque part dans la zone arrière de la Lavonie); par conséquent, il n'y avait pas de liaison avec la police de la Lavonie pour protéger le convoi lors de son déplacement dans les villages russes. Les documents de doctrine pour les opérations de combat en zone arrière, qui auraient dû ramasser de la poussière dans les archives, auraient pu être utiles, mais les archives avaient été fermées pour économiser de l'argent, et personne n'avait pris la peine de numériser les documents; ils ne pouvaient donc pas être téléchargés par les ordinateurs des VBL du commandement.

Le cmdtA et la reco criaient un après l'autre dans la radio. Il y avait de nombreux « Répétez! » et « Tout après! » alors que le brouillage s'estompait puis reprenait.
« Envoyez vos petits UAV! » Le cmdtA essayait de savoir si la reco avait bien reçu.
« J'ai bien reçu. Vous devriez recevoir les images. »
« Qu'est-ce que c'est? »

« Un BMP 3? Impossible de le dire. Non, je vois des T-72. Qu'est-ce que c'est? »
« Je vais demander à l'officier du renseignement (O Rens). Un instant. »
Juste à ce moment, l'InstaFacePhone de l'O Rens a sonné.
« C'est étrange, ma fille essaie de m'appeler. » Il a répondu au téléphone et a vu de nombreux hommes masqués qui violaient une adolescente qui hurlait. Le visage de l'O Rens a blêmi.
« Oui, Rashid, nous l'avons, et nous allons profiter d'elle chaque seconde que tu travailles pour les fascistes de la Lavonie! » La caméra sur le téléphone s'est activée pour montrer ce qui se passait.
« O Rens! Ressaisissez-vous! » Le cmdtA a fait tomber le téléphone de ses mains.
« Mais... mais... MA FILLE! »

« Neuf, ici reco! »
« Reco, à vous. »
« Nous pensons que ce sont les éléments avancés d'un GTB, mais nous ne sommes pas certains[11]. »

L'O Rens désemparé a vomi sur le VBL du commandement, forçant le cmdtA à essuyer l'écran du dispositif de poursuite de la force bleue.

« Reco, je ne le vois pas sur la carte. »
« Neuf, nous avons des problèmes... attendez. »

Le cmdtA a tambouriné ses doigts impatiemment pendant que le chauffeur, qui était parvenu à calmer l'O Rens, le faisait sortir du véhicule.

« Neuf, je n'arrive pas à trouver la bonne icône. Le GTB est-il une unité de la taille d'un bataillon ou d'une brigade? »
Le cmdtA fulminait. « C'est un groupe tactique de BATAILLON reco! Qu'en pensez-VOUS? »
« Neuf, ouais, mais il a dix compagnies : quatre de chars et d'infanterie mécanisée, une antichar, deux de bouches à feu d'artillerie, une de lance-roquettes et une batterie de défense aérienne. Sa portée peut atteindre de 15 à 29 kilomètres. C'est comme une mini-brigade! »
« JE M'EN FOUS! Choisissez une foutue icône et affichez-la! »
La reco s'est exécutée et a affiché une icône de bataillon d'infanterie mécanisée.

Au Canada, au QG du Commandement de maintien de la paix du Canada, personne ne s'est rendu compte que l'icône était erronée. À la suite des séances d'information tenues à l'intention des politiciens et des médias, des experts jubilants ont affirmé sur Snitter que les forces assaillantes avaient besoin d'être trois fois plus nombreuses que les forces de défense pour gagner. Et bien sûr, ont-ils ajouté, ces Canadiens étaient des descendants de l'héritage glorieux de la crête de Vimy : comment pouvaient-ils perdre un combat à forces égales.

Pendant ce temps, les troupes dispersées de l'escadron de reco avaient déployé leurs mini UAV et les avaient préparés pour le lancement à partir de leurs caches. Le cmdt reco a consulté le cmdtA pendant que les lancements s'effectuaient. Puis, un indicatif d'appel inconnu a fait rapport.

« Voici CAT BACK 23, authentifiez Alpha Uniform, terminé. »

« Allez-y CAT BACK 23. J'authentifie. »

« En approche avec deux Griffon pour observation et surveillance, terminé. »

« Bien reçu. Je vous coupe pour la reco, terminé. »

La reco et les deux hélicoptères communiquaient afin de déterminer l'endroit où ils voulaient que les capteurs pointent lorsque, soudainement, il y a eu une panne d'émission. Sous les yeux horrifiés de l'équipage d'un véhicule de reco, le Griffon a décroché, est entré en autorotation et s'est écrasé au sol. Les écrans alimentés par les mini UAV se sont remplis de neige alors que les UAV tombaient du ciel. Le cmd reco regardait son écran radar et ne voyait rien. Un de ses artilleurs, à l'aide de jumelles, a aperçu un gros UAV gris et silencieux qui planait à 10 000 pieds. Ils n'avaient aucun moyen de l'engager.

L'escadron de reco a rapporté voir un autre essaim d'UAV, mais, encore une fois, peu pouvait être fait. La GE a tenté de brouiller les liens et a réussi à descendre quelques-uns des UAV les plus petits, mais l'essaim était composé de plusieurs types d'UAV opérant tous sur des fréquences différentes et à des altitudes différentes. Après vingt minutes d'opérations, un seul tir à guidage de précision a atteint le VBL de la GE, le faisant exploser et tuant l'équipage.

Le vacarme a repris, cette fois en direction de la zone tenue par le RCR. Malgré leurs vaillantes tentatives de creuser des tranchées pour les véhicules, ou, du moins, de les cacher, les troupes n'ont pu positionner les véhicules de façon optimale en raison des pneus pourris, et en ont laissé un grand nombre exposés. La compagnie était en train de creuser des ouvrages de défense, mais sans son propre équipement de génie, les progrès étaient lents. Lorsque les armes thermobariques et les MCADE ont frappé, les seuls survivants étaient ceux dont l'écoutille était fermée. En quinze minutes, la compagnie avait été réduite à une taille inférieure à celle d'un peloton, et tous les survivants étaient blessés, dont de nombreux grièvement. Alors que les ambulances VBL avançaient depuis la zone arrière, les paparazzis à moto les suivaient en groupe, escortés par la CM des Gray Elves. Les opérations de récupération des corps ont été photographiées et filmées et se sont retrouvées sur Internet instantanément, à la consternation de l'O médias sociaux. Le LEGAD tac a interdit tout engagement létal des pseudo-médias, et le groupement tactique ne disposait d'aucune capacité non létale. En quelques minutes, les images des VBL calcinés et des soldats canadiens démembrés se trouvaient partout sur la Snittosphère. Une de ces images a été nommée pour un Prix média canadien : elle illustrait un bras arraché en DcamC vert avec un drapeau canadien toujours fixé au velcro qui reposait sur le sol brûlé. Un UAV banalisé a enregistré la scène, et les images ont été retransmises sur la chaîne de télévision russe RT dans l'heure qui a suivi, après être passées au montage[12].

Aucun A-10 ne s'est approché à basse altitude. Aucun F-16 n'a été aperçu assurant le couvert aérien. Aucun AH-64 ne s'est pointé. La cavalerie ne viendrait pas. Le 27e Groupement tactique était complètement isolé et pratiquement immobilisé. Le cmdtA et le SMR se sont entretenus.

« Que diable allons-nous faire? » a-t-elle dit avec exaspération.

« Si nous avions une capacité longue distance, nous pourrions les toucher pendant que nous rechargeons, mais nous ne savons même pas d'où les tirs proviennent! ».

Le cmdtA a regardé la carte où l'autoroute 14 passait d'est en ouest vers les pays baltes. Malgré toutes leurs activités de préparation face à l'ennemi, le seul indice d'un assaut était le point vacillant de la reco qui semblait être une patrouille de reco de combat. Le 27e Groupement tactique était à une certaine distance des positions de protection collective et ne les occuperait jamais. La seule chance de ralentir toute avance était de transformer un des villages le long de l'autoroute en un centre de résistance, puis d'utiliser la troupe de Leopard 2 pour nuire à toute tentative de l'attaquer par le flanc. Il y avait toujours trop de VBL hors d'état de fonctionnement dans les compagnies d'infanterie du R22eR et du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, donc le cmdtA a ordonné aux chars de remorquer autant de VBL que possible vers le village et de les placer de façon à ce qu'ils servent d'emplacements de tir abrité. La priorité était de remorquer les VBL à missiles filoguidés à poursuite optique, lancés par tube (TOW), qui ont été traînés en position, puis camouflés. Rien de tout cela n'avait guère d'importance; les UAV omniprésents les avaient tous en observation de toute façon. Même lorsque des armes légères réussissaient à en descendre quelques-uns, d'autres UAV arrivaient pour les remplacer.

Le cmdtA était en caucus avec le SMR et les commandants de compagnie.
« Il DOIT y avoir une façon de les ralentir, de les canaliser. Des obstacles? »
« Il y a un VBLG, mais il n'est pas assez lourd pour être un obstacle non négligeable[13]. »
« Est-ce qu'on a de l'équipement de construction civil? »
« Non. »
« Si seulement nous avions la capacité de … de … d'utiliser des explosifs pour les forcer à s'avancer vers les zones de destruction. »
« Qu'avons-nous? Du C-4[14]? »
« Pas assez. »

C'est à ce moment que plusieurs roquettes ont rugi au-dessus du village et ont explosé dans les airs de façon symétrique sur la route qui mène vers l'ouest. Elles ont largué de petits dispositifs qui ressemblaient à des conserves avec des banderoles en tissu, mais les dispositifs n'ont pas explosé lorsqu'ils ont atterri. La mine du SMR semblait grave.

« Des mines dispersables. Nous n'irons nulle part. »

Un des cavaliers a regardé vers le champ de mines, puis vers le SMR.

« Pourquoi n'avons-nous pas ça, sergent-major? Ça serait parfait! »

« Nous n'avons pas le droit. »

« Qui le dit? »

« Les autorités en place ont déclaré que l'emploi de mines était injuste. Aimes-tu te battre de façon juste mon garçon? » Le SMR s'est éloigné en secouant la tête.

L'ennemi n'avait toujours pas attaqué et la journée avançait. Il n'y avait toujours pas eu de contact physique avec une autre unité, formation ou personnel allié. Une bulle de GE complète entourait maintenant le 27e Groupement tactique. Le cmdtA ne pouvait pas se permettre de perdre une autre estafette. Les troupes se sont préparées à passer la nuit, mais n'ont pas réussi à dormir beaucoup. Le chauffeur du cmdtA s'est redressé subitement lorsque son téléphone a sonné et qu'un message Snitter est entré :

« Nous venons te tuer Jenkins. Nous savons qui tu es. Peut-être que nos gens dans ton pays pourraient castrer ton frère à Windsor et nous envoyer ses couilles par la poste! Abandonne et retourne chez toi! Tu n'as pas ta place ici! » Le chauffeur a lancé son téléphone vers le mur et l'a détruit. Des messages personnalisés menaçant les êtres chers des soldats au Canada des pires sévices sont entrés toute la nuit. Certains comprenaient des images qui semblaient tirées de *Décadence 15 : L'Éviscération*. L'O Rens était toujours sous sédation dans le VBL ambulance.

Pendant ce temps, l'escadron de reco avait établi des caches débarquées sur les approches vers le village et sur la petite crête au nord. Les équipages étaient heureux de s'éloigner de leurs VBTP une fois qu'ils ont vu ce qui était arrivé à la compagnie du RCR. À l'aide de radios de faible puissance et de jumelles, les équipes ont été en mesure d'observer et de suivre la progression de l'ennemi sans problème.

Un autre essaim d'UAV est apparu au matin. Par chance pour le 27e Groupement tactique, le plus petit système UAV n'était pas encore en mesure de fonctionner la nuit. Alors que les petites machines bourdonnaient le long du côté est du village, des roquettes thermobariques individuelles sont apparues et ont détruit tout ce qui pouvait ressembler à une position préparée. Le cmdtA et le SMR ont souri discrètement, presque toutes les positions touchées étaient des positions factices inoccupées. Aucun des Leopard 2 de la troupe du Strathcona n'a été touché, puisqu'ils étaient cachés dans de grandes structures comme des entrepôts et des granges. L'essaim est parti et plusieurs équipes TOW débarquées se sont déplacées tranquillement vers les flancs dans les positions de tir précédemment dissimulées.

Puis, une foule de rapports de la reco se sont fait entendre par radio.

« On dirait… deux troupes de trois T-72. Et une troupe de T-90 derrière eux. Attendez. Nous pouvons aussi voir quatre… ce qui semble être des 2S1. Pourquoi ont-ils de l'artil automotrice derrière les chars[15]? »

Un autre indicatif d'appel de reco a fait son rapport :

« Nous voyons au moins deux compagnies d'infanterie mécanisée plus loin derrière. Pas sûr de quel type de véhicule il s'agit. Il y a aussi une troupe de ce qui semble être un char antiaérien sur une caisse de T-72. »

Les T-72 ont commencé à faire des tirs précis vers les bâtiments du côté est du village et le cmdtA a ordonné aux équipes TOW d'entrer en action. Une fois que les deux premiers T-72 ont été détruits, une foule d'obus d'artillerie se sont abattus sur les équipes TOW, les rendant impuissantes.

« J'imagine que c'est pour ça que les 2S1 étaient à l'avant », s'est dit le SMR, presque pour lui-même.

« J'aurais aimé que nous ayons plus de Leopard. Maudit plafond de dotation! »

Un VBL TOW sans pneus qui avait été caché dans un dépanneur a ouvert le feu sur l'un des T-90 de surveillance et couverture. Le cmdtA et le SMR ont suivi le tir avec leurs jumelles. Juste avant que le missile n'atteigne sa cible, il s'est soudainement retourné et s'est éloigné du char. Un deuxième tir TOW a été envoyé, et le SMR a vu une petite étincelle sur la tourelle du T-90. Le missile TOW a explosé avant d'atteindre le T-90. Le char a riposté, détruisant le véhicule TOW et pulvérisant le dépanneur en un nuage de fumée.

Le cmdtA a engagé les Leopard 2, qui ont manœuvré parmi les bâtiments aux fins de protection. Plusieurs roquettes thermobariques et MCADE ont fait pression, mais les bâtiments ont bloqué l'arc de tir des coups et ont absorbé la majorité de leur énergie. Les chars se sont regroupés et ont résisté à la surpression. Une fois en position, ils ont rapidement réglé le cas des T-72 et ont commencé à engager les T-90. Les 2S1 se sont joints à l'action, utilisant leurs tubes et tentant d'endommager les systèmes optiques des Leopard avec leurs tirs directs.

Puis, deux compagnies mécanisées sont entrées avec force dans les positions du flanc gauche du village. Le R22^{e}R avait fait ce qu'il pouvait pour créer un treillis de centres de résistance en profondeur dans le village et a été en mesure de neutraliser plusieurs véhicules de combat d'infanterie (VCI). Toutefois, les VCI de l'ennemi étaient accompagnés de 2S1 et de ce que la reco pensait être un char antiaérien. Travaillant en combinaison, les 2S1 ont utilisé le tir direct (comme les canons d'assaut de la Seconde Guerre mondiale) alors que l'affût double de 30 mm du véhicule non identifié tirait des salves de tir automatique et de missiles antichars (MAC) de son conteneur-lanceur blindé vers toute position identifiée. L'infanterie débarquée utilisait des lanceurs thermobariques tirés à l'épaule de façon prodigieuse contre toute position préparée. La compagnie du R22^{e}R n'était plus apte au combat après cet assaut.

Le cmdtA et le SMR ont analysé la situation. La compagnie du Princess Patricia était dispersée et en réserve, mais était essentiellement une infanterie légère sans capacité antichar lourde. La troupe de chars se débrouillait bien, mais les systèmes informatiques de logistique du poste de commandement indiquaient que les chars seraient bientôt à court de munitions. Il n'y avait aucun espoir de réapprovisionnement, aucun appui aérien. Il n'y avait aucun moyen de sortir du village en raison des champs de mines dispersables sur les routes vers l'ouest. Il ne restait que très peu d'options et aucune d'entre elles n'était bonne.

« SMR, contactez le Princess Patricia. Attendez la tombée du jour et exfiltrez. Voyez si vous pouvez entrer en contact avec les Frères de la forêt et poursuivez le combat à leur façon. Reco : vous allez devoir vous retirer et entrer en contact avec toute force amie. Chars : continuez les manœuvres de jockeying au village. Une fois à court de munitions, détruisez vos véhicules et interdisez-les à l'ennemi. »

Le cmdtA, ce qui restait de l'état-major de commandement et les équipages de chars du Strathcona, tous dans leurs uniformes DCamC sales et en lambeaux, ont défilé devant un colonel russe aux cheveux gris et zébré de cicatrices qui était protégé de quatre gardes du corps portant un masque noir et exhibant des fusils d'assaut exotiques. Le colonel semblait jovial face à ses ennemis défaits. Il s'est approché du cmdtA et a utilisé son index pour forcer cette dernière à relever le menton pour qu'elle le regarde dans les yeux.

« Vous savez ce que nous avons fait à ces criminels ukrainiens fascistes avant de les renvoyer en échange de nos vaillants combattants de Donbass? »

Le cmdtA gardait une expression neutre.

« Nous les avons tous castrés, puis nous les avons renvoyés à leurs mères! Mais que vais-je faire avec vous? » Ses gardes du corps ont rugi de rire. Cela a eu une réaction en chaîne dans les forces russes et des rires ont fusé partout autour des Canadiens capturés.

Le cmdtA l'a regardé sans expression.

« Vous pouvez faire ce que vous voulez avec moi, » a dit le cmdtA d'un ton provocant, « Mais nous acceptons le personnel transgenre dans *notre* armée! » Elle a fait un doigt d'honneur en direction de la caméra qui enregistrait la scène.

Le colonel russe stupéfait a réfléchi à ces paroles et a murmuré à un aide de camp.

« Nous vous fournirons du transport et vous serez libérés. »

Le cmdtA et les troupes se sont regardés avec incrédulité, puis ont souri.

Le lendemain, ce qui restait du 27^{e} Groupement tactique est embarqué dans des camions capturés de l'armée lavonienne et a été escorté vers une intersection. Les forces de reco russes se sont désengagées.

« Eh bien, je suis content que nous ayons pu nous sortir de ça! » a dit l'un des soldats au cmdtA pendant une halte administrative.

Puis, le vacarme a repris.

Ce scénario a été écrit dans le but de susciter des réactions, à la fois sur le plan émotif et sur le plan intellectuel. Des faits véridiques ont inspiré 75 % des situations décrites ici. Les 25 % restants sont des extrapolations. En termes simples, les capacités de notre adversaire potentiel le plus probable, comme l'a démontré la guerre du Donbass (2014-2016), ne peuvent être vaincues avec notre équipement, notre instruction et notre état d'esprit actuels. Oublions, pour le moment, une discussion détaillée sur les conditions politiques et sociales et concentrons-nous sur le technique, le tactique, la doctrine et l'opérationnel. Notre équipement convient-il à un environnement semblable à celui du Donbass? Nos tactiques et notre point de vue opérationnel sont-ils en mesure de résister à un assaut similaire? Serons-nous forcés de nous fier à la ruse de nos leaders du niveau tactique pour combler les lacunes matérielles? Nos officiers et nos militaires du rang (MR) sont-ils formés dans l'art imprécis et réactif de l'improvisation sur le terrain de l'ambiguïté? Et, en raison des délais serrés que nous avons vécus lors de la guerre du Donbass, aurons-nous le temps de nous adapter?

Je ne suggère pas que nous nous retirions de nos engagements envers l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en Europe de l'Est. Au contraire, nous devons les honorer. Mais pour que ces déploiements soient crédibles et efficaces comme moyens de dissuasion, ils doivent être en mesure de compenser les avantages de l'adversaire d'autant de manières que possible. Nous l'avons déjà fait. En 1951, le 27e Groupe-brigade d'infanterie du Canada a été déployé en Allemagne de l'Ouest. Ses lacunes étaient importantes : manque de mobilité, manque d'instruction en armes combinées (au départ) et échelle réduite de ressources en sapeurs de combat. Au fil du temps et à mesure que le système de dissuasion a évolué, l'organisation qui l'a remplacé, le 4e Groupe-brigade mécanisé du Canada, est devenu une force plus grande, plus agile et de beaucoup plus grande capacité qui, par coïncidence, a connu les deux crises les plus importantes de la guerre froide, dans les années 1960. Nous avons la capacité de nous adapter, mais nous avons besoin des ressources et de la volonté nécessaires. Comprendre ce à quoi nous pourrions être confrontés est crucial pour y parvenir. Mais nous n'y sommes pas encore, et nous devons y être. Le temps presse.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Ce scénario s'inspire des expériences belliqueuses vécues lors de la guerre du Donbass, et certains éléments sont extrapolés de capacités existantes ou potentielles. Pour connaître le contexte entourant la guerre entre la Russie et l'Ukraine, dont le Donbass fait partie, voir la publication de Richard Sakwa, *Frontline Ukraine: Crisis in the Borderlands* (Londres, I. B. Tauris, 2016). Pour un reportage anecdotique, voir la publication de Tim Judah, *In Wartime: Stories from Ukraine* (New York, Tim Duggan Books, 2015). Les meilleurs aperçus techniques sont ceux, entre autres, d'Alina Maiorova (éd.), *Donbas in Flames: Guide to the Conflict Zone* (Lviv, Prometheus Security Environment Research Center, 2017); de Phillip A. Karber, « Lessons Learned from the Russo–Ukrainian War: Personal Observations », présenté lors du Historical Lessons Learned Workshop, 8 juillet 2015; et de Peter B. Doran, *Land Warfare in Europe: Lessons and Recommendations from the War in Ukraine* (Washington, Center for European Policy Analysis, novembre 2016). À propos des GTB russes, consulter la publication d'Amos C. Fox et d'Andrew J. Rossow, *Making Sense of Russian Hybrid Warfare: A Brief Assessment of the Russo–Ukrainian War* (AUSA Institute for Land Warfare, no. 112, mars 2017). Plus particulièrement, consulter la courte étude d'Amos C. Fox, « The Battle of Debalt'seve: The Conventional Line of Effort in Russia's Hybrid War in Ukraine », qui se trouve à l'adresse suivante : *http://www.benning.army.mil/armor/eARMOR/content/issues/2017/Winter/1Fox17.pdf.* Le témoignage de Stephen Blank devant le Senate Foreign Relations Committee le 5 mars 2015, « A Military Assessment of the Russian War in Ukraine, » est également utile. La publication de Rosaria Puglisi *General Zhukov and the Cyborgs: A Clash of Civilizations within the Ukrainian Armed Forces* (Rome, Instituto Affari Internazionali, 17 mai 2015) offre une bonne analyse de l'approche ukrainienne sans entrer dans le débat complexe de la guerre hybride. L'autre côté de la médaille est représenté par la publication de Pavel Baev *Ukraine: A Test for Russian Military Reforms* (Paris, Russia/NIS Center, mai 2015), qui inclut la guerre hybride dans le cadre de son analyse. Pour un point de vue des droits de la personne et une chronologie utile, consulter la publication de James Miller *et al., An Invasion by Any Other Name: The Kremlin's Dirty War in Ukraine* (New York, Institute for Modern Russia, 2015).

À PROPOS DE L'AUTEUR…

Sean M. Maloney, Ph. D., est professeur d'histoire au Collège militaire royal du Canada. Il est l'auteur (entre autres) de *Canada and UN Peacekeeping: Cold War by Other Means 1945–1970* (2002) et de *Chances for Peace: Canadian Soldiers in the Balkans 1991–1995* (2002), qui ont été écrits et publiés sans le soutien financier d'Affaires mondiales Canada, du ministère de la Défense nationale ou de l'Organisation des Nations Unies.

NOTES

1. VBL = véhicules blindés légers. ZRT = zone de rassemblement tactique.
2. O Env = officier de l'environnement.
3. Cmdt = commandant.
4. Reco = Recconnaissance.
5. UAV = véhicule aérien sans pilote (aussi appelé drone).
6. SME = sergent major d'escadron.
7. VPBT = véhicule de patrouille blindé tactique.
8. LEGAD tac = conseiller juridique tactique.
9. GE = guerre électronique.
10. RCR = Royal Canadian Regiment.
11. GTB = groupe tactique de bataillon.
12. Selon Wikipedia, « **RT** (anciennement **Russia Today**) est une chaîne de télévision d'information internationale en continu financée par l'État russe ». Voir *https://fr.wikipedia.org/wiki/RT_(cha%C3%AEne_de_t%C3%A9l%C3%A9vision*).
13. VBLG = véhicule blindé léger du génie.
14. Le C-4 est un explosif en plastique ou en mastic connu sous le nom de composition 4.
15. Artil = artillerie.

Un véhicule blindé Bison patrouille le village de Ramici, en Bosnie-Herzégovine, et offre une aide humanitaire dans le secteur, septembre 2000.

Source : Caméra de combat

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES DANS LES ANNÉES 1990 : L'APPEL DE LA SOUVERAINETÉ ÉCLAIRÉE?

Lieutenant-colonel Michael A. Rostek, CD, Ph. D., APF

> Notre gouvernement s'engage à veiller à ce que le Canada n'ait pas seulement une opinion, mais qu'il soit entendu, qu'il soit protégé et qu'il soit une *force au service du bien* contribuant au changement positif dans le monde. [*Traduction*]
>
> – Premier ministre du Canada, Stephen Harper, 2008

INTRODUCTION

L'environnement de sécurité international est de plus en plus multidimensionnel et dynamique, et comme l'ont démontré des événements récents, nous semblons être au cœur d'une transformation, un mouvement qui s'éloigne de l'ère de l'après-guerre froide. Cette transformation est caractérisée par un renouveau de la concurrence entre les grandes puissances que sont les États-Unis, la Chine et la Russie, une nouvelle discussion à propos des armes nucléaires et de la dissuasion nucléaire, ainsi que l'émergence de la guerre hybride et de tactiques faisant partie d'une zone grise, entres autres caractéristiques[1]. Du conflit russo-ukranien et de la position ferme de la Chine dans la mer de Chine méridionale, à l'ascension des talibans et de Daesh, et des conflits en Syrie, en Libye, en Somalie, au Tchad, au Soudan et en République centrafricaine, les États et les forces armées partout dans le monde examinent cette transformation dans un environnement déjà complexe et incertain. En effet, il a été affirmé que le leadership américain jumelé à une approche mixte relative à un nouvel ordre mondial, une approche qui comprend les approches libérales et réalistes ainsi que les compromis qui en découlent, pourrait bien constituer la meilleure approche pour empêcher la guerre et encourager la coopération dans cette nouvelle ère[2]. Bien qu'il y ait peu de doutes au sujet de la nécessité d'élaborer des stratégies, plans et programmes complets pour répondre adéquatement à ce nouvel environnement, il est tout aussi prudent de se souvenir du caractère et de la nature de la transformation précédente de la guerre froide à l'ère après-guerre froide afin de possiblement mieux comprendre la transition actuelle et l'insécurité qui en découle.

La fin de la guerre froide et les effets inégaux de la mondialisation en raison de l'interconnexion politique, économique, culturelle et militaire ont créés de la turbulence autant dans les affaires interétatiques qu'intra-étatiques. À ce moment, les décideurs politiques ont été confrontés à des défis en matière de sécurité dans un environnement de sécurité plus complexe et multidimensionnel illustré par l'élargissement (vaste gamme de menaces potentielles pour l'État, comme les droits de la personne ou des enjeux environnementaux) et l'approfondissement (déplacement qui surpasse l'accent sur l'état jusqu'à l'accent sur la personne ou l'accent international)[3] du concept de sécurité. L'un des défis en matière de sécurité représentés par cet approfondissement et cet élargissement de la sécurité a été l'émergence de ce que Mary Kaldor a qualifié de « guerres nouvelles », c'est-à-dire des conflits qui ont pris naissance dans le contexte d'un concept d'autorité des États fondé sur la territorialité qui s'érode, notamment dû à l'érosion du monopole de l'État, de la violence légitime et de la souveraineté de l'État[4]. Les guerres nouvelles ont dominé le paysage international pendant les années 1990. Celles en Somalie, en Croatie, en Bosnie-Herzégovine, au Rwanda, en Tchétchénie et au Kosovo sont seulement les plus connues. En outre, elles ont révélé les clivages ethniques, religieux et entre les clans, ce qui à son tour a donné lieu à des conflits identitaires et ethniques se traduisant par une crise humanitaire après l'autre.

© LIEUTENANT-COLONEL MICHAEL A. ROSTEK, LES FORCES ARMÉES CANADIENNES DANS LES ANNÉES 1990 : L'APPEL DE LA SOUVERAINETÉ ÉCLAIRÉE?, LE JOURNAL DE L'ARMÉE DU CANADA VOL. 18.1

Le défi en matière de sécurité posé par les guerres nouvelles a émergé des ombres du XX^{e} siècle et a possiblement préfiguré l'un des débats normatifs les plus importants : l'utilisation de la force militaire pour protéger les êtres humains[5]. En effet, cela a déclenché un débat dans les milieux universitaires et politiques pour savoir si l'État, avec son point de vue étroit sur la puissance militaire, était le référent approprié pour la sécurité. Comme S. Neil MacFarlane l'a mentionné, « puisque la majorité de ces guerres internes ont été déclenchées par la dégradation de l'État, la notion de l'État à titre de protecteur et de garant de la sécurité a été grandement minée[6] ». Plusieurs entités ont été désignées, de concert avec l'État, fournisseurs possibles en matière de sécurité individuelle. L'éventail allait de l'individu à la communauté internationale du genre humain. Toutefois, c'est la sécurité humaine qui a donné lieu au « concept le plus complet et multidimensionnel disponible[7] ». Une chose est certaine, cette notion de l'individu en tant que référent pour la sécurité avait son lot de détracteurs. Pourtant, l'idée a trouvé écho auprès de nombreuses personnes. Lloyd Axworthy, homme d'État canadien, théoricien et entrepreneur en sécurité humaine, a mentionné que la sécurité humaine « est devenue un principe organisateur central des relations internationales et un catalyseur important pour trouver une nouvelle approche à l'exercice de la diplomatie[8] ».

Comment les Forces canadiennes ont-elles réagi à la fin de la guerre froide? Le présent document tentera de démontrer que pendant les années 1990, les Forces canadiennes ont émergé en tant que force militaire inspirée par le cosmopolitisme, une force qui a entrepris des missions fondées, en partie du moins, sur la sécurité humaine. Le document commence par un aperçu des grandes lignes et des origines de l'idée de sécurité humaine et de ses exigences. Il poursuit ensuite avec un examen de la politique de défense et de la politique étrangère du gouvernement canadien, et avec les idées et les débats qui se sont déroulés sur la façon dont la communauté internationale devrait répondre aux crises humanitaires qui ont émergé pendant les années 1990. Un tel examen établit clairement que la rhétorique cosmopolite utilisée par les politiciens et les hommes d'État à ce moment, c'est-à-dire des proclamations que leurs États et leurs forces armées sont des *forces au service du bien*, découle des épreuves des années 1990 et de l'émergence graduelle de l'appui pour une perspective plus cosmopolite de cet aspect des forces armées.

GUERRES NOUVELLES, SÉCURITÉ HUMAINE ET ÉMERGENCES DES FORCES ARMÉES COSMOPOLITES

Avec la fin de la guerre froide et l'effondrement du cadre politique bipolaire qui a caractérisé le système international pendant des décennies, un nouvel environnement de sécurité a commencé à voir le jour. L'incertitude est devenue la marque de cette nouvelle ère, et le soutien et la stabilité que la rivalité entre les superpuissances fournissait aux clients dans plusieurs régions du globe sont disparus. Sans surprise, les États défaillants et les États en déroute, ainsi que les menaces qu'ils ont engendrées, sont devenus une caractéristique de plus en plus importante de la vie internationale.

Le phénomène des guerres nouvelles était particulièrement déterminant. Découlant de « l'érosion de l'autonomie de l'État et dans certains cas extrêmes, sa désintégration[9] », de telles guerres étaient particulièrement brutales, alors que les civils et les non-combattants sont devenus des cibles clés de ces combats[10]. Le fait que ces combats étaient souvent ancrés dans les politiques identitaires a aggravé ces carnages, puisque les groupes avaient tendance « à ignorer les normes internationales généralement acceptées au sujet de l'utilisation de la force pour parvenir à leurs fins (p. ex. nettoyage ethnique)[11] ». Ajoutez à cela une gamme de problèmes connexes accompagnant de tels conflits (p. ex. la destruction de l'environnement, le flux de réfugiés, le terrorisme, la prolifération d'armes, la maladie et le crime transnational) et les défis posés étaient particulièrement troublants.

La fréquence croissante de telles guerres a en effet signalé le besoin grandissant d'un concept de sécurité plus général, un concept plus vaste que l'approche grandement centrée sur l'État qui a régné pendant les décennies de la guerre froide. Cette fréquence a également nécessité une nouvelle perspective sur cette partie des forces armées afin de répondre aux défis posés par ces guerres. En effet, de tels conflits ont nécessité l'utilisation des forces armées dans des rôles d'application du droit cosmopolite, des rôles qui accordent une priorité plus grande à la vie humaine qu'à la sécurité de l'État, et de chercher à « défendre et sauver des vies plutôt que vaincre l'ennemi ou détruire l'infrastructure[12] ». Ce qui était requis était l'application de normes cosmopolites (c.-à-d., application du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits de l'homme), une tâche s'insérant quelque part entre la vie de soldat et le maintien de l'ordre, ce qui comprend des utilisations de la force qui s'approchent davantage du maintien de la paix que de la guerre. Plus simplement, il s'agit d'un accroissement de l'intérêt et de l'appui de la notion que les forces armées, et leurs soldats, se concentrent davantage sur la tâche de sauver la vie de civils.

L'appel pour de tels développements dans l'application de la force militaire a finalement été intégré à la notion de force militaire cosmopolite. L'essentiel ici était un « besoin de limiter le tort transnational, de contrôler et de vaincre la violence politique ainsi que toute autre forme de violence, de même que de reconstruire la légitimité démocratique[13] ». Bien que le rôle principal de la force militaire qui consiste à défendre l'État ne fût pas remis en question, les promoteurs de la force militaire cosmopolite ont affirmé que les forces militaires pourraient être utilisées pour « défendre la communauté morale de l'espèce humaine[14] ». Puisant dans les fondements kantiens[15] et formulé dans la démocratie cosmopolite[16], le droit cosmopolite et l'application du droit cosmopolite[17], les érudits ont affirmé qu'il était maintenant au moins possible de conceptualiser une force militaire cosmopolite, en réalité, une force militaire exclusivement utilisée en tant que *force au service du bien*.

Les tenants du cosmopolitisme ont formulé un « nouveau modèle militaire » remplaçant l'objectif négatif de confinement par l'objectif positif suivant : la promotion de la démocratie, de la stabilité régionale et de la prospérité économique[18]. En vertu de ce modèle, les forces militaires avaient besoin de trois critères éthiques : mettre l'accent sur « les personnes individuelles en tant qu'unités ultimes de préoccupation », accorder ce statut « à chaque être humain sans distinction » et « considérer les personnes en tant qu'unité ultime de préoccupation »[19]. Ces critères étaient importants puisque les forces cosmopolites avaient pour but de « défendre les autres, plutôt que de se défendre *contre* les autres[20] ». L'objectif de sauver la vie des autres plutôt que de détruire l'ennemi était essentiel, minimisant ainsi les blessés des deux côtés et nécessitant uniquement des niveaux de force « manifestement raisonnables, proportionnés et appropriés[21] ». Tout en reconnaissant que la force cosmopolite serait utilisée

uniquement en dernier recours, les auteurs cosmopolites ont affirmé que le droit cosmopolite et la poursuite de la paix cosmopolite (*pax cosmopolitica*) nécessitaient néanmoins le soutien d'une force coercitive[22]. Pourtant, il était essentiel que les forces cosmopolites soient perçues comme agissant dans l'intérêt des victimes et non dans celui des parties intéressées (tant externes qu'internes).

De telles notions constituaient un changement de paradigme dans la façon de concevoir et de façonner les forces militaires. En fait, les théories cosmopolites de l'intervention militaire humanitaire étaient reflétées dans la doctrine de l'Organisation des Nations Unies sur la responsabilité de protéger[23]. Cette doctrine énonçait une approche normative de l'intervention humanitaire fondée sur la sécurité humaine, où l'intervention militaire est envisagée en tant que dernier recours. En réalité, l'utilisation de la force militaire découle de la responsabilité de réagir, ce qui est l'une des trois responsabilités que la doctrine mentionne. Selon la responsabilité de protéger, la communauté internationale des États a l'obligation de réagir à « des situations où la protection des êtres humains est une impérieuse nécessité, en utilisant des mesures appropriées pouvant prendre la forme de mesures coercitives telles que des sanctions et des poursuites internationales et, dans les cas extrêmes, en ayant recours à l'intervention militaire[24] ». C'est ici que le croisement des forces armées cosmopolites et de la responsabilité de protéger est la plus évidente. Comme Elliott et Cheeseman le soutiennent, l'éthique cosmopolite « appuie la responsabilité de protéger énoncée dans le rapport de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États[25] ». Les deux ont présenté une nouvelle façon d'envisager les forces armées et l'utilisation de la force, et de plus en plus, une telle ligne de pensée a gagné les politiques et pratiques en matière de défense des États, y compris au Canada et au sein des Forces canadiennes.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE DANS LES ANNÉES 1990 : RECHERCHER LA SÉCURITÉ HUMAINE DANS LE MONDE[26]

L'examen de la politique étrangère de 1995 par le gouvernement canadien, intitulé *Le Canada dans le monde*, reconnaît que les menaces pour la sécurité formulées à l'endroit du Canada ont changé et sont devenues plus complexes et multidimensionnelles[27]. Les politiques nationales et internationales en matière d'économie et de commerce ont été identifiées comme principaux moteurs de la prospérité future du Canada. Puisque le bien-être du Canada était également directement lié au maintien de la sécurité internationale, une approche globale de la politique en matière de sécurité a été jugée non seulement prudente, mais nécessaire. L'establishment de la défense canadienne a contribué à cette approche globale en matière de sécurité par l'entremise d'engagements continus avec des organisations internationales comme l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le forum régional de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Plus près de nous, ses accords communs avec le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) continuent de garantir la sécurité continentale.

Pourtant, *Le Canada dans le monde* affirme également que la protection de la sécurité du Canada doit dépasser la préparation économique et militaire. De nouvelles approches, de nouveaux instruments, de nouveaux rôles institutionnels et de nouvelles responsabilités politiques pour le maintien de la sécurité internationale doivent également être élaborés[28]. Du milieu à la fin des années 1990, le ministre du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) en poste, Lloyd Axworthy, a défini la sécurité humaine et la « puissance douce[29] » comme des éléments clés de toute nouvelle approche de la politique étrangère du Canada. À cet égard, la puissance douce a été définie comme étant « l'art de diffuser l'information de façon à ce que les résultats souhaitables soient atteints par la persuasion plutôt que par la contrainte[30] ». Entre-temps, la sécurité humaine était axée sur les besoins des personnes et était perçue comme englobant plus que la simple absence d'une menace militaire :

> Au minimum, la sécurité humaine exige que les besoins de base soient satisfaits, mais elle reconnaît également qu'un développement économique durable, les droits de la personne et les libertés fondamentales, la primauté du droit, une bonne gouvernance, le développement durable et l'équité sociale sont aussi importants pour la paix dans le monde que le contrôle des armes et le désarmement[31].

La sécurité humaine et, dans une moindre mesure, l'ancienne puissance douce continuent d'occuper une place prépondérante dans les considérations de la politique étrangère canadienne au-delà du mandat d'Axworthy à titre de ministre des Affaires étrangères. Ceci a été confirmé dans un document de discussion préparé pour le processus d'examen de la politique étrangère canadienne. Ce document mentionne que « [l]e principe de la sécurité humaine, inhérent à la politique étrangère canadienne, reconnaît que la sécurité des États est essentielle, mais qu'elle ne suffit pas à garantir la sécurité des personnes[32] ». Dans cette optique, le gouvernement du Canada, et plus particulièrement le MAECI, a joué un rôle de premier plan dans l'établissement de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États (CIISE). Avec l'appui du Canada, la CIISE a rédigé un rapport intitulé *La responsabilité de protéger*, qui soutient, entre autres choses, que « [l]es États souverains ont la responsabilité de protéger leurs propres citoyens contre les catastrophes qu'il est possible de prévenir – meurtres à grande échelle, viols systématiques, famine. S'ils ne sont pas disposés à le faire ou n'en sont pas capables, cette responsabilité doit être assumée par l'ensemble de la communauté des États[33]. »

Entre-temps, et dans le même ordre d'idées, le MAECI a affirmé que la politique de défense du Canada doit s'adapter à cette nouvelle approche des affaires mondiales axée sur la sécurité humaine ou inspirée du cosmopolitisme.

> Le Canada a aujourd'hui des choix difficiles à faire à propos de ses engagements militaires. Comme notre capacité d'influencer les décisions portant sur la sécurité internationale dépend en partie de notre aptitude à assumer nos responsabilités, l'ampleur et la nature des ressources militaires du Canada ont un impact sur le rôle qu'il peut jouer sur la scène internationale. De plus en plus, on demande aux forces internationales de remplir des engagements variés : livrer combat, restaurer l'ordre, faire respecter les accords de paix et protéger les civils. Il est probable qu'au cours des prochaines années, les forces d'intervention polyvalentes seront très en demande. Nous devons réfléchir aux meilleurs moyens pour nos forces armées d'appuyer notre politique étrangère.[34]

Lloyd Axworthy, à titre de ministre des Affaires étrangères, a fait remarquer que « le monde n'avait aucune idée de ce à quoi ressembleraient la souveraineté et l'infrastructure de sécurité immédiatement après la signature du traité de Westphalie et que les normes avaient évolué pendant plusieurs décennies de débat, de réflexion, d'action, de conflit et de compromis[35]. » Ce qui était suggéré au tournant du siècle, d'un point de vue de la politique étrangère du Canada, était la notion que la sécurité humaine était très prometteuse, de même que périlleuse, et le fait que cette conception de la sécurité fondée sur les êtres humains ait suscité une importante attention des universitaires, des décideurs et des États a peut-être signalé l'émergence d'une nouvelle norme en matière de sécurité internationale.

POLITIQUE DE DÉFENSE DANS LES ANNÉES 1990 : LES FORCES CANADIENNES EN TANT QUE FORCE POLYVALENTE ET APTE AU COMBAT

Le seul livre blanc sur la défense que le Canada a publié dans les années 1990 est largement inspiré des vues du MAECI et des examens parallèles de la politique de défense et de la politique étrangère effectués par le Comité mixte spécial du Parlement. Ce comité était constitué d'une équipe de 16 politiciens provenant de la Chambre des communes et du Sénat et avait pour mandat de produire un rapport sur la politique de défense qui déterminerait ce que les Canadiens attendent de leurs forces de défense[36]. La recherche et le rapport subséquent du Comité étaient exhaustifs et, comme les auteurs du Livre blanc de 1994 l'ont reconnu, son travail « a joué un rôle essentiel dans la formulation de la nouvelle politique de défense du Canada. La preuve en est que la quasi-totalité de ses recommandations sont reprises dans le Livre blanc[37]. »

FORCE POLYVALENTE ET APTE AU COMBAT. L'élaboration de la politique de défense dans les années 1990 n'a pas échappé à son lot de débats et de controverses. La division de l'opinion sur la façon dont les Forces canadiennes devraient être structurées dans le futur est d'une importance particulière pour les enjeux du paradigme important de la sécurité internationale. Le débat devant le Comité a essentiellement produit deux camps. Le premier camp, composé principalement de membres de l'establishment de la défense, a proposé la rétention de forces polyvalentes traditionnelles aptes à prendre part aux guerres traditionnelles. Le deuxième camp, principalement composé de membres externes à l'establishment de la défense, a proposé le développement de capacités militaires surtout adaptées à un monde caractérisé par des conflits régionaux et des opérations militaires et de maintien de la paix de bas niveau. L'un des groupes les plus actifs endossant cette dernière approche relative à la défense était le Canada 21 Council, lequel a favorisé la restructuration des Forces canadiennes d'une façon qui « aurait un effet négligeable sur la capacité du pays de repousser une attaque militaire conventionnelle, mais qui permettrait à ses forces armées de contribuer bien plus qu'avant à la sécurité commune[38] ». Toute décision d'utiliser davantage les Forces canadiennes dans la recherche de la sécurité commune (ce qui englobe les notions de sécurité humaine) allait probablement se traduire par un rôle humanitaire et de maintien de la paix plus étendu.

Bien que le gouvernement ait accepté la vision du monde de ceux qui proposent des changements plus radicaux pour les Forces canadiennes, il a harmonisé ceci avec le besoin d'adopter une approche plus traditionnelle pour la structuration de la force de défense du Canada et de ses capacités[39]. Par conséquent, le concept d'une force polyvalente et apte au combat s'est imposé en tant qu'un des principes du Livre blanc sur la défense de 1994. Ce que cela signifie concrètement n'a pas été clarifié, donc ce terme a suscité un bon nombre de discussions. Toutefois, après un examen plus approfondi du Livre blanc, il est possible de dégager la signification de ce qu'une force polyvalente et apte au combat représente.

Un examen minutieux des engagements mentionnés dans le Livre blanc de 1994 révèle que le gouvernement a été très clair au sujet de l'importance de l'engagement qu'il était disposé à déployer à l'international. Définies en tant que forces de contingence principales[40] (FCP), ces forces comprenaient environ 10 000 soldats avec un accent sur le combat. Les FCP étaient également jugées aptes au déploiement pour des opérations de maintien de la paix et de bas niveau, mais seulement pour une durée de quelques mois[41]. De plus, 4 000 membres du personnel de la FCP ont également été affectés à une force d'avant-garde[42] qui pourrait être maintenue indéfiniment dans un environnement de menace faible. Bien que cela ne soit pas mentionné explicitement, il serait raisonnable de conclure que la FCP et les forces d'avant-garde intégrées, aptes aux opérations de combat ou de maintien de la paix et de faible intensité, représentaient ce que le gouvernement voulait dire par des forces polyvalentes et aptes au combat. Toutefois, alors que la notion de forces polyvalentes et aptes au combat semblait répondre aux approches traditionnelles et non traditionnelles de défense, il était plutôt évident que le gouvernement allait adopter une approche plus minimaliste en raison de compressions budgétaires éminentes. Comme il est indiqué dans le Livre blanc de 1994 :

> Le rapport du Comité mixte spécial a joué un rôle essentiel dans la formulation de la nouvelle politique de défense du Canada. La preuve en est que la quasi-totalité de ses recommandations sont reprises dans le Livre blanc. Dans certains cas, au terme d'un examen plus approfondi, le gouvernement a estimé préférable d'adopter une approche différente de celle que proposait le Comité, mais sans pour autant dévier du but poursuivi par celui-ci. La recommandation relative aux effectifs de la Force régulière a toutefois été jugée incompatible avec les paramètres financiers impartis au ministère de la Défense nationale. Des compressions budgétaires supérieures à celles qu'envisageait le Comité seront en effet nécessaires pour permettre au gouvernement d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en matière de réduction du déficit de l'État[43].

Toutefois, ce qui est évident est que le Livre blanc sur la défense de 1994 a signalé un changement de direction pour la défense canadienne, un changement qui a été perçu « comme une tentative plutôt audacieuse de libérer la politique de défense des dictats de la guerre froide et les officiers et responsables marqués par cet événement unique[44] » et sans doute une direction qui visait à mieux positionner les Forces canadiennes pour entreprendre des opérations dans l'environnement de sécurité internationale émergent.

TÂCHES DE SÉCURITÉ. Le premier chapitre, intitulé « Scène internationale », qui a donné le ton à l'ensemble du document, a souligné les préoccupations clés en matière de sécurité, dont les pressions mondiales sur les réfugiés, les États en déroute, ainsi que l'extrémisme ethnique, religieux et politique, plutôt que la rivalité interétatique. Il énonce ce qui suit :

> Les opérations de maintien de la paix et de secours humanitaires de l'ONU sont d'une importance cruciale lorsqu'il s'agit de faire face aux conséquences immédiates des pressions démographiques et de la raréfaction des ressources à l'échelle mondiale, que ces conséquences soient directes ou indirectes. C'est pourquoi il fait de plus en plus souvent fait appel aux forces armées pour assurer la protection des réfugiés, la livraison de denrées alimentaires et de fournitures médicales, ainsi que la prestation des services essentiels dans les pays où la société civile s'est effondrée[45].

Il y est également précisé que les Canadiens sont de nature internationaliste et non isolationniste : la coopération multilatérale pour la sécurité est une expression des valeurs canadiennes dans la sphère internationale; une coopération multilatérale est nécessaire pour combattre les problèmes de sécurité complexes existant aujourd'hui et le gouvernement s'est engagé pour la gamme complète d'opérations multilatérales (OTAN, Organisation des Nations Unies (ONU) et OSCE). Une adhésion à l'idée que la sécurité collective est étroitement liée à l'Organisation des Nations Unies a été mise de l'avant en tant qu'un des trois piliers principaux de la politique de défense du Canada. Bien que le Livre blanc n'ait pas rejeté les responsabilités du Canada à l'égard de la défense collective et de ses engagements dans le cadre de l'alliance, l'OTAN (qui avait habituellement son propre chapitre dans les livres blancs sur la défense) a été inclus dans un chapitre portant sur la sécurité collective. Ce changement d'importance était également reflété dans le chapitre intitulé « Contribution à la sécurité internationale », qui contient la déclaration suivante :

> En optant pour une force polyvalente et apte au combat, néanmoins, le Canada restera en mesure d'apporter une contribution véritable et utile à la paix et à la sécurité internationales, aussi bien dans le cadre de l'ONU et de l'OTAN ou d'éventuelles coalitions de pays partageant les mêmes points de vue[46].

La majeure partie des commentateurs s'entendent que ces tâches sont non seulement raisonnables, mais essentielles, bien que l'importance accordée à chacune des tâches variera de temps à autre. Les tâches étaient semblables aux tâches d'application du droit cosmopolite prévues par Kaldor et d'autres dans le cadre des guerres nouvelles, incluant la protection des civils, la mise en place de zones protégées et de couloirs humanitaires, l'arrestation de criminels de guerre, la mise en place de cessez-le-feu, le contrôle des armes, la supervision de la démilitarisation et la protection de la sécurité publique[47]. Le déploiement des Forces canadiennes à l'appui de missions de sécurité vraisemblablement humaine à des emplacements éloignés comme la Bosnie, la Somalie, le Rwanda et Haïti étayait apparemment cette notion.

Bien qu'il ait été rédigé pour orienter les tâches des Forces canadiennes en ce sens, le Livre blanc sur la défense de 1994 énonce très clairement que le gouvernement ne créera pas une force de défense spécialement conçue pour opérer à l'extrémité inférieure du spectre d'intensité des conflits, dans les termes suivants :

> Il en ressort qu'il serait malavisé d'investir dans des forces et des ressources très spécialisées, à un extrême de l'échelle comme à l'autre (dans des avions de guerre antichars, par exemple, ou des forces uniquement appropriées à des missions de maintien de la paix quasi dépourvues de risques). Ces solutions nous priveraient l'une et l'autre du potentiel et de la souplesse qu'offrent des forces polyvalentes[48].

Ainsi, bien qu'une force polyvalente et apte au combat n'ait jamais été définie dans le Livre blanc sur la défense de 1994, ce document, de même que les déploiements récents des Forces canadiennes au Kosovo, au Timor et en Afghanistan, ont clairement indiqué que le programme sur la sécurité humaine adopté par le MAECI a influencé la politique de défense d'une façon beaucoup plus importante que dans la période immédiatement postérieure à la guerre froide. Grâce aux capacités de combat multifonctionnelles pour la sécurité collective étroitement liées à l'ONU, les Forces canadiennes ont démontré au moins certains des principes communs à l'application du droit cosmopolite.

OPÉRATIONS. Malgré les pressions croissantes découlant des restrictions budgétaires, les Forces canadiennes ont travaillé avec distinction dans les années 1990. Le tableau de la figure 1 représente graphiquement leur emploi à l'échelle internationale et nationale.

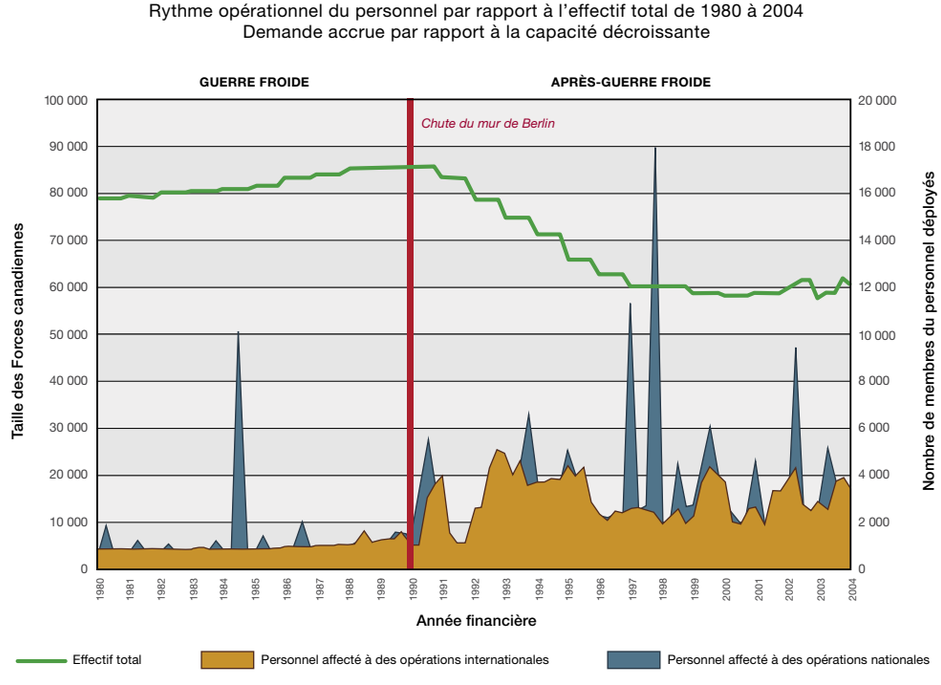

Figure 1 : Opérations de 1980 à 2004[49]

Les opérations auxquelles les Forces canadiennes ont participé dans les années 1990 ont varié de petits déploiements d'observateurs militaires à des opérations de combat. Les Forces canadiennes ont contribué à rétablir l'ordre, à isoler les combattants, à protéger les ressortissants et les travailleurs internationaux, à fournir de l'aide aux ressortissants et aux organisations non gouvernementales, ainsi qu'à édifier des pays.

Bien qu'au début de la décennie, le maintien de la paix ait semblé conforme à ce que se faisait jusque-là sous l'égide de l'ONU (le Canada avait déployé près de 5 000 soldats de la paix, dont plus de la moitié en Yougoslavie)[50], la réalité a rapidement dissipé toute impression que les opérations dans les années 1990 seraient familières ou normales. Malgré le fait que le Canada a envoyé des soldats de la paix en Croatie et en Bosnie au début de la décennie, ceux-ci ont rapidement découvert que la paix à maintenir se faisait rare. En réalité, un soldat canadien blessé en Croatie a dit à la blague qu'il ne s'agissait pas de maintien de la paix, (mais plutôt) de maintien de la guerre[51]. Des soldats de la paix pris en otage lors de la bataille dans la poche de Medak (septembre 1993) aux forces mécanisées dépassant les forces légèrement armées de l'ONU, il y avait peu de considération pour les Casques bleus, et la promesse de maintien de la paix était loin d'être une réalité. L'échec de l'ONU en Bosnie a donné lieu au massacre de Srebrenica en juillet 1995, où la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) a été comparée à un « traiteur en armure » qui tentait de maintenir un filet de sécurité humanitaire en plein nettoyage ethnique[52]. Le maintien de la paix traditionnel non armé par l'ONU semblait anachronique, alors que le rétablissement de la paix et l'imposition de la paix – considérés maintenant comme faisant partie des opérations de soutien de la paix – sont entrés dans le lexique des Forces canadiennes dans l'ère émergente des guerres nouvelles sous-tendues par la sécurité humaine. Cette leçon a également été renforcée à la fin de la décennie, lorsqu'au Kosovo, le maintien de la paix s'est de nouveau avéré insuffisant. « Les opérations de paix, dans leur nouvelle conception, rétablissent la paix et renforcent le processus tout en apportant un appui substantiel à la mission civile[53]. » Ce qui est probablement le plus révélateur au sujet de l'intervention au Kosovo est que l'OTAN avait agi, alors que l'ONU ne le pouvait pas, de façon semblable lors la crise en Bosnie et à création de la Force de mise en œuvre (IFOR) et de la Force de stabilisation (SFOR) avant la FORPRONU. Pour les Forces canadiennes, ceci était un développement intéressant en ce sens que le Livre blanc de 1994 examinait la façon de réduire les engagements de l'OTAN et d'orienter l'action vers l'ONU et la sécurité collective.

Ce qui s'est passé en Somalie, au Rwanda, dans la République démocratique du Congo, au Kosovo et dans le Timor-Oriental, entre autres, a ressemblé à des degrés différents à une tendance qui a commencé en Yougoslavie. Les missions reflétaient largement la taille et la portée des forces d'avant-garde indiquées dans le Livre blanc de 1994[54], établissant leur réputation de bourreaux de travail lors de la participation du Canada aux opérations de sécurité internationale pendant les années 1990[55]. De plus, ces missions signifiaient maintenant que les personnes devaient être protégées, que les causes fondamentales devaient être identifiées et que la justice devait être rendue. Les objectifs des missions ont évolué afin d'inclure la stabilité, la protection, les droits de la personne, la justice et le développement[56]. Une leçon importante qui découle des années 1990 est que des forces armées hautement qualifiées et bien équipées sont essentielles pour l'exécution et la stabilité[57]. Les défis liés aux ressources auxquels les Forces canadiennes ont été confrontées pendant les années 1990 n'étaient pas différents de ceux auxquels plusieurs autres États ont été confrontés pendant la même période. Toutefois, les Forces canadiennes ont répondu aux demandes de ces nouvelles missions avec des stratégies qui ont évolué, entre autres choses, à partir de la doctrine, de tactiques et de méthodes développées pendant la guerre froide : de petites opérations de combat, des missions de maintien de la paix des Nations Unies, de l'aide humanitaire armée, une nouvelle exposition à des organisations non gouvernementales et (aussi surprenant que cela puisse sembler) des opérations d'aide aux autorités civiles au Canada...[58].

À L'AUBE DU XXIE SIÈCLE

L'attrait de la ligne de pensée cosmopolite et de la responsabilité de protéger s'est poursuivi une bonne partie de la première décennie du XXIe siècle. La sécurité humaine et la responsabilité de protéger ont fait leur apparition dans les manuels de doctrine des Forces canadiennes *Opérations des Forces canadiennes* et *Opérations de soutien de la paix* en 2002, indiquant un mouvement vers une plus grande acceptation du concept. Les deux étaient en évidence dans l'Énoncé de politique internationale de 2005, peut-être l'avant-dernière présentation et acceptation de la doctrine relative à la sécurité humaine et à la responsabilité de protéger dans la politique étrangère et la politique de défense. En réalité, dans la diplomatie (c.-à-d. un élément de politique étrangère de l'Énoncé de politique internationale), la responsabilité de protéger a été présentée à au moins dix occasions et la sécurité humaine a été mentionnée 18 fois. Il était également important que la responsabilité de protéger soit, pour la première fois, explicitement soutenue dans la politique de défense de l'Énoncé de politique internationale, en ces termes clairs :

> [L]e gouvernement a indiqué clairement son intention d'inciter les membres des Nations Unies à adopter l'initiative de la « responsabilité de protéger », appuyée par le Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU, publié en décembre 2004[59].

Une chose est certaine, dans les années subséquentes, la place de la responsabilité de protéger et de la sécurité humaine dans la politique gouvernementale a connu une certaine diminution. Toutefois, de récents appels pour que le Canada s'affirme comme une *force au service du bien* dans le monde et la présentation récente de la souveraineté éclairée, un concept qui place le bien collectif devant l'intérêt de l'État, donnent à penser qu'un renouvellement de l'appui du Canada pour la sécurité humaine et la responsabilité de protéger pourrait bien avoir été amorcé.

CONCLUSION

Libéré de l'emprise de la rivalité bipolaire, le nouvel ordre mondial qui devait être défini par la paix et la prospérité ne s'est pas concrétisé. La mondialisation a continué sans relâche de menacer les structures de l'État, et le paysage de la sécurité globale est devenu dominé par les guerres nouvelles : celles fondées sur la prétention au pouvoir d'une identité particulière, qu'elle soit nationale, clanique, religieuse ou linguistique. Ces conflits ont fortement indiqué un besoin d'une réponse de plus en plus cosmopolite ou inspirée du cosmopolitisme de la communauté internationale dans laquelle les considérations de sécurité humaine étaient au moins tout aussi importantes que celles de la sécurité nationale. Dans ce schéma, les forces armées existeraient autant pour sauver des vies que pour vaincre un ennemi ou détruire son infrastructure. En bref, il a été affirmé que nous avons commencé à voir l'émergence de forces armées cosmopolites ou inspirées par le cosmopolitisme.

Les Forces canadiennes n'y font pas exception. Avec la prospérité du Canada liée à la stabilité mondiale, les objectifs de la politique étrangère étaient fondés, du moins en partie, sur la recherche de la sécurité humaine. De telles préoccupations, à leur tour, ont influencé la politique de défense du Canada et ont signalé l'émergence des Forces canadiennes en tant que forces armées de plus en plus axées sur le cosmopolitisme. L'établissement d'une force polyvalente et apte au combat était mieux adapté à un monde caractérisé par des conflits régionaux et des opérations militaires et de maintien de la paix de bas niveau. Cette option contrastait de façon marquée avec la force polyvalente et apte au combat plus traditionnel conçue principalement pour le combat, un fait indiquant un changement subtil de l'importance pour les Forces canadiennes.

Les politiques de défense et de sécurité ont également mis en évidence un nouvel objectif pour les Forces canadiennes. Une adhésion à l'idée que la sécurité collective est étroitement liée à l'ONU a été mise en place en tant qu'un des trois piliers principaux de la politique de défense du Canada. Les missions des Forces canadiennes pendant les années 1990 en Bosnie, en Somalie, au Rwanda, en Haïti et au Kosovo ont confirmé que la protection des civils, la mise en place de zones protégées et de couloirs humanitaires, l'arrestation de criminels de guerre, la mise en place de cessez-le-feu, le contrôle des armes, la supervision de la démilitarisation et la protection de la sécurité publique sont devenus un pilier des opérations. Pourtant, le gouvernement avait beau être prêt à déployer les Forces canadiennes à de telles fins, il était évident qu'elles n'avaient pas été conçues pour ne mener que des opérations à l'extrémité inférieure du spectre des opérations. Des événements comme ceux qui se sont déroulés dans la poche de Medak, à Srebrenica et au Rwanda ont clairement démontré que la capacité des Forces canadiennes à poursuivre des opérations apparentées au cosmopolitisme nécessitait également l'appui d'une puissance coercitive.

La série de crises humanitaires survenues dans les années 1990 pose un dilemme pour la communauté internationale. Les théories cosmopolites suggèrent que des forces armées cosmopolites fondées sur un État réformé auraient pu être capables d'exécuter de telles interventions humanitaires. L'accent de la politique étrangère du Canada sur la sécurité humaine et l'éloignement subtil du combat conventionnel de haute intensité pendant les années 1990 ont vraisemblablement rapproché les Forces canadiennes d'une orientation inspirée du cosmopolitisme. Étant donné que la théorie cosmopolite soutenait grandement les travaux de la CIISE et la responsabilité de protéger, les Forces canadiennes étaient bien placées pour entreprendre des missions en vertu d'un mandat lié à la responsabilité de protéger. La caractérisation du Canada en tant que *force au service du bien*, pour un changement positif dans le monde et la présentation de la souveraineté éclairée, une idée selon laquelle le bien collectif était favorisé par rapport aux intérêts de l'État, a renforcé la possibilité que le Canada et les Forces canadiennes aient apparemment pu être appelés à entreprendre des missions pour « défendre la communauté morale de l'espèce humaine[60] ».

Tel qu'il est indiqué ci-dessus, les années 1990 ont représenté un moment significatif dans l'histoire des Forces canadiennes. À première vue, l'intérêt que le Canada porte à la doctrine relative à la sécurité humaine et à la responsabilité de protéger, de concert avec des proclamations d'une *force au service du bien*, semble n'avoir qu'un faible, voire aucun, lien avec la transition vers un environnement de sécurité internationale, un environnement surtout marqué par le renouveau de la concurrence entre les grandes puissances que sont les États-Unis, la Chine et la Russie. Toutefois, de concert avec cette rivalité et les complications qu'elle comporte, il reste une tension et des conflits qui ressemblent à l'environnement de sécurité des années 1990, plus particulièrement les préoccupations actuelles relatives à la sécurité humaine et les États défaillants et en déroute. Une stratégie potentielle du dernier grand promoteur de l'ordre international, les États-Unis, pour empêcher les conflits et encourager la coopération continue avec cet environnement pourrait bien reposer sur une approche mixte, qui comprend à la fois une façon de penser libérale et une façon de penser réaliste. Par conséquent, les politiques et programmes libéraux qui ont dominé la politique de défense et la politique de sécurité au Canada dans les années 1990 devraient être reformulés et faire l'objet de discussions en vue d'éventuellement pour mettre en évidence les occasions manquées et ainsi de surmonter l'insécurité découlant du changement actuellement à l'œuvre sur l'environnement de sécurité internationale.

NOTES

1. Ronald O'Rourke, *A Shift in the International Security Environment: Potential Implications for Defense – Issues for Congress*, Congressional Research Service Report, Washington, Congressional Research Service, 2018, p. 2-3.
2. Michael J. Mazarr, « The Once and Future Order », *Foreign Affairs*, vol. 96, nº 1, janvier-février 2017, p. 30.
3. Keith Krause, « Theorizing security, state formation and the 'Third World' in the post-Cold War world », *Review of International Studies*, nº 24, 1998, p. 125-136.
4. Mary Kaldor, *New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era*, Stanford, Stanford University Press, 1999, p. 4.
5. Ramesh Thakur et Thomas G. Weiss, « R2P: From Idea to Norm–and Action? », *Global Responsibility to Protect*, vol. 1, 2009, p. 23.
6. S. Neil MacFarlane et Yuen Foong Khong, *Human Security and the UN*, Bloomington, Indiana University Press, 2006, p. 137.
7. Ian Wing, *Refocusing Concepts of Security: The Convergence of Military and Non-Military Tasks*, document de travail nº 111, Canberra, Land Warfare Studies Centre, 2000, p. 58.
8. MacFarlane et Khong, p. 2.
9. *Ibid.*, p. 4.
10. En effet, Münkler mentionne que « [j]usqu'au début du XXe siècle, près de 90 % des morts et blessés étaient des combattants selon la définition du droit international. Or, le bilan des victimes des guerres nouvelles de la fin du XXe siècle est presque exactement inversé. Environ 80 % des personnes tuées ou blessées sont des civils, tandis que les 20 % restant correspondent aux pertes militaires pendant les combats ». Voir Herfried Münkler, *Les guerres nouvelles*, Paris, Alvik, 2003, p. 27-28.
11. Ministère de la Défense nationale, *La force de demain : vision conceptuelle des capacités de l'Armée de terre*, Kingston, Direction des concepts stratégiques (Opérations terrestres), 2003, p. 15.
12. Lorraine Elliott et Graeme Cheeseman, *Cosmopolitan Theory, Militaries and the Deployment of Force*, document de travail 2002/8, Canberra, Department of International Relations, Australian National University, novembre 2002, p. 37.
13. Elliott et Cheeseman, *Cosmopolitan Militaries Project*, Summary, novembre 2002.
14. Elliott et Cheeseman, dir., *Forces for Good: Cosmopolitan Militaries in the Twenty-first Century*, Manchester, University Press, 2004, p. 1.
15. Fondements kantiens : Immanuel Kant, un philosophe du XVIIIe siècle, est considéré par plusieurs comme étant le plus grand philosophe politique des Lumières, et reconnu pour son travail exceptionnel sur le cosmopolitisme. En somme, Kant considérait une société plus civile au-delà des frontières nationales, mais rejetait la notion d'un gouvernement mondial ou d'un État mondial. Son argumentation était fondée sur des différences religieuses et linguistiques, la souveraineté et l'échelle. « [C]omme le disait Kant, les lois perdent progressivement leur impact à mesure que le gouvernement augmente sa portée. » Voir Chris Brown, *International Relations Theory: New Normative Approaches*,

New York, Columbia University Press, 1992, p. 33. Kant a officialisé son univers d'États dans son œuvre la plus célèbre, *Perpetual Peace: A Philosophical Sketch*. Version électronique de *Perpetual Peace* consultée le 7 novembre 2004 et accessible à l'adresse http://oll.libertyfund.org/Texts/ToC/0075_ToC.html.

16. David Held, un érudit notable de la démocratie cosmopolite, a exprimé ce point de vue du cosmopolitisme en tant que « fondement culturel, juridique et éthique de l'ordre politique dans un monde où les communautés politiques et les États importent, mais pas seulement ni exclusivement ». David Held, « From Executive to Cosmopolitan Multilateralism », dans David Held et Mathias Koenig-Archibugi, dir., *Taming Globalization: Frontiers of Governance*, Cambridge, Polity Press, 2003, p. 167-168.
17. Mary Kaldor énonce un besoin d'application du droit cosmopolite (c.-à-d., application du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits de l'homme) en tant que moyen de répondre aux guerres nouvelles. Mary Kaldor, *New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era*, Stanford, Stanford University Press, 1999.
18. *Ibid.*, p. 25.
19. Elliott et Cheeseman, dir., *Forces for Good*, p. 24.
20. *Ibid.*, p. 25.
21. *Ibid.*, p. 26.
22. Elliott et Cheeseman, *Cosmopolitan Militaries Project*.
23. Voir Gareth Evans, Mohamed Sahnoun et coll., *La responsabilité de protéger : rapport de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États*, Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, 2001.
24. Evans, Sahnoun et coll., p. xi.
25. Lorraine Elliott et Graeme Cheeseman, dir., *Forces for Good*, p. 3.
26. Des parties de ce travail apparaissent dans Lorraine Elliott et Graeme Cheeseman, dir., *Forces for Good: Cosmopolitan Militaries in the Twenty-first Century*, Manchester, Manchester University Press, 2004.
27. Gouvernement du Canada, *Le Canada dans le monde : le cadre stratégique de la politique étrangère du Canada 1995*, Ottawa, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 1995.
28. Gouvernement du Canada, *Le Canada dans le monde*.
29. La notion de « puissance douce » a premièrement été formulée par le professeur Joseph S. Nye, fils, à la fin des années 1980 et est décrite de façon détaillée dans *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, New York, Perseus Books Group, 2004.
30. Lloyd Axworthy, « Canada and human security: The need for leadership », *International Journal*, vol. 52, nº 2, 1997, p. 192.
31. Axworthy, p. 184.
32. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Un dialogue sur la politique étrangère : rapport à la population canadienne*, Ottawa, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 2003, p. 10.
33. *La responsabilité de protéger*, rapport de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des états, Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, 2001, p. viii.
34. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Un dialogue sur la politique étrangère*, p. 9.
35. Taylor Owen, « Human Security–Conflict, Critique and Consensus: Colloquium Remarks and a Proposal for a Threshold-Based Definition », *Security Dialogue*, vol. 3, nº 3, septembre 2004, p. 373.
36. Voir Parlement du Canada, *La sécurité dans un monde en évolution*, rapport du Comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada, Ottawa, Direction des publications parlementaires, 1994; et Parlement du Canada, *La politique étrangère du Canada : principes et priorités pour l'avenir*, rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada, Ottawa, Direction des publications parlementaires, 1994.
37. Ministère de la Défense nationale, *Le livre blanc sur la défense de 1994*, Ottawa, Groupe Communication Canada, Édition, 1994, p. 2.
38. Ivan Head et coll., *Canada 21 : le Canada et la sécurité commune au XXIe siècle*, Toronto, Centre for International Studies, Université de Toronto, 1994, p. 78.
39. Certains ont remarqué que la position adoptée dans le Livre blanc se rapprochait davantage de l'approche mentionnée dans « Canada 21 » que ce que plusieurs avaient réalisé. Voir Joseph T. Jockel, *The Canadian Forces: Hard Choices, Soft Power*, Toronto, Institut canadien d'études stratégiques, 1999, p. 33.
40. La FCP comprenait un groupe opérationnel naval comportant l'appui aérien approprié, un groupe brigade, un groupe bataillon d'infanterie, une escadre d'avions de chasse, un escadron d'aéronefs de transport tactique et le quartier général de la force opérationnelle interarmées.
41. Jockel, p. 4.
42. La force d'avant-garde comprenait deux navires, un groupement tactique, un groupe bataillon d'infanterie, un escadron d'avions de chasse, une escadrille d'aéronefs de transport tactique, un élément de communication et un élément de quartier général.
43. Ministère de la Défense nationale, *Le livre blanc sur la défense de 1994*, p. 2.
44. Douglas Bland, *Canada's National Defence, Volume 1: Defence Policy*, Kingston, School of Policy Studies, Université Queen's, 1997, p. 285.
45. Ministère de la Défense nationale, *Le livre blanc sur la défense de 1994*, p. 5.
46. *Ibid.*, p. 41.
47. Voir la discussion dans Elliott et Cheeseman, *Cosmopolitan theory*.
48. Ministère de la Défense nationale, *Le livre blanc sur la défense de 1994*, p. 14.
49. C. Ross, « Future Security Challenges: A Canadian Perspective », *Sixth Annual Society for Military and Strategic Studies Conference*, Calgary, Université de Calgary, 2004.
50. Joel Sokolsky, « The Americanization of Peacekeeping: Implications for Canada », *Martello Papers*, nº 17, Kingston, Centre for International Relations, Université Queen's, 1997, p. 41.
51. Douglas L. Bland et Sean M. Maloney, *Campaigns for International Security: Canada's Defence Policy at the Turn of the Century*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2004, p. 226.
52. Sam Hanson, « La Bosnie-Herzégovine », dans Rob McRae et Don Hubert, dir., *Sécurité humaine et nouvelle diplomatie : protection des personnes, promotion de la paix*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2001, p. 100.
53. Paul Heinbecker et Rob McRae, « La campagne aérienne au Kosovo », dans McRae et Hubert, p. 146.
54. L'analyse des missions de 1990 à 2000 révèle que le nombre minimal de troupes déployées était de 3 850 soldats et que le nombre maximal était de 4 656, en grande partie articulés autour d'un groupement tactique (1 000 soldats ou plus : une tâche organisationnelle personnalisée pour les opérations, basée au quartier général d'une unité, consistant en des sous-unités avec appui tactique et soutien logistique du combat). Bland et Maloney, p. 225-266; et Défense nationale et les Forces canadiennes, *Opérations*, consulté le 2 juillet 2010, http://www.forces.gc.ca/site/operations/current-ops-courante-fra.asp.
55. Jockel, p. 4.
56. Patricia Fortier, « L'évolution du maintien de la paix », dans McRae et Hubert, p. 51-52.
57. *Ibid.*, p. 56.
58. Bland et Maloney, p. 226.
59. Gouvernement du Canada, *Énoncé de politique internationale du Canada – Fierté et influence : notre rôle dans le monde – Défense*, Ottawa, gouvernement du Canada, 2005, p. 27-28.
60. Elliott et Cheeseman, dir., *Forces for Good*, p. 1.

FORMER LES AUMÔNIERS POUR LA PROCHAINE GUERRE

Capitaine (aumônier) Michael Peterson

Le caporal Philippe Lyonnais transporte un canon sans recul Carl Gustav; derrière lui, le caporal Emilie Gauthier-Wong transporte les obus de 84 mm pour le Carl Gustav, lors d'un exercice de tir réel au champ de tir Mielno, dans le secteur d'entraînement de Drawsko-Pomorski, à Glebokie, en Pologne, le 31 juillet 2015, durant l'opération REASSURANCE.

Source : Caméra de combat

L'environnement de sécurité changeant oblige les Forces armées canadiennes à évaluer constamment la formation et l'état de préparation de tous les groupes professionnels. À titre de directeur de cours au Centre-école des aumôniers des Forces canadiennes, j'ai entre autres tâches celle d'offrir des cours annuels conçus pour préparer les nouveaux aumôniers en vue de leur première affectation à un déploiement opérationnel. Les tensions géopolitiques croissantes, particulièrement en Europe de l'Est et dans les États baltes, constituent un défi pour l'École des aumôniers. En tant que centre-école du Service de l'aumônerie royale canadienne, nous devons réfléchir au moyen d'offrir aux aumôniers la meilleure préparation possible afin qu'ils soient un atout pour les soldats et les commandants dans l'éventuel espace de bataille disputé par un adversaire quasi égal. Le présent article vise à examiner la question et à offrir des suggestions afin d'ajouter à la formation plus large des aumôniers qui participeront principalement aux déploiements avec les forces terrestres de l'Armée canadienne.

Des membres du personnel des Forces armées canadiennes des trois armées ont participé à l'opération REASSURANCE, en Europe centrale et en Europe de l'Est, dans le cadre des mesures d'assurance et de dissuasion[1] de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Les Forces armées canadiennes participent également à une mission d'aide et d'instruction en Ukraine, soit l'opération UNIFIER[2].

Notre entraînement, à l'opération REASSURANCE, sans compter notre posture militaire en Europe de l'Est, diffèrent grandement des opérations de stabilité et de contre-insurrection auxquelles les Forces armées canadiennes s'exerçaient et qu'elles mettaient en pratique il y a une décennie. À l'époque de l'Afghanistan, l'accent était principalement placé sur la guerre asymétrique – l'opération MEDUSA, en 2006, aura été une exception notoire; il s'agissait alors de l'engagement terrestre de l'Armée canadienne le plus important depuis la guerre de Corée et le plus vaste à être entrepris par l'OTAN[3]. La formation des aumôniers supposait alors un espace de bataille où nous profitions des avantages de la guerre asymétrique, notamment :

- une logistique robuste et généralisée et des réseaux de zone arrière protégés, rendus possibles en grande partie grâce à des entrepreneurs du secteur privé et de la main-d'œuvre locale;
- une supériorité aérienne totale, incluant la capacité d'insérer, d'évacuer des soldats et d'en effectuer la rotation au besoin;
- des avantages technologiques considérables par rapport à l'ennemi, ce qui comprend des capacités de vision nocturne et thermique, des munitions à guidage de précision, un appui blindé et d'artillerie longue portée, des véhicules aériens sans pilote, une surveillance aérienne et un appui aérien rapproché;
- des capacités ininterrompues de commandement, de contrôle, de communication et de renseignement;
- un engagement sans compromis à l'égard du bien-être des soldats, dont un programme fiable d'indemnités de congés pour le retour à la maison à la mi-temps de l'affectation et des communications régulières avec les proches restés à la maison, notamment par l'intermédiaire des médias sociaux;
- le luxe de pouvoir se concentrer sur l'exercice du ministère relativement à un petit nombre de pertes canadiennes;
- l'accent sur la coopération civilo-militaire, peut-être davantage que dans les opérations de combat.

Aucun de ces points ne doit être perçu comme la tentative de minimiser ou de banaliser la précieuse contribution des aumôniers en Afghanistan ou le prix que leur a coûté le soutien de leur ministère. Aucun aumônier des Forces armées canadiennes n'a été tué ou blessé au combat en Afghanistan, mais le nombre de ceux qui souffrent de syndrome de stress post-traumatique est proportionnel aux taux observés dans l'ensemble des Forces armées canadiennes. Bon nombre d'aumôniers qui ont servi dans la campagne afghane ont depuis quitté les Forces.

Source : Musée canadien de la guerre

Combat entre adversaires égaux. Toile de Richard Jack représentant les troupes canadiennes qui maintiennent le front à la seconde bataille d'Ypres.[4]

Quoi qu'il en soit, les aumôniers ont bénéficié d'avantages et de ressources considérables, dans leur ministère, que leurs prédécesseurs n'ont pas connus lors des guerres précédentes du Canada. Nos aumôniers disposaient d'une mobilité et d'une liberté de mouvement élevées qui leur permettaient d'atteindre les soldats, même dans les bases d'opérations avancées. Les opérations de coopération civilo-militaire procuraient aux aumôniers des possibilités de tisser des liens avec la population locale et d'acquérir de l'expertise en matière d'évaluation de la dimension religieuse et d'établissement de rapports avec les chefs religieux[5]. Dans les théâtres d'opérations, lorsqu'ils organisaient des rapatriements ou venaient en aide aux familles des soldats en déploiement, en temps de crise, les aumôniers avaient accès au soutien des bases et des équipes de ministère de zone arrière au Canada. Les aumôniers de détachement arrière faisaient partie d'équipes interdisciplinaires comprenant des professionnels aidants civils, comme des travailleurs sociaux; ils n'avaient pas à porter à eux seuls le fardeau du maintien du bien-être des soldats. Enfin, et c'est sans doute le plus important, à mesure que la mission en Afghanistan passait du combat à l'aide et à la formation, les aumôniers exerçaient leur ministère auprès de soldats qui allaient fort probablement rentrer à la maison en vie et indemnes physiquement. Nous ne pouvons pas nécessairement nous attendre à un conflit du même genre dans le futur.

Il va sans dire que les armées s'entraînent dans le but de livrer la dernière guerre. Toutefois, certains stratégistes sont maintenant d'avis que les guerres en Irak et en Afghanistan étaient de type *sui generis*, c'est-à-dire uniques en leur genre, et qu'elles n'ont pas préparé aux combats qu'exigerait un conflit avec un adversaire quasi égal. Le commandant de l'United States Army War College, le Major General William Rapp, mentionnait récemment que les opérations de

contre-insurrection sont tout ce que connaissent vraiment ses stagiaires, conformément au mandat du Collège, qui consiste à retourner à la préparation des officiers en vue d'une gamme plus vaste de conflits[6]. Il est tout à fait possible que le prochain déploiement de l'Armée canadienne se fasse dans un pays de l'Afrique ou du Moyen-Orient et soit une continuation d'opérations de stabilité et de contre-insurrection, mais il est également possible que l'Armée canadienne doive prendre part à un conflit de bien plus grande envergure. À titre d'exemple, si « l'assurance et la dissuasion » devait être un échec en Europe de l'Est, et si un État balte évoquait l'Article 5 de l'OTAN après une attaque de la Russie, notre expérience militaire récente pourrait avoir très peu d'utilité.

Pour les Forces armées canadiennes, la transition vers la guerre contre un adversaire égal pourrait se comparer, au plan historique, à la transition de notre participation à la guerre d'Afrique du Sud, dans laquelle l'armée britannique professionnelle avait un considérable avantage sur ses adversaires Boers, aux combats de 1915, alors que notre petite force expéditionnaire affrontait une énorme armée conventionnelle allemande, bien équipée et dirigée par des professionnels. Les illustrations du courage des Canadiens à la deuxième bataille d'Ypres tapissent les murs de nombreux mess des Forces armées canadiennes de nos jours; pourtant, notre première bataille, lors de la Grande Guerre, aura été tout un choc pour une armée largement inexpérimentée et dont le petit cadre professionnel n'avait connu jusqu'alors que la vie de garnison et la guerre coloniale.

Dans l'élaboration de la formation des aumôniers en prévision de la prochaine guerre, il faudra prêter attention à des dirigeants tels que Tom Mahnken, le président du United States Center for Strategic and Budgetary Assessments, qui prévient que « tout comme les puissances européennes au début de la Première Guerre mondiale, nous pourrions être fort mal préparés… et surpris, désagréablement surpris[7] ». Dans le même ordre d'idée, le chef d'état-major de l'armée américaine, le General Mark Milley, a prévenu que le champ de bataille, dans un avenir rapproché, sera certainement un milieu ingrat, où être encerclé et constamment en mouvement fera partie de la normalité[8]. « Il n'existera pas de ligne de front claire, pas de chaîne d'approvisionnement sûre, pas de grandes bases comme Bagram ou le camp Victory, avec des salles à manger, la climatisation et des douches. Avec les drones et les capteurs ennemis constamment à l'affut de nouvelles cibles, il ne sera même plus possible de dormir quatre heures sans interruption. Donc, affirme Milley, se trouver dans un état lamentable chaque minute de chaque jour devra devenir un mode de vie[9] ».

La formation des aumôniers doit par conséquent mettre l'accent sur les exigences de l'exercice du ministère dans un espace de bataille comportant les caractéristiques suivantes :

- Il n'y aura pas de bases sûres où exercer le ministère. Les aumôniers de brigade, du niveau tactique, qui sont normalement affectés à des éléments d'échelon B ou de quartier général avec lesquels ils se déplacent, seront en fréquent mouvement. Les unités de combat et d'appui seront exposées à un certain degré de risque en raison de l'artillerie, des attaques aériennes et peut-être même, des armes nucléaires tactiques.

- Muni de systèmes d'armes d'interdiction de zone et anti-accès, l'ennemi pourrait contester ou interdire la supériorité aérienne. Les capacités de commandement, de contrôle, de communication et de renseignement pourraient être dégradées par les opérations de brouillage et de guerre électronique de l'ennemi. Les aumôniers pourraient se retrouver dans une force coupée du Canada pendant des périodes prolongées.

- S'occuper des pertes sera la norme. Les aumôniers peuvent s'attendre à travailler étroitement avec des techniciens médicaux au champ de bataille ou dans les environs. Le rapatriement des morts, y compris les cérémonies d'adieu pratiquées en Afghanistan, sera bien souvent impossible dans un milieu où l'espace aérien sera intensément contesté, voire dominé par l'ennemi. Il faudra réapprendre les compétences propres aux champs de bataille mobiles de la Seconde Guerre mondiale, dont les inhumations sur place et l'enregistrement rapide des tombes.

- L'exercice du ministère au champ de bataille sera la norme. Cette tâche sera compliquée par l'impact social des pratiques séculaires et du pluralisme. L'aumônier du XX[e] siècle avait l'avantage d'exercer son ministère auprès de soldats issus d'une culture façonnée par

Source : Bibliothèque et Archives Canada 3623164

Le capitaine honoraire Robert Seaborn, aumônier du 1[er] Bataillon du Canadian Scottish Regiment, donne l'absolution à un soldat inconnu de la 3[e] Division d'infanterie canadienne, près de Caen, en France, le 15 juillet 1944.

Le major honoraire John W. Forth, aumônier du Cameron Highlanders of Ottawa (MIT), aide l'équipe de secours régimentaire de son unité à soigner un soldat blessé, près de Caen, en France, le 15 juillet 1944.[10]

le christianisme. Toutefois, le vieil adage qui dit qu'il n'y a pas d'athées dans les tranchées pourrait bien se concrétiser par quelques prières rapides avant et après les actions – une autre des compétences des aumôniers dans les conflits du XX^{e} siècle – ce que des soldats que l'on croyait pourtant peu religieux sauront sans doute apprécier.

- Le ministère autogéré sera la norme. En Afghanistan, l'aumônerie des Forces armées canadiennes a mis au point des protocoles de commandement et de communication complexes en prévision d'événements tels que l'annonce des pertes; chaque étape du processus était signalée à tout un groupe de personnes au Canada. En cas de guerre contre un adversaire égal, si les communications étaient gravement détériorées, les aumôniers pourraient devoir fonctionner en autonomie pendant plusieurs jours, voire plusieurs

semaines. Les aumôniers n'auraient sûrement pas d'aide de professionnels aidants civils tels que des travailleurs sociaux. Mis à part leur partenariat avec le personnel médical des Forces armées canadiennes, les aumôniers devront, seuls, faire de leur mieux pour soutenir le moral, le bien-être et la santé mentale des soldats.

- Les compétences militaires seront capitales. Le plus grand honneur que les troupes peuvent accorder à un aumônier, c'est-à-dire le considérer comme l'aumônier des soldats, doit être la norme et non l'exception. Les aumôniers seront aussi sales, mal nourris, coupés du reste du monde, effrayés et misérables que tous les autres. Ils devront savoir comment se servir d'une carte et d'une boussole, dissimuler leur position, donner les premiers secours et conduire des véhicules militaires. Ils devront faire tout cela et continuer d'apporter une aide spirituelle et un réconfort moral aux soldats qu'ils servent.

- Les pertes parmi les aumôniers seront normales. Dans le nord-ouest de l'Europe, en 1944-1945, les pertes parmi les aumôniers (tués ou blessés) des armées britannique et canadienne étaient, en proportion, aussi élevées que dans les armes de combat. Si une guerre future tourne mal dès le début, comme ce fut le cas durant la Seconde Guerre mondiale, les aumôniers seront sûrement faits prisonniers et devront exercer leur ministère dans des conditions rudimentaires.

La majeure partie de la formation exigée par ce qui est mentionné ci-dessus devra se faire en campagne, dans le cadre d'exercices réguliers ou dans tout entraînement préparatoire possible en cas d'hostilités ou après le début de celles-ci. La formation au Centre-école des aumôniers, qui est principalement de type universitaire, devrait être largement remaniée en cas de conflit d'une durée importante. En mettant l'accent sur le ministère en zone opérationnelle de guerre, je n'ai pas mentionné le visage que prendrait le ministère au Canada ou dans un détachement arrière. Le travail de pastorale nécessaire pour aviser les proches, au Canada, après des combats importants ayant fait un nombre considérable de morts, de blessés, de prisonniers ou de personnes disparues, serait une tâche herculéenne en soi, qui nécessiterait beaucoup d'aide de la part d'organismes locaux, dont les églises et les autres communautés religieuses.

Enfin, nous devons tenir compte des énormes demandes que générerait pour les aumôniers, aux plans spirituel et psychologique, l'exercice du ministère dans ce type de conflit. En garnison ou même à certaines opérations de déploiement, nos aumôniers n'atteignent pas toujours la cible. Ils ne peuvent pas prêcher la résilience spirituelle ou donner l'exemple s'ils ne sont pas eux-mêmes préparés. Dans l'espace de bataille de l'avenir proche, les réussites et les échecs des aumôniers seront bien en évidence, à un moment où ils seront plus essentiels que jamais. La réussite sera tributaire du maintien de la condition physique, de la maîtrise des compétences militaire, des techniques de campagne et surtout, d'une préparation spirituelle valable et délibérée. À tous ces égards, l'aumônier devra s'intégrer concrètement à l'entraînement, du niveau tactique au niveau opérationnel. Les équipes de commandement d'unité et de brigade devraient approuver et appuyer cet entraînement et attendre beaucoup de leurs aumôniers durant les exercices.

Le présent article porte principalement sur un conflit dont les adversaires sont quasi égaux, ce qui constitue une possibilité particulièrement rebutante à laquelle les membres des Forces armées canadiennes, y compris leurs aumôniers, doivent se tenir prêts. Il va sans dire que bon nombre de ces recommandations pourraient s'appliquer à d'autres – plus probables – déploiements de plus faible intensité, où un aumônier devra pouvoir se déplacer avec confiance et efficacité au sein d'une petite équipe, dans un milieu rudimentaire et peut-être dangereux. Les missions d'aide aux sinistrés, par exemple, présenteront beaucoup des défis et des sources de stress mentionnés ci-dessus, en matière de logistique, des communications et au plan psychologique. Face à ces défis, l'Armée canadienne et les membres des Forces armées canadiennes devraient s'attendre, avec raison, à ce que des aumôniers bien préparés et capables de jouer un rôle de soutien important fassent partie du déploiement.

NOTES

1. http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger/otan-ee.page.
2. http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger/op-unifier.page.
3. Major A. E. Salloum et Staff-Sergeant Marcus Butler, « Une unité de l'US Army obtient la Mention élogieuse du commandant en chef pour l'opération Medusa », Défense nationale et les Forces armées canadiennes, 29 mai 2012, http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc=une-unite-de-us-army-obtient-la-mention-elogieuse-du-commandant-en-chef-pour-operation-medusa/huuxn38q.
4. http://www.museedelaguerre.ca/premiereguerremondiale/objets-et-photos/art-et-culture/art-officiel/la-deuxieme-bataille-dypres-du-22-avril-au-25-mai-1915/?back=1602&anchor=1893.
5. Note de doctrine de l'Armée canadienne (NDAC) 13-1, « Établissement de rapports avec les chefs religieux », 24 juillet 2013, http://armyapp.forces.gc.ca/SOH/SOH_Content/NDAC%202013-01.pdf.
6. Sydney J. Freedberg Jr. « Army Chief's Thinktank Studies Major War », *Breaking Defense*, 1er mai 2017, http://breakingdefense.com/2017/05/army-chiefs-thinktank-studies-major-war/.
7. Sydney J. Freedberg Jr. « The Next War? Trench Warfare with Smart Bombs », *Breaking Defense*, 19 octobre 2016, http://breakingdefense.com/2016/10/the-next-war-trench-warfare-with-smart-bombs/.
8. Sydney J. Freedberg Jr. « Milley: Shrink 'Big Target' HQs as Russia Outguns Us », *Breaking Defense*, 7 avril 2016, http://breakingdefense.com/2016/04/milley-shrink-big-target-hqs-as-russia-outguns-us/.
9. Sydney J. Freedberg Jr. « Miserable, Disobedient & Victorious: Gen. Milley's Future US Soldier », *Breaking Defense*, 5 octobre 2016, *http://breakingdefense.com/2016/10/miserable-disobedient-victorious-gen-milleys-future-us-soldier/*.
10. http://www.canadaatwar.ca/content-21/wwii-the-battle-of-caen/.

Le capitaine Al Nikkel, aumônier du Camp Nathan-Smith, tient un service commémoratif en l'honneur du sergent James MacNeil. Le sergent James MacNeil a été tué par l'explosion d'un dispositif explosif de circonstance le 21 juin 2010, près du village de Nakhoney, à 15 kilomètres au sud-ouest de Kandahar.

Source : Caméra de combat

Un membre du 1er Régiment, Royal Canadian Horse Artillery, charge un projectile de 155 mm dans un obusier M777 lors d'une mission de tir.

Source : Flickr

L'INÉVITABLE – LA FORCE OPÉRATIONNELLE NEMESIS ET LE COMBAT EN PROFONDEUR TACTIQUE

Major J. M. Watson, CD

INTRODUCTION

Lorsque le 1er Groupe-brigade mécanisé du Canada a suivi son propre chemin menant au niveau de préparation élevé de 2014 à 2016 pour mettre sur pied le gros d'une force opérationnelle, l'Armée canadienne a eu l'occasion de tirer un certain nombre de leçons concernant l'emploi d'une force au niveau de la formation. En effet, le 1er Groupe-brigade mécanisé du Canada a mis sur pied un élément au niveau de préparation élevé constitué de trois groupements tactiques, désigné Force opérationnelle NEMESIS, qui tirait parti de la capacité blindée unique qui existe dans l'Ouest. Dans son élaboration d'une *façon de combattre* au fil d'un grand nombre d'exercices assistés par ordinateur et d'exercices d'entraînement en campagne internationaux et nationaux, différents concepts historiques et différentes doctrines contemporaines ont été fusionnés pour combler le vide qui existe dans la doctrine canadienne et dans le savoir organisationnel relatif au combat au niveau de la force opérationnelle. On a noté tôt durant le cycle du niveau de préparation élevé, en particulier en comparaison avec nos homologues de l'OTAN et des États-Unis, que les groupes-brigades mécanisés du Canada ont un ensemble de capacités unique et qu'ils sont presque des *divisions miniatures*, ce qui leur permet d'occuper dans n'importe quel ordre de bataille une place unique qu'il faut toutefois définir et préciser. Le présent article a pour but de saisir les conclusions clés que la Force opérationnelle NEMESIS a tirées en définissant l'*espace de la force opérationnelle* et certaines des méthodes principales qui ont été élaborées en vue du combat sur le champ de bataille du XXIe siècle. Ces observations peuvent éclairer l'élaboration croissante de la doctrine du niveau de la force opérationnelle du Canada et les *règles générales* institutionnelles qui s'appliquent.

La façon de combattre de la Force opérationnelle NEMESIS était basée sur les deux modèles que sont le combat en profondeur tactique et le concept de la bataille unique, qui provient du United States Marine Corps. Le combat en profondeur tactique s'applique dans la profondeur du dispositif de l'ennemi à la fois dans le temps et dans l'espace et il prive l'ennemi de sa liberté d'action pour que nous puissions lui imposer notre volonté (ainsi que Clausewitz définit le but du combat[1]). Le concept de la bataille unique est un principe unificateur qui regroupe toutes les actions en un tout global, par opposition à des systèmes *cloisonnés* et à des actions isolées. Partant de ces modèles, nous avons continuellement cherché à répondre à deux questions que le commandant de la force opérationnelle a utilisées pour définir une approche opérationnelle : « Dans quel se situe le quartier général de la force opérationnelle? » (autrement dit, où joue-t-il un rôle dans le combat?) et « Sur quoi portent les efforts du quartier général de la force opérationnelle? » (autrement dit, que devrait-il faire?). C'est par l'entremise du paradigme du combat en profondeur et du paradigme de la bataille unique, et de ces questions fondamentales, que la Force opérationnelle NEMESIS a élaboré une méthodologie et une conception du combat ayant pour but de maximiser les points forts d'un groupe-brigade mécanisé du Canada dans le cadre d'actions exécutées de façon réaliste compte tenu de ses limites intrinsèques. Essentiellement, la force opérationnelle a cherché à l'emporter sur l'ennemi du point de vue temporel en réduisant au minimum le temps que nous consacrons nous-mêmes aux sections *observation-orientation-décision* de la boucle « observation, orientation, décision et exécution »

© MAJOR J. M. WATSON, L'INÉVITABLE – LA FORCE OPÉRATIONNELLE NEMESIS ET LE COMBAT EN PROFONDEUR TACTIQUE, LE JOURNAL DE L'ARMÉE DU CANADA VOL. 18.1

tout en maximisant celui que nous consacrons à la phase *exécution*; en corollaire, nous avons aussi cherché à provoquer l'inverse pour l'ennemi en l'obligeant à atteindre le plus tôt possible un point culminant.

Au cours de deux années d'instruction au niveau de préparation élevé, plusieurs pratiques clés ont évolué pour faciliter ce concept. La première mettait l'accent sur les points décisifs et les points culminants pour encadrer la synchronisation et la répartition des ressources en fonction de l'effort principal afin de dicter le rythme. Ensuite, des gabarits fondés sur la doctrine et des documents de base ont été élaborés pour rationaliser le commandement et contrôle et le processus des ordres. Troisièmement, le processus de renseignement, surveillance, acquisition d'objectifs et reconnaissance (ISTAR) et les tirs interarmées ont été fusionnés en un seul et unique système d'arme de force opérationnelle. Enfin, des ressources de puissance de combat et d'appui au combat ont été attribuées à la zone arrière, qui est traitée comme une partie intégrante du combat tous azimuts dans le concept tactique.

NEMESIS a été choisi comme symbole de la force opérationnelle parce que c'est le nom de la déesse grecque chargée de « distribuer ce qui est dû » et qu'on appelait aussi *l'inévitable*, c'est-à-dire celle à qui on ne peut échapper. La force opérationnelle a été mise sur pied pour payer ce qui est dû dans un large éventail d'opérations et dicter les termes menant à une conclusion inévitable, même si elle est en infériorité numérique dans des environnements complexes. L'épreuve de l'instruction au niveau de préparation élevé a permis de tirer les leçons suivantes par essais et erreurs – beaucoup d'erreurs – et les leçons devraient être considérées comme des témoins à passer plutôt que comme, en soi, des lignes d'arrivée.

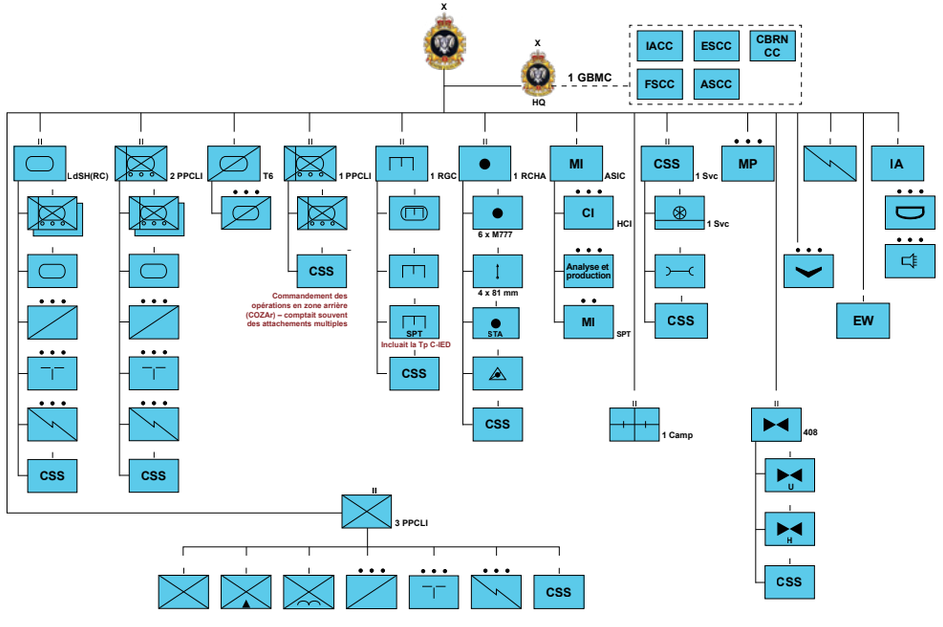

Figure 1 : Ordre de bataille de la Force opérationnelle NEMESIS

LE CONCEPT DU COMBAT EN PROFONDEUR TACTIQUE

Le concept de la bataille décisive, selon lequel il est possible de défaire un ennemi d'un seul coup et d'obtenir la victoire au prix d'un seul effort, est la chimère par excellence de la guerre moderne. Un examen superficiel de l'histoire règle le compte de cette idée, car les guerres de courte durée sont l'exception, pas la règle, et elles sont ordinairement le résultat de la supériorité décisive d'un camp par rapport à l'autre. Les conflits sont ordinairement des situations qui s'étirent et qui deviennent des luttes d'endurance, comme dans le cas des armées qui font preuve d'une résilience remarquable étant donné les ressources dont disposent tant les puissances individuelles que les coalitions. Ni la guerre de Cent Ans, ni la guerre de Trente Ans, ni la guerre de Sept Ans, ni les deux décennies des guerres de Napoléon, ni les quatre années et les six années de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale, respectivement, ni les récentes guerres de plus d'une décennie en Iraq et en Afghanistan n'ont abouti à une victoire attribuable à cette entité mythique qu'est la *bataille décisive*.

Nous ne nous entraînons normalement pas comme si c'était le cas et le verbiage de notre doctrine glisse sur quelques dures réalités que l'histoire enseigne. Les automatismes de nos forces de campagnes sont conditionnés par la culture des exercices de tir réel – qui sont une période distincte d'application du tir réel correspondant à un début et à une fin précis – et de l'exercice assisté par ordinateur d'une durée de cinq jours. Durant l'instruction, l'Armée de terre combat essentiellement conformément à des mises en scène pour différentes raisons valables, par exemple le tempo personnel, le financement, le conflit entre les ressources et les tâches, mais ce conditionnement a été compliqué par une asymétrie historique qui étudie les batailles en tant que faits singuliers et par une doctrine qui regorge de mots à la mode (tels que *manœuvrier* ou *opérations adaptables et dispersées*) mais dont le contenu pratique est déficient. Même notre expérience opérationnelle en Afghanistan a contribué à cet état de choses, car les périodes de service de six mois ont engendré des activités à caractère épisodique au cours desquelles chaque groupement tactique commençait à livrer de nouveau la guerre deux fois par année et le changement de quartier général de la Force opérationnelle Kandahar amenait chaque année, pour faire bonne mesure, un nouveau plan de campagne adopté en fonction des rotations des groupements tactiques[2]. Bref, l'institution n'a pas été en mesure de transformer une série d'engagements en une série de batailles, qui font partie de la structure d'une campagne cohérente.

La Force opérationnelle NEMESIS s'est tournée vers le concept du combat en profondeur pour éclairer sa vision de la conduite des opérations; face au paradigme d'une menace *hybride*, selon lequel des forces irrégulières et un ennemi équivalent seraient nos adversaires d'antan, il était entendu que la force opérationnelle aurait besoin d'un cadre pour exécuter des opérations prolongées dans ce contexte. Des forces équivalentes et des adversaires irréguliers ont traditionnellement, seuls, été des éléments des conflits prolongés; s'ils étaient combinés, il ne faudrait pas s'attendre à ce qu'un conflit ultérieur soit de courte durée. Il était fondamentalement entendu que la force opérationnelle devrait être prête à livrer une série de batailles pour gagner, peut-être au cours d'une longue période.

Source : Flickr

Le combat en profondeur, et son concept connexe plus vaste, soit les opérations dans la profondeur, vont au-delà de la capacité d'exécuter des tirs dans la profondeur d'une force ennemie. Le combat en profondeur postule qu'il est nécessaire de mener une série d'opérations séquentielles qui infligent des dommages suffisants à un ennemi, ainsi que des effets de deuxième ordre psychologiques correspondants, pour obtenir la liberté d'action[3]. Les opérations doivent de même être conçues de manière à rendre possible le concept d'opération à caractère opérationnel du commandant supérieur (un et deux niveaux plus haut), ce qui est à première vue un concept commun. Comme nous nous entraînons toutefois rarement dans le cadre d'une campagne opérationnelle, nous tendons vers la myopie tactique[4]. C'est la notion selon laquelle la profondeur est fonction du *temps* de même que de l'*espace* qui rend le concept si pertinent. En pratique, au combat, il est très peu probable qu'un ennemi s'effondre après le premier contact, tout comme il est pour nous physiquement impossible de combattre de façon ininterrompue sans repos. Les conflits seront donc une série de sommets et de creux à mesure que les forces passent en succession par les phases de la récupération, de la préparation et de l'exécution. Les forces ne seront jamais complètement prêtes; elles se font plutôt la course pour voir qui sera *assez prêt* avant l'autre[5]. C'est cette course contre le temps qui devient le rythme, qui transforme de son côté le potentiel de combat en puissance de combat pour concrétiser la maxime de Napoléon selon laquelle l'équation de la physique $F = ma$ s'applique au combat.

Ce modèle inclut l'idée de *simultanéité*. Au lieu d'essayer de combattre sans arrêt avec toutes les parties d'une force sans jamais obtenir des rapports de forces suffisants pour mener une action décisive, le combat en profondeur voit l'application d'une force maximale dans un délai défini contre le plus grand nombre d'éléments ennemis possible – la zone de contact maximale – au cours d'un cycle d'actions séquentielles qui sont liées entre elles[6]. Reconnaissant que des forces ne peuvent pas combattre partout et tout le temps, c'est la boutade apocryphe de Stonewall Jackson selon laquelle il s'agit d'arriver avant l'autre avec les forces les plus nombreuses, et ce chaque fois, qui résume le mieux dans un langage simple le fondement temporel et le fondement spatial du combat en profondeur. Les batailles et les campagnes sont une course qui oppose des cycles, une lutte entre des points forts *relatifs* associés au temps.

Le combat en profondeur a aussi sur le plan matériel un effet particulier qu'il doit concrétiser, à savoir la destruction de la réserve de l'ennemi, cette portion de sa force qui lui procure sa liberté d'action[7]. Ce n'est pas simplement l'aptitude à exécuter des tirs ou à amener des forces dans la profondeur physique de l'ennemi qui donne au combat en profondeur son caractère, mais plutôt l'objet de la conception d'une bataille, à savoir détruire la réserve de l'ennemi à des conditions qui nous soient favorables pour éviter que l'ennemi l'utilise pour atteindre les objectifs qui sont les siens. Une fois qu'une réserve a été neutralisée, un adversaire devra soit disposer différemment des forces organiques afin de reconstituer une réserve en plein milieu

d'un combat, soit demander à l'échelon de commandement suivant de faire avancer des forces pour qu'elles l'appuient[8]. Quoi qu'il en soit, l'élimination de la réserve perturbe le plan de l'ennemi et fait presque automatiquement passer l'initiative aux forces amies. Même si la plupart des textes sur le combat en profondeur traitent de la tactique au niveau de la division et du corps d'armée, ils s'appliquent aussi aux forces opérationnelles, en particulier celles qui ont les capacités d'un groupe-brigade mécanisé du Canada.

Le combat que nous livrons dans la profondeur de notre propre dispositif afin de protéger notre liberté d'action est l'inverse du combat en profondeur livré dans la profondeur du dispositif de l'ennemi. En principe, il ne suffit pas de considérer ce qu'on est convenu d'appeler la *zone arrière* comme une zone passive où s'applique l'économie d'efforts. La sécurité dans la zone arrière ne se limite pas à l'escorte des convois et à des patrouilles locales de sécurité. C'est dans cette zone que des opérations de stabilité seront le plus vraisemblablement exécutées à mesure que les actions de combat classiques se déplacent vers l'avant, ce qui nécessite des activités concertées de sécurité et d'influence afin de maintenir les infrastructures dont nous avons besoin et de pacifier la population parmi laquelle nous intervenons. Étant donné le grand nombre de nœuds vulnérables – soutien logistique du combat, postes de retransmission automatique, quartiers généraux, guerre électronique, service de santé – et la longueur des lignes de communications, une attitude purement défensive et une protection des forces progressive sont presque prohibitives du point de vue des ressources et, en vous défendant partout de façon passive, vous courez le risque de ne vous défendre nulle part. Il faut donc adopter une approche globale plus proactive du combat à l'endroit où nos moyens les plus vulnérables sont basés. La zone qui est derrière les forces principales – notre profondeur – ne peut pas être traitée comme une arrière-pensée; elle doit être traitée comme une zone d'opérations, à égalité avec celles qui sont attribuées pour combattre dans la profondeur du dispositif ennemi et au même titre que la limite avant de la zone de bataille, parce que c'est cette zone qui offre l'élément stable dont J. F. C. Fuller a parlé, la base ferme dont toute action tire sa force[9]. L'adoption globale d'un cadre tous azimuts pour l'espace de bataille à titre de zone de manœuvre, qui incluait les structures de commandement et contrôle et les affectations de ressources connexes, complétait le concept du combat en profondeur pour la Force opérationnelle NEMESIS.

La force opérationnelle doit aussi inclure un effort unifié des éléments du pouvoir *de contraindre* et du pouvoir *de convaincre*. Nous ne pouvons pas, pour gagner, compter seulement sur l'attrition matérielle. À l'inverse, le fait de menacer ou de courtiser l'ennemi au moyen d'opérations psychologiques sans soutenir les menaces et tenir les promesses signifie que les actions réalisées sur ce *plan moral* éthéré seraient vides. Les actions physiques – qui mènent à l'attrition ou qui représentent une menace d'attrition – et les actions morales sont symbiotiques et c'est ordinairement un coup physique qui déséquilibre au début les commandants ennemis et leurs soldats[10]; soutenue par des opérations psychologiques robustes, la peur peut se transformer en panique et le succès peut être transformé en victoire. À l'autre extrémité du spectre des opérations, lorsque c'est la stabilité qui est visée, il ne suffit pas de promettre un « environnement sûr et stable » et de l'aide; la sécurité et l'amélioration de la situation doivent en fait être concrétisées afin de gagner le soutien d'une population et d'amener ladite population à rejeter le modèle de l'adversaire. Conformément au paradigme d'un espace de bataille qui s'étend de l'avant à l'arrière, la composante de la force qui est chargée des activités d'influence est censée être un élément d'appui au combat, intégré aux opérations de la force de manœuvre, afin de compléter l'emploi ou la menace de l'emploi de la force en vue d'atteindre nos objectifs par rapport à l'ennemi et aux non-combattants.

Le combat en profondeur exige aussi de la précision. Le fait d'obtenir une zone de contact maximale ne signifie pas qu'il faut engager en même temps chaque soldat et chaque élément matériel de l'adversaire. Il s'agit plutôt d'exercer une pression suffisante contre des vulnérabilités suffisantes au cours d'une période assez courte pour garantir que l'ennemi n'a pas la liberté d'action voulue pour résister à notre volonté; le ciblage joue donc un rôle essentiel dans nos opérations. Le ciblage est loin de se limiter à un processus ayant pour but d'atténuer le risque de dommages collatéraux et il inclut plus que des tirs à grande distance. C'est un processus global utilisé pour classer les actions et les ressources, létales et non létales, en ordre de priorité, ce qui permet au commandant de gérer la condition humaine associée à une ambition illimitée et à une force limitée[11] et pour aider à atteindre ce très insaisissable principe de la guerre qu'est l'économie.

Enfin, la fusion des éléments humains du commandement et des instruments techniques du contrôle doit se concrétiser. Dans la boucle d'observation, d'orientation, de décision et d'exécution, la portion *observation-orientation-décision* est l'endroit où il est possible de gagner de façon décisive du temps par rapport à un ennemi de sorte que nous passons à *l'exécution* lorsqu'il est vulnérable. La doctrine manœuvrière de l'Armée canadienne exige un équilibre entre une centralisation de l'intention et de l'effort principal et leur concrétisation décentralisée. Nos articulations interarmes procurent aux commandants d'unité, et aux échelons subalternes, une grande puissance de combat qui leur permet de combattre de façon autonome, mais notre accès limité aux tirs interarmées (moyens organiques et moyens externes), aux moyens rationnés du génie et à des ressources inadéquates de transport et de maintenance signifie que certaines fonctions essentielles d'appui et de soutien logistique doivent être attribuées d'une façon centralisée pour accentuer l'effort principal. Le combat en profondeur exige une grande initiative et une grande indépendance mais aussi une très forte unité d'effort. La lutte pour le temps et pour l'attribution des ressources signifie que les fonctions de commandement et de soutien au commandement doivent être globales sans être lourdes; elles doivent être impitoyables dans le choix et le maintien de l'objectif sans sacrifier la souplesse – elles doivent disposer de plus d'une manière de gagner. Il est possible d'obtenir un équilibre entre le commandement de mission et le contrôle dégagé, mais il s'agit d'une lutte imparfaite et chaotique; au lieu d'essayer de dompter la tempête, la Force opérationnelle NEMESIS a embrassé une forme de théorie du chaos – « nous sommes désordonnés, mais nous aimons ça » – qui résume les compromis et la souplesse que les commandants et le personnel d'état-major ont acceptés pour engendrer une attitude axée sur les résultats.

COMBATTRE DANS L'ESPACE DE LA FORCE OPÉRATIONNELLE

En définissant la nature du combat du quartier général de la force opérationnelle, il a été nécessaire de descendre au niveau des mesures que seul le commandant de la force opérationnelle peut prendre et des moyens qu'il utilisera. Tandis que le tout était déterminé, les critères

suivants ont été établis : ces moyens sont ceux qui seraient le plus efficacement utilisés *en masse*, les moyens qui doivent être synchronisés à la grandeur de l'espace de bataille de la force opérationnelle et qui soutiennent les fins du niveau de la force opérationnelle, les moyens qui sont idéalement contrôlés par le quartier général de la force opérationnelle, principalement du point de vue des capacités, ou les moyens qui seraient utilisés pour influencer l'effort principal du commandant. En général, donc, le quartier général de la force opérationnelle a contrôlé régulièrement le gros des moyens limités de surveillance et d'acquisition des objectifs, y compris l'escadron de reconnaissance, la plupart des véhicules aériens sans pilote, les moyens de guerre électronique, le maintien en puissance de deuxième ligne assuré par le bataillon des services, les moyens divisionnaires de soutien et les moyens de l'élément de soutien national déployés à l'avant et la réserve de la force opérationnelle. Il pouvait aussi faire appel à l'artillerie divisionnaire, à l'appui aérien rapproché, à l'interdiction aérienne et à des tirs de l'aviation de combat rapproché. Le quartier général de la force opérationnelle est aussi le niveau le plus bas auquel des objectifs informationnels et civilo-militaires peuvent être autorisés et auquel, par l'entremise du G2, existe la plus grande capacité de recueillir de l'information et de la transformer en renseignement. La délimitation des moyens de la force opérationnelle dont le contrôle est centralisé a été essentielle pour comprendre exactement ce que le combat dans la profondeur de la force opérationnelle englobait et la place de l'engagement rapproché que le groupement tactique exécutait. C'est là l'essence de l'art qui consiste à synchroniser les actions sans soumettre les commandants subordonnés à une microgestion, c'est-à-dire à équilibrer les ordres de mission et le contrôle dégagé.

Source : Flickr

Des membres du 1er Groupe-brigade mécanisé du Canada participent à l'exercice SENECA RAM.

Les mesures que le quartier général de la force opérationnelle prend se rangent dans quatre grandes catégories. La première consistait à définir l'environnement opérationnel, qui incluait le terrain, le dispositif et l'intention de l'ennemi, les facteurs d'ordre civil et informationnel, les effets des forces amies et le contexte politique. La deuxième consistait à infléchir l'espace de bataille, tant par l'attrition matérielle que par la manipulation des perceptions (y compris la déception), ce qui met en place les conditions menant à des actions tactiques décisives des groupements tactiques couronnées de succès. La troisième consistait à soutenir les engagements rapprochés en assurant la sécurité des flancs, l'interdiction ou le renforcement, principalement par l'ISTAR, des tirs interarmées et l'engagement des réserves. La quatrième, qui consistait à coordonner le maintien en puissance, était très nettement une fonction de force opérationnelle, car la synchronisation et la préparation du soutien logistique du combat étaient directement liés au retard auquel notre point culminant était soumis et au maintien du rythme. En principe, le quartier général de la force opérationnelle a réparti l'espace de bataille pour que les groupements tactiques disposent de *quadrilatères* où ils pouvaient agir, comme dans le concept allemand du « combat dans la zone », dans lequel le quartier général de la force opérationnelle trace le chemin menant à leur position d'attaque possible et leur permet d'exécuter leur engagement dans des conditions favorables. Les actions du quartier général de la force opérationnelle ont pour but de *préparer* le combat suivant en dégradant l'aptitude matérielle, psychologique et cognitive de l'ennemi à résister et en accroissant en même temps la compréhension des forces amies, leur moral et leur aptitude matérielle à agir.

La méthode *opération d'infléchissement – opération décisive – opération de maintien en puissance* de visualisation du champ de bataille a généralement été utilisée à la place de la méthode *combat dans la profondeur – combat rapproché – combat dans la zone arrière* parce qu'on a constaté que le fait de définir l'espace de bataille de façon linéaire ou spatiale peut être éphémère. Pendant la préparation d'une progression, par exemple, des opérations visant à chasser des forces irrégulières des lignes de communications terrestres peuvent en fait être des opérations décisives menées tandis que les groupements tactiques qui attaquent se rééquipent. On a trouvé plus important de déterminer le but des actions, et de les organiser dans le temps et dans l'espace, que de les définir strictement du point de vue de la disposition. Les espaces de bataille ne sont pas des blocs solides et contigus mais, plutôt, des espaces qui sont en grande partie vides et qui incluent des points de pression qu'il faut manipuler, protéger ou exploiter. C'est la relation entre la nature de ces points et le but de nos actions qui définit la conception des batailles. La force opérationnelle contrôlait les moyens qui ont infléchi et soutenu les actions décisives des groupements tactiques, aux points de décision, qui ont été déterminés en fonction de la concrétisation de l'intention du commandant plutôt que d'un point de vue géographique, et elle combattait avec eux.

Comme les conflits constituent une lutte intense pour le temps[12] et qu'ils ont un caractère réciproque, l'*espace* qui permet à la force opérationnelle de livrer son combat se situe dans la quatrième dimension. C'est en établissant la cadence des opérations que le commandant et l'état-major de la force opérationnelle influencent le combat, en synchronisant les actions et les effets tactiques des éléments organiques et des éléments en appui, létaux et non létaux. Ainsi que nous l'indiquons plus haut, c'est la cadence *relative* qui est vitale pour le combat et, en pratique, les opérations d'infléchissement ont essentiellement pour but de retarder l'aptitude

Source : Flickr

Source : Flickr

de l'ennemi à se préparer en vue du combat suivant et d'accroître en même temps la nôtre. Les opérations décisives font arriver plus vite l'ennemi à son point culminant pour qu'il ne puisse pas résister et les deux objectifs des opérations de maintien en puissance sont de retarder notre arrivée à notre point culminant et de nous préparer le plus vite possible une fois que nous l'avons atteint. La figure 2 montre comment, au fil du temps, le rôle de la force opérationnelle devient apparent pour ce qui est de gagner la lutte pour des minutes, ce qui fait en fin de compte disparaître la résistance ennemie. Il est important de se rappeler que les guerres, les opérations de grande envergure et les batailles ne sont pas gagnées d'un seul coup en partant; croire le contraire, c'est pourchasser une chimère et il peut être trop facile de passer de l'appel à des victoires efficientes et décisives de notre doctrine à l'hypothèse qu'un coup unique peut défaire un ennemi. À moins qu'un adversaire soit surclassé d'entrée de jeu de manière décisive, il existe une période d'*usure* qui est nécessaire pour mettre en place les conditions donnant un avantage décisif. Il s'agit notamment de priver l'ennemi de ses ressources matérielles, de perturber son processus de commandement et contrôle, de le priver d'information et de manipuler ses perceptions. Rien n'a une plus grande importance que la lutte pour le temps et c'est dans ce domaine que l'état-major et le commandant ont le plus d'impact sur le résultat.

PLANIFICATION ET ORDRES

Au début de l'instruction au niveau de préparation élevé, tout le processus de planification des opérations a servi à préparer des ordres, ce qui incluait des plans d'action, l'élaboration du plan et des jeux de guerre multiples. Étant donné la nature des premiers exercices assistés par ordinateur, deux mauvaises habitudes ont été acquises au début : les planificateurs des groupements tactiques n'ont pas été inclus dans le cycle de planification et les ordres tendaient à être volumineux et lourds parce que les instructions permanentes d'opération de la force opérationnelle n'avaient pas encore été publiées et que chaque scénario était la *première bataille* de la guerre synthétique. Bref, les ordres tendaient à compter une grande quantité de renseignements de base qui auraient été couverts dans un ordre de théâtre ou de campagne. La procédure de combat des unités a été ralentie par le fait qu'elles prenaient tardivement connaissance du plan et qu'il leur fallait venir à bout d'une montagne d'information. Quelqu'un a, dans une analyse après action, fait valoir qu'il suffisait d'un *ordre tenant en une page* pour orienter les actions de combat de toute la force opérationnelle, mais la longueur des ordres allait vraiment, de ce point de vue, du ridicule au sublime. La solution consistait en fin de compte à rédiger d'entrée de jeu un ordre de base concernant une *guerre* livrée dans un exercice qui énonçait le schème de manœuvre à mi-parcours (les grands lignes de l'enchaînement des actions de combat et de l'intention) et qui précisait les instructions permanentes d'opération et l'information persistante qui existerait du début à la fin d'une mission (par exemple les règles d'engagement, les règles de gestion de l'espace aérien et l'architecture du renseignement). Les ordres suivants étaient donc beaucoup plus simples et ils portaient seulement sur la bataille suivante imminente, ce qui permettait de les préparer plus vite et de les absorber plus facilement.

L'élaboration d'un guide des règles tactiques, c'est-à-dire de gabarits fondés sur la doctrine, ainsi que notre force opérationnelle américaine jumelle, l'équipe de combat 2-2 Stryker Brigade, les appelle, a complété l'utilisation d'un ordre de base pour soutenir les cycles de planification suivants. Il est, en deux ans, devenu apparent que le nombre des façons possibles d'articuler les sous-unités qui constituent la force opérationnelle et de les organiser dans le temps et dans l'espace est limité. Il existe aussi un nombre distinct d'ensembles de problèmes que même un adversaire *hybride* peut nous présenter. Un recueil des gabarits fondés sur la doctrine a donc été constitué et les plans ont été adaptés à partir de cette base, ce qui a facilité une élaboration

Source : Flickr

plus rapide des plans d'action. En fait, il a permis au quartier général de la force opérationnelle d'hybrider la planification en abrégeant l'élaboration des plans d'action et en passant plus vite à l'élaboration du plan. C'est seulement de cette façon que les cycles de planification pouvaient respecter le cadre idéal de 24 heures que le délai d'exécution d'environ 72 heures de la force opérationnelle exige. En comblant l'écart entre une planification strictement intuitive et des cycles rigides de planification des opérations, la force opérationnelle a trouvé un point idéal où la planification pouvait être exécutée dans un environnement où le temps et l'information manquent sans devoir compter entièrement sur le proverbial dé à douze faces.

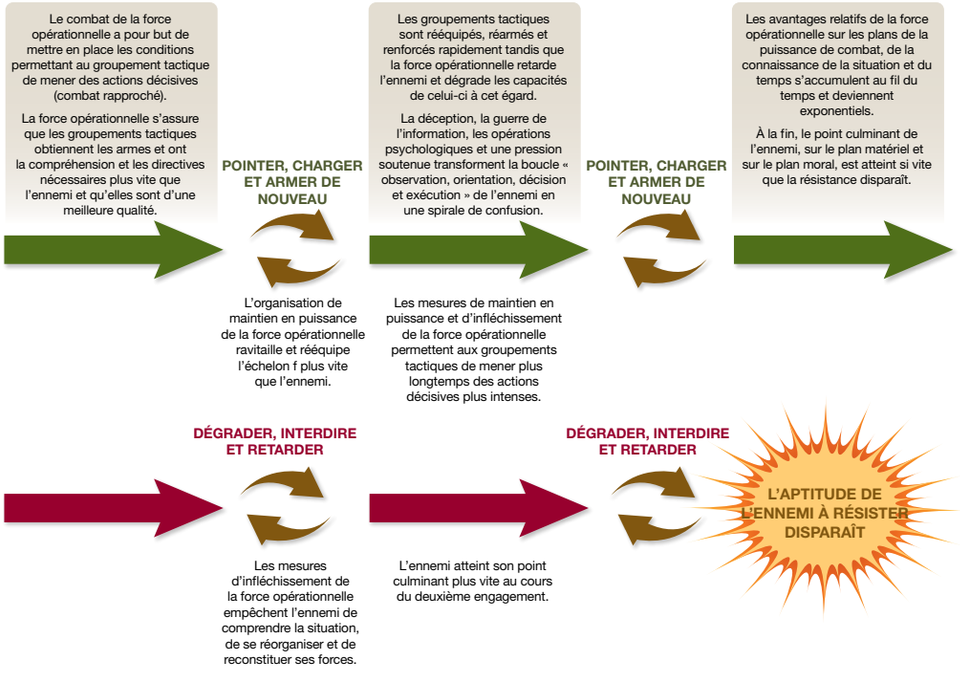

Figure 2 : Le temps, la lutte et l'espace de la force opérationnelle

ISTAR ET TIRS INTERARMÉES

La fusion de l'ISTAR et des tirs interarmées en un seul et unique système d'arme a donné au commandant de la force opérationnelle un outil puissant qui lui permet d'avoir un effet sur l'espace de bataille. Si les groupements tactiques ont obtenu des véhicules aériens sans pilote de petites dimensions (SUAV) et des tirs d'appui rapproché, le gros des tirs interarmées et des ressources d'ISTAR était centralisé sous le contrôle du quartier général de la force opérationnelle. Étant donné la nécessité de rationaliser les objectifs et d'affecter les ressources d'une façon impitoyable et le travail d'état-major considérable nécessaire pour en déterminer la source et les contrôler, il était plus sensé de conserver le gros des capteurs et des moyens d'attaque à longue portée au niveau de la force opérationnelle. Cette mesure a aussi permis de compenser le fait que, comme seulement deux escadrons de chars étaient disponibles, le commandant de la force opérationnelle avait des choix limités pour constituer une réserve forte; l'utilisation des tirs interarmées et de l'ISTAR comme systèmes d'arme de la formation a donné au commandant un outil permettant d'infléchir et d'influencer une bataille à des points décisifs. La mise en œuvre du concept d'ISTAR et sa fusion avec les tirs interarmées ont été très difficiles, mais elles ont fini par être très fructueuses.

L'ISTAR est un système, pas un officier d'état-major ou un capteur unique. Trop souvent, le terme *ISTAR* est devenu synonyme d'*UAV*. Vu sous l'angle des éléments qui le constituent, l'ISTAR est l'utilisation de capteurs pour recueillir de l'information en vue d'élaborer le renseignement et en vue de poursuivre des objectifs par la surveillance (observation d'un emplacement ou d'une unité ennemie connu) et par la reconnaissance (pour trouver ce qui n'a pas été découvert). La détermination des lacunes touchant l'information, ou des objectifs à poursuivre, est un effort multidisciplinaire des bureaux responsables du renseignement, des tirs et des plans et opérations et elle nécessite une coordination qui repose sur le processus de planification. Le quartier général de la force opérationnelle avait une section d'ISTAR qui a travaillé avec les bureaux du G2, du G3, du G5 et des tirs pour regrouper les besoins relatifs aux capteurs et affecter les capteurs en fonction des priorités, qui découlent de l'analyse tactique de l'environnement opérationnel et du processus du ciblage. Il n'est guère utile de séparer les *plans* et les *opérations* quand il est question d'ISTAR, car c'est un processus très itératif et constant, et l'information qui est recueillie alimente simultanément des besoins multiples. La section d'ISTAR était donc une entité quasi autonome qui satisfaisait des besoins multiples et elle unissait les différents bureaux qui dépendent de l'information pour fonctionner efficacement.

Les tirs, qui accroissaient la zone d'influence du commandant, étaient liés aux capteurs qui lui permettaient de voir plus loin. Parce qu'un groupe-brigade mécanisé du Canada peut contrôler son espace aérien grâce à son centre de coordination de l'espace aérien et étant donné la portée des capteurs dont il dispose, le quartier général d'une force opérationnelle a les capacités d'un quartier général interarmées limité et il peut en conséquence exécuter des tirs d'infléchissement, un appui aérien rapproché et une interdiction aérienne limitée. L'utilisation de tirs interarmées pour influencer la bataille est le moyen principal, outre la synchronisation des actions des groupements tactiques subordonnés, par lequel un commandant doit combattre dans l'espace de la force opérationnelle. À cause de la complexité de l'utilisation des tirs interarmées, et de la nature du ciblage, qui est souvent soumis à un échéancier serré, il n'est pas pratique de soumettre l'utilisation des tirs au contrôle direct du commandant, même si les tirs peuvent aider le commandant à atteindre les objectifs qui sont les siens. Une fois que le commandant a approuvé les listes d'objectifs et les priorités et lorsqu'elles sont régulièrement mises à jour dans le cadre du rythme de bataille, la poursuite concrète de la plupart des objectifs est exécutée par le G3 et le centre de contrôle des tirs interarmées sans que le commandant exerce un contrôle direct.

Afin de coordonner l'ISTAR et les tirs interarmées, une structure d'état-major a été établie et surnommée, en raison de sa configuration et de son rôle au sein du quartier général, *le triangle de la mort* (voir la figure 3). L'élément chargé des tirs, l'élément de contrôle aérien tactique et le centre de coordination de l'espace aérien ont été regroupés de manière à former un centre de contrôle des tirs interarmées unique pour gérer l'espace aérien, l'artillerie et la puissance aérienne. Ils étaient co-implantés avec l'officier de service de l'ISTAR et l'utilisation des capteurs et des moyens d'attaque était étroitement coordonnée de manière à donner une équipe *de chasse*. La dernière pointe du triangle était la cellule du G2, qui donnait des conseils sur les endroits où chercher et les objectifs à chercher et sur les déductions concernant les types d'objectifs trouvés. Globalement, conformément aux priorités du commandant, des objectifs ennemis ont été trouvés et attaqués de façon synchronisée avec les forces de manœuvre et avec la force requise pour influencer le combat global de la force opérationnelle. Le G3 Opérations et le G3 étaient chargés d'affecter les ressources et ils avaient l'autorisation d'agir au nom du commandant. L'intégration des divers éléments d'état-major a fonctionné comme une seule entité pour donner un système d'arme que le commandant pouvait utiliser aux côtés des forces de manœuvre.

Une mise en garde s'impose toutefois concernant ce qui précède pour que l'état-major entreprenne le combat en toute connaissance de cause : l'ISTAR n'est pas omniscient. Les capteurs modernes n'empêchent pas qu'il existe toujours plein d'endroits où les forces ennemies – régulières et irrégulières – peuvent se cacher et les conditions météorologiques, le feuillage et la chance se conjuguent pour dégrader notre connaissance de la situation. Même lorsque des patrouilles et des postes d'observation s'y ajoutent, les efforts d'ISTAR ne seront jamais tout à fait complets et il est ici très important de noter que le « I » correspond à *intelligence* (renseignement), pas à *information*; le processus du renseignement est une conjecture partiellement éclairée et il devra toujours être exécuté dans un environnement d'information incomplète à cause des contraintes de temps impitoyables. C'est pourquoi le processus de l'analyse tactique de l'environnement opérationnel et le processus de l'ISTAR indiquent des lacunes et pourquoi ils cherchent à les combler au cours de toutes les phases, pas seulement durant les cycles de planification délibérée. Ce sont l'aptitude à combattre pour obtenir de l'information et à agir de façon dynamique en fonction de celle-ci et la volonté de le faire qui surmontent l'inertie de l'attente de la concrétisation du mythe du *champ de bataille transparent*. Un processus d'ISTAR et des tirs interarmées robustes peuvent faire en sorte que vous serez *assez prêt* plus vite que l'ennemi durant les périodes réfractaires, c'est-à-dire les pauses entre les différentes phases du combat, mais c'est en faisant évoluer le combat à notre avantage une fois celui-ci engagé qu'ils peuvent être vraiment décisifs. Il y aura toujours sur le champ de bataille des vides, mais des plans souples et judicieux qui en tiennent compte, et une exécution énergique visant à *les remplir*, permettront à l'ISTAR et au combat interarmées de devenir décisifs pour ce qui est d'accroître la connaissance de la situation et de produire des effets interarmées sur l'objectif. L'espace de la force opérationnelle consistait à élaborer cette compréhension et à affecter les ressources, et le combat cinétique principal de la force opérationnelle consistait à exécuter des tirs interarmées tout en orientant les forces de manœuvre terrestres vers les objectifs de la force opérationnelle.

Source : Flickr

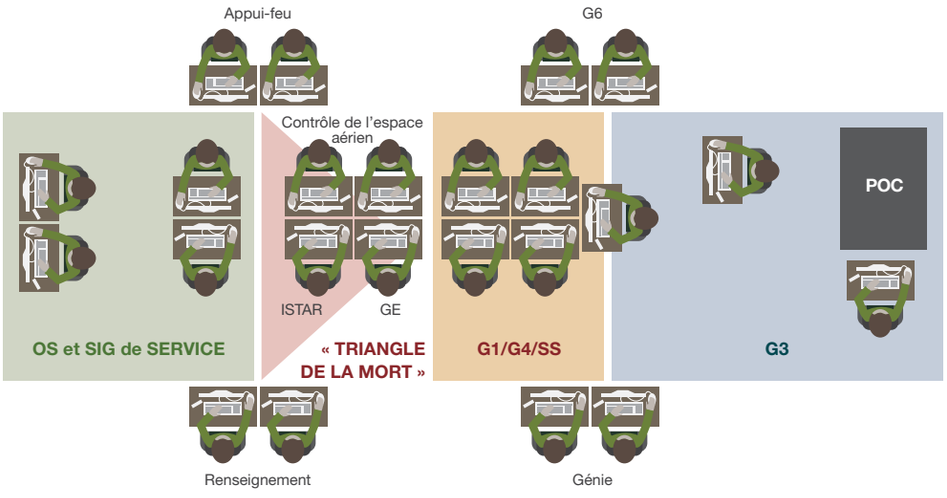

Figure 3 : Disposition du poste de commandement de la Force opérationnelle NEMESIS (opérations en cours)

ZONE ARRIÈRE

La sécurité de la zone arrière a été abordée de la même manière que la sécurité de toute autre portion de l'espace de bataille, les forces et les postures étant adaptées à la nature réelle de la menace et des tâches entreprises à cet endroit. Les éléments de soutien logistique du combat ont aussi été amenés de façon concertée à assurer leur propre protection rapprochée des points et des mouvements, en se chargeant de leur sécurité en fonction de leurs moyens, pour établir une défense par couches. Comme le quartier général du bataillon des services n'a ni la structure ni les effectifs voulus pour contrôler des ressources d'ISTAR, des tirs interarmées ou des forces de manœuvre, un quartier général de bataillon de manœuvre a été spécialement chargé d'assurer le commandement et contrôle de la zone arrière. Il avait sous ses ordres une compagnie d'infanterie mécanisée, le peloton de police militaire et le gros de la compagnie des activités d'influence, qui formaient un centre des opérations civilo-militaires intégré au quartier général du bataillon. Des ressources d'ISTAR, des tirs et des éléments du génie leur ont été attribués selon le besoin à titre d'éléments habilitants.

Pendant que l'échelon F de la force opérationnelle prend part à des opérations de combat classiques, la capacité d'exécuter des opérations de stabilité ou le besoin de le faire sont limités. Cela dit, une fois que les opérations de combat majeures ont cessé dans un secteur, les opérations de stabilité deviennent la principale activité militaire à cet endroit et, dès que c'était possible, l'unité de la zone arrière assumait la responsabilité à cet égard. Ces opérations sont alors devenues la *base*, inspirée de Fuller, en fonction de laquelle la force opérationnelle allait continuer à agir. Une défense étendue, des opérations offensives limitées, un engagement civilo-militaire et la facilitation du travail humanitaire et du travail de développement par des ministères autres que le ministère de la Défense et des organisations non gouvernementales ont été intégrés à la *façon de combattre* de la force opérationnelle NEMESIS et non pas traités comme des *opérations hors guerre* pénibles – ces tâches faisaient partie intégrante des opérations.

Si les pressions associées à la mise sur pied d'une force permettaient seulement de déployer une seule compagnie d'infanterie, l'expérience acquise dans le cadre des exercices assistés par ordinateur et de divers jeux de guerre a démontré qu'un minimum de deux sous-unités mécanisées serait nécessaire pour fournir la puissance de combat requise dans la zone arrière de la force opérationnelle. On a couru un grand risque en déployant seulement cette compagnie. Les modèles futurs de mise sur pied d'une force devraient inclure dans l'ordre de bataille un bataillon en sous-effectif parce qu'une compagnie de protection des forces n'a simplement pas la puissance de combat, et la capacité de commandement et contrôle, qui sont nécessaires pour exécuter correctement des opérations cruciales dans la zone arrière.

LUTTE D'INFLUENCE

Le domaine des activités d'influence représente une nouvelle capacité qui est jugée essentielle, mais son intégration au niveau tactique est loin d'avoir été facile. Les exercices assistés par ordinateur du niveau du corps d'armée auxquels la Force opérationnelle NEMESIS a pris part ont clairement montré qu'une partie du problème réside dans le fait que les concepts des activités d'influence applicables aux opérations psychologiques et à la coopération civilo-militaire (COCIM) relèvent de la division et du corps d'armée, alors que nos organisations ont une nature tactique (forces opérationnelles dotées de compagnies des activités d'influence). Les équipes de COCIM et des opérations psychologiques ont des capacités limitées et les effets qu'elles produisent sont limités à la scène locale. Les opérations militaires de soutien à l'information, les opérations de COCIM et les bataillons d'appui général du génie relèvent de la division et du corps d'armée et c'est là que des mesures décisives peuvent être prises dans la sphère d'influence. C'est non seulement à ce niveau que les ressources se trouvent mais aussi à ce niveau que se trouvent généralement les autorités qui ont le pouvoir d'approuver les messages et les activités civilo-militaires[13]. Tout comme la plupart des éléments d'appui au combat qui existent là où la densité est faible, les éléments des activités d'influence donnent les meilleurs résultats lorsque leurs efforts sont massés et concentrés sur des points décisifs. C'est pour cette raison que la Force opérationnelle NEMESIS a cherché à infléchir sa capacité relative aux activités d'influence durant l'hiver et le printemps de 2015-2016 à la suite de quelques leçons douloureuses découlant des exercices assistés par ordinateur de l'année précédente, quand nous avons échoué à réaliser un effort dans le domaine des activités d'influence.

Pour commencer, il est vital de comprendre que les opérations psychologiques et la COCIM sont des fonctions distinctes associées à une instruction et à des rôles particuliers et qu'il n'y a pas de *soldat* polyvalent chargé des *activités d'influence*. Si l'on comprend les rôles et les capacités uniques de ces deux disciplines, il est possible de les utiliser selon leur plein potentiel et il est aussi possible de donner des directives plus claires concernant leurs tâches et leur utilisation. Les tâches génériques relatives aux activités d'influence mènent invariablement à l'ambiguïté et à une absence d'opérationnalisation. L'intégration de planificateurs distincts de la COCIM et des opérations psychologiques au quartier général de la force opérationnelle a été une étape importante dans l'élaboration d'une approche pratique des activités d'influence et elle a aidé à faire acquérir une compréhension réciproque de la place des activités d'influence dans les opérations de la force opérationnelle et à élaborer un lexique commun.

Source : Caméra de combat

L'équipe de coopération civilo-militaire encadre la Police afghane en uniforme lors d'une opération d'aide humanitaire qui comprend la remise de dons de matériel et de denrées alimentaires à la population du village de Deb-E-Bagh, 2008.

Une deuxième leçon clé concerne les capacités. Les équipes de COCIM n'ont pas beaucoup de capacités organiques, et l'absence d'une capacité d'élément du génie d'appui général de la force opérationnelle signifie que les mesures directes que la force opérationnelle peut prendre dans le domaine civil sont limitées. C'est en fait cette absence de capacité qui nous a obligés à comprendre ce qui aurait dû être évident : les équipes de COCIM ne sont pas des éléments d'*action directe*; elles sont plutôt des facilitateurs. Le volet *civil* de la COCIM ne concerne pas simplement les interactions directes avec les civils présents dans une zone d'opérations; ces interactions relèvent du responsable de l'espace de bataille et de tous les soldats qui y sont actifs (même si le personnel de la COCIM donne des conseils). La COCIM concerne davantage la coordination avec les entités civiles qui sont aussi *mêlées au combat*, comme les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et les entités, publiques et privées, du pays hôte. La plupart des programmes les plus importants, comme le développement de l'agriculture, la reconstruction des infrastructures et l'aide humanitaire, relèvent d'organisations non militaires et sont dirigés par elles et c'est par l'entremise de la COCIM que les forces militaires de sécurité *assurent la coordination* avec ces entités. Dans les zones de conflit de haute intensité, les entités militaires peuvent être les premiers éléments de l'extérieur qui arrivent à un endroit où une crise humanitaire existe et les éléments non militaires peuvent avoir été chassés depuis un certain temps. Nos équipes de COCIM constituent donc un *détachement de reconnaissance* et, par l'entremise du centre des opérations civilo-militaires, les grandes organisations qui représentent la communauté qui a le pouvoir de convaincre sont tenues au courant lorsqu'elles arrivent dans la zone à titre de forces de deuxième échelon pour devenir une composante de l'effort plus général de stabilisation. Nous devons commencer par comprendre et accepter ce rôle pour nous débarrasser de la fausse attente voulant que les forces militaires apportent la stabilité. Nous avons été la source de notre malheur, car les unités et les formations ont l'impression de devoir s'en occuper elles-mêmes. La vraie force des équipes de COCIM réside dans leur aptitude à servir d'intermédiaire entre les forces militaires et les autres organisations du domaine civil qui, par leurs actions, améliorent la stabilité.

Dans la même veine, les opérations psychologiques réalisées au niveau de la force opérationnelle tirent leur plus grande force de leur aptitude à exploiter des capacités externes et à comprendre les méthodes qu'un groupe-cible utilise pour prendre des décisions et les moyens à prendre pour influencer ces capteurs d'une manière favorable aux forces amies. En raison du contrôle centralisé des messages et du délai requis pour élaborer des produits, la planification préalable et la préparation jouent un rôle vital dans l'exécution des opérations psychologiques. Les produits types devraient normalement inclure des affiches, des brochures et des messages vidéo et radio, et ces produits ont de fait tous été vus au cours de l'instruction au niveau de préparation élevé. Comme le combat est une lutte qui oppose des volontés, nos messages devraient être assez uniformes parce que les raisons de base d'un conflit, et nos buts de guerre, ne devraient pas changer radicalement. Par conséquent, une fois qu'une décision concernant les thèmes principaux de nos messages a été prise au début d'une campagne, des produits peuvent être conçus et les méthodes de transmission peuvent être améliorées pour tenir compte d'un éventail de *conditions*, ce qui est préférable à une modification constante des messages et des critères d'évaluation. (Nous revenons ainsi à l'idée de rédiger un ordre de base que vous pouvez adapter vite et facilement.) Par exemple, si, selon une ligne d'un message, « toute résistance est inutile », un produit conçu à l'avance et incitant les soldats ennemis à se rendre parce que nous « massons » nos forces avant le combat peut être stocké et des produits parlant de « défaites » peuvent être prêts à être diffusés tout de suite après nos premiers succès pour renforcer psychologiquement, en partant, les effets matériels. Des messages textes peuvent être envoyés *en masse* pour informer les civils d'un danger imminent ou miner le message de nos adversaires. La radio, la télévision, Twitter et Facebook sont tous des armes qu'il est possible d'utiliser pour communiquer notre message et pour ensuite le renforcer sans relâche. L'important, pour la force opérationnelle, c'est de comprendre que son peloton des opérations psychologiques ne fera pas tout cela seul et que la souplesse d'exécution découle d'une planification et d'une préparation poussées à l'extrême.

Le peloton des opérations psychologiques maîtrise très bien la préparation de produits électroniques (les versions électroniques de circulaires, d'affiches et ainsi de suite) et de vidéos, mais il n'a pas de moyens de diffusion. Il faut des moyens industriels pour imprimer des milliers de brochures et les distribuer. De fait, sauf en ce qui concerne la distribution à la main, les moyens de diffusion des produits par largage aérien, à la télévision, par messages textes de masse et dans les médias sociaux se trouvent ordinairement dans les unités responsables des opérations militaires de soutien à l'information du niveau de la division ou du corps d'armée. Les spécialistes des opérations psychologiques savent très bien recueillir de l'information auprès de la population locale et conseiller les commandants sur des méthodes locales de diffusion des messages clés. Dans l'espace de la force opérationnelle, c'est toutefois la coordination de la méthode maladroite de diffusion d'un produit sur mesure aux niveaux supérieurs qui compte le plus. Il faut élaborer une bonne part de ce produit à l'avance afin de prendre des scénarios différents (découverte d'atrocités, dommages collatéraux, défaite rapide d'unités ennemies, etc.) en considération pour qu'il puisse être utilisé au moment opportun

Source : Flickr

de manière à être synchronisé avec des mesures matérielles. Si le peloton des opérations psychologiques adapte une bonne part du produit aux besoins de la force opérationnelle et au style du commandant de la force opérationnelle, l'état-major des opérations psychologiques du G9 de la force opérationnelle doit coordonner la production de masse et la diffusion du produit. Le G9 a de plus pour rôle de veiller à ce que des ressources suffisantes soient coordonnées pour le compte de la compagnie des activités d'influence pour qu'elle accomplisse ses tâches. Tout comme dans le cas de la COCIM, l'effort de la force opérationnelle ne peut pas être concentré sur ses équipes des opérations psychologiques de terrain, qui ont pour tâche principale de soutenir le combat des groupements tactiques. C'est la fonction de coordination du bureau du G9 qui actionne la manipulation des perceptions et nous ne devrions pas avoir des attentes irréalistes concernant l'aptitude de la compagnie des activités d'influence à exécuter les fonctions pour lesquelles elle n'a pas obtenu les capacités voulues. On trouve à la base de toutes les bonnes campagnes d'opérations psychologiques une analyse itérative des groupes-cibles, qui est le processus par lequel les produits, les messages et les concepts sont adaptés et améliorés pour intéresser les groupes-cibles qu'elles essaient d'influencer. Si le temps et les ressources voulus ne sont pas consacrés à une analyse itérative des groupes-cibles, la campagne d'opérations psychologiques perdra sa pertinence et son efficacité.

Il convient enfin de noter que la compagnie des activités d'influence n'est pas une entité autonome; elle ne dispose pas des moyens de commandement et contrôle, du soutien logistique du combat et de la puissance de combat nécessaires pour contrôler le terrain et son affectation à des tâches distinctes dans la zone d'opérations d'une autre unité mine le principe de l'unité d'effort et le concept de la bataille unique. La compagnie des activités d'influence est un élément habilitant et son efficacité est maximale lorsqu'elle est attachée à une unité de manœuvre pour soutenir des opérations. En fin de compte, ce sont les commandants de l'espace de bataille qui sont responsables des résultats dans leur zone d'opérations et le fait que des éléments d'activité d'influence sont attachés à eux pour les aider à accomplir leur mission est le meilleur moyen d'obtenir ces résultats. En général, tout comme la zone arrière était l'endroit où le gros des opérations de stabilité a eu lieu, la compagnie des activités d'influence était principalement attachée à ce bataillon, des éléments plus petits accompagnant l'échelon F selon le besoin (pas par défaut).

MAINTIEN EN PUISSANCE

L'intégration du soutien logistique du combat en tant que composante de manœuvre a nécessité une modification substantielle de la façon de penser au sein de la force opérationnelle, et l'écart entre nos capacités de transport actuelles et notre désir de mobilité a limité notre ambition. En principe, l'échelon B de la force opérationnelle[14] devrait être complètement mobile, mais le volume important des approvisionnements (en particulier les pièces de rechange et les produits pétroliers) a fait de cette tâche un défi de taille. Un drill de combat a été élaboré au fil de différents exercices sur table et exercices en campagne concernant le mouvement de l'échelon B et la planification à ce sujet est devenue un parent proche de la manœuvre de l'échelon F dans le cadre du combat de la force opérationnelle. Nous avons plus haut posé comme principe que la clé du combat de la force opérationnelle consiste à gagner dans la quatrième dimension et que l'exécution rapide et opportune des opérations de soutien logistique du combat est un des points cruciaux qui compriment notre période réfractaire.

Il a fallu environ 24 heures, du moment où les détachements de reconnaissance sont partis occuper une nouvelle zone de soutien de brigade (force opérationnelle) à celui où les services étaient de nouveau en place et assurés normalement, pour déplacer l'échelon B et rétablir le soutien de deuxième ligne. En visualisant un ensemble de combat, la détermination des points culminants probables a permis aux planificateurs du soutien logistique du combat de tenir compte du moment où l'échelon B devait se déplacer pour être à l'endroit voulu pour assurer le soutien logistique du combat nécessaire et adapté (nettoyer le champ de bataille, réparer le matériel, assurer l'évacuation et les services de santé et livrer les approvisionnements et les remplaçants à l'avant). Cela signifie qu'il fallait déterminer au moins 48 heures à l'avance les périodes où des services réduits pouvaient être acceptés (ironiquement, ordinairement quand le combat avait réellement commencé, car des services de deuxième ligne sont nécessaires entre les batailles, pas durant celles-ci) et attribuer les ressources de sécurité et de transport. En particulier, l'utilisation du bataillon d'aviation de la force opérationnelle (qui combine des éléments du 408e et du 450e escadrons tactiques d'hélicoptères) pour assurer une observation supérieure armée au moyen d'hélicoptères CH-146 (Griffon) et le transport au moyen d'hélicoptères CH-147 (Chinook) était vitale pour la mobilité de l'échelon B, ce qui nécessitait un préavis suffisant pour planifier des opérations d'aviation.

Du point de vue du temps et de l'espace, quelques réalités se sont établies au fil du temps pour la force opérationnelle. L'une d'elles est le fait qu'il n'était pas vraiment possible de maintenir la zone de soutien de brigade hors de la portée des tirs indirects de l'ennemi dans l'environnement opérationnel moderne. Si l'artillerie de campagne d'une portée d'environ 25 kilomètres est relativement facile à éviter, l'artillerie de roquettes moderne et les tirs interarmées font qu'il est presque impossible de maintenir la zone de soutien de brigade hors de leur portée sans que les lignes de communications terrestres deviennent indéfendables. Des mesures défensives passives (camouflage et dissimulation), un repositionnement et une suppression active des tirs à longue portée ennemis ont donc été nécessaires pour que la zone de soutien de brigade reste assez proche pour être *en jeu*. De plus, il a à certains moments été nécessaire de faire avancer l'échelon B, beaucoup plus près de l'échelon F que la normale, pour garantir que le soutien de deuxième ligne serait en place à mesure que l'échelon F avançait. Même si cette mesure semblait au début contre-intuitive, en particulier pour des bataillons qui regardaient derrière pour voir le bataillon des services s'installer directement derrière leurs laagers, elle a été avantageuse à mesure que le combat progressait vers l'avant et que les points culminants pouvaient être retardés en raison d'un soutien de deuxième ligne mieux adapté. Tout comme il faut déplacer les tirs et les moyens d'ISTAR dans l'espace de bataille pour appuyer le combat rapproché, le mouvement, la concentration et la synchronisation des opérations de soutien logistique du combat font partie du combat de la force opérationnelle et il faut respecter la complexité de cet aspect. La zone de soutien de brigade n'est pas un boulet que l'échelon F traîne derrière lui mais, plutôt, un rouage crucial dans le combat d'une formation agile au cours de la lutte pour le temps.

CONCLUSION

L'expérience d'une durée de deux ans qu'a constitué la Force opérationnelle NEMESIS a donné un concept d'opération naissant qui peut être appliqué dans l'ensemble des groupes-brigades mécanisés du Canada. Il n'a pas été ici question des tactiques concrètes utilisées au cours des combats au niveau du bataillon parce que la composition des groupes-brigades mécanisés du Canada qui sont déployés varie d'une année à l'autre en fonction des capacités et des effectifs. La Force opérationnelle NEMESIS était une formation blindée unique qui ne peut pas être maintenue à l'aide de l'ensemble actuel d'escadrons de chars et d'escadrons du génie blindé et le concept qui a suivi était censé être neutre pour ce qui est des types de groupements tactiques constitués. Par la suite, l'évolution d'un modèle de combat en profondeur tactique fondé sur une victoire dans la lutte pour le temps qui a lieu dans l'*espace de la force opérationnelle* pourrait être avantageuse en optimisant les points forts des groupes-brigades mécanisés du Canada tout en atténuant certaines de nos faiblesses.

Nous avons d'entrée de jeu affirmé que les guerres de courte durée n'existent pas, et il est peu probable que nous voyions jamais se réaliser la promesse historique généralisée selon laquelle « les troupes seront de retour à Noël ». Le concept du combat en profondeur tactique ne consiste pas simplement à gagner des engagements tactiques en combattant physiquement dans la profondeur de votre dispositif et de celui de l'ennemi; il s'agit de combattre dans la profondeur du volet temporel et de reconnaître ouvertement que les conflits ne sont jamais couronnés par la victoire au cours d'un combat unique. Ainsi que le maréchal Haig l'a déjà indiqué, il existe une période d'usure qui doit précéder des actions décisives permettant de gagner une campagne[15] et nous devons fuir le mensonge de l'opposition entre la doctrine *de la guerre d'usure* et la doctrine *de l'approche manœuvrière* et accepter le fait qu'elles sont le *yin* et le *yang* de la guerre – indivisibles et entrelacées de manière à former un tout. En reculant et en regardant à long terme, nous pouvons cesser d'utiliser la puissance de combat d'une manière inefficiente dans une mise hors de combat chimérique et concevoir une série de combinaisons beaucoup plus efficientes pour, à la fin, vaincre nos adversaires.

L'application du concept de la bataille unique, selon lequel les actions sont toutes unies sur les plans géographique, fonctionnel et temporel par l'entremise du cadre de la méthode *opération d'infléchissement – opération décisive – opération de maintien en puissance* complète cette façon de penser. Il n'y a pas de combat d'ISTAR distinct de l'emploi combiné du feu et de la manœuvre, et les opérations dans la zone arrière et les opérations de soutien logistique du combat ne sont pas détachées des actions de combat. Il y a seulement une bataille, dans laquelle seule l'intention distingue la nature des actions. Quand un espace de bataille est considéré comme une entité globale et unique tous azimuts, nous obtenons la capacité de vraiment synchroniser les opérations dans l'ensemble du spectre et de ne pas tomber dans le piège qui consiste à étudier nos actions en fonction d'une orientation *avant* et *arrière* ou à les diviser entre un combat *terrestre* et un combat *aérien*.

L'espace de la force opérationnelle est l'espace situé entre les engagements de combat rapproché et entre les unités de l'échelon F qui manœuvrent dans leurs zones. Les mesures visant à infléchir l'environnement d'influence, à éliminer les capacités ennemies, à empêcher l'ennemi de comprendre la situation tandis que nous améliorons notre propre compréhension, à protéger nos opérations rapprochées (soutien logistique du combat et combat), à donner aux détenteurs du pouvoir de convaincre la capacité d'agir et à assurer le maintien en puissance de nos forces sont les actions qui mettent en place les conditions voulues pour des actions de combat décisives et qui les lient dans le temps et dans l'espace afin de parvenir à un état final. Le but des opérations, c'est d'imposer notre volonté – de remplacer un ensemble de conditions inacceptables par des conditions acceptables face à une opposition – par un emploi, ou la menace de l'emploi, d'une force coercitive. Le tout constitue le combat de la force opérationnelle – la manipulation du temps et de l'espace, des perceptions, de la corrélation des forces et des moyens nécessaires pour atteindre les buts visés – et les actions qui changent les conditions nécessaires pour atteindre nos objectifs.

En faisant combattre comme il convient la force opérationnelle dans un espace correspondant qui est défini, l'intention était de faire du résultat des engagements des différents groupements tactiques une conclusion courue d'avance, une série des engagements en question se déroulant conformément à un concept unifié. Idéalement, la défaite de l'ennemi devient pour nous la seule issue possible et la victoire, la conclusion inévitable. Au cours des prochaines années, l'Armée canadienne et ses partenaires interarmées auront l'occasion de s'appuyer sur la base que la Force opérationnelle NEMESIS a établie, de la faire évoluer et de la transformer en un système d'exploitation entièrement fonctionnel. Nous devons toutefois nous rappeler que certains de nos adversaires en puissance prennent part à la même course que nous et que notre conjoncture favorable ne se poursuivra pas indéfiniment.

À PROPOS DE L'AUTEUR...

Le major Jade Watson est actuellement commandant adjoint du 3e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry et il a récemment occupé le poste de commandant adjoint de la Force opérationnelle interarmées – Ukraine, rotation (ROTO) 2. Au cours de l'instruction au niveau de préparation élevé de la Force opérationnelle NEMESIS, qui a duré deux ans, il a été le G5 de la force opérationnelle et il a été commandant de compagnie d'infanterie et de compagnie d'administration durant le cycle du niveau de préparation élevé précédent du 1er Groupe-brigade mécanisé du Canada, en 2013-2014. Le major Watson a pris part à l'opération UNIFIER ainsi qu'à l'opération ATHENA, ROTO 9, à titre de S5 du groupement tactique, et à l'opération REASSURANCE à titre d'officier de liaison du Commandement des opérations interarmées du Canada auprès du quartier général des Forces terrestres des États-Unis en Europe (United States Army Europe). Il détient un baccalauréat en en arts et sciences militaires du Collège militaire royal du Canada; il est aussi diplômé du Programme de commandement et d'état-major interarmées et termine actuellement une maîtrise en études de la défense.

NOTES

1. Carl von Clausewitz, *De la guerre*, Paris, Éd. Ivrea, 2000, p. 27-28.
2. Par exemple, en 2009-2010, la Force opérationnelle Kandahar dirigée par le 1er Groupe-brigade mécanisé du Canada, sous les ordres du brigadier-général Jonathan Vance, a publié son plan de campagne relatif à l'opération KANTOLO pendant que le groupement tactique de la Force opérationnelle 1-09 était dans le théâtre; au cours du dernier tiers de cette rotation de la Force opérationnelle Kandahar, le groupement tactique de la Force opérationnelle 3-09 s'est déployé et s'est retrouvé dans le cadre de l'opération KANTOLO. La Force opérationnelle Kandahar dirigée par le 5e Groupe-brigade mécanisé du Canada, sous les ordres du brigadier-général Daniel Ménard, s'est déployée, elle a suspendu l'opération KANTOLO et elle l'a remplacée par l'opération WADANA-WAL, qui chevauchait les rotations des groupements tactiques de la Force opérationnelle 3-09 et de la Force opérationnelle 1-10.
3. Marvin Hedstrom, *Simultaneity: A Question of Time, Space, Resources and Purpose*, Fort Leavenworth, Kansas, School of Advanced Military Studies, US Army Command and General Staff College, 2001, p. 15.
4. C'est devenu apparent durant la première année du cycle de l'instruction au niveau de préparation élevé, car, durant l'exercice CITADEL KLEBER, avec le Corps de Réaction Rapide-France, et l'exercice de grande envergure de 2015, avec le USMC, la Force opérationnelle NEMESIS relevait directement, les deux fois, du quartier général d'un corps d'armée. Durant les cycles de planification et d'exécution, les facteurs requis pour regrouper des actions tactiques dans un contexte du niveau opérationnel étaient relativement nouveaux pour nous. Il fallait, de fait, tenir compte des effets politiques et militaires de deuxième et de troisième ordres et situer les actions de la brigade dans le cadre de plans plus vastes et de niveaux d'intention supérieurs applicables au quartier général qui s'entraîne en fait à ce niveau. Cela a été une expérience d'apprentissage difficile.
5. Robert Leonhard, *The Principles of War for for the Information Age*, New York, Ballantine Books, 1998, chapitre 8, p. 20.
6. Hedstrom, p. 13.
7. Charles Pickar, *Tactical Deep Battle: The Missing Link*, Fort Leavenworth, Kansas, School of Advanced Military Studies, US Army Command and General Staff College, 1992, p. 7.
8. Pickar, p. 27.
9. J. F. C. Fuller, *Les fondations de la science de la guerre*, Paris, Economica, 2012, p. 77-78.
10. Fuller, p. 152-153.
11. Leonhard, chapitre 13, p. 3.
12. Leonard, chapitre 11, p. 8.
13. Les ordres d'opération applicables aux scénarios de l'exercice CITADEL KLEBER, de l'exercice de grande envergure de 2015, de l'exercice UNIFIED RESOLVE 1601 et de l'exercice MAPLE RESOLVE 1601 conféraient tous ces pouvoirs au niveau divisionnaire et, ordinairement, à un lieutenant-général.
14. Selon la doctrine, l'échelon B est constitué des éléments du soutien logistique du combat de deuxième ligne et des éléments des services de santé du rôle 2 de même que de portions des échelons A2 et des salles de rapport qui ne sont pas nécessaires à l'avant pour soutenir l'échelon F. Dans une brigade moderne, il inclut aussi des éléments de la troupe d'UAV, de l'escadron de guerre électronique, du génie d'appui général et d'une myriade d'autres éléments qui n'ont pas de système de soutien organique. Ces éléments étaient tous attachés sous TACON au 1er Bataillon des services en vue du contrôle du terrain et de la protection rapprochée. La zone que l'échelon B occupe est appelée zone de soutien de brigade (ZSB), et c'est un lieu, pas une unité. L'abréviation « ZSB » a toutefois fini par désigner sous une forme abrégée l'échelon B au sein de la Force opérationnelle NEMESIS, et l'échelon B est ordinairement dans la zone d'opérations de l'unité chargée de contrôler la zone arrière.
15. Andrew Simpson, *The Operational Role of British Corps Command on the Western Front 1914-18*, Londres, University College, mémoire de doctorat, 2001, p. 24.

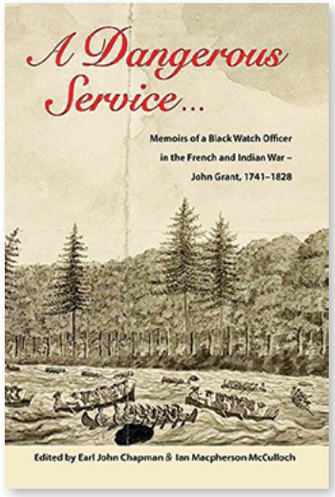

A DANGEROUS SERVICE...

Memoirs of a Black Watch Officer in the French and Indian War – John Grant, 1741–1828

CARACTÉRISTIQUES :

Publication sous la direction d'Earl John Chapman et d'Ian Macpherson McCulloch, Montréal, Robin Brass Studio, 2017, 320 pages.
ISBN 978-1-896941-74-5

Critique préparée par l'élève-officier Éric Duchesne, présentement étudiant au Collège militaire royal du Canada.

L'ouvrage intitulé *A Dangerous Service* et publié sous la direction d'Earl John Chapman et d'Ian Macpherson McCulloch est un récit biographique de la vie du capitaine John Grant du Royal 42nd Regiment of Foot, Scotland's Black Watch (Royal Highland). Grant, qui a été officier pendant la guerre de Sept Ans sur les fronts de l'Amérique du Nord et des Antilles, présente sur cette guerre un point de vue qui se distingue des souvenirs relatés par d'autres. Dans le récit de Grant, le lecteur découvre « une véritable voix des Hautes-Terres se faisant l'écho d'une période importante dans l'évolution des unités des Hautes-Terres d'Écosse dans l'armée du roi George[1] [*traduction*] ».

Le livre est divisé en trois parties. La première raconte la vie du jeune officier écossais depuis sa naissance, pendant le soulèvement des Jacobins en 1741, jusqu'aux années 1820, époque où il raconte son histoire à son petit-fils, John Johnson. Bien que cette partie parle peu de la guerre de Sept Ans en Amérique du Nord, elle captive l'attention en relatant de nombreux épisodes de l'enfance du jeune officier et de la vie de sa famille. La seconde partie reconstruit les souvenirs de Johnson concernant les missions de déploiement de son grand-père au cours de la guerre de Sept Ans en Guadeloupe (1759), le siège de Fort Lévis et la capitulation de Montréal (1760) et des opérations semblables en Martinique et à la Grenade (1762), ainsi qu'à La Havane (1762).

Dans tout l'ouvrage, Grant décrit, en fournissant des détails saisissants, la guerre vécue par un officier des Hautes-Terres. Il dépeint le métier de soldat comme étant « une entreprise dangereuse » comportant des situations périlleuses, et il mentionne que la mort frappait partout, indistinctement, au sein des troupes. Le lecteur est mis au courant du premier « fait d'armes » dont Grant a pu être fier, de son premier contact avec les Amérindiens, du siège réussi de Fort Lévis, et de la participation de Grant à la lutte ayant entraîné la capitulation de Montréal. Grant décrit aussi comment il a réussi à sauver 13 hommes sur 70 dans les rapides du Long Sault et comment il a attrapé la fièvre avec ses hommes. La dernière partie du livre contient des notes biographiques sur des personnes qui ont influé sur la vie et la carrière militaire de Grant.

L'ouvrage *A Dangerous Service* offre un point de vue sans pareil sur la guerre de Sept Ans. L'importance de la scène européenne du conflit est minimisée. Ce sont les sentiments de Grant qui sont mis en évidence ainsi que sa compréhension de cette guerre qui, pour le jeune officier, a surtout eu lieu en Amérique du Nord et dans les Antilles. Au lieu d'exposer le vaste tableau de la guerre, il nous livre le récit riche et saisissant d'un soldat au combat. Comme Chapman et Macpherson McCulloch le soulignent, « Grant dépeint des gros plans, et non des panoramas[2] [*traduction*] ».

Le livre est fondé sur les mémoires de Grant et sur des éléments narratifs construits d'après des recherches intensives sur les personnes, les endroits et les événements historiques qui ont composé la vie de cet officier. Ses souvenirs, organisés dans l'ordre chronologique, exposent un tableau pénétrant des dures réalités que les officiers devaient subir. Des concepts propres aux régiments des Hautes-Terres d'Écosse sont clairement définis et expliqués, ce qui aide à en comprendre les traditions particulières et la nature des combats qu'ils livraient.

Source : Musée virtuel du Canada

Représentation artistique de la capitulation de Montréal réalisée en 1800. Artiste inconnu.

En définitive, cependant, le livre *A Dangerous Service* représente plus que les souvenirs d'un officier extraordinaire du Black Watch. C'est un hommage à la vie et aux réalisations d'un homme qui a combattu au cœur même de l'histoire. Au cours des cinquante ans qu'il a passés dans l'armée britannique, John Grant a participé à « la toute première guerre mondiale », a été fait prisonnier deux fois, est revenu dans l'armée de Sa Majesté à titre d'officier de la solde, a pris sa retraite avec honneur et a pu partager ses expériences avec son petit-fils. Quiconque s'intéresse à la conquête de l'Amérique du Nord par les Britanniques et aux régiments des Hautes-Terres d'Écosse se doit absolument de lire cet ouvrage.

NOTES

1. Earl John Chapman et Ian Macpherson McCulloch, *A Dangerous Service*, Montréal, Robin Brass Studio, 2017, p. xv.
2. *Ibid.*

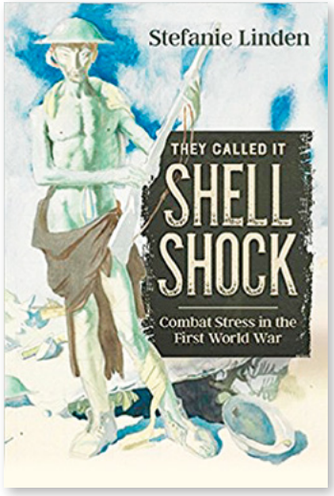

THEY CALLED IT SHELL SHOCK:
Combat Stress in the First World War

CARACTÉRISTIQUES :

LINDEN, Stefanie. Solihull, R.-U., Helion, 2016,
Wolverhampton Military Studies, numéro 24, 272 pages.

ISBN 9781911096351

Critique préparée par le lieutenant-colonel Ron Bell, CD, M.A.,
Concepts 3 au Centre de guerre terrestre de l'Armée canadienne

Le sujet des blessures psychologiques attribuables à la participation à des opérations militaires est somme toute manifestement pertinent pour la société actuelle. Néanmoins, le problème des soldats de la Première Guerre mondiale ayant subi un traumatisme dû au bombardement, il y a cent ans, n'est pas nécessairement si manifestement important. Toutefois, en dépit des progrès médicaux accomplis depuis un siècle, nous avons tout intérêt à examiner les leçons à retenir des résultats de l'examen historique d'un phénomène autrefois appelé traumatisme dû au bombardement. Au fait, bien que ce terme ait été officiellement employé de façon générale, les autorités britanniques ont tenté en vain de le rayer du vocabulaire au début de la guerre. Des questions fondamentales à propos de la source des blessures psychologiques restent toujours sans réponse : les facteurs héréditaires interviennent-ils plus ou moins que les facteurs environnementaux? Y a-t-il une composante psychologique que nous ne connaissons toujours pas? Quelles stratégies devrions-nous privilégier pour le traitement des personnes qui présentent des symptômes?

La docteure Stefanie Linden est psychiatre et chercheuse universitaire à l'Institut de recherche en neurosciences et en santé mentale de l'École de médecine de l'Université de Cardiff. Elle a récemment terminé son doctorat au Centre des sciences humaines et de santé de l'Université King's de Londres. Sa thèse portait sur le traumatisme dû au bombardement subi par les soldats au cours de la Grande Guerre. La chercheuse a été sélectionnée comme lauréate du prix Edmonds pour le livre proposé, qui devait comparer les réactions à un traumatisme dans diverses cultures, au regard des antécédents médicaux.

Linden commence par expliquer le contexte entourant la façon de comprendre la maladie mentale – généralement appelée hystérie – et la psychiatrie à la Belle Époque, soit vers la fin du dix-neuvième siècle. Avec un savant mélange de discrétion et de franchise, elle nous présente ensuite un certain nombre de cas de soldats de la Première Guerre mondiale qui ont souffert de blessures psychologiques et parfois aussi de blessures physiques, et les praticiens qui les ont soignés. Le livre renferme des résumés pertinents et intéressants de nombreux cas répertoriés dans le cadre d'une recherche approfondie dans les archives médicales des principaux centres de traitement. L'approche adoptée est l'aspect véritablement novateur de cette recherche : bon nombre de cas de soldats traités dans des centres britanniques et

Source : Collection des films de l'Imperial War Museum, Q 79508

Un soldat britannique traumatisé par les tirs d'artillerie, Première Guerre mondiale

allemands ont été examinés et comparés. La comparaison soulève la question de la manière dont les diverses influences culturelles modifient la façon dont les blessures psychologiques se manifestent chez chaque personne. En outre, les traitements, approches et protocoles fort variés employés par les médecins sont décrits dans le contexte du très grand nombre de sujets que la guerre a soudainement fournis.

En tant que psychiatre et qu'historienne, Linden commence par examiner certains des aspects les plus fondamentaux de la réaction de la société à l'égard des blessures psychologiques qu'ont subies les soldats en raison de la guerre. Les idéaux de la masculinité, le courage, la conscience de sa propre valeur et le rôle façonnent le point de vue institutionnel sur ce qui constitue une blessure légitime. Au sein de la collectivité médicale, certains ont fait des efforts considérables pour trouver des raisons d'ordre physiologique ou organique qui expliqueraient la présence de symptômes qui n'étaient pas de façon apparente le résultat d'un trauma. Au fil du temps, toutefois, la plupart des praticiens en sont venus à considérer que les symptômes étaient le résultat de processus psychologiques. Il s'agissait alors de déterminer si ce sont les expériences vécues dans le passé ou des facteurs génétiques (c.-à-d. l'hérédité) qui influent fortement sur les symptômes de la psychose ou sur les symptômes fonctionnels (p. ex. la paralysie). La présence de cas de personnes atteintes d'« hystérie » dans la famille jouait parfois un rôle important dans le diagnostic. Les traitements étaient aussi diversifiés que les médecins qui les donnaient; ils variaient de la stimulation électrique aux thérapies fondées sur la communication verbale. Des questions pertinentes ont été soulevées concernant l'éthique des traitements reposant sur le recours à la suggestion, à la déception, à la coercition, à la surprise et à l'attribution de récompenses et de punitions.

L'un des points forts du livre est que Linden parvient à amener le lecteur, de façon saisissante et convaincante, à se mettre dans la peau d'un soldat qui souffre durant la Première Guerre mondiale, d'un praticien ou même de membres de la famille. Elle est douée d'une grande perspicacité, comme en témoigne l'analyse qui suit du traumatisme dû au bombardement.

> La première réaction au stress et à la peur est profondément inscrite dans le cerveau et dans le corps, et elle ne semble pas changer beaucoup en fonction des influences culturelles. Toutefois, les symptômes post-traumatiques qui surviennent par la suite, qui sont souvent observés et traités par des médecins dans les hôpitaux militaires […] semblent être façonnés par les antécédents et la culture : comment est-ce possible? […] Au cours des études […] nous savons que les comportements humains les plus complexes sont en grande partie appris et non pas entièrement déterminés par des processus physiologiques innés[1].

Source : www.iwm.org.uk

Un soldat britannique épuisé et traumatisé, le regard absent, après que les forces allemandes l'ont capturé sur le front occidental en 1918.

Les connaissances historiques que nous transmet Linden sont toujours pertinentes et valables. Qu'il s'agisse des cas de soldats souffrant de la « maladie du cœur » dans la guerre de Crimée, de maladies gastro-intestinales durant la Deuxième Guerre mondiale, du stress post-traumatique dans la guerre du Vietnam ou d'abus d'alcool et de dépression de nos jours, c'est souvent tout autant la façon dont une blessure se manifeste au regard du *milieu social complexe* d'un patient que les mécanismes causals originaux que nous devons comprendre si nous voulons ouvrir la voie à l'établissement d'un traitement efficace.

They Called It Shell Shock est un ouvrage de grande qualité, fort bien construit et présenté. Le papier est de grande qualité, la jaquette est attirante et le livre renferme un grand nombre de photographies et de diagrammes qui évoquent de façon vivante les cas uniques qui sont présentés et, plus généralement, la culture médicale militaire du début du vingtième siècle. Les éditeurs méritent d'être félicités pour avoir mis en marché un livre d'une telle valeur à un prix raisonnable.

NOTES

1. Stefanie Linden, *They Called It Shell Shock: Combat Stress in the First World War*, Wolverhampton Military Studies, nº 24, Solihull, Helion, 2016, p. 240.

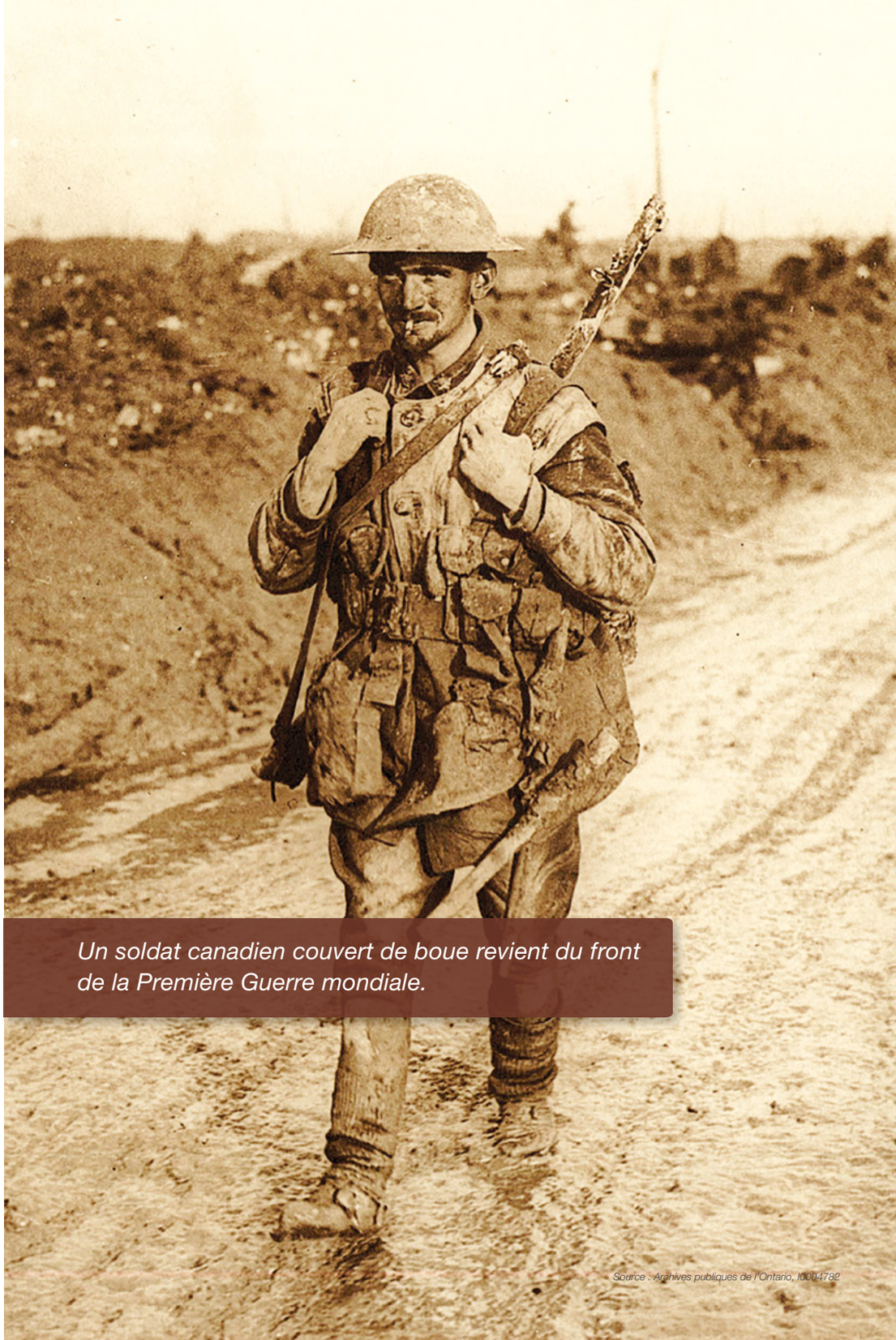

Un soldat canadien couvert de boue revient du front de la Première Guerre mondiale.

Source : Archives publiques de l'Ontario, I0004782

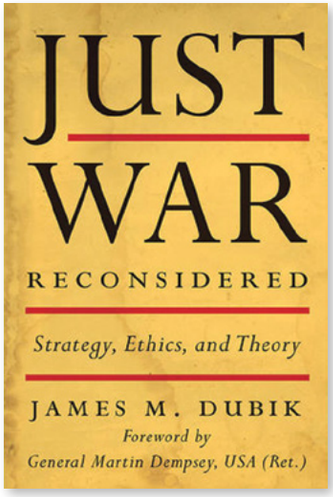

JUST WAR RECONSIDERED:

Strategy, Ethics, and Theory

CARACTÉRISTIQUES :

DUBIK, James M. Lexington, University Press of Kentucky, 2016, 225 pages. ISBN 9780813168296

Critiques préparée par le lieutenant-colonel Ron Bell, CD, M.A., Concepts 3 – Centre de guerre terrestre de l'Armée canadienne

La riche histoire de la pensée sur l'aspect moral de la guerre remonte à plus de deux millénaires. Depuis l'aube de l'ère moderne, les penseurs ont généralement fait une distinction entre l'idée de la justesse d'une décision politique d'entrer en guerre (*jus ad bellum*) et celle de la conduite éthique de ceux qui combattent dans la guerre (*jus in bello*). La conduite des combattants pendant la guerre est réglementée depuis de nombreuses décennies par le corpus du droit international humanitaire – notamment les Conventions et Protocoles de Genève – qui trouve ses origines dans les écrits d'Hugo Grotius du XVII[e] siècle[1].

Le Lieutenant General (à la retraite) James M. Dubik est un ancien officier d'infanterie de l'armée américaine qui a enseigné à West Point et à la School of Advanced Military Studies de Fort Leavenworth. Il a obtenu son doctorat de l'Université John Hopkins et est maintenant professeur au Georgetown University Center for Security Studies. Son ouvrage est approuvé dans une préface signée par le General (à la retraite) Martin E. Dempsey, 18[e] président des chefs d'état-major interarmées.

Avec son ouvrage *Just War Reconsidered: Strategy, Ethics, and Theory*, Dubik apporte une contribution unique à l'ensemble de la pensée de ce qui constitue exactement une « guerre juste ». Il met l'accent sur la question de la responsabilité des plus hauts responsables tant civils que militaires – bref de ceux qui sont responsables de la stratégie et de l'allocation des ressources. Il différencie cette préoccupation de haut niveau par rapport à celle résolument plus « tactique » qu'est celle de l'éthique des combattants *jus in bello*, comme étant « la dimension stratégique de la conduite de la guerre » [qui est distincte de celle de faire la guerre][2]. Il accentue cet écart en décrivant et en appliquant la moralité pratique de la théorie de la guerre juste, *jus in bello*, aux dirigeants politiques et militaires responsables des objectifs politiques et de la guerre proprement dite. Il fait cela en considérant certaines de leurs responsabilités comme celles de prendre de bonnes décisions sur la base des meilleures informations disponibles, de s'assurer de la légitimité de l'effort de guerre et du soutien public de celui-ci, et que les instruments du gouvernement et du pays restent efficaces afin de soutenir matériellement la campagne[3]. Il démontre que le « cadre mandant-mandataire » (c.-à-d. la relation employeur-employé) qui fonctionnenormalement bien pour tenir les dirigeants démocratiquement élus responsables est insuffisant dans un contexte de guerre[4] et revient ainsi à la théorie du contrôle objectif (du dialogue inégal) de Samuel Huntington en tant que processus « nécessaire mais insuffisant »[5].

Source : www.independent.co.uk

Dominic Ongwen, un commandant supérieur de l'Armée de résistance du Seigneur (ARS), dont le chef en fuite, Joseph Kony, l'un des suspects de crimes de guerre les plus recherchés de la Cour pénale internationale, est entouré par deux gardes de sécurité alors qu'il se trouve dans la salle d'audience de l'organisation, à La Haye. La Cour a entendu les témoignages des massacres de civils qui ont eu lieu lorsque Dominic Ongwen commandait la brigade de Sinaï de l'ARS. Selon le procureur, il y a même eu des cas de cannibalisme.

Faire la guerre exige ce qu'il appelle un « régime d'exécution des décisions » efficace qui concentre l'attention des dirigeants sur les questions importantes, encourage un dialogue continu et franc entre les dirigeants politiques civils et leurs principaux conseillers militaires, et fait en sorte finalement que les bureaucraties respectives fonctionnent. Dubik conclut en recommandant un ensemble de principes pratiques pour que les hauts dirigeants améliorent leur conduite de la guerre.

Ce livre comble une importante lacune historique étonnamment négligée en abordant – avec la théorie de ce qu'est une guerre juste – la responsabilité et la reddition de comptes des plus hauts dirigeants des pays quant à la façon dont ils font la guerre, et en particulier la façon dont ils prennent et mettent en œuvre leurs décisions. Tout en étant crédible sur le plan académique compte tenu des connaissances approfondies de l'auteur en matière de la théorie de ce qui constitue une guerre juste, l'ouvrage reste également très lisible grâce à un style d'écriture militaire clair et précis. Ce livre est incontournable pour tous ceux qui étudient ou enseignent dans les domaines de l'éthique de la guerre ou du droit international humanitaire en ce qui concerne les conflits politiques violents. Je le recommande également fortement à quiconque s'intéresse aux études sur la guerre en général.

NOTES

1. Hugonis Grotii, *De jure belli ac pacis: libri tres* [*Le droit de la guerre et de la paix : Trois livres*] (Paris : Nicolas Buon, 1625).
2. James M. Dubik, *Just War Reconsidered: Strategy, Ethics, and Theory* (Lexington : University Press of Kentucky, 2016), p. 27.
3. *Ibid.*, p. 48f.
4. *Ibid.*, p. 88.
5. *Ibid.*, p. 111. Voir également Samuel P. Huntington, *The Soldier and the State: The Theory and Politics of Civil-Military Relations* (Cambridge, MA : Belknap Press of Harvard University Press, 1957).

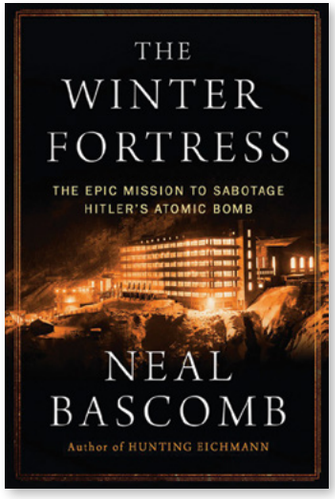

THE WINTER FORTRESS:

The Epic Mission to Sabotage Hitler's Atomic Bomb

CARACTÉRISTIQUES :

BASCOMB, Neal. Boston, Houghton Mifflin Harcourt, 2016, 378 Pages.
ISBN 978-0-544-36805-7

Critique préparée par le Major Chris Buckham, CD, officier de transport logistique (Air), A5, 1re Division aérienne du Canada.

Après l'invasion et la capitulation de la Norvège en 1940, la région est restée en marge, dans l'ombre des grands conflits qui se déroulaient sur le continent européen, en Russie et en Extrême-Orient; toutefois, malgré l'attention mondiale ailleurs, un des drames les plus importants de la guerre avait peut-être lieu à l'intérieur même de la Norvège, une région enneigée, tranquille et au climat rude. Peu de gens ont entendu parler de la Kompani Linge et de la production d'eau lourde à l'usine de Vemork (la seule usine de la sorte au monde). Ils sont encore moins nombreux à connaître les efforts multiples des forces et des agents alliés pour détruire la capacité de l'usine de fournir de l'eau lourde à l'effort de guerre et aux scientifiques allemands (un élément essentiel dans la production d'une bombe atomique). Plus rares encore sont ceux qui connaissent les succès des neufs agents norvégiens qui ont été parachutés dans la région inhospitalière de Vidda, et qui ont survécu à l'environnement très austère pour réussir non seulement à entrer dans l'usine afin d'y détruire des infrastructures essentielles, mais aussi à s'en échapper sans aucune perte de vie, d'un côté comme de l'autre. Le livre de Bascomb raconte leur histoire.

Source : American Air Museum in Britain

Usine d'eau lourde à Kjeller, en Norvège

Source : Hero Film/Ronald Grant Archive

Des saboteurs norvégiens, à l'occasion d'une reconstitution des événements de 1942 réalisée en 1948, traversent un plateau montagneux, en route vers l'usine d'eau lourde de Vemork à détruire, qui était sous contrôle nazi

Étayé par une recherche en profondeur, et écrit dans un style qui évoque les tensions, les dangers et la cohésion entre les hommes qui ont participé et leurs connaissances étendues, le roman évacue tout sentiment de romantisme et de prestige associé à la guerre secrète. Plutôt, l'auteur raconte les effets de la tension, de l'ennui et de la peur sur l'état psychologique et décrit avec précision le courage et le dévouement requis pour mener à bien cette opération. Il dresse un portrait vivide de la force mentale et psychologique requise de ceux qui entreprennent ce style de guerre clandestine. Ce roman pourrait être utilisé comme une étude de cas des opérations spéciales.

L'auteur ne s'attarde pas seulement à la mission menée par les Norvégiens, mais aussi aux nombreux autres efforts de la Royal Air Force, de la United States Air Force et plus remarquables encore, des membres du 261st Field Park Company des Royal Engineers qui ont tenté de franchir les défenses allemandes au moyen d'un planeur, mais qui ont perdu jusqu'au dernier homme par accident ou dans une exécution par les forces allemandes. Le compte rendu que fait Bascomb de leurs efforts et de leurs sacrifices fait réfléchir.

L'auteur décrit de manière vivante la vie en Norvège sous l'occupation; les efforts de mener une vie normale, ou au mieux, de coexister, les effets des collaborateurs et les difficultés de mettre sur pied et de maintenir un élément de résistance contre les forces de l'Axe. À noter en particulier, l'étonnante capacité des soldats de la résistance norvégienne de survivre dans l'un des climats les plus rudes de la planète. Leur capacité de chasser et de vivre de la terre même au plus profond de l'hiver (bien qu'au bord de la famine) est en soi une histoire épique.

Cette histoire est un récit d'anthologie. Les hommes qui ont entrepris de saboter le programme atomique allemand sont des héros, au même titre que ceux qui ont combattu dans les premières lignes des principaux théâtres de guerre. Leurs actions silencieuses ne leur ont pas apporté reconnaissance et gloire. Par son livre, Bascomb fait en sorte que leurs noms et leurs réalisations ne soient pas oubliés. Un récit bien écrit qui devrait faire partie de toute bibliothèque sur les opérations spéciales pendant la Deuxième Guerre mondiale.

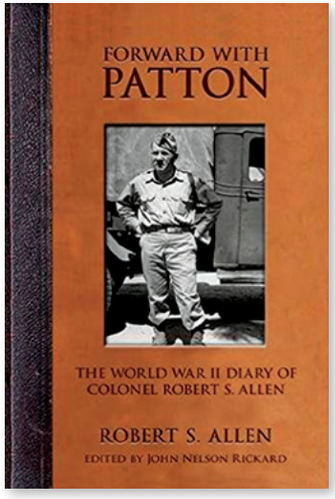

FORWARD WITH PATTON:

The World War II Diary of Colonel Robert S. Allen

CARACTÉRISTIQUES :

RICKARD, John N., Éd. University Press Of Kentucky, 2017, 317 Pages.
ISBN : 9780813169125 (Couverture Rigide), 9780813169132 (PDF), 9780813169149 (EPUB)

Critique préparée par le major Chris Young, CD, M.A., membre de l'équipe Concepts du Centre de guerre terrestre de l'Armée canadienne (CGTAC).

John Rickard a entrepris, de façon tout à fait admirable, d'éditer les journaux de guerre du Colonel Robert S. Allen, membre de la section du G-2 (Renseignement) du quartier général de la 3e armée du Lieutenant General George S. Patton fils. Rickard est hautement qualifié pour mettre en branle un projet d'une telle importance, dont la réalisation n'a que trop tardée. Il est l'auteur de deux ouvrages excellents (et controversés) sur Patton, soit *Patton at Bay* (Praeger Publishers, Westport, Conn., 1999) et *Advance and Destroy: Patton as Commander in the Bulge* (University of Kentucky Press, Lexington, 2011).

Personnage controversé haut en couleur, le Colonel Allen a joint la cavalerie américaine lorsqu'il était adolescent. Il a participé à la guerre de la frontière américano-mexicaine en 1916-1917 avant d'être envoyé en France pour le reste de la Première Guerre mondiale. Après la guerre, il s'est lancé en journalisme et est devenu l'un des plus célèbres journalistes d'enquête de l'époque, du moins en Amérique du Nord. Dans le cadre de ses voyages, il s'est rendu en Allemagne à l'occasion du putsch de la Brasserie mené par Adolf Hitler en 1923; il a non seulement couvert le putsch, mais aussi les procès qui ont suivi.

Lorsque les États-Unis sont entrés dans la Deuxième Guerre mondiale, le Colonel Allen s'est enrôlé de nouveau dans l'Armée de terre et a fini par être promu au grade de colonel. Ses fonctions au sein de l'équipe de renseignement de Patton lui ont donné accès aux interceptions du renseignement transmis par Ultra qui revêtaient une grande importance et faisaient l'objet d'un contrôle étroit. Bien que le Colonel Allen avait l'approbation nécessaire pour utiliser le système Ultra, il a été autorisé à mener une reconnaissance en avril 1945, moins d'un mois avant le jour de la Victoire en Europe. Sa patrouille a été prise dans une embuscade; le Colonel Allen a été gravement blessé et a perdu son bras droit dans un hôpital de campagne allemand après avoir été fait prisonnier. Il a été libéré trois jours plus tard. Après la guerre, le Colonel Allen a rédigé l'ouvrage *Lucky Forward: The History of Patton's Third Army*, dans lequel il décrit les opérations de Patton et de la 3e armée en France et en Allemagne.

Cependant, ce qui rend le Colonel Allen si fascinant comme objet d'étude et ses journaux de guerre si explosifs, c'est la révélation faite en 2009 selon laquelle Allen était un agent rémunéré de l'Union soviétique depuis 1933! Chose étonnante, cette information n'a été divulguée qu'environ 27 ans après qu'il se soit donné la mort avec une arme à feu (Allen souffrait d'un cancer en phase terminale au moment de sa mort).

Les transcriptions de Rickard du journal du Colonel Allen couvrent la période de février 1944 à juin 1945. Sa propre préface indique clairement l'importance de cet élément; cela permet non seulement d'obtenir de l'information sur Patton ainsi que son comportement de commandement et son comportement opérationnel au quotidien, mais aussi d'avoir un aperçu des opérations de ce qui a sans doute été le quartier général opérationnel le plus important de la Deuxième Guerre mondiale.

En outre, les journaux du Colonel Allen contenaient d'autres perles qui ont ajouté une valeur considérable à ce livre et qui dépassent le niveau opérationnel. Par exemple, le 20 janvier 1945, Allen aborde des questions de logistique puis traite de l'incapacité de tenir compte des leçons retenues concernant les vêtements d'hiver en Alaska et dans les climats nordiques. Il se demande également pourquoi la tenue de combat des blindés a été supprimée en tant qu'article distribué alors que la veste de combat « démodée et sans valeur » qui n'est « ni chaude ni imperméable » continuait d'être distribuée (Rickard, 156).

Rickard a effectué un travail remarquable pour assurer la lisibilité de ces journaux. De plus, il a ajouté un certain nombre de notes dans les journaux édités pour corriger ou préciser des éléments clés. Par exemple, le 28 décembre 1944, le Colonel Allen indique que « la séparation de la FUSA et de la TUSA n'est pas la seule raison pour laquelle [le General Omar] Bradley a été relevé de son commandement [du 12 Army Group]…on peut déduire que Bradley a été relevé …en raison de la percée allemande… » [*Traduction*] Cependant, comme le souligne Rickard, Bradley n'a pas été relevé de son commandement (Rickard, 138). L'ajout de ces notes très importantes de la rédaction permet de corriger les entrées fautives dans le journal ainsi que de fournir un contexte nécessaire et exact. De plus, ces notes permettent de rectifier les idées préconçues d'Allen, qui sont énoncées parfois très clairement dans ses écrits, ce que mentionne Rickard dans la préface. En même temps, Rickard a adopté une approche délicate, en précisant les éléments nécessaires tout en évitant les commentaires superflus afin de conserver le rythme du journal.

Dans l'ensemble, il s'agit d'un ajout extrêmement bien édité au domaine d'études sur Patton et, ce qui est peut-être le plus important, à l'étude opérationnelle du commandement et des états-majors de commandement. L'ouvrage est solidement appuyé par des notes de bas de page méticuleuses qui contiennent un nombre impressionnant de détails supplémentaires sur les éléments clés des journaux. Très facile à lire, le texte est souvent complété par diverses cartes illustrant les campagnes et les opérations afin de fournir un contexte supplémentaire aux entrées du Colonel Allen. Il s'agit d'un ouvrage vivement recommandé à toute personne qui étudie la Deuxième Guerre mondiale, de même qu'un élément essentiel de toute bibliothèque sur l'histoire militaire. Cet ouvrage captivant fournit également un aperçu fascinant d'un personnage controversé durant une période critique de l'histoire du monde.

Il est à noter que l'ouvrage *Forward with Patton* de Rickard fait partie de la série American Warriors de l'Association of the United States Army (AUSA).

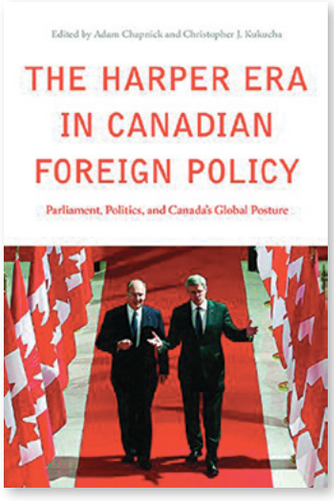

THE HARPER ERA IN CANADIAN FOREIGN POLICY:

Parliament, Politics and Canada's Global Posture

CARACTÉRISTIQUES :

CHAPNICK, Adam & Christopher J. Kukucha, éd. Vancouver, University of British Columbia Press 2016, couverture souple, 285 pages. ISBN 978-0-7748-3320-2

Critique préparée par Peter Gizewski, analyste stratégique, Recherche et développement pour la Défense Canada – Centre d'analyse et de recherche opérationnelle (RDDC CARO).

L'élection du Parti libéral du Canada en 2015, après près de dix ans passés sous le règne conservateur du premier ministre Stephen Harper, a entraîné de nombreuses questions sur la voie que prendrait le Canada dans le monde des affaires. Certes, la nature et le discours du gouvernement nouvellement élu ont nourri des attentes à l'égard d'un changement marqué. Soutenu par une forte majorité au Parlement et un cabinet bénéficiant d'une expérience considérable, le nouveau premier ministre charismatique a semblé décidé à adopter une approche plus douce et plus coopérative que celle privilégiée par son prédécesseur en matière d'affaires étrangères, approche qui correspondait davantage aux valeurs et à l'image traditionnelles du Canada.

Seul le temps nous dira dans quelle mesure les approches du gouvernement libéral différeront réellement de celles de son prédécesseur. Cependant, si le passé récent constitue un prologue, la continuité peut entraîner des changements substantiels. En outre, le fait que le gouvernement soit majoritaire ou minoritaire aura probablement peu d'incidence sur la nature des décisions du gouvernement.

Une telle évaluation est renforcée par cette excellente étude de la politique étrangère canadienne durant les années Harper. Rédigée par un groupe d'éminents universitaires et analystes de la politique étrangère et de la politique du Canada, portant sur une gamme d'éléments clés liés aux relations internationales du Canada, l'étude explique d'abord de quelle façon le gouvernement Harper différait de son prédécesseur en matière de politique étrangère, puis la mesure dans laquelle la position du gouvernement dans la Chambre des communes a influencé la nature des politiques qui ont suivi.

Dans l'ensemble, les éléments de preuve présentés par les collaborateurs de l'ouvrage sont généralement négatifs dans les deux cas. Bien que le gouvernement Harper ait clairement adopté une position plus assurée, plus dure et plus réaliste que son prédécesseur concernant certaines questions en matière de politique étrangère, les différences semblaient être davantage rhétoriques que réelles, un fait très évident dans des domaines politiques tels que l'investissement dans les forces militaires, la contribution à un effort allié en Afghanistan et la gestion des relations canado-américaines. De plus, en ce qui concerne ces questions et d'autres positions politiques adoptées, l'incidence de la position du gouvernement au Parlement était, au mieux, négligeable. Il est entendu que le gouvernement Harper a adopté un ton un peu plus ferme au cours de sa période majoritaire; cependant, les positions politiques n'ont pas changé de façon appréciable.

Les raisons fournies pour appuyer de tels résultats sont nombreuses, mais les facteurs structurels revêtent une importance particulière. Le Canada doit généralement réagir à la situation internationale beaucoup plus souvent qu'il n'est en mesure de la façonner ou d'avoir une influence sur elle. Par conséquent, les principes clés de la politique étrangère ont tendance à perdurer, quelle que soit la personne au pouvoir. Les accords à long terme, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux, avec des alliés de confiance et souvent puissants, entraînent des normes et des attentes auxquelles on doit satisfaire. De plus, les intérêts et les procédures normalisées d'exploitation des vastes bureaucraties ministérielles créent des dépendances de parcours en termes de politique qu'il est difficile d'ignorer. Dans de telles circonstances, on peut tant bien que mal essayer de contester l'observation de Norman Hillmer, selon laquelle « la voie à suivre pour la politique étrangère canadienne est souvent de reprendre ce qui a déjà été fait » [*Traduction*].

Dans la mesure où le fait que le gouvernement soit majoritaire ou non a peu d'importance, les explications fournies doivent être plus nuancées. Comme le précise Denis Stairs, le fait que le pouvoir constitutionnel lié à la conduite des relations internationales repose pleinement sur le pouvoir exécutif constitue un net désavantage pour le Parlement pour ce qui est de renverser efficacement le gouvernement en place sur les questions de politique étrangère. Par conséquent, cela permet de déterminer dans quelle mesure on peut fixer des limites strictes quant au rôle du Parlement.

Le poids du gouvernement à la Chambre des communes *a* tout de même *eu* une certaine influence si l'on recule plus loin dans le temps. Comme le fait remarquer John English, le statut de gouvernement minoritaire semble avoir eu une incidence notable sur les gouvernements Pearson et Trudeau. En fait, cela était particulièrement évident face au Nouveau Parti démocratique, dont la position relativement à des enjeux tels que la guerre du Vietnam et « l'empire américain » a créé des tendances liées au nationalisme économique et entraîné des critiques de la politique américaine du côté du gouvernement. Cela aurait pu être évité si la position du gouvernement avait été plus solide.

Il s'agissait toutefois d'une époque différente. À la différence des années Pearson-Trudeau, les néo-démocrates ont posé quelques menaces importantes et n'ont offert aucun avantage convaincant par rapport aux conservateurs de Harper. De plus, dans un environnement marqué par de nouvelles menaces à la sécurité, souvent transnationale, des crises économiques et de nouvelles vagues d'immigration, la société canadienne est devenue beaucoup mieux disposée à adopter des points de vue conservateurs en matière d'ordre public – au pays et à l'étranger – et à convenir de la nécessité de prendre des mesures d'austérité budgétaire. Il existe également des différences au niveau du leadership. Un point qui ressort dans l'ensemble de l'ouvrage est la mesure dans laquelle la personnalité et les points de vue personnels de Harper ont pu avoir une incidence importante sur le style et la nature des politiques adoptées. Relativement ancré dans ses convictions et très au fait des complexités de la procédure parlementaire, le premier ministre, de même que son gouvernement, était beaucoup plus apte à gouverner comme s'il avait obtenu la majorité, même si ce n'était pas le cas.

On ne connait pas encore la mesure dans laquelle le futur ressemblera au passé. Cependant, si l'on se fie aux conclusions de cette étude bien rédigée et bien documentée sur les années Harper, la continuité des relations internationales du Canada ne serait pas surprenante. Dans les faits, la politique étrangère menée par Trudeau pourrait très bien se résumer à faire comme Stephen Harper, mais avec le sourire.

Des soldats canadiens du groupement tactique de présence avancée renforcée de l'OTAN en Lettonie effectuent une patrouille dans un environnement contaminé simulé pendant l'exercice de certification.

Source : Caméra de combat

LETTRE À LA RÉDACTION

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article du Lgén Jeffery (à la retraite) sur les perspectives d'avenir de l'Armée de terre, parce que j'ai rédigé l'un des rapports d'étude sur le développement des méthodes de combat (DMC) 1978-1979 et que j'ai essayé de rédiger un autre rapport sur le même sujet, pour l'étude de 1989-1990.

Je n'ai pas terminé la rédaction de ce dernier rapport, car j'ai démissionné de mon poste. À l'époque, mon patron voulait que je produise un manuel de doctrine plutôt qu'un rapport sur le DMC; il confondait les deux objectifs. Le Maj John Dendy avait pourtant clairement défini les termes « doctrine » et « DMC » dans le cadre de la première étude, et je n'étais pas disposé à contribuer à la confusion de mon patron.

Durant les années où j'ai occupé le poste d'officier de liaison du Canada à Fort Gordon, en Géorgie, et à Fort Huachuca, en Arizona, de 1981 à 1984, j'ai constaté que l'armée des États-Unis faisait une distinction entre le DMC et l'instruction et la doctrine. L'article révèle que le Canada en est venu à la même conclusion organisationnelle. (Les grands esprits se rencontrent.)

À titre d'officier des transmissions à la retraite, je suis heureux de lire que la connaissance de la situation (c.-à-d. commandement et contrôle, communication et renseignement) et la technologie de l'information seront désormais prises en compte dans le processus de planification. Lorsque je suis parti à la retraite, j'ai défendu l'idée qu'il fallait se débarrasser des vieux grincheux comme moi par égard pour les jeunes soldats et officiers qui ont de nouvelles idées à faire valoir. Si nous voulons que l'Armée de terre progresse, il faut donner aux jeunes, qui n'ont pas accumulé d'idées préconçues en raison de leur longue expérience, la chance de faire connaître leur avis sur la nouvelle technologie aux personnes qui rédigent les concepts du DMC.

Je vous remercie pour la publication d'un rapport instructif et moderne, ainsi que d'un excellent *Journal*.

Charles Hooker,
East Garafraxa,
Ontario.